Digitized by Google

59
F
6
18 H
21

Bibliotheca

ri Coll. Rom.

ciet. Jesu

80.f.5.
8.-1.F.59.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE LA
PROVINCE
D'ALSACE
Depuis JULES CESAR jusqu'au MARIAGE DE LOUIS XV. ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE.
SECONDE PARTIE.

TOME I.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA A. 42.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

PREFACE
DE LA
SECONDE PARTIE.

JE me ſuis fixé dans cette Seconde Partie à raconter ce qui s'eſt paſſé en Alſace depuis les premieres années du ſeiziéme ſiécle juſqu'au Mariage de LOUIS XV. Mais quoyque je me renferme dans le cours de deux ſiécles, le ſujet que j'y traite, fournit des matieres bien intéreſſantes & préſente des évenemens dignes de la curioſité & de l'attention des Lecteurs.

Ceux, qui aiment à lire les exploits militaires, trouveront icy de quoy ſe contenter, ils verront les

Digitized by Google

Princes de l'Empire réſiſter à l'Empereur armé contre eux, des Païſans ſe ſoulever & former de groſſes Armées, & de ſimples Seigneurs entreprendre de s'ériger en Souverains. Ils verront la Suede & la Saxe venir des extrimitez du Nord fondre en Alſace avec des Troupes aguerries, pour s'établir en cette Province. En un mot ils verront paroître ſur la ſcene tout ce que la France & l'Empire ont eu d'habiles Généraux, & pendant prés de deux cens ans les combats & les victoires s'y multiplier & ſans ceſſe & ſans nombre.

Les paix de Munſter, de Nimégue & de Riswick, les traités de Ratisbonne, de Raſtat & de Bade, n'ont pas encore au gré de certains Politiques aſſez aſſûré le ſort de l'Alſace. On les voit tous les jours réveiller dans leurs livres des conteſtations ſur ce point. Je n'entreprens pas de diſputer contre eux, les diſſertations ne compatiſſent gueres avec une Hiſtoire, mais ceux qui

qui aiment à s'inſtruire au vray des droits des Nations, prendront, comme je crois, plaiſir à ſuivre le cours des négociations, qui ont enfin donné la paix aux deux plus grands Etats de l'Europe, & fixé le Rhin pour ſervir de barriere entre la France & l'Allemagne.

Ceux, qui ont à cœur les intérêts de la Religion, ſeront conſolez de voir que la Catholique eſt enfin devenuë abſolument dominante en Alſace, aprés mille étonnantes révolutions & les terribles guerres qu'elle y a ſoutenuës. Ils auront le plaiſir de voir les premiers Novateurs combattre les uns contre les autres, s'entre-déchirer par les traits les plus amers, & par leurs diſſenſions faire ſentir leur égarement. Ils verront un tres grand nombre de Bénéfices & des Evêchés même rendus à leurs légitimes poſſeſſeurs, l'ordre & la diſcipline rétablis & l'Egliſe au moins reſpirer dans des lieux où à pei-

Digitized by Google

ne luy étoit-il libre de gémir & de ſe plaindre.

Les François ſentiront croître leur vénération pour la mémoire de LOUIS LE GRAND, qui a ſçû aſſûrer à ſa Couronne une ſi belle & ſi floriſſante Province : & peut-être que les Impériaux ne regretteront pas de l'avoir cédée au prix de pluſieurs Fortereſſes, qui les défendent, & de la paix dont ils joüiſſent.

La Nobleſſe enfin & les Habitans d'Alſace auront lieu de ſe féliciter, dès qu'ils compareront la tranquilité dont ils joüiſſent, avec les troubles des tems malheureux, qui rendant leurs terres incultes & leurs maiſons déſertes, les forçoient d'aller ailleurs mettre leur vie en ſûreté, ou chercher quelque addouciſſement à leur miſere. Peut-être même que STRASBOURG, qui aura part plus que toute autre à cette Hiſtoire, ceſſant de regretter ſon ancienne indépendance, qui luy coutoit tant d'agitations & tant d'inquiétudes,

Digitized by Google

tudes, reconnoîtra qu'en changeant de Souverain, elle n'a rien perdu de cette ſplendeur, qui la rendoit l'une des plus conſiderables Villes de l'Empire, & que la nouvelle domination à laquelle elle s'eſt ſoumiſe, a fait croître ſon opulence & aſſûré le repos de ſes Citoyens.

C'eſt par tous ces endroits que cette Seconde Partie de l'Hiſtoire d'Alſace doit intéreſſer ceux qui prendront la peine de la lire. Mais je dois les prévenir que mon ouvrage n'eſt pas principalement deſtiné à plaire au Lecteur par un détail d'évenemens propres à attacher ſa curioſité; quoyque peu de Provinces en fourniſſent de plus brillants & en plus grand nombre que l'Alſace. Je me ſuis ſur tout propoſé de ſatisfaire les deſirs de ceux, qui aiment à voir la Religion fleurir & la paix ne s'alterer jamais.

Les circonſtances, où je me ſuis trouvé par les ordres d'une autorité, à laquelle il ne m'étoit pas libre de me

Digitized by Google

diſpenſer d'obéir, m'ont obligé d'étudier des matieres, qui peut-être n'étoient pas tout à fait du reſſort de ma profeſſion, ſoit en recherchant les motifs & les faits des différentes guerres qui ont agité l'Alſace, ſoit en développant les négociations qui les ont enfin heureuſement terminées par des traitez de paix. Mais j'ay crû qu'il convenoit à des perſonnes de tous les états d'oſer expoſer la vérité aux yeux du public, lorſqu'elle peut ſervir à affermir la bonne intelligence entre les Nations.

Je ne repéte point icy les raiſons que j'ay expoſées dans la Préface de la Premiere Partie, pour excuſer la liberté que j'ay priſe, d'inſerer dans mon ouvrage des traits de l'Hiſtoire générale de l'Empire & de la France, & la condeſcendance que j'ay euë pour les Naturels du païs en entrant dans des détails peu capables d'intéreſſer des Etrangers. J'ay ſuivi le même plan dans cette Seconde Partie, parce que je l'ay crû

Digitized by Google

crû plus propre pour donner de l'agrément & de la ſolidité à mon ouvrage.

Outre les ſecours que j'ay tiré des livres compoſez par des François & par des Allemands, Monſeigneur le Duc d'Orleans Régent du Royaume informé de mon deſſein, me permit de puiſer dans les premieres & les plus ſecrettes ſources. Monſeigneur le Cardinal Prince de Rohan Evêque de STRASBOURG & le tres Illuſtre Chapître de la Cathedrale m'ont fait ouvrir leurs Archives, & les Magiſtrats de STRASBOURG m'ont accordé la même grace. Monſieur l'Avocat Général-le-Laboureur Chantre de Saint-Pierre-le-Vieux & Monſieur Riccius Doyen de St. Pierre-le-Jeune ont bien voulu me communiquer leurs mémoires & leurs lumieres : d'autres habiles gens m'ont rendu de pareils bons offices ; je leur en feray honneur dans l'occaſion pour engager à partager avec moy la reconnoiſſance que je

leur dois. J'en dois une tres particuliere à feû Monſieur de Klinglin Préteur Royal de STRASBOURG, qui a bien voulu me communiquer d'anciens Manuſcrits & des piéces importantes qui n'étoient preſque connuës que de luy ſeul : & qui à ſçû éclaircir des difficultez, que je n'aurois pû aiſément développer ſans le ſecours de de cet Illuſtre Magiſtrat, dont on ſentoit la grande capacité dés qu'on avoit l'avantage de s'entretenir avec luy, & dont on honore encore la ſageſſe, quand on voit le bon ordre, la juſtice & la paix qu'il a ſçû maintenir pendant plus de vingt ans dans la Ville, où il préſidoit & qu'il aidoit de ſes conſeils & de ſon autorité.

SOM-

SOMMAIRE
DE
LA SECONDE PARTIE.
TOM. I.
LIVRE I.

PRéfecture d'Alſace otée aux Comtes Palatins. Landau y eſt incorporé. Privilége accordé à Strasbourg de battre de la Monnoye d'or ; Florins frappés avec l'empreinte de la Ste. Vierge. Strasbourg infecté des erreurs de Luther. Entrée de l'Evéque Guillaume de Honſtein. Nobleſſe des Chanoines de cette Cathedrale. Eloge de Geiler, dit Kaiſersberg, zélé prédicateur. Deux Partiſans des nouvelles erreurs interdits. Martin Bucer chaſſé de Weiſſembourg ſe marie à Strasbourg. Curés protégez par le Magiſtrat : excommuniez par l'Evêque, ils en appellent au futur Concile. Le Provincial des Auguſtins, & quatité d'Eccleſiaſtiques & Religieux empriſonnez à Strasbourg. Monaſteres ab- A. 1500.

abandonnez. Plaintes des Eccleſiaſtiques portées à la Chambre Imperiale & à Fribourg. Religion déſolée à Strasbourg, où Jacques-Sturm eſt en grand crédit.

LIVRE II.

A. 1526. *TErres cédées à l'Electeur Palatin par l'Abbé de Weiſſembourg. François de Sickingue ſe rend redoutable, gagné par Lucer il pourſuit les Catholiques, aſſiége Trèves, tache de ſurprendre la Petite-Pierre, eſt enfin tué, & ſes partiſans punis. Ravages des Païſans ; ils prennent Saverne, qui eſt repris & ſaccagé. Païſans défaits. Douceur employée envain pour les ramener. Siége & priſe de Weiſſembourg ; Chef des rebelles chatiez. Les Magiſtrats de Strasbourg défendent de dire la Meſſe. Députations de l'Evêque & de la diéte de Spire à ce ſujet, infructueuſes. Malgré les ſollicitations le Grand-Conſeil de Strasbourg ſuſpend la Meſſe. Députez de Strasbourg exclus de la diéte par le Roy Ferdinand. Proteſtations contre le Decret de cette diéte favorable à l'ancienne Religion. Traité de la Ville de*

Digitized by

de Strasbourg avec trois Cantons Suiſſes.

LIVRE III.

Diéte & Confeſſion d'Augsbourg. Bucer & Capiton Miniſtres de Strasbourg feignent d'y étre conformes. Confeſſion de Strasbourg & de trois autres Villes, préſentée & réfutée. Edit d'Augsbourg pour l'ancienne Religion. Ligue des Proteſtans. Strasbourg y eſt admis ; ſuſpenſion des Edits de Worms & d'Augsbourg. Henry VIII. Roy d'Angleterre entre dans la ligue. College Luthérien à Strasbourg ; Calvin en eſt reçû Bourgeois ; y obtient une Egliſe. Benfeldt dégagé, & ramené à l'ancienne Religion. François I. déclare la guerre à Charles-quint. Paix de Crepy. Nouvelles erreurs introduites dans le Palatinat. Guerre des Proteſtans. Strasbourg ſollicite envain François I. Prévôté de Weiſſembourg à l'Evêque de Spire. Etat de cette Prévôté. Victoire de Mulberg. Charles-quint publie ſon Interim. Strasbourg le refuſe. Mort & Eloge de B. Rhenanus Alſatien. A. 1530.

Digitized by Google

SOMMAIRE

LIVRE IV.

A. 1548. *SOumiſſion de Strasbourg à l'Empereur : ſon Evêque Eraſme de Limbourg y fait obſerver l'Interim ; traite avec le Magiſtrat. Troubles excitez par les Proteſtans. Decret de la diéte d'Augsbourg favorable aux Catholiques. Bucer & Fagius quittent Strasbourg. Caniſius Jeſuite y eſt appellé, y prêche dans la Cathedrale. Députation de cette Ville au Concile de Trente renduë inutile. L'Electeur de Saxe opposé à l'Empereur : traité avec Henry II. Roy de France, qui s'empare de Toul, Verdun & Metz, & vient en Alſace. Strasbourg ſe fortifie contre luy. Ce Prince repaſſe par la Lorraine. Paix de Paſſau. Expéditions d'Albert Marquis de Brandebourg : Strasbourg refuſe de ſe ſoumettre à luy. Charles-quint y vient : aſſiége Metz & ſe retire. Henry II. écrit à la Ville de Strasbourg. Alſace en proye aux Imperiaux. Albert de Brandebourg ſe ſauve en France. Trêve entre l'Empereur & Henry II.*

Digitized by Google

LIVRE V.

Préfecture d'Alſace. Comment elle avoit été donnée aux Archiducs d'Autriche & étoit paſſée aux Electeurs Palatins : Villes qui en dépendent Protection refuſée aux Chapîtres catholiques de Strasbourg par les Magiſtrats. Mémoire du Clergé. Réponſe. Violences contre le Clergé. Proteſtation de l'Evêque. Decret de l'Empereur en faveur du Clergé, non accepté par Strasbourg. Diviſions des Proteſtans. Party que prend Strasbourg. Troubles à ce ſujet. Les Sacramentaires y ſont mal menez. L'abſtinence du Vendredy & du Samedy y eſt rétablie. Haguenau en danger d'être ſéduit : Les Jeſuites y courent & y commençent un petit établiſſement. L'Electeur Palatin engage les Chanoines de Seltz à quitter l'ancienne Religion. Le College Luthérien de Strasbourg obtient le titre d'Académie. Son premier Recteur dépoſé pour ſon attachement à la doctrine de Calvin. A. 5555.

Digitized by Google

SOMMAIRE
LIVRE VI.

A. 1562. *L'aiſon du Prince de Condé avec les Proteſtans d'Allemagne. Calviniſtes défaits en Alſace : Synode de Saverne. Jean de Manderſcheidt-Blanckenheim élû Evêque, gagne Wolfangue Duc de Deux-Ponts. Ce Duc conduit une Armée en France. Maiſon du Brouderhoff bâtie à Strasbourg. Horloge de la Cathedrale. Défenſe au Commandeur de St. Jean de dire la Meſſe & de prêcher. Fermeté de deux Monaſteres de Filles. Villes préſervées des erreurs. College de Jeſuites à Molsheim. Gerard Truchſez Doyen de Strasbourg & Archevêque de Cologne ſéduit ; eſt excommunié par le Pape. Violences des Chanoines Proteſtans ſoutenus par le Sénat de Strasbourg. Députation de l'Evêque, ſans ſuccés. Demandes des Etats d'Alſace, rejettées. Decret de l'Empereur non exécuté. Armée en Alſace pour ſecourir les Calviniſtes de France. Alliance avec les Suiſſes. Chapitres des Chanoines Proteſtans. Manifeſte des Catholiques.*

Digitized by Google

LIVRE VII.

Demolition de la Chartreuse de Strasbourg. Remontrance des Miniſtres contre les Catholiques. Vexations faites aux Religieuſes. Diviſion ſur le Choix d'un Evêque. Les Proteſtans éliſent Jean-George Marquis de Brandebourg; les Catholiques le Cardinal de Lorraine. Avantage des Troupes Lorraines ſur celles de Strasbourg. Manifeſte du Marquis. Lorrains repouſſez à Illkirk. Levée du ſiége de Molsheim. Le Prince d'Anhalt a de l'avantage ſur les Troupes du Cardinal; prend Molsheim, échape d'une embuſcade. L'Empereur Arbitre des parties intereſſées. Droits ou biens de l'Evêché de Strasbourg engagés aux Magiſtrats. Le Duc Chriſtien de Holſtein ſe diſant Préſident du Chapitre, s'oppoſe au Mandement de l'Empereur. Traité de Haguenau. Autre traité ſecret à l'avantage du Marquis. Le Cardinal de Lorraine céde ſon Evêché à Leopold d'Autriche. A. 1591.

LIVRE. VIII.

A. 1607. *Ligue dite l'Union Evangelique. Différens sur la succession de Juliers. Troupes levées en Alsace. Les Princes de l'Union y entrent & prennent quelques places de l'Evêché. Traité de Vilstet. Prise de Juliers. Guerre de Bohéme. Election de l'Empereur Matthias. Colleges de Jesuites en Alsace. Université à Molsheim. Troubles en Bohéme & en Alsace. Les Princes de l'Union prennent & démolissent Philisbourg ; pénetrent en Bohéme. Election de l'Empereur Ferdinand. Prorogation de la tréve en Alsace. Paix entre les Princes & Etats des deux unions par la médiation de la France. Bohéme soumise à l'Empereur. L'Electeur Palatin dépouillé de ses Etats. Guerre du Comte Mansfeldt en Alsace ; il y fait de grands dégats, prend Haguenau leve deux fois le siége de Saverne. L'Electeur Palatin quitte la Hollande & arrive à Landau.*

HISTOIRE

Digitized by Google

HISTOIRE D'ALSACE

SECONDE PARTIE

LIVRE I.

L'ALSACE, comprend dans ſon étendüe pluſieurs villes, qui ne reconnoiſſoient point d'autres ſouverains, que l'Empereur & l'Empire, avant que cette Province eût été cédée au Roy, & incorporée à la couronne de France. Mais parceque la pluſpart de ces villes qui prétendoient dépendre immédiatement de l'Empire, ſe croyoient trop foibles pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de leurs privileges, & de leurs droits contre la puiſſance de leurs voiſins, elles avoient eû depuis longtems, comme nous l'avons déjà dit, la pré- A. 1500.

Digitized by Google

caution de former entre elles une confédération, par laquelle elles s'étoient engagées de ſe donner un mutuel ſecours dans le beſoin; mais toûjours ſous l'authorité de l'Empereur, & de l'Empire. Telles étoient Haguenau, Colmar, Sceleſtat, & les autres dont nous parlerons dans la ſuite. Le corps de ces villes confédérées ſe nommoit la Préfecture Imperiale d'Alſace, parceque l'Empereur leur donnoit un Préfect, que les Allemands appellent Landvogt, pour les gouverner ſuivant leurs uſages & leurs loix. Les Comtes Palatins du Rhin poſſédoient par engagement cette Préfecture provinciale, ou ce Grand-Baillage d'Alſace, qu'on nomma depuis la Préfecture de Haguenau, tous ces termes ſignifient la même choſe: Ils en étoient depuis longtems les maîtres, lorſqu'ils en furent dépoüillez par l'Empereur MAXIMILIEN I. à l'occaſion que je vais dire.

Guerre contre l'Electeur Palatin. A. 1503.

Georges Duc de la Baſſe-Baviere, ayant mariée ſa fille Elizabeth au Prince Rupert ou Robert ſecond

cond fils de Philippe Electeur Palatin, mourut en 1503, ſans enfans máles, aprés avoir laiſſé par ſon teſtament tous ſes Etats à ſon gendre Robert. Albert de Baviere dit-le-ſage, qui étoit ſans contestation l'héritier le plus proche dans la ligne maſculine, s'oppoſa à la diſpoſition que ſon oncle le Duc Georges, avoit faite en faveur du Prince Palatin ; il en porta ſa plainte à l'Empereur qui eſſaya d'abord de terminer cette affaire par accommodement. N'ayant pû réüſſir, il accorda à Albert l'inveſtiture des fiéfs, qu'il répétoit, avec défenſe aux Etats de Baviere, & au Prince Robert de mettre obſtacle à l'exécution de ſes lettres. Ces ordres n'empêcherent pas cependant le Prince Palatin de ſe mettre en poſſeſſion de quelques places, & de ſolliciter les Etats de la Baſſe-Baviere de le reconnoître comme leur Seigneur. Ces démarches offenſerent l'Empereur: Mais pour prévenir une guerre qui auroit troublé l'Empire, il voulut bien permettre que

Robert vînt expoſer ſes prétentions à Augsbourg en préſence de ſa Majeſté. L'affaire y fut plaidée par les plus habiles Docteurs d'Allemagne; & Robert y fut condamné. Il reſiſta cependant toûjours, & fit refus de ſe déſaiſir des places, dont ils s'étoit emparé. Deſorte que MAXIMILIEN ſe vit contraint de le mettre au ban de l'Empire, & de le déclarer rebelle. Robert pris les armes, & trouva dans les tréſors, que ſon Beau-pere le Duc Georges ſurnommé-le-riche luy avoit laiſſez, dequoy faire de groſſes levées. Albert tâcha de ſon côté de ſe mettre en état de ſoutenir les efforts de ſon ennemy. La guerre
A. 1504. commença au mois de Juin 1504. Il ſembloit que la mort de Robert arrivée le 18 Septembre de la même année devoit en arrêter le cours; mais comme il avoit làiſſé des enfans mâles, Philippe Electeur Palatin, entreprit de ſoutenir leurs prétentions & la querelle de ſon fils. L'Empereur le mit au ban de l'Empire, & marcha luy-

méme

Digitized by Google

même à la tête d'une armée pour ſe faire obéïr; pluſieurs Princes de l'Empire joignirent leurs forces à celles de l'Empereur, qui s'avança dans le Bas-Palatinat à deſſein de combattre l'Electeur. Mais ce Prince ne ſe ſentant pas aſſez fort pour faire tête à un ſi puiſſant Ennemy, ſe contenta de mettre dans ſes places, les troupes qu'il avoit levées fort à la hâte, aprés avoir obligé ſes ſujets d'y réfugier leurs meilleurs effets. MAXIMILIEN n'étant pas arrêté par l'Electeur, paſſa le Rhin, & entra en Alſace, où ayant reçu le ſecours que la Ville de STRASBOURG luy envoya, il ſe rendit presque ſans peine maître de tous les lieux que l'Electeur Palatin avoit par engagement. Haguenau luy ouvrit ſes portes; Lutzelſtein, ou la Petite-pierre & Weiſſembourg ne firent aucune réſiſtance, en un mot tout le pais que l'on nomme la Landvogtée, ou la Préfecture d'Alſace, dont Philippe étoit Grand-Baillif, ſe ſoumit avec joye aux premieres approches de MAXIMILIEN, & ſuivant

La Préfecture d'Alſace enlevée à l'Electeur

vant un hiſtorien contemporain (a), il fut reçû par tout comme le veritable Seigneur.

L'Empereur arréta enſuite le torrent de ſes conquêtes à la priere du Marquis de Bade. Mais les Princes Ulric de Wirtemberg, Alexandre Comte de Veldents, & Guillaume Landgrave de Heſſe profitérent de la conjoncture pour aggrandir leurs Etats aux dépens de l'Electeur Palatin, & ſe ſaiſirent de quantité de Villes & de Châteaux appartenans à ſa maiſon. Toutes ces pertes obligerent Philippe de chercher les moyens d'obtenir la paix: il convoqua à ce deſſein
A. 1505. vers le milieu du Caréme de 1505, les Prélats, les Seigneurs & les principaux Magiſtrats de ſes Etats, pour déliberer avec eux ſur ce point important. Ils ne tarderent pas de convenir que la paix étoit néceſſaire, que les Peuples accablez ne pouvoient plus ſoutenir une guerre, qui alloit entrainer la rüine entiere de tout le Palatinat, & que l'unique party qu'on avoit à pren-

(a) TRITHEM. de bello Bavarico.

à prendre étoit de recourir à la clémence & à la juſtice de l'Empereur. L'Electeur ſe rendit à ces conſeils, & fit partir ſans délay quelques Seigneurs de confiance, qu'il chargea d'aller ménager ſes intérêts auprés de l'Empereur.

Maximilien naturellement affable reçût avec bonté les Envoyez de l'Electeur: mais il fit comprendre que pour faire ceſſer les troubles, qui agitoient l'Empire & affermir la paix, que leur maître demandoit, il étoit néceſſaire qu'elle ſe conclut de l'avis, & par le ſuffrage des Etats de l'Empire. Cologne fut choiſie pour traiter de cette importante affaire: pluſieurs Electeurs & Princes de l'Empire s'y rendirent au commencement de Juillet 1505. Philippe luy-même s'y trouva avec ſon fils aïné Loüis ſournommé-le-Pacifique, on y délibera ſur les griéfs de toutes les parties; & aprés avoir détaché de la ſucceſſion du Duc Georges, ce qu'on à nommé depuis le Haut-Palatinat, pour ſervir d'appanage aux enfans du Prince

Paix concluë.

Palatin Robert, la paix fut concluë, à condition que chacun demeureroit en poſſeſſion de cequ'il avoit conquis pendant la guerre, & qu'aucun ne pourroit être forcé ny par la voye des armes, ny par l'autorité des tribunaux de la Juſtice à reſtituër les terres, dont il s'étoit emparé (*b*). Une pareille deciſion fit perdre à l'Electeur Palatin une grande partie de ſes Etats, dont il n'avoit pû encor recouvrer rien ou presque rien, dans le tems que Trithéme écrivoit cette hiſtoire, c'eſt à dire vers l'an 1514 (*c*).

Outre divers Châteaux, & pluſieurs fiéfs que MAXIMILIEN retint pour ſe dédomager des frais de la guerre, cette paix luy aſſûra la poſſeſſion de la Préfecture de la Baſſe-Alſace, qu'il avoit remiſe ſous celle de l'Empire par ſes Lettres dattées du 22 Août 1504 (*d*). Il nomma pour la gouverner en quali-

(*b*) ADLZREITTER Ann. Boicæ gent.
(*c*) TRITHEM. de bello Bavar.
(*d*) KNIPSCHILD de Civit. Imp. &c. L. 3. c. 29.

qualité de Baillif ou Langvogt à la place des Comtes Palatins, Gaſpar Baron de Moersberg ou de Morimont & de Béfort, à qui il ordonna en 1509, de protéger la Ville de Landau & de la maintenir dans la poſſeſſion de ſa liberté & de ſes privileges, contre les véxations de l'Evêque de Spire. A. 1509.

Landau incorporée à la Préfecture d'Alſace.

Depuis longtems Landau étoit au nombre des Villes Imperiales; elle avoit même obtenu en 1291, de l'Empereur RODOLPHE des privileges ſemblables à ceux dont Haguenau joüiſſoit. Mais l'Empire s'étant diviſé au ſujet des prétentions de LOUIS Duc de Baviere & de FREDERIC Duc d'Autriche, qui s'étoient l'un & l'autre fait couronner Empereurs, Landau s'étoit déclarée pour FREDERIC, & Spire avoit pris le party de LOUIS. Cette importante conteſtation ſe termina par la victoire que LOUIS remporta ſur ſon Compétiteur en 1322. FREDERIC ayant été fait priſonnier dans le combat, il fut obligé de rachetter enſuite ſa liberté, en renonçant à la dignité impé-

Digitized by Google

imperiale. Désque Louis s'en vit paiſible poſſeſſeur, voulant punir Landau qui s'étoit oppoſée à ſes entrepriſes, il l'engagea pour la ſomme des 5500 Livres d'Allemagne à l'Evêque & au Chapitre de Spire. Rien ne fut plus triſte pour cette ville que de ſe voir aſſervie à la domination d'un Prince voiſin: Elle fut cependant contrainte d'y demeurer aſſujettie juſqu'à ceque MAXIMILIEN touché du zéle qu'elle avoit eu pour les intérêts d'un Prince de ſa maiſon, rembourſa à l'Evêque & au Chapître de Spire la ſomme pour laquelle Landau leur avoit été engagée: il la rétablit dans tous les droits des Villes imperiales, l'attacha à la Préfecture de Haguenau
A. 1511. par ſes lettres de 1511, & l'obligea de prêter ſerment de fidélité à Gaſpard de Morimont Baron de Bélort, Landvogt de la Baſſe-Alſace. Philippe Evéque de Spire fit quelques efforts pour empêcher l'éxécution de la grace que MAXIMILIEN venoit de faire à la Ville de Landau, prétendant que le prix d'en-

d'engagement ne luy avoit pas été entierement rembourſé. Ses plaintes furent examinées, & Georges ſucceſſeur de Philippe fut enfin contraint d'acquieſcer à l'ordre de l'Empereur. Ce Prince-même pour comble de grace, céda par forme d'engagement en 1517, aux Bourgmeſtres, & Sénat de Landau, pour la ſomme de douze mille florins, les droits de ſupériorité, Baillage, offices, tailles, fiéfs, Jurisdiction, Cens, Droits régaliens & autres droits que l'Empereur & l'Empire avoient dans la ditte Ville, comme ils étoient exprimez dans le détail dreſſé par Jean-Jacques Baron de Morimont & de Béfort, alors Landvogt d'Alſace; MAXIMILIEN déclarant par les mêmes Lettres, qu'il veut que cette Ville demeure toûjours unie à l'Empire & à la Préfecture de Haguenau. L'Empereur cependant ſe réſerva la faculté de pouvoir aprés vingt ans rentrer dans tous les droits qu'il venoit d'engager, en rembourſant la ſomme de douze mille florins qu'il avoit reçuë.

Privilèges de Landau.

CHAR-

CHARLES V. confirma en 1521, toutes ces graces, que ſon prédéceſſeur avoit faites à la Ville de Landau, en ordonnant qu'elle demeurat toûjours incorporée à la Préfecture Impériale de la Baſſe-Alſace, & qu'elle joüit des privileges des autres Villes qui y ſont renfermées.

Graces faites à la Ville de STRASBOURG.

L'Empereur MAXIMILIEN voulant de même reconnoître le zéle qu'avoit eu la Ville de STRASBOURG pour luy donner ſecours contre les entrepriſes de l'Electeur Palatin, luy accorda en 1508, le privilége de faire battre des monnoyes d'or. Cette Ville n'avoit pas oubliée que dés le tems de Louis-le-Debonnaire comme nous l'avons dit ailleurs (*e*), elle s'étoit miſe ſous la protection particuliere de la SAINTE-VIERGE, & qu'elle avoit depuis fait graver ſur le grand ſceau de ſa Chancellerie l'image de la Mere de Dieu aſſiſe ſur un trône, ayant une couronne ſur la tête, & ſon fils ſur ſes genoux avec ces mots pour Légende, *Virgo*

A. 1508.

(*e*) L. X. 1. p.

Virgo roga prolem. quo cives ſervet & urbem.

C'eſt à dire : Vierge priez vôtre fils qu'il conſerve la Ville & les Habitans.

Elle voyoit qu'une pareille Image de la SAINTE-VIERGE paroiſſoit ſur le grand & petit-Etendart de la Ville, & qu'à la tête du célébre traîté conclu entre les Plébeïens & la Nobleſſe en 1482, qu'on lit chaque année à tout le Peuple dans une place publique en preſence dé tous les Magiſtrats, avant que les Bourgeois renouvellent leur ſerment, il étoit dit, que ce traité avoit été fait à la gloire & loüange de Dieu tout puiſſant, & en l'honneur de ſa tres digne Mere.

Les nouveaux Sectaires n'ayant pas encor commencé à dogmatiſer en 1508, STRASBOURG n'avoit pas encor dégéneré de l'inſigne dévotion qu'elle avoit euë de tout tems pour la Mere de Dieu. De ſorte que les Magiſtrats voulant à l'exemple de leurs ancêtres ſignaler leur piété & leur zéle par un ſi bel

bel endroit, obtinrent de l'Empereur que les florins d'or qu'ils avoient permiſſion de frapper, fuſſent marquez au coin de l'image de la ſainte Vierge avec ces mots: *Vrbem virgo tuam ſerva.* Nous avons vû cette inſcription ſur d'anciens florins. Mais dans la ſuite cette expreſſion déplut aux partiſans de Luther, qui firent enſorte qu'on luy ſubſtituât ces mots: *urbem Chriſte tuam ſerva.* A Dieu ne plaiſe que nous leur faſſions un reproche d'avoir préferé le fils à la Mere; au fils ſeul appartient de diſtribüer les graces; mais un fils ſe plaît toûjours à voir honorer ſa mere; & peut-il y avoir de l'abus à implorer la protection de la Mere de Dieu, c'eſt à dire à la prier de ſe joindre à nous pour demander des graces à ſon fils? Nous verrons bientôt que STRASBOURG à eu le malheur d'écouter des maîtres qui ont porté à bien d'autres excés leur prétenduë réforme.

A. 1517. Comencement des troubles de Religion.

Tandis que MAXIMILIEN & CHARLES V. régloient les affaires de l'Alſace, Luther commençoit à troubler

troubler toute l'Allemagne, par la nouvelle Doctrine qu'il y débitoit: Elle trouva d'abord de puiſſans partiſans: Et parmy les Villes Imperiales STRASBOURG, fut l'une des premieres à ſe déclarer pour elle. Dés l'an 1518, quelques Bourgeois déjà infectez des nouveaux Dogmes eurent l'audace d'afficher à la porte des Eccleſiaſtiques & des Egliſes même, les propoſitions que Luther avoit déjà ſoutenuës, & qui furent le premier ſignal de ſa révolte. L'Evêque de STRASBOURG & la plus grande partie de ſon Clergé s'oppoſerent avec zéle à ces funeſtes entrepriſes. A. 1518.

Guillaume de Honſtein d'une des plus Illuſtres familles de Turinge, avoit été élû Evêque de STRASBOURG au mois Octobre 1506, par un Chapître tres nombreux & compoſé de Chanoines de la plus haute Nobleſſe (*f*). A. 1506.

On comptoit alors parmy les Capitulaires trois Comtes Palatins Ducs de Baviere, trois Marquis de Bade, pluſieurs Comtes & Cinq Barons, Guillaume de Honſtein Evêque de STRASBOURG.

(*f*) Guilliman de Epiſc. Argent.

Digitized by Google

Barons, ſçavoir, Wolfangue Baron de Hewe, Jean Baron de Limbourg Evêque de Bamberg, Henry Baron de Hewe Evêque de Coire, Sigismond Baron de Hohenloë, Jean Baron de Brandis, & Jerome Baron de Limbourg. Le Pape JULES II, confirma ſans peine une Election ſi célébre & ſi canonique.

Guillaume prit l'ordre de Prétriſe à Saverne pendant le Carême de l'année ſuivante : & huit jours aprés il fut ſacré Evêque dans le Choeur de la Cathedrale de STRASBOURG, par Erneſt Duc de Saxe Archevêque de Magdebourg, Primat de Germanie. L'Empereur MAXIMILIEN aſſiſta à la cérémonie avec un grand cortége de Princes & de Seigneurs de l'Empire, & trois jours aprés il accorda l'inveſtiture que le nouvel Evêque alla luy demander à Haguenau (g). Guillaume fit enſuite ſon entrée publique dans STRASBOURG ; Elle fut des plus magnifiques, & le Magiſtrat n'omit rien pour empêcher le déſordre

(g) MSS. Archiv. Argent.

Digitized by Google

ſordre, & pour donner à cette Cérémonie tout l'éclat qu'elle meritoit. Le jour en fut marqué au Lundy aprés la St. Michel de l'an 1507. L'Evêque le notifia à tous ſes vaſſaux, & la ville aux Gentilshommes, qui avoient des fiéfs dans ſon reſſort, ou des charges dans la Magiſtrature. Désqu'on fut convenu des reverſales, par lesquelles l'Evêque aſſûroit la ville qu'il ne la troubleroit pas dans ſes privileges, ſes uſages & ſes contumes, cinq Cens trente Bourgeois eurent ordre de prendre leurs armes & leurs cuiraſſes, & d'occuper par troupes, chacune avec deux piéces de Canon, différens poſtes ſous le commandement d'un Sénateur. Les chaines furent tenduës, & diverſes ruës barricadés: Quatre Gentilshommes ſe tenant prês à porter le Dais, en cas que l'Evêque ſouffrit qu'on luy fît cet honneur, qu'il ne voulut pas recevoir.

Entrée de l'Evêque dans la ville.

Tandis que tout ſe diſpoſoit dans la ville, le Magiſtrat envoya ordre à ſes Baillys de Benfeld, Ettenheim,

Digitized by Google

Kinſingen, Ehrſtein, Marlheim, Waſſelonne, Kochsberg, Douzenheim & Dittwillers de faire bonne garde dans les Châteaux. Telle étoit alors la puiſſance de STRASBOURG; Elle poſſédoit tous ces lieux, pluſieurs par engagement de l'Evêché; dont la pluspart ont été depuis dégagez par les Evêques, comme nous le dirons dans la ſuite.

Malgré ces précautions le Magiſtrat fut effrayé d'apprendre que l'Evêque vouloit ſe faire accompagner par un corps d'Infanterie. Mais c'étoit un faux bruit, qui ſe diſſipa ſans peine, L'Evéque Guillaume s'étant mis en marche au jour indiqué, quatre Magiſtrats à la tête desquels étoit Otton Sturm, ayant à leur ſuite quarante hoñes à cheval, allerent au devant de luy & le haranguerent hors de la ville. Le Clergé, les Religieux, les Prieurs & les Abbez s'étant aſſemblez dans la Cathedrale, en ſortirent en proceſſion pour aller de même à la rencontre de l'Evêque, & cent-quarante hommes à cheval en l'attendant

tendant ſe rangerent ſur le marché aux chevaux, portant tous la Lance haute. Enfin l'Evêque entra dans la ville vers les onze heures, précedé de trois cens Cavaliers, aprés lesquels marchoient avec de pompeux équipages le Comte de Hanau Marêchal de l'Evêché dont il portoit l'Etendart, ayant à ſes côtez le Comte Richard de Bitſch Grand-Bailly de l'Evêché, portant l'Etendart du Landgrave d'Alſace, & le jeune Comte Guillaume de Furſtemberg à la place de ſon pere, portant l'Etendart de Hohenſtein. L'Evêque ſuivoit ayant à ſa droite le Baron Gaſpard de Moersberg Grand-Bailly de Haguenau, tenant cette place pour le Roy des Romains, & à ſa gauche le Comte Herman d'Henneberg pour l'Archevêque de Mayence; tous étoient à cheval; l'Evêque en ſoutane noire avec le rochet & le bonnet quarré: trois cens Cavaliers fermoient la marche. L'Evêque changea d'habits à la porte de la Cathedrale, où il prit l'aumuſſe & la robe de Chanoi-

ne; de là il fut conduit au trône Epiſcopal au bruit des Trompettes & des autres inſtruments; il y prit la mître & les habits pontificaux. Le *te Deum* fut chanté par la muſique, & la Meſſe célébrée avec une ſolemnité convenable à un ſi grand jour.

L'éclat de cette cérémonie fit moins d'honneur à Guillaume, que la réſolution qu'il prit de remplir les devoirs de l'Epiſcopat avec plus de ſoin que ſes prédéceſſeurs, Il y avoit prés de cent-cinquante ans qu'aucun Evêque n'avoit officié dans ſa Cathedrale; Guillaume y célébra la grande-Meſſe le jour de la Fête-Dieu: Le Comte Hoïer de Barby luy ſervoit de Diacre, & Sigismond Comte d'Hohenloë faiſoit les fonctions de Sous-diacre. La proceſſion commença aprés la Meſſe; l'Evéque porta le St. Sacrement; & au retour étant rentré dans l'Egliſe, il poſa ſuivant la coutume le vaſe ſacré où l'Euchariſtie étoit renfermée, ſur la tête des Sénateurs de la ville en leur ſouhaittant la paix.

Tout

Tout ſembloit conſpirer à attirer au nouvel Evêque, la confiance & la vénération de ſon Peuple; car outre qu'il avoit été élevé auprés de ſon oncle Berthold d'Henneberg Archevêque de Mayence, l'un des plus ſages Prélats de tout l'Empire, il avoit acquis beaucoup de capacité & d'éloquence dans les études qu'il avoit faites dans l'Univerſité de Fribourg, & dans celle de Pavie: il s'étoit même formé dans le gouvernement d'un Diocéſe, lors qu'il étoit Vicaire-général de celuy de Mayence, où tout rouloit ſur luy. Quoy qu'il fût tres jeune, ſes moeurs étoient tres pures, & la malignité des Novateurs toûjours préts à calomnier la conduite des Eccleſiaſtiques, ne ſervit qu'à rendre Guillaume plus attentif à ne ſe déranger en rien. Un Evêque de ce caractére ne tolere pas le deſordre dans ſon Clergé. Auſſy dés le lendemain de ſon élection, Guillaume déclara qu'il aimeroit mieux réduire ſa maiſon à un ſeul domeſtique, que de ſouf-

Caractere de l'Evêque Guillaume.

(b) Melc. Adam. T. 1. p. 6.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

frir le ſcandale & le déreglement dans ſes Prêtres.

Zéle de Jean Geiler.

Il étoit ſecondé dans de ſi ſaints projéts par le zéle du fameux Jean Geiler, plus connu ſous le nom de Kayſersberg qu'il avoit emprunté d'une petite ville d'Alſace; ſoit qu'il y fût né comme ſes Epitaphes le font croire ; ſoit qu'il y eût-été ſeulement élevé des l'âge de trois ans, comme le penſent quelques Autheurs qui prétendent qu'il étoit né à Schafouze : Il fit ſes études à Fribourg, & à Bâle, & il ſe diſtingua d'abord par un ſi grand talent pour la prédication, que la ville de Wirtzbourg l'attira chez ſoy. Mais il la quitta peu d'années aprés, à la ſollicitation du Sr. Pierre Schott Chanoine de S. Pierre de STRASBOURG, qui crut rendre un inſigne ſervice à ſa patrie, en engageant Geiler d'y venir exercer le ſacré miniſtére. Le Chanoine Schott étoit luy-même tres habile en tout genre de litterature, & il s'étoit diſtingué à Paris & à Bologne dans les études de la Théologie. Mais ſa vie édifian-

Digitized by Google

édifiante, le lia fur tout d'une étroite amitié avec Geiler, qui n'omettoit ny ſoin n'y travail pour le bien de la Religion. C'eſt luy qui remit les Religieuſes penitentes dans leur premiere régularité, où malgré les perſécutions elles ont toûjours perſévérée depuis. C'eſt à luy que l'Allemagne doit la premiere édition des ouvrages du Chancelier de Paris Jean Gerſon, & pendant plus de trente ans il exerça dans STRASBOURG le Miniſtere de la prédication, avec une eloquence vive & une ſainte intrépidité, dont il nous à laiſſé des preuves dans les ſermons, qui nous reſtent de luy. A peine Guillaume fut ſur le trône Epiſcopal qu'il luy donna dans un long Ecrit, les ſages conſeils qu'il devoit ſuivre dans l'adminiſtration de ſon Diocéſe (*hh*). Il luy eût été d'un grand ſecours pour arrêter le progrés de l'héréſie, ſi la mort ne l'eût enlevé à l'âge de prés de 65, ans en 1510, peu d'années avant que STRASBOURG ſe fût déclarée

(*hh*) MSS. S. Petri Senior.

pour la nouvelle doctrine. Les Luthériens même ont honoré la mémoire de ce ſaint homme, en plaçant ſur un pilier de la Cathedrale en 1633, l'Epitaphe que le Commandeur de l'Ordre de St. Jean avoit fait graver ſur une plaque de cuivre doré & qu'il avoit poſé dans ſon Egliſe, que les Magiſtrats firent râſer dans le tems des troubles. Ce n'eſt pas ſeulement par ſes prédications que Keiſersberg ſe rendit célébre ; il ſignala ſa piété en engageant le Clergé & le Peuple à contribüer à faire un fonds pour l'entretien de quatre Ecoliers, qui accompagneroient en chantant de ſacrez Cantiques la divine Euchariſtie, lorsqu'un Prêtre de la Cathedrale la porteroit aux malades. C'eſt Wimphelingius qui nous apprend ce fait édifiant dans ſon hiſtoire des Evêques de STRASBOURG. Cet Autheur étoit né à Sceleſtat, & toûjours il ſe diſtingua dans le Diocéſe de STRASBOURG & dans celuy de Spire par ſa vertu & ſon érudition.

L'Evé-

L'Evêque Guillaume avoit encor dans ſon Clergé pluſieurs Eccleſiaſtiques habiles, & qui édifioient par la régularité de leurs moeurs. Les Collegiales de St. Thomas, de St. Pierre-le-Vieux, & de St. Pierre-le-jeune avoient dans leurs Chapîtres des Docteurs, dont nous parlerons dans la ſuite; Et nous verrons leur conſtance à ſouffrir la priſon même pour la défenſe de leur foy. Les grands Comtes de la Cathedrale donnerent de même des marques de leur zéle pour l'ancienne Religion, en interdiſant la chaire de la Cathedrale en 1521, au nommé Wicram, qui oſa prêcher le premier les erreurs de Luther. Symphorien Pollion prit ſa place; mais désqu'on ſe fut apperçu qu'il étoit infecté des ſentimens de la nouvelle Secte, les Grands-Comtes le chaſſerent de même de leur chaire (*i*). Les Chanoines de St. Pierre-le-vieux ſe ſignalerent en chaſſant de leur Egliſe Pierre Philippe, qui y avoit prêché les nouvelles doc- A. 1521.

(*i*) MSS. Schmid. in Arch. Argent.,

Digitized by Google

trines. Ce n'eſt donc pas ni à l'ignorance, ni au peu de zéle du Clergé, qu'on doit attribüer le renverſement de la Religion dans STRASBOURG; il à eu d'autres principes.

Bucer dogmatiſe en Alſace.

Martin Bucer qui étoit né, non pas à Sceleſtat, comme pluſieurs le croyent, mais à STRASBOURG, comme il le dit luy-même dans ſa lettre écrite aux Magiſtrats en 1523 pour leur juſtifier ſon prétendu mariage, donna dans les erreurs de Luther auſſitôt qu'elles ſe répandirent dans l'Empire. Il avoit fait à Sceleſtat profeſſion dans l'Ordre de St. Dominique; mais s'étant affranchi de la gêne de ſon Cloître, il s'attacha d'abord à François de Sikinguen dont nous parlerons dans la ſuite. A l'abry de cette protection il ſe rendit à la Diéte de Worms de 1521, où il eut des conférences avec ſon maître Luther, qui le regarda déſlors même comme un de ſes plus zélez diſciples. De là il paſſa à Weiſſembourg, où pendant prés de ſix mois il débita les nouvelles erreurs,

erreurs, de concert avec le Curé de cette Ville nommé Henry Motherer (k): ils en furent enſuite chaſſez l'un & l'autre par le Grand-Vicaire de Spire. Comme Luther s'étoit déja fait des ſectateurs dans STRASBOURG, Bucer y vint chercher un azile. Son eſprit pliant & prêt à s'accommoder à tout, luy donna bientôt crédit parmy le Peuple, & luy fit des amis dans le Magiſtrat: enhardy par la réputation qu'il s'étoit faite parmy les ſectaires, il ſe maria avec une Religieuſe nommée Labenfeltz. Son exemple fut bientôt ſuivi de Matthieu Zell curé de St. Laurent, qui épouſa la veille de St. Barbe la fille d'un Bourgeois. Antoine Firn natif de Haguenau Curé de St. Thomas ſe maria préſqu'en même tems avec ſa ſervante; & il eut le front de publier luy-même ſes bans. Cet attentat ſouleva contre luy le Chapître de St. Thomas. Mais en vain fit-il effort pour luy ôter ſa Cure; Le Magiſtrat prit ſous ſa protection ce Prêtre rebelle, & le main-

A. 1522.

A. 1523.

Prêtres mariez dans STRASBOURG.

(k) CHYTRÆUS pag. 299.

maintint dans ſon bénéfice. Il fut ſur-tout, appuyé par Wolfangue Capiton qui s'étoit intrus dans la Prevôté de St. Thomas. Capiton étoit né à Haguenau ; il étudia d'abord en medecîne à Bâle : mais l'amour des nouveautez luy fit prendre le party de s'appliquer à la Théologie & à l'étude de la langue hebraïque. Quelques mots de cette langue inconnuë ſuffiſoient alors pour ébloüir le Peuple, & donner la réputation de ſçavant. Le Curé de St. Nicolas & un Chapelain de St. Etienne entrerent bientôt dans les ſentimens de leurs Confreres. D'autres Prêtres & quelques Moines ſuivirent de tels guides, qui favoriſoient la perverſité de leurs deſirs, & les tiroient de la contrainte. Sigismond de Hohenloë Grand-Doyen de la Cathedrale garda plus de meſures ; il ſe contenta d'appuyer ſecretement les entrepriſes de ces nouveaux ſectaires.

A. 1524. L'Evêque Guillaume voulant arrêter ces ſcandales, & punir ces Prêtres ; qui avoient deshonoré leur

leur état par des mariages ſacrileges, les fit citer le 20 Janvier 1524 à Saverne, où les Evêques de STRASBOURG faiſoient ordinairement leur réſidence. Ces Prêtres apoſtats voulant décliner un tribunal, dont ils craignoient la religion & la juſtice, implorerent la protection du Sénat, en luy repréſentant qu'ils étoient prêts de ſubir la peine qu'on jugeroit à propos de leur impoſer, ſi on leur faiſoit voir que la Loy de Dieu défend aux Prétres de ſe marier. Une pareille demande devoit indigner le Sénat; car doit-il y avoir moins de police dans l'Egliſe que dans un Etat, ou dans une République? Un criminel y ſeroit-il reçû à dire qu'avant de le punir, il faut diſputer ſi la loy qu'il à violée eſt conforme à l'Ecriture? ne ſuffit-il pas que cette loy ait été de tout tems reçûë, que l'accuſé s'y ſoit ſoumis luy-même librement & volontairement, & qu'il s'y ſoit même engagé par voeu? La loy de Dieu ne veut-elle pas qu'on ſoit fidéle à s'acquitter d'un

voeu

voeu qu'on à fait, ſur tout quand l'Ecriture même déclare que le party au quel on c'eſt attaché eſt le meilleur & le plus propre à nous ſanctifier (*l*)? Enfin ne feroit ce pas renverſer l'ordre public que de laiſſer à chaque particulier la liberté de conteſter ſur cequi luy eſt ordonné & de réprouver cequi ne favoriſe pas ſon déreglement ?

Ils ſont protégez par les Magiſtrats.

Ces raiſons ſe préſenterent ſans doute aux Magiſtrats de STRASBOURG; mais elles ne firent pas impreſſion ſur des eſprits déjà trop prevenus en faveur de la nouvelle Religion: ils remonſtrerent à l'Evêque qu'il ne falloit pas refuſer aux accuſez les eclairciſſemens qu'ils demandoient, & qu'il devoit au moins différer d'agir contre eux, jusqu'a ce qu'on eut vû ce qui ſeroit réſolu dans la Diéte de Nuremberg ſur une matiere qui intéreſſoit pluſieurs villes d'Allemagne, & le repos de tout l'Empire. Cette réponſe du Sénat arrêta les pourſuites de l'Evêque. Quand les deux puiſſances ne ſont pas

(*l*) 1. Cor. 7. 34. & 38.

pas d'accord pour ſoutenir la Religion contre les Novateurs, le mal croît, & bientôt on ne peut plus y aporter remede.

Diete de Nuremberg.

La Diete avoit commencé à s'aſſembler à Nuremberg ſur la fin de 1523, par les ordres de l'Archiduc Ferdinand, que CHARLES V. avoit nommé ſon Vicaire ou Lieutenant-Général dans tout l'Empire, pendant ſon abſence. Le Cardinal Campége y aſſiſta en qualité de Légat du Pape CLEMENT VIII, & l'Evêque de STRASBOURG y envoya Thomas Murner Cordelier célébre Théologien, avec charge d'agir auprés du Légat contre les Prêtres de ſon Diocéſe, qui s'étoient mariez. Le Sénat de STRASBOURG y traverſa les deſſeins de l'Evêque en remontrant par ſes députez au Légat, que les Magiſtrats de STRASBOURG avoient eux-mêmes lieu de ſe plaindre de l'intrepriſe de l'Evêque, qui avoit cité à Saverne des gens qui avoient droit de Bourgeoſie dans leur ville; que cette procédure donnoit atteinte

à leurs privileges; & qu'on ne pouvoit y toucher ſans ſe mettre en riſque de voir naître une ſédition : Que l'Evêque devoit d'abord s'attacher à punir les Eccleſiaſtiques, qui gardoient dans leurs maiſons des concubines; Que le Sénat ne luy refuſeroit pas ſon ſecours pour faire obſerver les loix; Qu'enfin les accuſez étoient préts à renoncer à leur mariage, dés qu'on auroit-eu la condéſcendance de leur faire voir qu'il leur étoit défendu de droit divin. Envain le Légat employa les voyes de douceur, & les raiſons les plus fortes pour combattre les prétextes des Députez, il ne leur fit pas changer de ſentiment; & le party Lutherien qui ſe fortifioit de jour en jour, trouva moyen d'éluder les propoſitions qui furent faites dans la Diéte en faveur de la Diſcipline Catholique.

L'Evêque ne voulant rien oublier de tout cequi pouvoit mettre les Magiſtrats dans leur tort, fit publier un Mandement par lequel il étoit ordonné à tous les Eccle-

Eccleſiaſtiques, qui entretenoient des femmes ſuſpectes de les mettre hors de leurs maiſons dans neuf jours, ſous peine d'être privez de leurs bénéfices. Cette ordonnance devoit faire taire les reproches du Sénat; pluſieurs Eccleſiaſtiques y obeïrent: mais ceux qui s'étoient publiquement mariez, s'obſtinerent dans leur révolte. L'Evêque ne pouvant plus longtems ſouffrir que ce ſcandale demeurât ſans punition, porta enfin contre eux une ſentence d'excommunication, dattée du 14 Mars 1524, mais qui ne fut affiché à STRASBOURG que le 3 Avril. De pareils foudres n'étonnerent pas des gens, qui avoient perdu toute pudeur, & ſecoüé même le joug de la Religion. Dés le 5 Avril ces Prêtres apoſtats appellerent au futur Concile, derniere reſource de ceux qui s'obſtinent dans leur égarement. A. 1524.

L'Acte de leur appel que nous avons en main fut ſouſcrit par Matthieu Zell curé de St. Laurent, Antoine Firn curé de St. Thomas, Wol- Les Prêtrez mariez appellent au futur Concile.

Wolfangue Scultéti, Luc Bathodius ou Hakfurt, Jean Nubling Chapelain de St Erard, Conrad Spatzinger, & Alexandre, Ils y traitent la ſentence de leur Evêque d'impie & d'inſenſée; & ce qu'on à peine à comprendre: c'eſt qu'ils ne rougiſſent pas de publier qu'ils avoient paſſé leurs jours dans les plus infames débauches, & qu'oubliant toutes les loix & la ſainteté de leur Etat, tantôt il ſe livroient à des femmes publiques, & que tantôt ils retenoient dans leurs maiſons les complices de leur brutalité; que malgré ces crimes ils approchoient des autels, & que delà ils étoient tombez dans l'infidélité & dans un profond oubly de Dieu. Ils prétendoient qu'une vie ſi débordée étoit un tître légitime pour autoriſer leur mariage, depuis qu'ils avoient eu la conſolation de lire dans l'Ecriture ſainte qu'il vaut mieux ſe marier que de brûler. Cette parole à leur avis les appuyoit dans leurs deſordres; comme s'ils n'avoient pas appris de la même Ecriture qu'il faut ſe faire violence pour entrer dans le Royau-

Digitized by Google

Royaume des Cieux, que les maximes de JESUS-CHRIST & celles de St. Paul qui recommandent le célibat, ne ſont pas des idées impraticables, & que le Démon immonde peut ce chaſſer quand on à recours au jeune & à la priere & qu'on s'arme contre luy de précaution & de vigilance. Ils ajoutent qu'un certain reſpect humain les avoit obligez de différer ſix mois à prendre ce party; mais qu'enfin encouragez par l'exemple de Martin Bucer, qui avoit accoutumé le Peuple à ne plus s'offenſer du mariage des Prêtres & trouvé même de la protection dans le Sénat, ils avoient hautement mépriſé les Loix de l'antechriſt; c'eſt ainſy qu'ils s'expliquent. Aprés ce ſcandaleux préambule, ſuivant les traces de leur maître Luther, ils appellent à un futur Concile, libre, chrétien & dont l'eſprit de JESUS-CHRIST ſoit l'ame & la régle; condition qui ménageoit une reſource à leur obſtination, ſi le Concile ne parloit pas conformément à leurs deſirs.

Aprés cet inſolent appel qui fut affiché à la porte-même de la Cathedrale, les Magiſtrats ne ſe contenterent pas d'accorder leur protection à ces Prêtres excomuniez; mais ne gardant plus aucunes meſures, ils ſe rendirent maîtres des Cures de la Ville, dont ils diſpoſerent à leur gré en faveur des Novateurs (*m*). Martin Bucer fut fait curé de St. Aurélie, Wolfangue Capiton de St. Pierre-le-jeune, Thibaut-le-Noir ou Schwartz eut la cure de St. Pierre-le-vieux, un Apoſtat de l'Ordre de St. Jean celle de St. Nicolas, Matthieu Zell continüa dans celle de St. Laurent, & Antoine Firn le plus violent de tous dans celle de St. Thomas. Tous ne ceſſoient pas de conſeiller aux Prêtres le mariage, & de déclamer contre la Meſſe & les cérémonies de l'Egliſe qu'ils traitoient de culte impie.

Catholiques empriſonez.

Il étoit difficile que dans de ſi triſtes conjonctures les Catholiques ne fiſſent éclater leur zéle pour défendre leur Religion. Le Pro-

(*m*) MSS. S. Petri junioris.

Digitized by Google

Provincial des Auguſtins nommé Conrad Trayer, prit la plume contre la doctrine de Luther, & fit imprimer un livre où il accuſoit les Sectaires de renouveller les erreurs des Huſſites. Les Magiſtrats & le Peuple en furent également irritez ; quatre cens Bourgeois s'attrouperent, & ayant forcé les portes du Monaſtere, ils trainerent le Provincial en priſon. Ces violences émûrent les Catholiques; mais toutes leurs entrepriſes aboutirent à ſe plaindre. C'en fut aſſez; au gré de ceux que l'éſprit d'erreur enflamme, les plaintes même ſont un crime; l'empriſonnement du Provincial fut bientôt ſuivi de celuy de deux Prêtres de St. André, & de quatre-vingt-dix tant Eccleſiaſtiques, que Religieux, qu'on traitoit de perturbateurs du repos public; par ce qu'ils avoient oſé parler contre les attentats des Novateurs. Cette nombreuſe troupe reſta huit jours en priſon; Le Provincial y fut détenu pendant un mois, & il n'en ſortit qu'aprés avoir donné parole qu'il ne

demanderoit pas juſtice des mauvais traitemens qu'il avoit ſoufferts.

Ces événemens intimiderent les Catholiques, tandis que les ſectaires employoient toute ſorte de moyens pour groſſir le nombre
A. 1524. de leurs partiſans. Dés cette année on compta dans la Ville juſqu'à neuf prédicans Lutheriens; les Cordeliers quitterent leur habit le Dimanche *Lætare* de 1524, & abandonnerent leur Convent aux Magiſtrats; les Dominiquains réſiſterent plus longtems; mais enfin ils céderent l'année ſuivante, attribüant leur défection à l'indigence où on les avoit réduits. Les Chapîtres des Chanoines marquerent plus de Religion & plus de courage, quoy qu'on ne leur livrât pas de moindres combats, Ils en font le récit dans un imprimé, qui eſt venu juſqu'à nous: ils s'y plaignent que non ſeulement les Luthériens les troubloient dans la célébration de la Meſſe & des ſaints Offices; mais qu'ils avoient renverſé les Autels, briſé les images, &

& profané les Reliques des Saints, & en particulier celles de Ste Aurélie; Qu'à toute heure les Eccleſiaſtiques étoient expoſez aux inſultes des Prédicans & à la fureur du Peuple, qui les menaçoit de les faire mourir: ils ajoutent que les Magiſtrats s'étoient arrogé le droit de diſpoſer de leurs bénéfices, & d'attribüer à leurs Miniſtres les maiſons canoniales, & une partie des revenus des Chapîtres; Qu'enfin pour leur fermer toutes les voyes d'obtenir juſtice, le Sénat leur avoit fait défenſe ſous de rigoureuſes peines, de s'addreſſer à aucun autre juge que luy, pour ſe plaindre des torts qu'on leur faiſoit.

Meſures priſes par les Chanoines.

Ces violences & le danger d'être encor expoſez à de plus grands excés, firent prendre la réſolution aux Chanoines, du conſentement de leur Evêque, de faire ſortir de STRASBOURG quelques-uns de leurs confreres, à qui ils confieroient leurs tîtres & leurs privileges, les ſceaux même des Chapîtres & les ornemens les plus précieux de

leurs Egliſes, pour les porter ailleurs, & les mettre en ſûreté. Ils les réfugierent en effet à Haguenau & à Offenbourg; mais afin qu'on n'attribuât pas cette démarche à un abandonnement volontaire de leurs maiſons & de leurs Egliſes, ils firent imprimer & publier par tout la proteſtation qu'ils avoient faite le 6 Janvier 1525, par devant un Notaire de Molsheim, dans laquelle aprés avoir expoſé les faits, dont nous avons parlé, ils déclarent qu'ils ne prétendent pas ny transférer ailleurs leurs Chapitres, ny renoncer à leurs bénéfices, mais ſeulement mettre leur vie & leurs biens à couvert de la perſécution des Novateurs. Cet acte fut ſigné par le Doyen & le Camerier de St. Thomas, & douze tant Chanoines que Vicaires; par le Prevôt, le Doyen, le Chantre & neuf Chanoines de St. Pierre-le-Jeune, & par le Doyen de St. Pierre-le-vieux, quatre Chanoines & un Vicaire.

Cette proteſtation ſi éclatante, & ſur tout l'enlévement des tîtres, des

Digitized by Google

des ſceaux & des ornemens de ces Egliſes, offenſerent vivement les Magiſtrats, qui croyant leur authorité bleſſée par les précautions, que les Chapîtres avoient priſes, ſe ſaiſirent d'abord des maiſons & des effets des Chanoines abſens: ils firent même arrêter ſur les grands chemins, conduire dans les priſons de la Ville, quelques Chanoines de ces Egliſes qui alloient de Haguenau à Fribourg, pour y prendre conſeil, ou pour implorer la protection des Archiducs d'Autriche. Cette violence jetta les Chapîttes Catholiques dans la conſternation, ils s'addreſſerent au Grand-Prêfet de Haguenau, comme au Préſident de toute la Province de la part de l'Empereur, & au Protecteur particulier de St. Pierre-le-Jeune & de St. Pierre-le vieux (*n*). Le Grand-Préfet s'entremit avec zéle dans cette affaire; mais aprés pluſieurs conférences qu'il eut avec le Magiſtrat de STRASBOURG, il conſeilla aux Chanoines de retourner en cette Vil-

Ils s'addreſſent au Préfet de Hanuenau.

(*n*) MSS. Pet. jun.

Digitized by Google

le, & d'y reporter les titres & les ornemens de leurs Egliſes. Les Chanoines ſe rendirent à ce conſeil ; ils retournerent & reporterent ce qu'ils avoient enlevé. Mais comme le Doyen de St. Pierre-le-vieux reſtoit encor hors de la Ville dans ſa maiſon de campagne, où il avoit réfugié quelques meubles qu'il ſe diſpoſoit à raporter, les Magiſtrats le firent enlever & conduire en priſon.

Ils portent leurs plaintes à la Chambre imperiale.

Ce triſte Etat où les Eccleſiaſtiques étoient réduits, les obligea de porter leurs plaintes à la Chambre imperiale, qui tenoit alors ſes ſéances à Eslingue. Fréderic Comte Palatin & Philippe Marquis de Bade en étoient Préſidens. Ces Princes manderent au Sénat au
A. 1525. mois de Janvier 1525, de ſe déſiſter de ſes entrepriſes contre l'ancienne Religion, & de rétablir les choſes dans l'Etat où elles étoient auparavant (o). Le Sénat leur répondit qu'il les prioit de ne pas ajouter foy à des eſprits broüillons, qui ne cherchoient qu'à mettre le trouble

(o) SLEIDAN. l. 4.

Digitized by Google

trouble dans leur Ville ; que le Sénat n'avoit rien entrepris, que ce qu'il étoit en droit d'ordonner; que le Peuple l'avoit contraint de faire prêcher la nouvelle Doctrine, & qu'il ne pouvoit s'y oppoſer ſans donner lieu à quelque ſédition. Les Docteurs de la nouvelle Religion joignirent à la réponſe du Sénat une longue apologie de leur doctrine & de leur conduite, s'appuyant toûjours ſur leur prétexte ordinaire, qu'ils n'entreprenoient rien contre le Droit Divin. Cet ouvrage fut ſigné par neuf Prédicans à la tête desquels étoit Wolfangue Capiton.

Tandis que les Chanoines qui étoient reſtez à STRASBOURG, ſe défendoient contre les entrepriſes des Novateurs, les Chapîtres avoient leurs Députez à Eslingue & à Fribourg, où ils tâchoient de ſe ménager la protection de la Chambre imperiale & des Archiducs d'Autriche ; ils étoient munis d'un mémoire dreſſé en forme de ſupplique au nom de leurs Chapîtres, où

(p) CHYTR. Chronic. Saxon. pag. 299.

où ils expoſoient tous les faits, que nous avons raportez ſur la foy de cette piece originale. La Chambre imperiale eut égard aux remontrances des Députez, à qui elle accorda des Lettres de pro-
A. 1525. tection le 8 Mars 1525, ſignées par Philippe Marquis de Bade, & par Erneſt de Bade à la place de Fréderic Comte Palatin, par leſquelles ſa Majeſté Imperiale met ſous ſa ſauvegarde la vie & les biens de ces Députez. Les Chanoines qui étoient à Fribourg, ne trouverent pas une moindre faveur. La Ville de STRASBOURG écouta les propoſitions d'accommodement qui luy furent faites; elle répondit même par écrit aux divers articles; mais elle chercha toûjours des voyes pour éloigner la concluſion. Cependant le Sénat rendit la liberté aux Chanoines empriſonnez; il conſentit même qu'on célébrât une Meſſe chaque jour dans les quatre Egliſes principales, ſçavoir dans l'Egliſe Cathedrale, celle de St. Thomas, de St. Pierre-le-jeune & de St. Pierre-

Pierre-le-vieux; mais il fit défenſe qu'on conſervât le St. Sacrement dans les Tabernacles. Ainſi le Magiſtrat régloit en maître tout ce qui regardoit la Religion, comptant pour rien l'authorité de l'Evêque, & pour peu celle de l'Empereur, parcequ'il ſe ſentoit appuyé par les Princes & les Villes de l'Empire, qui s'étoient déclarez pour les nouveautez. Il paroit même que ces Princes avoient pour la Ville de STRASBOURG des égards particuliers; puisque dans la nombreuſe diéte commencée à Spire le 25 Juin 1526, Jac- A. 1526.
ques Sturm Député de STRASBOURG l'un de ceux que la diéte choiſit pour régler ce qui regardoit la Religion. Il y fut conclu que juſqu'à ceque les points conteſtez euſſent été définis par un Concile, chacun ſe comporteroit dans ſa Province, d'une maniere qui ne pourroit déplaire ny à Dieu ny à Céſar (r). Ces termes généraux & cette vague déciſion ne remedierent point

(q) MS. SCHMID. in Arch. Argent. (r) SLEIDAN. L. 4.

point au mal, & la Religion Catholique n'en fut pas moins accablée à STRASBOURG, où l'erreur faiſoit chaque jour de nouveaux progrés, par le crédit de Jacques Sturm Stettmeſtre, (on nomme ainſi les gentilshommes qui préſident dans les Chambres du Magiſtrat). Outre que Sturm étoit d'une Nobleſſe tres diſtinguée dans l'Alſace, il avoit une éloquence naturelle, qui luy donnoit un grand aſcendant ſur l'eſprit des Peuples qu'il conduiſoit à ſon gré; il étoit l'ame & le conſeil du Sénat, & la République le chargeoit toûjours préférablement à tous, de ſes importantes négociations.

LIVRE II.

TAndis que les Partiſans de Luther ſoulevoient le Peuple de STRASBOURG contre ſon Evêque & contre ſon Egliſe, ſous prétexte qu'il falloit s'en tenir à ce qui étoit enſeigné par la pure parole de Dieu, les maîtres des nouvelles erreurs employoient de plus puiſ-

ſans

Digitized by Google

ſans attraits pour faire entrer les Princes & la Nobleſſe dans leur conjuration contre l'ancienne Religion. L'eſpérance de s'enrichir des dépoüilles des Eccleſiaſtiques & des Moines, & de ſe rendre maîtres des biens de l'Egliſe, diſpoſoit les eſprits à la ſéduction, & groſſiſſoit la foule des Sectateurs de Luther. L'Alſace ne tarda pas d'être témoin des excés, où ſe porterent ceux qui ſe revoltoient contre l'Egliſe.

Droit du Landvogt.

Dés l'an 1521, Rudiger Abbé de Weiſſembourg ſe vit contraint, ſur je ne ſcay quel prétexte, de céder à l'Electeur Palatin la moitié de quatre villages appartenans à ſon Abbaye, ſçavoir Alteſtat, Schleital, Sebach & Schweighoffen; mais pour ne pas bleſſer les droits du Landvogt ou du Grand-Bailly de la Préfecture de Haguenau, à laquelle ces quatre Villages étoient incorporez, Rudiger obtint qu'il fût expreſſément ſtipulé, que l'Electeur ſe déſiſteroit de lever des milices dans ces lieux, dés qu'il plairoit au Landvogt d'y faire

Digitized by Google

faire des Soldats, & de commander les ſujets pour aller à la guerre (*a*). Par là l'Abbé prenoit ſoin de ſe ménager la protection du Grand-Bailly, dont il reconnoiſſoit la ſupériorité & le droit de lever des troupes dans l'étenduë de la Préfecture. L'Electéur Palatin convint de cette condition, & reſpecta des droits qu'il ne pouvoit conteſter.

Entrepriſe de François de Sikingue.

François de Sikingue porta ſes prétentions plus loin. Ce Gentilhomme étoit iſſu d'une ancienne famille du Creichgaw, petit païs de la Suabe ſitüé entre le Necre & le Rhin; mais il avoit des terres à l'extrémité des Vôges où il faiſoit ſon ſéjour ordinaire. De là il s'étoit rendu formidable à tous ſes voiſins : ſon habileté dans la guerre & le ſuccés de ſes entrepriſes, l'avoient rendu maître de toute la Nobleſſe qu'il s'étoit attachée par ſes liberalitez, & par l'eſpérance de partager avec luy le fruit

(*a*) Archiv. Coll. Argentin. (*b*) Hub. Thomas Leodius apud Freher. Rerum. Germ. T. 3.

Digitized by

fruit de ſes rapines. Il avoit fait trembler Antoine Duc de Lorraine, qui pour mettre à couvert une partie de ſes Etats, ſe vit obligé de luy aſſigner une penſion. Le pais Meſſin ſe rédima de ſes incurſions, en luy payant de même de groſſes ſommes d'argent. Il entra dans le païs du Landgrave de Heſſe, où il fit de grands ravages; il attaqua même pendant pluſieurs années la Ville de Worms; & ne craignit pas de déclarer une eſpéce de guerre à toutes les Villes Imperiales qui ſont le long du Rhin, en enlevant les marchandiſes qu'elles envoyoient à la foire de Francfort. STRASBOURG & la Baſſe-Alſace redouterent le voiſinage d'un ennemy, qui n'avoit point d'autre régle que ſon avidité. STRASBOURG voulant ſe garantir de ce fléau dont elle ſe croyoit menacée, fit en 1517, des prieres publiques, tandis que toute la Province s'aſſembla pour concerter les meſures qu'elle avoit à prendre pour la défenſe commune de tout le païs (*c*).

(*c*) Bern. HERZOG Chron.

Assemblée des Etats d'Alsace.

Jean-Jacques de Morimont Baron de Béfort alors Landvogt de la Basse-Alsace, convoqua les Etats de la Province à Haguenau en 1516 (*d*). Les Seigneurs, les Villes & la Noblesse de la Basse-Alsace y assistèrent par eux-mêmes, ou par leur Députez. On y cottisa en particulier l'Evêque de STRASBOURG, l'Abbé de Weissembourg, Reinard Comte de Deux-ponts Seigneur de Bitsch & de Lichtemberg, Georges Comte de Deux-ponts Seigneur de Bitsch & d'Ochsenstein, Philippe & Loüis Comtes de Hanau & Seigneurs de Liechtemberg, Henry de Fleckenstein & tous les autres de cette famille, les Nobles d'Andlau demeurans dans ces Cantons là, la Noblesse de la Valée de Weillerthal dépendante du Château d'Ortembourg, la Ville de STRASBOURG & les Villes de la Préfecture de Haguenau. Tous furent cottisez à un certain nombre de gens armez de Coulevrines, Fauconneaux, Chariots & autre attirail de guerre.

(*d*) Archiv. Argent.

Digitized by Google

re. Le nombre des troupes que tous devoient fournir, montoit à 3915 hommes de piéd, & 190 chevaux. Le Landvogt ou Grand-Bailly de Haguenau, ou ſon Statouder c'eſt-à-dire ſon Lïeutenant, devoit les commander en qualité de Capitaine en chef; & moyennant ce ſecours, qui dans le beſoin ſeroit augmenté juſqu'à dix mille hommes, il devoit prendre ſoin de défendre tout le païs depuis Ottmarsheim ou Ottmersbüchel juſqu'à Landau, la Baſſe-Alſace s'étendant juſqu'à cette Ville. Il ne paroit pas hors de propos d'obſerver icy en paſſant qu'on ne trouvera pas ſur la Carte Ottmersbüchel, qui n'étoit autre choſe qu'un tertre ou une motte de terre elevée proche d'Ottmarsheim, comme il y en avoit en differens endroits d'Alſace, où on en voit encor quelques-unes de nos jours, poſées à deſſein de marquer & de terminer les differens Cantons. Ces précautions garantirent la Province d'Alſace des irruptions dont elle étoit menacée, & donnerent le loiſir à l'Empereur MAXIMILIEN de ſe met-

tre luy-même à la tête d'une armée pour arrêter les entrepriſes de François de Sikingue. Au premier mouvement que fit l'Empereur ce Gentilhomme ſe ſoumit & demanda grace ; il l'obtint, & MAXIMILIEN luy donna même un des premiers employs dans les troupes de CHARLES V ſon petit-fils.

Sikingue favoriſe Bucer.

Luther jugea qu'un homme de ce caractere, étoit plus propre pour ſeconder ſes deſſeins, que les Princes mêmes qui luy avoient accordé leur appuy (*e*), Il en écrivit en ces termes à ſon cher confident Ulric Hutten Gentilhomme de Franconie ; & Bucer entrant dans les vûës de ſon maître Luther, trouva moyen d'avoir accés auprés de François de Sikingue. Il demeura prés d'un an auprés de luy dans ſon Château de Landſtoul, où il n'eut pas de peine à luy faire goûter les maximes de la nouvelle Secte, qui favoriſoient ſon penchant pour le pillage des Egliſes & des Monaſteres. Enfin le moment étant venu où Sikingue ſe vit

Conjuration contre l'Egliſe Catholique.

(*e*) SURIUS Comment. pag. 122.

vit en état d'éclater, il ſe déclara hautement le protecteur & le défenſeur de la nouvelle Religion (*f*); & ſur ce titre il ſe rendit à Landau, où il aſſembla pluſieurs Gentilshommes d'Alſace & des Provinces voiſines, avec lesquels il fit pour ſix années vers la fête de ſaint Laurent, un traité par lequel ils conjurerent la rüine ſur tout des Princes Eccleſiaſtiques & des Monaſteres de l'Empire (*g*), ne voulant point à leur égard garder d'autres loix que celle qu'il leur plairoit; comme Sikingue s'en expliqua luy-même par un billet ſigné de ſa main, qu'il fit jetter dans Trêves, quand il l'aſſiegeoit (*h*(.

Sikingue devenu chef de cette eſpéce de Brigandage, tourna d'abord ſes armes contre Richard Archevêque de Trêves, que Luther avoit reconnu à la Diéte de Worms être le plus zéle défenſeur de la foy Catholique. Il commença ſes

 exploits

(*f*) Annal. Trevir. an. 1522. n. 81. (*g*) Barthol. LATOMUS. (*h*) An. Trev. 16. n. 98. *in Archimiſtem, Clerum & Monachos quod libuerit ſtatuam.*

exploits par la prise d'un Bailly & d'un autre sujet de l'Archevêque, qu'il fit conduire prisonniers dans le Château de Tann sitüé dans cette partie d'Alsace, qu'on nomme le Vasgaw ou païs des Vôges : il leur rendit la liberté aprés cinq mois de prison, mais à condition qu'ils payeroient pour rançon cinq mille ecus d'or. Les prisonniers implorerent la protection de l'Archevêque Richard, qui leur conseilla de porter leurs plaintes à la Chambre Imperiale ; il s'en plaignit luy-même à CHARLES V (*i*) qui fut peu sensible à l'insulte faite à l'Archevêque. Quelques Auteurs méme pretendent que CHARLES fomentoit secrétement les entreprises de Sikingue, parceque l'Archevêque Richard Electeur de Trêves, s'étoit vivement déclaré pour FRANÇOIS I Roy de France, lorsque le College Electoral déliberoit sur le choix d'un Empereur, aprés la mort de MAXIMILIEN (*k*). Quoy qu'il en soit, Sikingue entra

(*i*) CHYTR. Chron. Saxon. pag. 299.
(*k*) Leodius Gesta Fr. à Sikingue.

Digitized by Google

tra à main armée dans l'Archevêché de Trêves, où il fit par tout de grands ravages; il osa même assieger cette Ville: mais l'Electeur Palatin & le Landgrave de Hesse, qui craignoient eux-mêmes pour leurs propres Etats, si Sikingue venoit à réüssir dans ses desseins contre Richard, assemblerent des troupes, & marcherent au secours de Trêves. Sikingue ne se sentant pas en état de tenir tête à ces trois Princes alliez, abandonna le siége & céda le terrain à ses ennemis: mais croyant qu'il pouvoit avec moins de risque se jetter dans l'Alsace, il tâcha de surprendre le Château de Lutzelstein ou de la Petite-pierre; il s'en approcha pendant la nuit du 1 Novembre 1522, à dessein de l'emporter par escalade; ses Soldats mêmes étoient déjà montez sur la muraille, lorsque, je ne sçay par quel instinct, il vint en pensé à un Officier de la Garnison qu'à tel jour autrefois le Château avoit été surpris: il sortit pour faire la ronde, & ayant entendu du bruit, il cria

Sikingue porte ses armes en Alsace.

aux armes; les Habitans de la Petite-pierre accoururent au ſecours; & s'étant joints à la Garniſon ils tirerent quelques coups de Mousquets, qui obligerent l'ennemy de deſcendre de la muraille & d'abandonner ſes échelles. Aprés cette entrepriſe le Comte Palatin augmenta ſes forces, & s'étant mis en campagne au commencement du printems de 1523, avec l'Electeur de Tréves & le Landgrave de Heſſe, ces trois Princes formerent de concert le ſiége du Château de Landſtouſ ſitüé entre Kayſersloutre & Deux-ponts, où François de Sikingue s'étoit renfermé. Ayant dreſſé leurs batteries ils firent tirer ſur la place avec tant de furie, qu'en peu de jours le Canon y fit une bréche aſſez large. Sikingue qui avoit la goute, s'y fit porter pour la viſiter; mais un boulet ayant donné dans l'endroit où il étoit, jetta ſur luy une ſi grande quantité de terre qu'il en fut presque entierement aveuglé, & en même tems il fut bleſſé à mort par l'éclat d'une poutre. Aprés

prés cet accident la Garniſon perdit courage & ſe rendit dés le lendemain 7 May 1523. François de Sikingue ne ſurvéquit que peu d'heures, & par ſa mort il délivra l'Alſace d'un voiſin, qui avoit été la terreur de tout le païs renfermé entre la Moſelle & le Rhin. Les trois Princes profitant de la défaite de leur ennemy, marcherent pour tirer vengeance des Gentilshommes qui étoient entrez dans ſon parti. Tels étoient les Seigneurs de Dann, ou Thann, de Dracenfelts, de Lutzelbourg, de Kaldenfels, de Hohenbourg, & quantité d'autres; ils attaquerent en Alſace Thann ou Thannſtein, où il y avoit deux Châteaux ſitüez à la pointe de deux montagnes; ils s'en ſaiſirent & les rüinerent (*l*). (On en voit encor les reſtes à la pointe d'un rocher fort ſec.) Ils s'avancerent le long de la Loutre, prirent Dracenfeltz, qui avoit toûjours été une retraite de brigands, & ils y mirent le feu. Hohenbourg & Lutzelbourg eurent un même ſort. D 5 Au

(*l*) Bart. LATOMUS.

Au premier bruit de l'approche de François de Sikingue & de ſes partiſans, qui comme luy s'étoient déclarez les ennemis des Prêtres, toute la Baſſe-Alſace avoit été allarmée, & les Monaſteres & les Chapîtres chercherent le moyen de détourner l'orage qui les menaçoit. Il y a à l'entrée des Vôges, presque au pied de la montagne de ſainte Odile, une Egliſe Collegiale ſous le tître de ſaint Leonard; les Chanoines qui étoient en petit nombre, ſe voyant dans ces tems malheureux expoſez aux entrepriſes des Novateurs & aux violences des Gentilshommes, qui avoient pris les armes pour ſe ſaiſir des biens de l'Egliſe, eurent recours à l'Evêque de STRASBOURG Guillaume III, dont ils implorerent la protection par une humble ſupplique que nous avons en main. Cette ancienne piéce datée du premier Janvier 1522, nous apprend que ce Chapître étoit autrefois un Monaſtere de Religieux, à la place desquels l'Archevêque de Mayence Sigifride Légat

Collegiale de Saint Leonard.

Digitized by Google

Légat du Pape avoit mis des Chanoines, avec cette condition qu'ils ſeroient ſous la dépendance du Grand-Prevôt de la Cathedrale de STRASBOURG: condition qui ſubſiſte encor de nos jours, où nous voyons le Grand-Prevôt nommer aux bénéfices de cette Egliſe.

Il n'eſt pas aiſé de démêler auquel des trois Archevêques de Mayence, qui ont porté le nom de Sigifride, le Chapître de ſaint Leonard eſt redevable de ſon établiſſement. Mais ſi l'on veut s'en fier aux monumens citez per Serrarius (*ll*), on reconnoîtra que l'Archevêque Sigifride ſecond eſt le ſeul qui fut revêtu de la dignité de Légat du Pape en Allemagne, où il exécuta les commiſſions d'INNOCENT IV. avec beaucoup de fermeté & de zéle. INNOCENT mourut en 1216, d'où il paroit qu'on doit conclure que Sigifride ſon Légat érigea en Collegiale le Monaſtere de ſaint Leonard quelque tems auparavant, à peu prés dans les premie-

(*ll*) SERRARIUS Hiſt. Mog. l. 5. pag. 832, & 833.

mieres années du regne de FREDERIC II. L'Evêque de STRASBOURG Guillaume ne refuſa pas ſans doute aux Chanoines de St. Leonard la protection qu'ils luy demandoient; puis que ce petit Chapître s'eſt toûjours maintenu malgré les différens troubles, qui pendant prés de deux ſiecles ont rüiné tant d'Egliſes, & déſolé toute l'Alſace.

A. 1525. Guerre des Païſans.

Aprés la mort de François de Sikingue cette Province fut quelque tems tranquille; mais Luther continüant d'allumer dans l'Empire le feu de la revolte, ſoulevant les villes contre les Evêques, & animant les Peuples contre les Eccleſiaſtiques & les Religieux: les Païſans prévenus de ces exemples & des maximes de la nouvelle Religion, ſuppoſerent qu'étant chrêtiens, ils devoient joüir de la liberté des Enfans de Dieu, ſecoüer le joug ſous lequel la tyrannie de leurs Seigneurs les tenoit aſſervis, & ne rien omettre pour faire revivre ce qu'ils appelloient la liberté de l'Evangile. Tel eſt le fruit le plus ordinaire de l'héréſie, d'inſpirer la ſédi-

ſédition & la revolte. Les Païſans de Suabe avoient appris ces leçons de leur Prédicant Chriſtophe Schappeler; Et Muncer avoit annoncé la même doctrine en Turinge : l'un & l'autre citoient pour s'appuyer, des textes de l'Ecriture & ſe diſoient ſuſcitez de Dieu (*m*). Luther déclama contre eux dans la ſuite, prétendant qu'ils avoient porté la réforme trop loin. Mais il avoit rompu la digue, & quand elle eſt ouverte on ne peut plus arrêter le torrent.

Ils pillent les Monaſteres d'Alſace.

Les Païſans qui avoient commencé à prendre les armes dans la Suabe en 1525, engagerent par leur exemple les Païſans du Marquiſat de Bade & de l'Evêché de Mayence, à ſe ſoulever de méme : ils s'attouperent, & formerent un corps d'armée qui portoit la déſolation par tout. Les Magiſtrats d'Heilbron ſe virent contraints de leur ouvrir leurs portes, & l'Evêque de Spire d'entrer en compoſition avec eux. Cette contagion ne tarda pas d'infecter l'Alſace; les

(*m*) Ann. Trevir. an. 1525.

Digitized by Google

les Païſans animez de l'eſpérance de rentrer dans les droits que leur donnoit la prétenduë liberté Evangelique, formerent vers les fétes de Pâques une troupe de mille hommes, qui groſſit bientôt par un plus grand nombre : ils s'aſſemblerent prés de Pfaffenhofen, Bourg ſitüée ſur la riviere de Motre entre Haguenau & les montagnes; ils ſe ſaiſirent d'abord du Monaſtere de Neubourg, ſitüé ſur la même riviere, & de celuy de Ste. Valbourge ; ils les pillerent tous deux & les ruïnerent entierement ; ils en uſerent de même à l'égard de deux Monaſteres de filles, nommez Koënigsbruck & Biblisheim. De là étant ſortis de la forêt de Haguenau, ils paſſerent la Sour petite riviere, & s'emparerent de Surbourg où ils n'epergnarent rien de tout ce qui appartenoit aux Chanoines. L'appas du pillage ayant fait croître leur armée, ils la diviſerent en trois corps, dont l'un campa à Neubourg, l'autre à Altorf Abbaye ſur la Bruſch à quatre lieuës de STRASBOURG, & le troiſiéme

ſiéme à Steinfeltz au delà de Weiſſembourg, & de la riviere de Loutre : de ſorte que cette armée qui étoit de prés de vingt-mille Combattans, s'étendoit dans la plus grande partie de la Baſſe-Alſace. Comme rien ne reſiſtoit à ces ſéditieux, & qu'ils s'enrichiſſoient des dépoüilles, non ſeulement des Monaſteres, mais des maiſons des Princes & des grands Seigneurs, ils ſe crûrent en état d'attaquer Saverne, où les Evêques de STRASBOURG faiſoient leur réſidence ordinaire ; ils marcherent pour en former le ſiége, & à leur approche les Habitans leur ouvrirent leurs portes.

Ils s'emparent de Saverne.

L'Evêque Guillaume n'ayant rien à eſpérer de STRASBOURG, trop embarraſſée à veiller elle-même ſur ſes propres terres, avoit demandé du ſecours aux Princes ſes voiſins, dés que l'incendie eut commencé à s'allumer (*n*). L'Electeur de Tréves Richard luy écrivit que la molleſſe & le trop de ménagement, qu'on avoit eu pour ré-

(*n*) Ibid. n. 120.

réprimer d'abord l'audace de Luther, étoit la cauſe d'une revolte ſi générale; qu'il n'étoit pas aiſé d'attaquer une multitude irritée, ſans ſe mettre en riſque de verſer beaucoup de ſang, & qu'il étoit prêt de ſe rendre luy-même à Eslingue, pour déliberer ſur le party qu'on avoit à prendre. Cette réponſe ne conſola pas Guillaume qui voyoit de prés un mal preſſant; & bientôt Richard fut luy-même contraint d'armer ſes ſujets pour ſa propre défenſe, & de joindre enſuite ſés forces à celles de l'Electeur Palatin.

Ils ſont battus prés de Saverne.

Cependant le Duc Antoine de Lorraine aprenant la priſe de Saverne, & voyant que ſes ſujets ſe mettoient en mouvement à l'exemple des Païſans d'Alſace, ſe hâta d'aſſembler une armée, & ayant reçu un renfort de la Nobleſſe voiſine de ſes Etats, & de quelques Seigneurs François, il s'avança prés de Saverne avec ſon frere Claude de Guiſe, qui avoit formé un corps de troupes du reſte des Officiers & Soldats, qui avoient échap-

Digitized by Google

échappé à la défaite de Pavie (o). Le Duc ayant commencé le ſiége de Saverne, ſix mille Païſans ſe mirent en marche pour ſecourir la place ; mais ayant vû la contenance de l'armée de Lorraine, ils ſe détournerent pour ſe ſaiſir de Lupſtein. Le Duc les fit pourſuivre par un détachement, qui les diſſipa aprés en avoir tüé quinze cent. Le Château & la Ville de Saverne ſe rendirent des le lendemain, à condition que les Païſans mettroient bas les armes, & qu'on leur ſauveroit la vie. Ce traité ne fut point aſſez fidélement exécuté ; car à l'occaſion d'une légere émûte qui ſurvint dans la retraite de ces Séditieux, l'Armée de Lorraine ſe jetta ſur eux, & en maſſacra la plus grande partie ; Saverne fut miſe au pillage ; le Château de l'Evêque n'en fut point exempt, & preſque tous les Habitans furent égorgez ſans diſtinction.

Cette défaite des Païſans ne mit pas fin à la revolte. Un Bourgeois de Weiſſembourg à qui on avoit

(o) SLEIDAN. L. 4.

donné le nom de Bacchus, vint joindre avec deux cens hommes la partie de l'armée des Païſans, qui étoit campée prés de Neubourg: mais comme elle ne voulut pas le reconnoître pour chef, il ſe ſépara & alla ſe poſter prés de Clebourg. La réputation qu'il s'étoit faite d'être un homme intrépide, luy attira bientôt des villages voiſins, & ſur tout des terres du Comte de Veldents, un aſſez grand nombre de Païſans, dont il forma un petit corps, & s'étant emparé de Reidſeltz & de Schweighofen, villages qui touchent préſqu'à Weiſſembourg, celuy cy-au delà, & l'autre en deçà de la Loutre, il ſe diſpoſa à aſſiéger le Château de St. Remy, où le Prevôt de Weiſſembourg avoit mis Garniſon Quelques Habitans de Weiſſembourg, qui avoient pillé le célébre Monaſtere de cette Ville, où, comme nous l'avons déjà dit, Bucer avoit prêché les nouvelles erreurs, vinrent groſſir le nombre des aſſiégeans. Le Château de St. Remy fut attaqué avec tant de vigueur, que

Autres ravages fais par les Païſans

Digitized by Google

que ceux qui le défendoient ſe voyant ſans eſpérance d'être ſecourus, furent contraints de ſe rendre au commencement du mois de May 1525. Le Château fut pillé, brûlé & raſé. LesSéditieux encouragez per ce ſuccés s'avancerent vers Seltz, où ils entrerent ſans réſiſtance. Tout ce qui appartenoit aux Chanoines devint la proye de leur fureur. Roderen Château des Barons de Flekenſtein, à une petite lieuë de Seltz, eut un même ſort : ils le pillerent & en enleverent tout ce qu'on y avoit réfugié de plus précieux. Une nouvelle armée de Païſans, qui étoit venuë joindre la premiere, eut part à ces dépoüilles.

Cette ſeconde troupe de rebelles s'étoit formée vers le Monaſtere de Sturtzelbrun ſitüé dans les Vôges, à l'extrémité de l'Alſace. On appella cette Troupe, l'Armée des Tondus ; parce qu'on obligeoit ceux qui s'y engageoient de ſe raſer les cheveux. Le pillage du Monaſtere de Sturtzelbrun fut le premier fruit de leurs exploits ; ils

entrerent dans les terres du Comte Emich de Linanges, & s'étant ſaiſis des Châteaux de Gravenſtein & de Lindenbrun, ils y mirent le feu; ils s'avancerent dans l'Alſace & brûlerent Landeck : Et aprés s'étre rendus maîtres d'Anweiler & de Bergzabern, ils ſe joignirent à l'Armée des Païſans du païs de Weiſſembourg. Ces deux corps marchoient au ſecours de leurs freres, que le Duc de Lorraine aſſiégeoit dans Saverne. Mais étant arrivez à Busweiller, ils apprirent la priſe de cette place, & dans la crainte de ne pouvoir réſiſter au Duc, ils prirent le parti de ſe retirer chez eux, chargez de butin, s'applaudiſſant ſur tout de s'être vengez de la Nobleſſe & des gens d'Egliſe.

Le Duc de Lorraine les bat.

Le Duc Antoine informé de leur retraite & croyant qu'il avoit mis ſes Etats en ſûreté par la défaite des Païſans qui s'étoient aſſemblez prés de Saverne, marcha pour retourner en Lorraine; mais il avoit à peine décampé qu'il apprit que ſeize mille Rebelles s'étoient attroupez

pez prés de Sceleſtat, & qu'ils s'étoient répandus dans le val de Weiller, à deſſein de luy fermer le paſſage. Le Duc n'héſita pas de les attaquer ; le combat fut ſanglant, le Comte d'Iſembourg y fut tüé, & les Séditieux y perdirent quatre à cinq mille hommes. Les Lorrains pourſuivirent les fuyards, qui croyoient pouvoir échapper à la faveur de la nuit. Mais le Duc fit mettre le feu au village de Scherweiller, ſitüé prés de Sceleſtat du côté des montagnes, afin qu'à la lueur de la flamme, les troupes de Lorraine pûſſent donner plus ſûrement ſur les ennemis.

Tandis que le Duc de Lorraine étoit occupé dans la Baſſe-Alſace à dompter les Rebelles, les Païſans du Briſgaw s'attrouperent & ſe ſaiſirent de Fribourg. Erneſt Marquis de Bade, qui craignoit pour ſes Etats ſe rendit à STRASBOURG, pour y ſolliciter les Magiſtrats de donner ſecours à leurs voiſins. Jacques Sturm & Conrad Joham furent députez de la Ville, pour al-

ler parler aux Rebelles, & trouver moyen d'appaiſer le trouble (*p*). Les députez de Bâle ſe joignirent à ceux de STRASBOURG, & parlerent de concert avec tant d'efficace, que les ſéditieux conſentirent à un traité, qui fut ſigné à Bâle le 25 Juillet. Les Suiſſes eurent un ſemblable ſuccés dans le Suntgau & dans les terres de la maiſon d'Autriche, où les Païſans commençoient à remüer. Le mal fut heureuſement arrêté presque dans ſa naiſſance, & la Haute-Alſace fut préſervée de l'orage dont elle étoit menacé.

L'Electeur Palatin Loüis ne trouva pas ſes ſujets ſi dociles. Il eſſaya d'abord d'arrêter par la clémence, les entrepriſes des Païſans du Bas-Palatinat, qui avoient pris poſte au nombre de cinq cent, prés de Landau au delà de la Queich (*q*). Mais la raiſon & la douceur font peu d'impreſſion ſur des eſprits animez par l'âppas du gain & de la liberté. Le Baron Jac-

La revolte renaît.

(*p*) SLEIDAN. l. 4. p. 115. (*q*) Petr. CRINITUS ap. FREHER. de bello Ruſtic.

Jacques de Flekenſtein Grand-Bailly de Germersheim où il comandoit, crut que la négociation ne ſerviroit qu'à donner le tems à l'ennemy d'augmenter ſes forces. En effect déjà les Rebelles s'avançoient prés de la Valée de Siebeltingen, à deſſein d'augmenter leurs troupes en forçent les Païſans de ces Cantons de ſe joindre à eux. Le Baron en ayant eu avis, ſe mit en marche avec ce qu'il put ramaſſer de gens. Au premier bruit de ſon approche lesSéditieux ſe diſſiperent, ſans avoir oſé faire aucune réſiſtance. Mais peu de jours aprés le feu qu'on croyoit éteint ſe ralluma. Les Rebelles paſſerent la Queich; ils entrerent en Alſace, & au moment qu'on y penſoit le moins, ils pillerent les Monaſteres de Klingen-munſter, de Herd, & quelques autres lieux appartenans aux Eccleſiaſtiques & aux Religieux. L'Electeur Palatin, qu'on ſurnommoit le Pacifique, voulut encor tenter les voyes de douceur, & vint luy-même prés du Village de Forſtein, pour écouter les

plaintes des Rebelles : Il leur parla avec bonté ; Les Séditieux parurent touchez de ſes remontrances, & la paix fut concluë, à condition que l'Electeur accorderoit une amniſtie générale pour tout le paſſé. Les ſujets, qui ont oſé ſecoüer le joug de la Religion, oublient aiſément les graces qu'ils ont reçuës de leur Souverain, & la foy qu'ils luy ont jurée. A peine l'Electeur fut de retour à Heidelberg, que les Rebelles recommencerent à ravager tout le païs, & s'étant emparez des Chateaux de Neucaſtel & de Trifelſs, qui ſont ſitüez à la pointe de deux hautes montagnes à la vûë de Landau, ils s'avançerent vers cette Ville, qu'ils obligerent de leur fournir une partie des grains & du vin qui appartenoit aux Eccleſiaſtiques. Ayant enſuite trouvé moyen d'engager les Païſans, que l'Evêque de Spire avoit dans le Château de Magdenbourg, de prendre leur parti, ils entrerent dans cette place, la brûlerent & la raſerent.

L'Elec-

Digitized by Google

L'Electeur Palatin ayant enfin reconnu que la Populace devient plus audacieuſe, quand elle s'apperçoit qu'on la craint, jugea qu'il falloit arrêter par les armes le cours de la revolte. Il leva des troupes; la Nobleſſe de Suabe, & un grand nombre de Comtes & de Seigneurs vinrent à ſon ſecours. Richard-même Archevêque de Trêves, qui avoit d'abord conſeillé les voyes d'indulgence & de modération, joignit ſes forces à celles de l'Electeur Palatin. Cette armée compoſée de ſix mille hommes de pied & de deux mille chevaux, ſe mit en marche. Les Evéques de Wirtzbourg & de Spire, & le Comte Palatin Othon-Henry ne tarderent pas de même de ſe mettre en campagne. Il n'eſt pas de mon ſujet de raconter les expéditions, qui ſe firent dans la Franconie, la Suabe & le Palatinat; elles furent toûjours heureuſes & les Rebelles furent par tout défaits; ils demanderent enfin la paix par l'entremiſe des Villes de Francfort, de Worms & de Spire;

Digitized by Google

mais il en coûta la vie à quelques-uns des Chefs, à qui on fit couper la tête.

Weiſſembourg eſt attaquée.

Cependant diverſes troupes de Séditieux ſe tenoient encor cantonées en Alſace (*r*). L'Armée des Princes entra dans cette Province; Landau leur fournit des vivres; mais Weiſſembourg s'obſtina toûjours à tenir ferme pour les Rebelles. Les Princes s'étant avancez dans le Gouttemberg, firent camper leur Cavallerie à Minfeldt & leur Infanterie à Freckenfeldt. Les habitans de Weiſſembourg allarmez de leurs approches, leur envoyerent des Députez, à deſſein d'obtenir une bonne compoſition. Le Baron Jean-Jacques de Moersberg & de Béfort, qui en qualité de Landvogt ou de Grand-Bailly de la Baſſe-Alſace, avoit cette Ville dans ſa dépendance, voulut bien malgré le mépris qu'on avoit fait de ſon authorité, demander grace pour elle, & s'intéreſſer en ſa faveur. Aprés de longues deliberations, le traité fut conclu, &

(*r*) Idem cap. 91.

Digitized by Google

& on convint que la Ville de Weiſſembourg payeroit ſix mille ecus d'or; que huit des principaux chefs de la ſédition auroient la tête tranchée, & que le gros canon ſeroit mis entre les mains du Landvogt. Comme les plus coupables dans une ſédition ſont les plus mutins & les plus propres à entrainer la multitude, les chefs des Rebelles craignant que les châtimens, dont on étoit convenu, ne tombaſſent ſur eux, forcerent le Magiſtrat de Weiſſembourg à différer l'exécution du traité qui venoit d'être arrêté. Les Princes offenſez de ce délay réſolurent d'aſſieger la Ville dans les formes: ils marcherent & s'emparerent ſans beaucoup de peine des postes, ſur lesquels les aſſiégez comptoient le plus.

L'Electeur Palatin prit ſon quartier ſur la montagne & dans le village de Schweighofen, au delà de la Loutre. L'Archevêque de Trêves prit le ſien en deçà de cette riviere à Rechtembach. La Cavallerie campa à Rott, & l'Infanterie

terie dans la Vallée de Burgſtadel. L'Electeur fit avancer le canon tout prés des murailles de la Ville, & dés le lendemain l'Artillerie fut en état de tirer. Alors les Habitans effrayez, écouterent volontiers les conſeils des Députez que les Villes de STRASBOURG, de Spire, de Worms, de Haguenau & de Landau avoient envoyez pour travailler à la paix. Mais rien ne diſpoſa mieux les Habitans à la conclure que ſix cent coups de canon, qui furent inceſſamment tirez contre la Ville. Dés le ſoir même elle ſe rendit à des conditions moins favorables, que celles qui luy avoient été d'abord propoſées: Elle fut contrainte de payer huit mille ecus d'or, d'ouvrir ſes portes à l'Armée des Princes qui y entreroient avec la Cavalerie, pour faire punir les Chefs de la revolte, & enleveroient de la Ville tout le gros canon. Le matin du jour ſuivant les Princes entrerent dans la Ville, où l'on fit mourir les trois principaux Chefs de la revolte: on coupa les doigts à deux autres

autres, & on fit grace à tout le reſte. Le Landvogt de la Baſſe-Alſace fut rétabli dans tous ſes droits, & les Habitans jurerent qu'ils ſeroient fidéles à l'Empereur. L'Electeur Palatin retourna à Germersheim, & le Baron de Moersberg ou Morimont continüa à exercer dans Weiſſembourg & dans toute l'étenduë de ſa jurisdiction, la charge de Grand-Bailly. Ainſi finit en Alſace au mois de Juillet 1525, la guerre des Païſans qui rüina un tres grand nombre de Châteaux & de Monaſteres, dont la pluſpart n'ont pû encor ſe rétablir.

La revolte des Païſans, qui s'é- A. 1526.
toient ſur tout ſoulevez contre les Eccleſiaſtiques, & l'abſence de l'Empereur CHARLES V, qui faiſoit ſon ſéjour en Eſpagne, avoient donné lieu aux ſectaires de ſe fortifier de plus en plus. STRASBOURG garda moins de meſures qu'auparavant; & les Magiſtrats oſerent indépendamment de leur Evêque faire enlever de la Cathedrale l'Image de la ſainte Vierge, & peu

Culte Catholique abolidans STRASBOURG.

de

de mois aprés le Crucifix. Ils défendirent les Cérémonies ordinaires de la Semaine-sainte; & au lieu d'Autels ils firent dreſſer des tables pour recevoir la Comunion ſous les deux eſpéces. Ils donnerent ordre qu'on ne chantât plus la grande-Meſſe dans l'Egliſe de la Touſſaints, parcequ'on y avoit fait l'eau benite. Ils réitererent
A. 1527. en 1527 la défenſe d'enterrer aucun mort dans la Ville. Enfin en
A. 1528. 1528 il y eut ordre aux Prêtres Catholiques de ne plus dire la Meſſe dans les Egliſes, & de ne plus prêcher dans la Ville. Tous ces excés allarmerent l'Evêque de STRASBOURG; il en écrivit au Sénat, qui luy répondit qu'il étoit du devoir Epiſcopal de travailler à réformer les abus qui s'étoient gliſſez dans ſon Diocéſe, & qu'il ne devoit pas trouver mauvais qu'on retranchât tout ce qui étoit contraire au veritable culte de Dieu, & qu'on rétablit la Religion dans ſa pureté.

Effort de l'Evêque pour ſoutenir la Religion.

Cette réponſe alluma le zéle de l'Evêque, qui ne voulant rien oublier

blier pour empêcher que la Meſſe ne fût abolie, envoya des Députez a STRASBOURG pour y faire de plus vives remontrances. Le Magiſtrat s'aſſembla pour les écouter: les Députez parlerent avec un zéle, & une force tels que les demandoit l'importance du ſujet dont il s'agiſſoit; tâchant de faire comprendre aux Magiſtrats que l'entrepriſe qu'ils projettoient étoit un attentat contre l'authorité de l'Empereur, & contre les decrets de tout l'Empire; que la Meſſe y avoit été établie dés le tems même que l'Evangile y avoit été prêché; qu'ils n'avoient qu'une jurisdiction ſubordonnée, & qu'il n'étoit pas de leur reſſort d'anéantir une pratique ſi ſacrée & ſi généralement reçûë; qu'il étoit affreux de ſe ſéparer de toute l'Egliſe, & que les cendres de leurs Ancêtres, qui avoient toujours été Catholiques, éleveroient la voix contre une pareille nouveauté; que les Autels qu'ils vouloient renverſer étoient l'ouvrage de la Religion de leurs Peres; qu'ils en alloi-

alloient deshonorer la mémoire en détruiſant les plus ſaints monumens de leur piété, & ce qui avoit fait depuis tant de ſiécles l'objet de leur Culte; que s'il s'étoit gliſſé quelque abus, ils devoient en laiſſer la déciſion à un Concile: qu'un tres grand nombre de Bourgeois révéroit une ſi ſainte pratique; qu'un changement ſi étrange mettroit le trouble dans la Ville, & que les ſuites ne pourroient manquer d'en être funeſtes. A toutes ces raiſons le Magiſtrat répondit qu'il prendroit du tems pour délibérer.

Il eſt appuyé par ſon Chapitre.

Cependant le Grand-Doyen de la Cathedrale, avec les Députez de cet illuſtre corps vinrent joindre leurs remontrances à celles de l'Evêque. Le Magiſtrat ne ſe rendit pas à leurs inſtances. Comme tous ces mouvemens agitoient la Ville, & que pluſieurs Bourgeois ébranlez ſe déclaroient aſſez haut contre les innovations; les Députez de l'Evêque profitant de cette conjoncture vinrent une ſeconde fois ſe préſenter aux Magiſtrats le

mardy

mardy aprés la Conception de la
ſainte Vierge en 1528 : ils leur A. 1528.
dirent qu'il étoit de leur ſageſſe de
ne rien précipiter dans une affaire
de cette importance ; qu'ils de-
voient au moins examiner les é-
crits de Luther & les comparer
avec l'Edit de l'Empereur & la
Bulle du Pape au ſujet de la Meſſe;
que ces cérémonies n'avoient rien
que d'édifiant, & que de confor-
me à l'Ecriture ſainte ; qu'elle n'é-
toit qu'un tiſſu de priéres, que la
piété avoit dictées pour accom-
pagner le Sacrifice, qu'on ad-
dreſſoit uniquement à Dieu : qu'on
y liſoit l'Evangile & les Epîtres
des Apôtres & le Symbole de la
foy ; que ces cérémonies étoient
un langage ſenſible propre à in-
ſtruire le Peuple, & à réveiller ſa
dévotion ; que la portée de ſon
eſprit demandoit un culte extéri-
eur, dont ſes ſens même fuſſent
frappez ; que la Meſſe n'étoit au
fonds qu'une repréſentation de ce
que JESUS-CHRIST avoit fait luy-
même, & qu'il nous avoit com-
mandé de faire en mémoire de luy;
qu'ayant été pratiquée par les ſaints

Peres dans les tems les plus purs, & authoriſée par toute l'antiquité qui l'avoit toûjours regardée comme un culte agréable à Dieu, on ne pouvoit ſans une déplorable témérité y donner atteinte. Ils prierent enſuite les Magiſtrats de faire réflexion qu'en aboliſſant la Meſſe, ils aboliroient inſenſiblement dans leur Ville la Religion & la foy; qu'il étoit ordinaire de voir le Peuple ſe porter ſans ceſſe à de nouveaux excés, quand on luy permettoit de donner dans les nouveautez; que ſur un point de cette conſéqnence, il leur ſembloit qu'il falloit au moins prendre conſeil des autres Villes; & ſe donner le loiſir d'éxaminer les dangereuſes ſuites d'une entrepriſe juſqu'alors inoüie. Ces raiſons ne perſuaderent pas encor les Magiſtrats, peut-étre intimidez par une foule de ſéditieux animez par Capiton & par les autres Prédicans, qui ſans reſpect pour le Sénat s'attrouperent pour venir en tumulte demander à Martin Hœrlin

lin alors Ameſtre, une prompte & entiere abolition de la Meſſe.

L'Evêque deſeſperant de rien obtenir du Magiſtrat, s'addreſſa à la Diéte de l'Empire, qui d'Eslingue étoit paſſée à Spire; & il la ſupplia d'interpoſer ſon authorité pour arrêter les entrepriſes des Novateurs. La Diéte envoya ſur la fin de Decembre 1528, des Commiſſaires à STRASBOURG, où ils remontrerent au Sénat qu'il n'appartenoit ni à l'Empereur ni aux Etats de l'Empire de faire aucun changement dans l'ancienne Religion, que conformément à ce qui ſeroit reglé dans un Concile, ou général, ou au moins national; que ſi la tenuë d'un Concile ne leur paroiſſoit pas aſſez proche, ils differaſſent au moins de rien ſtatüer avant la Diéte de tout l'Empire, qui ne tarderoit pas d'être convoquée; qu'ils pourroient y propoſer leurs doutes, & qu'au reſte ils n'ignoroient pas qu'il étoit défendu par les loix à un Magiſtrat particulier, d'abolir ce qui avoit été de tout tems & généra-

lement établi dans tout l'Empire. Ils ajouterent qu'ils devoient faire réflexion que l'Empereur, & ſon frere Ferdinand qui tenoit ſa place en Allemagne, ne ſouffriroient pas un pareil attentat, & que la Diéte elle-même ſeroit contrainte de prendre les meſures néceſſaires, pour ſoutenir tout à la fois & la Religion & l'authorité Imperiale. Ils finirent leur diſcours en les priant de faire attention aux conſeils qu'ils leur donnoient, dans l'aſſûrance qu'en s'y conformant, leur conduite plairoit à l'Empereur, & ſeroit ſalutaire à leur Ville. Le Sénat ferma l'oreille à ces remontrances, comme il s'étoit auparavant rendu ſourd à celles que l'Evêque d'Hildesheim leur avoit faites, ſur le méme ſujet de la part de l'Empereur, dont il étoit Vice-Chancelier, & qui avoit été envoyé à STRASBOURG pour y ſoutenir les intérêts de la Religion.

Négociations de l'Evêque Guillaume.

L'Evêque de STRASBOURG conſiderant que les voyes d'authorité luy étoient fermées, & qu'il ne pouvoit par force vaincre l'obſtination

tination de ſon Peuple ; eut recours à la négociation. Son zéle ne luy fit rien oublier pour gâgner quelques Sénateurs de STRASBOURG, & mettre dans ſes intérêts les Gentilshommes qui tenoient des fiéfs de l'Evêché: il leur écrivit des lettres en particulier pour les faire ſouvenir du ſerment qu'ils luy avoient fait, & les conjurer de luy demeurer attachez. Ces negociations ſuſpendirent quelque tems la déciſion du Sénat. Mais les Prédicans ne ceſſant pas de déclamer contre la Meſſe, échauffoient toûjours plus le Peuple, & ſe faiſoient par là de nouveaux partiſans parmi les Magiſtrats. Tel eſt le ſort des Républiques où les charges dépendent du ſuffrage de la multitude; dés que le Peuple eſt une fois ſéduit, ceux qui ont beſoin de ſa faveur ne tardent pas de penſer comme le Peuple, ou de faindre du moins qu'ils penſent comme luy. Ainſi malgré tous les efforts de l'Evêque, les Magiſtrats ſe déterminerent à raporter cette affaire

à un Conſeil, que Sleidan & Mr. de Thou appellent le Grand-Sénat, *Magnus Senatus*; mais que nous croyons devoir nommer Grand-Conſeil ou l'aſſemblée générale, de peur de confondre ce Conſeil avec le Tribunal qu'on appelle de nos jours dans STRASBOURG le Grand-Sénat, qui n'eſt compoſé que de trente-&-un Juges. Ce Grand-Conſeil étoit à STRASBOURG un corps compoſé de trois cens Echevins choiſis dans toutes les Tribus: Comme elles ſont au nombre de vingt, dont chacune fourniſſoit quinze Echevins, le nombre des Sénateurs montoit à trois cens. C'eſt à ce Grand-Conſeil qu'on raportoit les affaires les plus importantes. Cette aſſemblée compoſée de Marchands, d'Artiſans, de Jardiniers, & de gens la pluspart ſans étude, prononça enfin le dixiéme Février
A. 1529. 1529 qu'il falloit ſuſpendre la Meſ-
La Meſſe ſuſpenduë. ſe, (c'eſt le terme dont on uſa,) juſqu'à ce qu'on eût fait connoître qu'elle étoit un culte agréable à Dieu. Cet avis ne paſſa pas tout d'une

d'une voix: nonante-quatre Echevins conclûrent ſeulement à ſuſpendre la Meſſe juſqu'à la fin de la Diéte; mais le plus grand nombre l'emporta. Ce decret fut publié dans la Ville & dans toute l'étenduë de ſa Jurisdiction. Le Magiſtrat oſa même l'enuoyer à la Diéte Imperiale & à l'Evêque de STRASBOURG, qui fut moins touché de cette inſulte que de la ſcandaleuſe atteinte qu'on venoit de donner à la Religion dans ſon Diocéſe: il fut en particulier ſignifié aux quatre Chapîtres, à qui le Magiſtrat fit en même tems tres expreſſément déclarer que ce decret ne touchoit en rien à leurs revenus, qu'on leur en laiſſeroit la joüiſſance, avec la liberté d'établir dans leurs Egliſes le chant & les autres uſages pieux. Les deux Chapîtres de la Cathedrale répondirent qu'il étoit de leur devoir de ne rien innover ſans le conſentement de leurs Superieurs & de toute l'Egliſe (s). Les Chapîtres de St. Thomas & des deux

(s) MSS. SCHMID.

St. Pierre ne ſe crûrent pas en état de s'expliquer d'une maniere ſi déclarée; & bientôt on vit dans St. Pierre-le-vieux, Thibaut-le-noir, Prédicant dont nous avons parlé, oſer de ſa propre authorité renverſer les Autels & briſer les Images.

Ferdinand refuſe l'entrée de la Diéte aux Députez de STRASBOURG.

Cépendant le Roy de Hongrie FERDINAND Lieutenant-Général de l'Empereur en Allemagne, ſe ſentant tres offenſé de l'entrepriſe de la Ville de STRASBOURG, voulut luy donner des marques publiques de ſon reſſentiment, dans la Diéte qu'il convoqua à Spire au commencement de Mars 1529. STRASBOURG y envoya pour Députez le fameux Jacques Sturm & Daniel Müeg. Mais FERDINAND refuſa de leur donner ſéance dans les aſſemblées, parceque STRASBOURG avoit oſé ſuſpendre la Meſſe, & refuſé d'attendre le réglement de tout l'Empire, qui étoit convoqué pour traiter des matieres, qui concernoient les troubles de Religion. Les Députez des autres Villes Imperiales re-

A. 1529.

mon-

montrerent inutilement, que le party que chacun vouloit prendre en fait de Religion ne devoit pas luy faire perdre le droit de ſéance dans les aſſemblées de l'Empire. FERDINAND tint ferme ; delorte que Sturm fut obligé de ſe contenter de proteſter, que, puisqu'il privoit les Députez de STRASBOURG du droit de ſéance dans les Diétes, cette Ville ne contribuëroit plus aux dépenſes de l'Empire, & qu'elle ceſſeroit de payer les taxes qui luy ſeroient impoſées FERDINAND ne fut pas ébranlé par ce diſcours; mais pour appaiſer les murmures des autres Villes, il leur offrit d'admettre à la Diéte à la place des Députez de STRASBOURG, ceux de quelques autres Villes qui ſe ſeroient conformées aux Edits de l'Empereur.

Cette offre ne calma pas les eſprits. Les proteſtations au contraire des Députez de STRASBOURG enhardirent pluſieurs membres de la Diéte, à proteſter de même contre ce qui y fut réglé le 18 Avril 1529. FERDINAND y fit déclarer

Déclaration contre les Novateurs.

rer qu'il ne ſeroit plus permis deſormais à perſonne de ſe faire Luthérien; Que les Sacramentaires ne ſeroient plus tolérez dans l'Empire; & qu'on puniroit de mort les Anabaptiſtes, qui voudroient perſiſter dans leurs erreurs. L'Electeur de Saxe, quelques Princes de l'Empire & quatorze Villes Imperiales, parmy lesquelles étoit STRASBOURG, proteſterent contre ce decret de la Diéte de Spire. Ils en appellerent au Concile & à l'Empereur. Et de là eſt venu le nom de Proteſtans qu'on donna depuis aux partiſans de la nouvelle Religion.

Ils ſont appellez Proteſtans.

Cependant CHARLES V. informé de ces troubles prit la réſolution de paſſer en Allemagne, & le ſeul bruit de ſon approche, fit prendre vigueur aux Catholiques, & rallentit en quelques endroits les entrepriſes des Proteſtans. Mais STRASBOURG réſoluë de ſe maintenir dans le parti qu'elle avoit embraſſé, travailla à s'aſſûrer du ſecours des Suiſſes, par le traité qu'elle fit avec les Villes de Berne,

Digitized by Google

ne, de Zurich & de Bâle. Le voiſinage & la conformité de doctrine luy fit tout eſpérer de cette alliance. Il fut couvenu par ce traité qu'en cas qu'on voulut luy faire violence au ſujet de la Religion, ces trois Villes luy envoyeroient autant de Troupes que la néceſſité le requereroit; & que STRASBOURG de ſon côté fourniroit par forme de ſubſide, deux mille ecus d'or par mois, pour chaque mille hommes de pied: Que ſi ces Villes étoient elles-même inquiétées, STRASBOURG ne ſeroit pas tenuë de leur fournir des troupes; mais qu'elle leur feroit toucher tous les mois trois mille ecus d'or pendant tout le tems que dureroit la guerre; Que ſi elles étoient attaquées toutes à la fois chacune ſe défendroit à ſes frais; Que STRASBOURG fourniroit dix milliers de poudre & Zurich une pareille quantité de grains; & qu'enfin la poudre & le grain ſeroient dépoſez à Bâle, & qu'on n'y toucheroit que dans un tems de guerre. Ce traité fut conclu pour

STRASBOURG s'allie avec les Suiſſes en 1530.

A. 1530. pour 15 ans le 5 Janvier 1530. Le Prince Palatin Fréderic en ayant eu avis, en écrivit à la Ville de STRASBOURG, ſe plaignant de ce qu'elle avoit fait avec les Cantons Suiſſes un traité de confédération, ſans le conſentement de l'Empereur & de l'Empire. STRASBOURG ne fut pas ébranlée par ces remontrances, & l'Empereur diſſimula l'atteinte que cette Ville venoit de donner à ſon authorité, parce-qu'il crut qu'il rétabliroit la paix à Augsbourg. Nous verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire que le ſuccés ne répondit pas à ſes eſpérances.

LIVRE III.

A. 1530. Diéte d'Augsbourg.

CHARLES V, s'étant rendu à Augsbourg, il y fit l'ouverture de la Diéte le 20 Juin 1530. Guillaume Evêque de STRASBOURG y aſſiſta avec une ſuite de vingt Comtes, Gentilshommes, ou Conſeillers, parmi leſquels étoient Engelhard Comte de Linanges, Fréderic Comte d'Oëtingue, Jean

Jean Rechburger ſon Chancelier, Fréderic de Lutzelbourg, Jacques Bock, Jacques de Reinach, & Jacques Boëckle (*a*). Nous avons diſtingué du reſte des Gentilshommes ces quatre derniers, parceque leurs familles ſont Alſatiennes, & qu'il paroît qu'elles étoient pour lors attachées aux intérêts de l'Evêque. La Ville de STRASBOURG avoit pour ſes Députez le célébre Jacques Sturm & Matthias Pfarrer. Haguenau y avoit envoyé Barthelemy Botzaim, & Colmar Jérome Bomar. L'un & l'autre étoient en même tems chargez d'y ménager les intérêts des autres Villes d'Alſace.

Confeſſion d'Augsbourg.

C'eſt dans cette Diéte que le Duc Jean Fréderic Electeur. de Saxe préſenta à l'Empereur ſa confeſſion de foy, compoſée par Mélanchthon, & ſi connuë ſous le nom de la Confeſſion d'Augsbourg. Il y déclare que le corps & le ſang de JESUS-CHRIST ſont véritablement dans la Céne *verè adſint* (*b*), & qu'ils

(*a*) Georg. COELESTIN. Hiſt. Comit. T. 4. pag. 132. & 135. (*b*) Art. 10.

Digitized by Google

qu'ils ſont diſtribuez à ceux qui le mangent, A légard de la Meſſe, il ſoutient que leurs Egliſes ſont fauſement accuſées de l'avoir abolie (*c*); ajoutant qu'elles l'ont en effet retenuë & qu'on la célébre parmi eux avec beaucoup de reſpect, & avec presque toutes les cérémonies qui étoient en uſage, à la réſerve qu'on y à joint en quelques endroits des cantiques en langue allemande, pour l'inſtruction du Peuple. Cinq Princes & les Villes de Nuremberg & de Rotlingue ſouscrivirent à cette Confeſſion de foy, dont je n'ay raporté que les deux articles qui regardent l'Euchariſtie & la Meſſe, parceque c'eſt ſur ces deux points que STRASBOURG paroiſſoit ne pas penſer comme les Saxons. Déjà cette Ville avoit interdit la Meſſe, & adopté les ſentimens de Martin Bucer & de Wolfangue Capiton; la Diéte regardoit l'un & l'autre comme les chéfs des Sacramentaires (*d*). Bucer à qui il coûtois peu de

Bucer chef des Sacramentaires.

(*c*) Art. 3. (*d*) Georg. CORLESTIN. T. 4. pag. 94. *In his comitiis Sa-*

de changer de ſentiment, pourvû qu'on ne l'obligeât pas à rentrer dans ſon cloître, perſuadé que l'intérêt de la nouvelle réforme demandoit que les différens partis ſe réüniſſent, n'oublia rien pour faire croire que ſes ſentimens n'étoient pas différens de ceux qui étoient expoſez dans la Confeſſion de l'Electeur de Saxe : il écrivit à ce ſujet de longues lettres à Grégoire Pontanus Chancelier de l'Electeur : il tâcha d'en convaincre Brentius, & il demanda avec inſtance une conférence à Mélanchthon. Mais Mélanchthon qui connoiſſoit le genie de Bucer toûjours prét à varier, & toûjours attentif à ſe réſerver des détours pour pouvoir échapper dans le beſoin, ne voulut traiter avec luy que par écrit. Il fallut en venir là; Bucer & Capiton luy écrivirent une longue lettre, où ils ſe plaignoient de ce que Luther les avoit traitez dans ſes écrits de fanatiques & d'héré-

cramentariorum Duces & Capitanei fuerunt Bucerus & Capito.

d'hérétiques (*e*) : ils tâchoient enſuite à force de s'envelopper ſous un nuage de termes équivoques & d'une impénétrable obſcurité, de juſtifier les ſentimens de Zuingle, & de faire croire que Zuingle & eux ne penſoient pas autrement que Luther.

Mélanchthon n'ajouta pas foy à ce ſpécieux langage : Il dreſſa au contraire différens articles, pour démontrer qu'ils n'étoient nullement d'accord ſur le point de la Céne. "Les Sacramentaires, di-"ſoit-il, aſſûrent que le Corps de "JESUS-CHRIST eſt véritablement "préſent dans la Céne, mais par "la contemplation de la foy, c'eſt-"à-dire par imagination. Voila "leur opinion ; c'eſt pour jetter "de la pouſſiere aux yeux qu'ils "diſent que le Corps de JESUS-"CHRIST eſt véritablement pré-"ſent avec le pain & dans le "pain"; d'où il conclut que Bucer paroit vouloir luy tendre un piége, lors qu'il aſſûre qu'il eſt d'accord avec eux.

L'Em-

(*e*) Idem pag. 98.

Digitized by Google

L'Empereur vit avec plaiſir que ceux qui prétendoient être éclairez par l'Eſprit de Dieu, ne s'accordoient pas dans leur créance; & il crut que cette eſpéce de ſchisme faciliteroit l'éxécution du decret qu'il avoit formé en faveur de l'ancienne Religion. C'eſt dans cette confiance qu'il fit lire ce decret dans l'aſſemblée des Princes le 22 Septembre; Et aprés avoir repreſenté à l'Electeur de Saxe, & aux Princes de ſon parti, qu'il avoit fait examiner leur confeſſion de foy, & qu'elle avoit été réfutée par pluſieurs paſſages de l'Ecriture, il leur déclara que l'amour qu'il avoit pour la paix, l'avoit engagé à leur laiſſer jusqu'au 15 Avril de l'année ſuivante, pour ſe déterminer à faire profeſſion de la doctrine à laquelle le Pape, luy Empereur & tout l'univers étoient attachez. Mais qu'il entendoit que jusqu'au terme qu'il leur accordoit, ils ne fiſſent aucune innovation en fait de Religion dans leurs Etats, & que bien loin de preſſer leurs ſujets d'embraſſer

Decret de l'Empereur.

les nouvelles opinions, ils laiſſaſſent les Religieux & les Eccleſiaſtiques exércer librement les fonctions propres de leur miniſtere ; enfin il leur promit que de sa part il n'oublieroit rien pour procurer une prompte convocation d'un Concile.

Les Princes Proteſtans peu diſpoſez à ſe ſoumettre à cet ordre, s'efforcerent au contraire de perſuader par une apologie, & divers autres écrits, que leur Confeſſion de foy étoit conforme à l'Ecriture. Tandis qu'ils faiſoient travailler à ces ouvrages, l'Empereur fit venir dans ſon Palais les Députez des Villes Imperiales, pour leur communiquer ſon decret. Pluſieurs ſe déclarerent pour la Confeſſion de l'Electeur de Saxe : mais STRASBOURG, Conſtance, Memingue & Lindau, qui avoient été infectées des erreurs des Sacramentaires, & qui vouloient ménager les Suiſſes leurs alliez, préſenterent une Confeſſion de foy ſemblable en tous ſes points à la Confeſſion de l'Elec-

Confeſſion des quatre Villes.

teur

teur de Saxe, à la réſerve de l'article de l'Euchariſtie. Ils y conviennent que JESUS-CHRIST donne à tous les fidéles ſon vray corps à manger dans le Sacrement de la Céne pour la nourriture de leur ame; ils n'y diſent pas comme les Luthériens: que le corps de JESUS-CHRIST eſt véritablement préſent dans le pain, ou avec le pain. L'Empereur reçût cette Confeſſion de foy, & l'ayant donnée à examiner à des Theologiens Catholiques, il rappella le 17 Octobre les deux Députez de STRASBOURG Sturm & Pfarrer; & aprés avoir fait réfuter leur Confeſſion en ſa préſence, il leur dit que puiſqu'ils avoient des ſentimens différens de ceux des autres Etats, qu'ils étoient dans d'énormes erreurs ſur le point de l'Euchariſtie, qu'ils avoient ôté des Egliſes les images des Saints, aboli la Meſſe, détruit les Colleges des Chanoines fondez par la libéralité des Empereurs & des Roys, & laiſſé débiter une infinité de libelles, pour ſoutenir les égaremens de toutes

L'Empereur preſſe STRASBOURG de rentrer dans l'ancienne Religion.

Digitized by Google

les ſectes qui troubloient la paix de l'Allemagne, il les exhortoit à rentrer dans le ſein de l'ancienne Religion, s'ils ne vouloient pas le forcer d'uſer à leur égard de toute ſon authorité.

L'Empereur leur ayant accordé trois jours pour déliberer, ils retournerent au Palais le 20 Octobre pour remontrer à ſa Majeſté, que la réfutation qu'on avoit fait de leur Confeſſion de foy, leur attribuoit des ſentimens dont ils étoient bien éloignez; mais qu'ils étoient diſpoſez à ſouscrire à ce qui ſeroit défini dans un Concile libre, & dont les Decrets ſeroient fondez ſur l'Ecriture; cette voye leur ayant toûjours paru la plus ſûre pour rendre la paix à l'Allemagne.

Ils ſe ſoumettent à la déciſion d'un Concile.

CHARLES V voyant enfin qu'une ſi opiniatre réſiſtance bleſſoit également & ſa dignité & ſa Religion, réſolut de publier dans une aſſemblée de tous les Ordres de l'Empire le fameux Edit d'Augsbourg, par lequel il étoit défendu de tolerer dans l'Empire ceux qui enſeignoi-

Edit d'Augsbourg.

ſeignoient ſur l'article de la Céne, une doctrine différente de celle qui jusqu'alors avoit été cruë, & de rien changer dans la maniere de célébrer la Meſſe. Il ordonnoit de plus qu'on ne conférât les bénéfices qui viendroient à vaquer, qu'à des Eccleſiaſtiques qui feroient profeſſion du Célibat, & qu'on contraignit méme ceux qui s'étoient mariez d'abandonner leurs bénéfices, à moins qu'ils ne vouluſſent ſe ſéparer de leurs femmes; en un mot cet Edit rétabliſſoit dans tous ſes points la doctrine & la diſcipline Catholique.

Les Luthériens & les Sacramentaires également allarmez de cet Edit, ne penſerent plus qu'à ſe réünir (*f*). Le Landgrave de Heſſe entra d'abord dans la Ligue, que la Ville de STRASBOURG avoit faite avec les Cantons de Zurich & de Bâle; & l'Electeur de Saxe envoya Bucer pour conférer avec Luther & chercher avec luy des voyes de conciliation. Ces deux chefs de party preſſez par l'intérêt

(*f*) SLEIDAN. L. 7. pag. 203.

Digitized by Google

de la cauſe commune, ſe rapprocherent. Luther ſe radoucit, & Bucer diſſimula; ils parurent enfin convenir. Quand en fait de Religion on n'a point d'autre guide que ſon eſprit propre, il coûte peu de changer de route. Ce ne furent là que les préliminaires du traité que les Proteſtans vouloient faire entre eux; ils s'aſſemblerent
A. 1531. à Smalcald & ils y convinrent d'une Ligue défenſive envers & contre tous ceux qui voudroient les attaquer en général ou en particulier. Ils oſérent même déclarer leur réſolution à l'Empereur, par des Lettres qu'ils luy écrivirent le 4 Janvier 1531. Peu de tems aprés STRASBOURG & les autres Villes firent de vives inſtances auprés de l'Electeur de Saxe, pour qu'il voulût bien recevoir dans la ligue, les Cantons de Zurich, de Berne & de Bâle (g). Elles ne purent l'obtenir qu'à condition que les Cantons changeroient de ſentiment ſur l'article de la Céne. Ces Cantons piquez de ce refus renoncerent eux-

Ligue de Smalcald.

Les Suiſſes refuſent d'entrer dans la ligue.

(g) Sulvius Comment. pag. 211.

eux-meſmes peu de mois aprés à l'alliance, qu'ils avoient faite avec la Ville de STRASBOURG & le Landgrave de Heſſe.

Pendant tous ces troubles STRASBOURG penſoit à ſe mettre en défenſe contre les entrepriſes de l'Empereur, en cas qu'il voulût attenter à ſa Religion: elle travailla même à s'aggrandir, & à ſe donner une plus vaſte enceinte, pour pouvoir admettre dans ſes murailles les nouveaux ſectaires, qui viendroient ſe réfugier chez elle. Cette Ville étoit dans les premiers tems reſſerrée dans un terrain fort étroit entre l'Ill & le petit canal de la Bruſch, qui paſſe au marché aux chevaux, & elle ne s'étendoit depuis St. Etienne que quelques toiſes au delà de la Cathedrale, où étoit autrefois, à ce qu'on dit, le temple d'Appollon (*b*). Elle s'augmenta dans la ſuite en renfermant dans ſon circuit la Tour aux Pfennings, St. Pierre-le-vieux & St. Thomas. Elle ſe donna avec le tems encor

STRASBOURG s'aggrandit.

(*b*) MERIAN Typogr.

Digitized by Google

plus d'étenduë, tant en deçà, qu'au delà de l'Ill : de ſorte qu'elle comprenoit l'Hopital, St. Nicolas-des-eaux (in undis,) St. Pierre-le-jeune & ſe terminoit à St. Pierre-le-vieux. Cette enceinte n'étoit alors fortifiée que par une ſimple muraille ſans remparts avec des tours d'une petite capacité bâties d'éſpace en éſpace. Toute ſa force conſiſtoit en un double foſſé, chacun de ſept ou huit toiſes & ſéparez l'un de l'autre par une terraſſe qui avoit encor moins de largeur. Ces foſſez environnoient la place du côté de Saverne & de Molsheim, & commençant un peu au delà de St. Pierre-le-vieux, ils venoient paſſer proche St. Pierre-le-jeune qu'ils renfermoient, & aboutiſſoient à St. Etienne, où la Bruche qui couloit dans ces foſſez ſe jettoit dans l'Ill. Une pareille défenſe n'auroit guerres arrêté un ennemy, qui ſeroit venu attaquer la Ville avec du Canon. Les Magiſtrats le comprirent, & comme STRASBOURG commençoit à avoir de grands Fauxbourgs; & que chaque

chaque jour elle devenoit plus puiſſante & plus peuplée, le Sénat réſolut de porter plus avant l'enceinte de la Ville, & de la fortifier par des ouvrages capables de réſiſter. Ce fut en 1532, qu'on acheva de bâtir la porte-blanche, qui va à Molsheim, & celle qui va à Saverne; la premiere éloignée de St. Pierre-le-vieux d'environ trois cens toiſes, & la ſeconde à peu prés dans une ſemblable diſtance de la porte de St. Pierre-le-jeune; l'une & l'autre conſervent encor des Inſcriptions où l'on lit la datte de l'année, qu'elles ont été bâties. Celle qui eſt ſur la porte blanche contient ces mots: *Carolo V. Aug. copias Germaniæ in Turcam Pannonias invadentem ducente, Reſp. portam banc aggere & foſſa muniri f. an. M D XXXII.* C'eſt à dire la République à fait fortifier cette porte par des remparts & des foſſez en 1532, lorsque l'Empereur CHARLES V. conduiſoit les troupes d'Allemagne contre le Turc qui s'étoit jetté dans la Hongrie. Ainſi STRASBOURG célébroit l'ex- A. 1532.

pédition de CHARLES V. lorsqu'elle prenoit des précautions pour se défendre elle-même contre le chef de l'Empire. Deux tourelles flanquent cette porte sur lesquelles on avoit inscrit, d'un côté *Civibus tutandis*, & de l'autre *Hostibus arcendis*. L'Inscription ne dit pas quels sont ces ennemis, contre lesquels STRASBOURG se mettoit en garde; La Ligue où elle étoit entrée avec les Protestans, le laisse deviner.

A. 1532. La Ligue de Smalcald faisoit craindre aux Electeurs les plus moderez une sanglante guerre dans l'Empire; & ce fut pour la prévenir qu'Albert Archevêque de Mayence, & l'Electeur Palatin Loüis s'entremirent auprés de l'Empereur & des Princes Protestans, pour chercher de nouvelles voyes d'appaiser les troubles. Les Députez de l'Empire s'assemblerent d'abord à Schwinfort, mais sans succés. Le party Catholique ne fut pas plus heureux dans la Diéte, qui fut convoquée à Nuremberg pour le 3 Juin 1532. Mais enfin la

Les seuls Luthériens tolérez jusqu'au Concile.

la paix y fut concluë, à condition que les Edits de Worms & d'Augsbourg ſeroient ſuſpendus à l'égard des ſeuls Proteſtans Luthériens, qui ſeroient tolérez ſans qu'on pût les inquieter ſur le point de la Religion; qu'ils en auroient l'exercice libre, jusqu'à ce qu'on y eût pourvû dans un Concile; que l'Empereur en procureroit la convocation dans ſix mois & la célébration un an aprés; & que ſi le Pape refuſoit de prendre ce parti, on tiendroit une Diéte générale, où l'on traiteroit les matieres à fond, & où on feroit enſuite les réglemens, qu'on jugeroit les plus convenables au bien de l'Empire.

Aprés cette pacification l'Allemagne fut plus tranquille. Mais les Proteſtans profiterent de ce calme pour avancer par la voye de la négociation les affaires de leur Secte; ils trouverent en effet moyen de faire entrer dans leur Ligue le Prince Ulric de Wirtemberg, les Princes de Pomeranie, les Villes d'Augsbourg, de Francfort, de Hambourg, de Hannover & quel- A. 1535.

ques

ques autres (*i*). HENRY VIII Roy d'Angletterre voulut ſe joindre à eux : ce Prince réſolu de ſe venger du Pape aux dépens de ſa Religion, envoya prés des Princes Proteſtans d'Allemagne des hommes de confiance pour traiter avec eux. Jacques Sturm, ce Stettmeſtre de STRASBOURG, dont nous avons déjà parlé, fut choiſi pour aller en Angleterre négotier cette importante alliance (*k*). On luy aſſocia Mélanchthon, Bucer & Georgius Draco. Cette Députation fait connoître la diſtinction & le crédit que STRASBOURG avoit dans la Ligue, puisqu'on choiſit chez elle Sturm & Bucer pour s'attacher un Roy, qu'on croyoit devoir être le plus puiſſant appuy du parti Proteſtant.

STRASBOURG fait agir auprés du Roy d'Angleterre.

Cette conſidération que STRASBOURG s'étoit acquiſe dans l'Empire, luy fit croire que FRANÇOIS I. Roy de France ſe laiſſeroit fléchir par les remontrances qu'elle luy feroit, en faveur des Religionaires

Elle ſollicite le Roy de France en faveur des Religionaires.

(*i*) SLEIDAN. L. 9. pag. 265. (*k*) Idem L. 10. p. 288.

Digitized by Google

naires de ce Royaume. Dans cette confiance elle ſe joignit avec Zurich, Berne, & Bâle, pour envoyer des Députez porter au Roy de France leurs plaintes, de ce qu'il tenoit en priſon ou en exil, certains de ſes ſujets qui avoient embraſſé la nouvelle Religion. Leurs remontrances ne furent pas reçuës auſſi favorablement qu'ils l'avoient eſpéré. Le Roy leur fit répondre qu'il avoit conſenti qu'on rendit la liberté aux priſonniers, & qu'on donnât à ceux qui étoient en exil, la permiſſion de retourner, à condition qu'ils abjureroient leurs erreurs en préſence de leur Evêque. Ce n'étoit pas ce que les Députez s'étoient propoſé d'obtenir. Le Roy cependant leur fit dire le 24 Février 1537, A. 1537. par Anne de Montmorency Grand-Maître de ſa Maiſon, que c'étoit tout ce qu'il pouvoit leur accorder. Cette réponſe les ſurprit, parcequ'ils avoient compté ſur le crédit de Marguerite Reine de Navarre, & de quelques Dames de la Cour, qui favoriſoient le parti des Novateurs. STRAS-

College érigé dans Strasbourg.

Strasbourg touchée de ce refus, voulut au moins procurer un azile aux Proteſtans François, que ſa Majeſté avoit chaſſez de ſes Etats. Jacques Sturm qui avoit formé ce projet, prit un moyen qui luy réüſſit: il engagea les Magiſtrats & le Peuple, de travailler à l'érection d'un College dont il forma le plan. Son deſſein fut applaudi par tout le Peuple, ſur lequel il avoit acquis une authorité ſouveraine: il prétendoit par cet établiſſement prévenir l'eſprit de la jeuneſſe, faire couler les nouvelles erreurs dans toute la Province, & former des Sçavans capables de tenir tête aux Docteurs de l'Egliſe Romaine. Le Magiſtrat jetta les yeux ſur Jean Calvin pour être Profeſſeur dans les nouvelles Ecoles (*l*): Genéve venoit de le chaſſer; Strasbourg le reçut à bras ouverts. Calvin y arriva en 1538; il y fut reçu Bourgeois le 29 Juillet 1539; & il obtint enſuite des Magiſtrats une Egliſe, où les Réfugiez François pour-

(*l*) melch. Adam.;

pourroient librement vacquer aux exercices de leur Religion. On leur aſſigna l'Egliſe de ſainte Magdelaine : les Religieuſes faiſoient le ſervice Divin dans le Chœur, & les Réfugiez François écoutoient dans la Nef les prêches de Calvin leur premier Miniſtre. Le Sénat fit plus; car pour groſſir le nombre des maîtres & des diſciples du nouveau College, il publia un decret, par lequel il étoit permis à tous ceux, qui ſeroient obligez de ſortir de France & de Flandres à cauſe de la Religion, de venir demeurer à STRASBOURG. Calvin y reſta deux ans, & c'eſt là où il mit la derniere main à ſon inſtitution. Le ſéjour qu'il fit à STRASBOURG rendit la Religion de cette Ville toûjours plus équivoque; car comme il ſe propoſoit d'être luy-même chef de parti, il s'éleva ſur le point de l'Euchariſtie non ſeulement au deſſus des Luthériens, mais encor au deſſus des Zuingliens, & par une même ſentence il donna le tort aux deux partis, qui diviſoient depuis long-

Calvin demeure à STRASBOURG.

tems

tems la nouvelle réforme. Il n'eſt pas de mon ſujet d'expoſer icy ſon vray ſentiment; les plus habiles gens auroient peine à le démêler dans un tas d'expreſſions ambiguës, qui peuvent faire croire aux partiſans de Luther & de Zuingle, que Calvin à penſé tantôt comme l'un, & tantôt comme l'autre, lors même qu'il paroiſſoit les condamner tous deux (*m*).

L'Evêque de STRASBOURG vit avec douleur dans ſa Ville Epiſcopale ce nouveau maître & l'établiſſement d'un College, où on devoit hautement enſeigner l'erreur. Il en gémit; mais il ne put s'oppoſer à l'entrepriſe du Magiſtrat ſoutenu par la Ligue proteſtante; de ſorte qu'il ſe vit contraint d'attendre ce qui ſeroit réglé dans l'Empire ſur les différends de Religion. Cependant le Magiſtrat de STRASBOURG ne ceſſoit pas de former de nouvelles entrepriſes contre l'ancienne Religion & contre l'autorité de ſon Evêque. Il avoit fait

(*m*) BOSSUET Hiſt. des Variat. L. 9. n. 33.

fait démolir au mois de Janvier 1532, l'Egliſe de Ste Helene, & peu de mois aprés le Choeur de celle des Cordeliers : on ferma celle de St. Etienne en 1533, & on ouvrit celle de St. Guillaume ancien Monaſtere, pour ſervir de paroiſſe : on fit en 1534 un Magaſin de ſel de la chapelle de St. Michel, & le couvent des Dominicains fut déſtiné pour un College en 1538. Ainſi ces lieux ſacrez ſe virent livrez à la diſcrétion du Magiſtrat ſéculier. L'Evêque ſe plaignoit, mais le mal étoit devenu ſi violent & ſi général, qu'il étoit difficile d'y apporter remede.

Egliſes profanées.

Guillaume cependant ne perdoit pas courage, & ne pouvant rétablir toute ſon authorité dans STRASBOURG, il tâcha du moins de retirer des mains des Novateurs les Villes de ſon Diocéſe, qu'ils avoient infectées de leurs erreurs. Dés l'année 1394 la Ville de Benfeld, le Château de Kockersberg & un baillage d'au delà du Rhin appartenant à l'Evêché, avoient été engagez à la Ville de STRAS-

Benfeldt dégagé avec d'autres Fiéfs.

BOURG pour la ſomme de quinze mille florins d'or. Dés que le Magiſtrat ſe vit maître de Benfeldt, il y fit bâtir un Château ; il en augmenta les fortifications ; il joignit même à ſa nouvelle Seigneurie un fiéf (*curtis*) appartenant dans Benfeldt aux Nobles d'Andlau, de qui il l'acheta pour la ſomme de cinquante-quatre florins d'or. Enfin le Magiſtrat n'oublia rien pour rendre plus difficile le dégagement de ſa nouvelle acquiſition, & pour animer le Peuple de Benfeldt contre les Evêques leurs anciens Seigneurs. Rien n'étoit plus propre à ce deſſein que de leur faire abandonner la Religion Catholique, dont toutes les maximes inſpirent la ſoumiſſion & la dépendance. Ils en vinrent à bout, & Bucer, qui avoit été l'un des principaux Auteurs du changement de STRASBOURG, fit bientôt paſſer la contagion juſqu'à Benfeldt. On avoit vû le Bailly de cette Ville venir par les ordres du Sénat de STRASBOURG avec une troupe de gens armez de ſon Baillage,

lage, contribüer à la célébrité de la cérémonie, lorsque l'Evêque Guillaume fit ſon entrée à STRASBOURG en 1507. Tous applaudirent au choix que le Chapître avoit fait, & reconnurent Guillaume pour leur Paſteur légitime. Mais le Luthéranisme ayant effacé ces juſtes ſentimens, Guillaume n'étoit plus reſpecté dans Benfeldt. Cette Ville ſe voyant ſous la domination du Sénat de STRASBOURG, à l'abry de ce que ſon Evêque pouvoit entreprendre, mépriſoit également ſes exhortations & ſes ordres. L'Evêque enfin, qui quoyque magnifique en tout, ſçavoit épargner les dépenſes ſuperfluës, où il y à plus de faſte que de grandeur, trouva moyen de dégager Benfeldt. Envain les Magiſtrats de STRASBOURG luy alléguoient, qu'il y avoit cent quarante-trois ans que cette Ville étoit entre leurs mains, cette raiſon n'eſt point reçûë en Allemagne, ou l'on vient toûjours à tems, quand il s'agit de dégager ſon bien. Guillaume rembourſa en

1537, le prix de l'engagement, paya les frais qui avoient été faits pour bâtir le Château, fortifier la Ville, & pour acquerir le Fiéf dont nous avons parlé. Alors Bucer craignant que ſes Diſciples ne fuſſent bientôt détrompez, leur fit trois mauvais ſermons pour les exhorter à tenir ferme contre les inſtances, que l'Evêque leur feroit pour les engager à revenir à l'Egliſe qu'ils avoient quittée. Le Prédicant ne fut point écouté, & l'on vit bientôt Benfeldt rentrer dans ſon devoir à l'égard de ſon Evêque.

Fréquentes Diétes.

Cependant CHARLES V. continüoit à prendre des meſures pour arrêter les entrepriſes des Proteſtans; mais il ne trouvoit encor aucune autre reſſource que dans la convocation des Diétes: il en convoqua une à Haguenau pour

A. 1540. le 25 Juin 1540, qui ſut bientôt ſuivie d'une autre indiquée à Worms pour le 28 Octobre. Les Etats de l'Empire s'y aſſemblerent, & l'Evêque de STRASBOURG y fut chargé de digérer les matieres qui

ſeroient

ſeroient miſes en déliberation ; rien ne s'y conclut. Cependant comme il falloit toûjours entretenir les Peuples dans l'eſpérance d'une prompte paix, on convoqua une troiſiéme Diéte à Ratisboñe pour le mois d'Avril 1541. CHARLES V. y aſſiſta luy-même, & on fit choix d'un certain nombre de Docteurs Catholiques & Proteſtans qui devoient conférer ſur les matieres de Religion, en préſence de Fréderic Comte Palatin du Rhin, & de Granvelle Miniſtre d'Etat de l'Empereur. Bucer fut un des Docteurs choiſis, & Jacques Sturm fut du nombre des témoins, qui devoient aſſiſter aux conférences. Les parties n'ayant pû s'accorder que ſur quelques points de petite conſéquence, les Evêques & les Princes Catholiques remontrerent à l'Empereur, qu'il n'y avoit qu'un Concile, qui pût régler ces différends. Pluſieurs Villes qui ne s'étoient pas encore déclarées, telles qu'étoient Cologne, Metz, Worms, Toul ; & en Alſace Haguenau & Colmar, ſe plaignirent

Conférences entre les Catholiques & les Proteſtans.

de ce qu'elles n'avoient pas été admiſes dans les déliberations : L'Empereur les contenta par des réponſes vagues, & comme il étoit d'un côté preſſé par le Turc, & de l'autre menacé d'une guerre avec la France, il ſe crut dans la néceſſité de ménager les deux partis; de ſorte qu'il termina la Diéte par un édit favorable aux Catholiques; mais par des lettres particulieres il y donna des interpretations telles que les Proteſtans pouvoient les deſirer. Ainſi ſouvent les intérêts de la Religion cedent aux vûës de la politique.

Guerre avec la France.

CHARLES V. ne ſe trompoit pas dans la perſuaſion où il étoit que la France ne tarderoit pas à luy déclarer la guerre. FRANÇOIS I. s'étoit ſenti trop vivement offenſé, de ce que les Ambaſſadeurs qu'il envoyoit à Veniſe & à Conſtantinople, avoient été aſſaſſinez en Italie par des Eſpagnols traveſtis. Picqué d'une ſi ſanglante injure, il fit entrer des troupes dans le Luxembourg, l'Artois, le Piédmont & le Rouſſillon en 1542. FER-

A. 1542.

DINAND

DINAND Roy des Romains n'oublia rien de ſon côté pour mettre l'Alſace à couvert: il ordonna à l'Electeur Palatin alors Landvogt ou Grand-Bailly de la Préfecture de la Baſſe-Alſace, de convoquer les Etats pour délibérer ſur la défenſe commune de la Province: ils s'aſſemblerent à Sceleſtat le 11 Aout & 19 Septembre 1542. L'Evêque de Spire y fut taxé à raiſon des Baillages de Lauterbourg & de Magdenbourg, à deux cens hommes de piéd & dix Cavaliers, deux fauconneaux & un chariot; le Duc Rupert Comte Palatin & Comte de Veldentz, à deux cens hommes de pied & dix à cheval, une couleuvrine & un fauconneau, à cauſe des Baillages de Clebourg & de Neucaſtel. Ces impoſitions faites ſur ces deux Baillages par les Etats d'Alſace, font aſſez voir qu'ils étoient alors compris dans l'étenduë de cette Province. Je ne rapporte pas les taxes des autres Seigneuries & Villes de la Baſſe-Alſace, il ſuffit de dire qu'elles furent toutes cotti-

A. 1542. Aſſemblée des Etats d'Alſace.

Digitized by Google

ſées à proportion, & qu'il fut réglé que la défenſe de la Province s'étendroit juſqu'à Landau inclusivement.

Tandis que FERDINAND prenoit des meſures pour ſe défendre contre la France, CHARLES V. qui avoit été occupé de la malheureuſe expédition d'Alger, retourna en Allemagne à deſſein d'attaquer FRANÇOIS I. & dés le mois
A. 1544. de Janvier 1544, il ſe rendit à Spire, où la Diéte avoit été convoquée. Comme il ſentoit le beſoin de s'aſſûrer des Proteſtans, il continua d'avoir pour eux une condeſcendance qui affligeoit les Catholiques. Bien loin de révoquer les lettres qu'il avoit accordées aux Proteſtans dans la Diéte de Ratisbonne, il les confirma en ſuſpendant l'Edit d'Augsbourg, avec défenſe d'inquiéter perſonne en fait de Religion, permettant aux deux partis de joüir librement des biens Eccleſiaſtiques dont ils étoient en poſſeſſion. Ce Decret acheva de gagner l'Electeur de Saxe, qui reconnut enfin FER-

Lettres de CHARLES V. favorables aux Proteſtans.

Digitized by Google

FERDINAND pour Roy des Romains, ce qui fit eſpérer à l'Empereur que tout ſeroit paiſible en Allemagne, tandis qu'avec le Roy d'Angleterre il attaqueroit la France.

Le Roy FERDINAND informé de cette réſolution, & continuant de veiller à la ſûreté de l'Alſace qu'il regardoit comme le patrimoine de ſa maiſon, en fit aſſembler les Etats à Sceleſtat le 5 May 1544. On y régla les contingens que chacun devoit payer pour la défenſe commune. L'Electeur Palatin en qualité de Landvogt d'Alſace les convoqua. L'Evêque de STRASBOURG & ſon Chapitre, le Comte Georges de Wirtemberg comme poſſeſſeur de la Seigneurie de Barr, le Comte Philippe de Hanau, le Comte Jacques de Bitſch, le Baumaitre du Val-de-Villé, les dix Villes de la Préfecture, le Baillage de Kayſersberg, le Baillage d'Hochfeld, le Baron de Flekenſtein, le Prevôt de Weiſſembourg y furent cottiſez: & ſuivant le plan des aſſemblées précédentes, l'Evêque

Autre aſſemblée d'Etats.

de Spire à cauſe des Baillages de Lauterbourg & de Magdenbourg, & le Duc Wolfangue Comte Palatin du Rhin & Comte de Veldentz, à cauſe des Baillages de Clebourg & de Neucaſtel, y eurent auſſi leur contingent marqué. La Ville de STRASBOURG n'aſſiſta pas à cette aſſemblée d'Etats & n'y fut pas cottiſée; elle avoit auparavant déclaré dans l'aſſemblée de 1542, que comme il ne paroiſſoit pas qu'on eût à craindre aucune invaſion, le Sénat avoit jugé qu'il étoit inutile de traiter de la défenſe commune du païs. STRASBOURG prit ſans doute ce party, parcequ'elle vouloit ſe menager avec la France, dont elle attendoit du ſecours en cas que l'Empereur voulût attaquer les Proteſtans; & qu'elle tâchoit d'éviter une guerre, où il s'agiſſoit de ſoutenir contre la France les intérêts de la maiſon d'Autriche, & non pas ceux de l'Empire. Cette guerre ne dura pas longtems; car CHARLES V. voyant que le Roy d'Angleterre, avec lequel il avoit fait alliance,

Politique de STRASBOURG.

alliance, ne ſe diſpoſoit pas à ſe rendre devant Paris, ſuivant le projet qu'ils avoient concerté, ſe contenta de faire avancer ſon armée jusqu'à Château-Thierry, où il accepta les propoſitions de paix que FRANÇOIS I. luy fit faire, & le traité fut peu de jours aprés conclu à Crépy.

STRASBOURG envoye des Députez en Angleterre.

Le Roy d'Angleterre continüa la guerre. Les Proteſtans d'Allemagne, qui comptoient principalement ſur ſon ſecours, n'omirent rien pour l'engager à la finir. STRASBOURG ſignala ſur tout ſon zéle dans cette importante négociation; elle envoya Sturm en France avec deux autres Députez de la part du parti Proteſtant. Jean Sleidan ſi connu par l'Hiſtoire qu'il à donnée au public, fut envoyé en Angleterre avec Loüis Pombac. Ils ne pûrent concilier les deux Roys; mais celuy d'Angleterre les aſſûra qu'il avoit des avis certains, que l'Empereur ſe diſpoſoit à faire la guerre aux Proteſtans, qui ne tarderent pas à y donner occaſion, ayant déclaré dans

dans la Diéte tenuë à Worms au mois de May 1545, que ſur le fait de la Religion, ils ne pouvoient s'en rapporter aux déciſions du Concile qui s'aſſembloit à Trente. CHARLES V. diſſimula & remit la Diéte à l'année ſuivante. Cette remiſe donna lieu aux Proteſtans d'ajouter foy à l'avis qu'ils avoient reçû du Roy d'Angleterre, que CHARLES & FERDINAND ne cherchoient qu'à les amuſer. Pour prévenir l'orage dont ils ſe croyoient menaçez, ils s'aſſemblerent à Francfort dés le mois de Janvier
A. 1546. 1546, pour proroger leur confédération & ſe préparer à la guerre.

L'Electeur Palatin ſe déclare pour les nouvelles ſectes.

Ce fut là où ils apprirent que l'Electeur Palatin Fréderic, qui avoit ſuccédé à Louïs-le-Pacifique décédé ſans enfans, avoit appellé dans ſes Etats des Prédicans de la nouvelle réforme, & permis la communion ſous les deux eſpéces, le mariage des Prêtres & la célébration de la Meſſe en langue vulgaire. Les Proteſtans regarderent cet événement comme une puiſſan-

puiſſante acquiſition pour leur parti, & ils ne douterent pas que Fréderic étant Grand-Bailly de la Préfecture Provinciale de Haguenau, & agiſſant de concert avec STRASBOURG, il n'entrainât aiſément dans leur ſecte le Palatinat & la Baſſe-Alſace. Fréderic avoît déjà fait venir de STRASBOURG, Paul Fagius qui s'y diſtinguoit par ſon éloquence, & qui y paſſoit pour un des plus habiles Miniſtres, prétendant qu'avec le ſecours de ce Prédicant, il feroit bientôt changer de forme à la Religion de ſes Peuples, & groſſiroit ſes revenus de la dépoüille des bénéfices Catholiques. Ce concert de l'Electeur Palatin & de la Ville de STRASBOURG inquieta l'Empereur; il tâcha de détourner ce Prince d'entrer dans la ligue de Smalcald, & il n'oublia rien pour en détacher STRASBOURG: il luy écrivit & luy envoya Lazare Schwendi, pour luy remontrer qu'il n'avoit en vûë que de maintenir la paix dans l'Empire, que des Rebelles vouloient troubler; qu'il étoit de ſon devoir

L'Empereur tâche de détacher STRASBOURG de la ligue.

Digitized by Google

devoir de prévenir le ſiniſtre deſſein qu'ils avoient formé, de s'aſſujettir les Villes Imperiales, comme ils s'étoient déjà ſaiſis de quelques Evêchez, & que les libelles, qu'ils avoient publiez faisoient assez entrevoir, que telle étoit la fin qu'ils s'étoient propoſée.

Le Baron Lazare Schwendi étoit Seigneur du Haut-Landſperg prés de Colmar, qu'il achetta des Comtes de Lupffen, mais dont il ne reçut l'inveſtiture qu'en 1564. Ce Baron célébre à STRASBOURG par la fondation qu'il y à faite pour l'entretien de quelques pauvres Ecoliers, arriva dans cette Ville le 24 Juin 1546 (*n*). Il s'acquitta avec zéle de ſa commiſſion; mais elle n'eut pas le ſuccés qu'il avoit eſperé. Car le Sénat ayant pris du tems pour déliberer, écrivit à l'Empereur une lettre tres reſpectueuſe, mais qui ne diſſimuloit pas la réſolution qu'ils avoient priſe de tout riſquer, pour ſoutenir la cauſe commune de leur Religion: ils luy déclaroient qu'ils ne

(*n*) SLEIDAN L. 17. pag. 509.

Digitized by Google

ne pouvoient ſe ſoumettre aux Decrets d'un Concile où le Pape préſidoit; ils oſérent même faire l'apologie des Princes qui s'étoient emparez des biens d'Egliſe. Les Moines, diſoient-ils, qui les poſſédoient ont dégéneré de leur ancienne profeſſion, & ne ſont d'aucun ſecours au Peuple; n'eſt-il pas plus avantageux de former de tous ces biens un Tréſor public qui puiſſe être employé à des uſages également utiles & à l'Egliſe & à la République? Ils conjuroient enſuite ſa Majeſté de faire ceſſer les préparatifs de guerre, qui ſembloient être deſtinez contre ceux à qui on ne pouvoit reprocher, que d'avoir voulu réformer la Religion ſuivant la pure parole de Dieu. Ce langage fit comprendre à l'Empereur que ſes remontrances n'avoient pas fait ſur le Sénat l'impreſſion qu'il en attendoit. Il ne fut pas plus heureux pour détacher de la Ligue les autres Villes qui y étoient entrées. De ſorte qu'il ſe vit contraint d'en venir aux extrémitez: & dés le A. 1546.

20 Juillet, il mit au ban de l'Empire l'Electeur de Saxe Jean-Fréderic, & Philippe Landgrave de Heſſe, les deux Chefs des confédérez, qu'il déclara criminels de Léze-Majeſté dans un manifeſte qu'il publia.

Guerre dans l'Empire.

Cette déclaration fut le ſignal de la guerre. Les Proteſtans s'y préparoient depuis longtems; de ſorte qu'ils ſe virent en état de prévenir l'Empereur & de ſe mettre en campagne avec une armée de quatre-vingt mille hommes de piéd, dix mille chevaux & cent-trente piéces de canon. Le Landgrave de Heſſe donna à la Ville de STRASBOURG une grande marque de ſa confiance, en luy envoyant le Prince Guillaume ſon fils, pour y être en ſûreté. Cette Ville fit connoître de ſon côté ſon zéle pour la Ligue, en députant Jean Sturm pour aller en France ſolliciter du ſecours. Mais malgré les inſtances des Députez, FRANÇOIS I. toûjours fidéle à ſa parole, luy déclara, que puis qu'il avoit fait la paix avec l'Empereur, il ne pouvoit

STRASBOURG ſollicite le ſecours de la France.

pouvoit donner le ſecours qu'on demandoit, & qu'il accorderoit volontiers à la Ville de STRASBOURG dans d'autres circonſtances. Le Roy voulant cependant adoucir ce refus, indiqua à Sturm que Pierre Sforce florentin Gentilhomme tres riche, ne ſeroit pas éloigné de préter aux confédérez la ſomme de trois cent mille ecus. Sturm profita de cette ouverture, & Sforce conſentit de préter cette ſomme, à condition que les Villes de STRASBOURG, d'Ulm & d'Augsbourg s'en rendroient caution. Sforze ſe rendit à Donawert; où l'Armée Proteſtante étoit campée; l'accord y fut conclu, & Sforce partit pour l'éxécuter; mais le Cardinal de Tournon toûjours attentif au bien de la Religion Catholique, trouva moyen de rompre ces meſures. Il n'eſt pas de mon ſujet de raconter, ce qui ſe paſſa entre les deux Armées; il me ſuffit de dire que quoyque les forces de l'Empereur fuſſent beaucoup inferieures à celles de la Ligue, ſa vigilance &

les irréſolutions des chefs du parti Proteſtant, forcerent avant la fin de l'année, & presque ſans combat, pluſieurs confédérez à ſe détacher, & leur Armée à quitter la campagne.

Le Landgrave de Heſſe mit dés le mois de Novembre ſes troupes en quartier; & l'Electeur de Saxe n'ayant pû, faute d'argent, exécuter aucune entrepriſe, CHARLES V. s'avança juſqu'à Hale Ville de Suabe, où il reçut un nouveau renfort d'Italie. L'Electeur Palatin Fréderic y alla demander grace à l'Empereur. Cet exemple détacha du party des confédérez les Villes d'Ulm, de Lindau, Memingue, Eslingue & pluſieurs autres. Francfort craignant de perdre ſon droit de foire, ouvrit ſes portes au Général de l'Empereur. Le Duc de Wirtemberg ſe rangea même au nombre des ſupplians. L'Electeur de Saxe exhorta STRASBOURG à tenir ferme, par une lettre quil luy écrivit le 13 Février
A. 1547. 1547, luy promettant que toutes les Villes de Saxe n'omettroient rien

rien pour luy donner un prompt ſecours, & que les Suiſſes & la France ne l'abandonneroient pas dans le beſoin. Un certain Eſpagnol nommé Mendoza que CHARLES V. avoit proſcrit, ſe trouvant alors à STRASBOURG, où il se diſoit envoyé de la part de la France, appuya de ſon mieux les remontrances de l'Electeur de Saxe.

STRASBOURG ménage ſa paix.

Mais le Magiſtrat plus touché du ſuccés des armes de l'Empereur, que des promeſſes du Saxon, s'étoit déjà déterminé à ménager ſa paix. C'eſt dans ce deſſein qu'il députa à l'Empereur Jacques Sturm, Matthias Pfarrer & Marc Hagius, qui ſe rendirent à Ulm où ils traiterent avec Antoine Granvelle Evêque d'Arras, fils du Premier Miniſtre de ſa Majeſté Imperiale (o). Les Députez retournerent enſuite à STRASBOURG. Le Sénat content des conditions qu'on luy offroit, renvoya les mêmes Députez à Nortlingue, ou l'Empereur étoit retenu par une violente goute. Le traité fut conclu

(o) SLEIDAN. l. 17.

A. 1547. le 21 Mars 1547 ; à condition que STRASBOURG payeroit trente mille ecus à ſa Majeſté, & qu'elle luy fourniroit douze piéces de Canon. Ce traité rétablit la tranquillité dans l'Alſace, où il abbatit la fierté des Proteſtans & fit reſpirer les Catholiques.

L'Evêque de Spire en profita plus qu'un autre, en s'affermiſſant dans la poſſeſſion de la célébre Prevôte de Weiſſembourg, qu'il avoit fait unir à ſa manſe Epiſcopale en 1546. DAGOBERT Roy de France avoit fondé comme nous l'avons dit ailleurs, cette Abbaye avec une magnificence, qui la rendoit l'une des plus riches Abbayes de tout l'Empire. Elle étoit encor de l'ordre de St. Benoît en 1511 ; elle devint enſuite vers l'an 1534, une Prevôté & un Chapître de Chanoines. Une partie de ſes biens avoit été alienée ou donnée en fiéf à des Princes voiſins. Ainſi les Comtes de Veldents tiennent d'elle en fiéf les villages de Rott, Kleburg Steinfeltz, Oberhoffen, Hoven prés de Beuren & une partie de

de celuy de Rechtembach, dont ils ont fait les repriſes en 1634 (p). Nous avons vû que la moitié des Villages d'Altſtat, Scheital, Sebach, & Schveighofen fut cédée en 1521, à l'Electeur Palatin par l'Abbé Rudiger. Ces quatre derniers villages ſont repaſſez dans leur totalité ſous le domaine du Prevôt de Weiſſembourg par le traité conclu le 9. Juillet 1709, entre Jean-Guillaume Electeur Palatin, & Jean Hugo Archevêque de Tréves, Evêque de Spire & Prevôt de Weiſſembourg, qui céda à l'Electeur Palatin la moitié du Baillage de Landek, & tous les droits qui luy appartenoient dans les Villages de Klingen-Munſter, Volmersvillers, Offenbach & Lingenfeldt &c. en échange de la moitié des quatre villages que l'Electeur poſſédoit; mais malgré toutes ces aliénations & tous ces échanges le fort de la Prevôté de Weiſſembourg a été plus heureux que celuy de pluſieurs Monaſteres d'Alſace, qui dans le tems des troubles de l'Em-

 pire

(p) Archiv. Argentin.

pire ont été uſurpez par les Proteſtans. Reprenons le fil de nôtre hiſtoire.

Le Duc de Saxe eſt fait priſonnier.

Tandis que l'Alſace joüiſſoit d'une eſpéce de paix, la guerre continüoit dans la Baſſe-Allemagne. L'Electeur de Saxe ſe voyant abandonné par la pluſpart des Confédérez de Smalcald, s'étoit retiré dans ſes Etats. L'Empereur ne tarda pas à l'y pourſuivre, & l'ayant joint à Mulberg prés de Wittemberg, où l'Electeur étoit campé, il attaqua l'Armée Saxone, la tailla en piéces, & fit l'Electeur priſonnier le 24. Avril 1547 (q). Cette victoire déconcerta la Ligue des Proteſtans, & donna aux armes de l'Empereur une ſupériorité, qui le mit en état de travailler plus efficacement que jamais à terminer les différends de Religion, qui deſoloient l'Empire.

L'Interim publié.

Déjà depuis quelques années CHARLES V. ſe conformant aux déliberations des diétes, avoit chargé trois Docteurs, qui paſſoient pour les plus habiles, les plus modérez &

(q) SLEIDAN. L. 19. pag. 576.

Digitized by Google

& plus agréables aux deux partis, de dreſſer un réglement de Créance & de Diſcipline, qu'on ſeroit obligé de ſuivre dans tout l'Empire, en attendant que le Concile Général eût prononcé ſur les points conteſtez. Cet ouvrage fut compoſé par Jules Pflug Evéque de Naumbourg, Michel Heldius Evêque de Sidon ſuffragant de Mayence, & Jean d'Eisleben dit Agricola, Prédicant de l'Electeur de Brandebourg (*r*). On envoya cet écrit au Pape; il fut communiqué aux Evéques & aux plus célébres Miniſtres Proteſtans, & en particulier à Bucer que l'Electeur de Brandebourg avoit fait venir de STRASBOURG. Bucer ne l'approuva pas, parcequ'il le crût trop conforme à la doctrine Catholique. Mais l'Empereur s'étant aſſûré du ſuffrage des Electeurs, fit lire & publier ce réglement le 14. Juin 1548, dans la diéte, qu'il avoit aſſemblée à Augsbourg, avec ordre de s'y ſoumettre, comme à une conſtitution imperiale, juſ-

(*r*) THUANUS L. 5.

qu'à ce qu'on eût reçû les déciſions du Concile, clauſe qui fit donner à cet ouvage le nom *d'Interim*. L'Electeur de Mayence Archi-Chancelier de l'Empire remercia l'Empereur au nom de toute la diéte; & comme perſonne n'y forma oppoſition, ce réglement fut cenſé reçû dans l'Empire par un conſentement général.

L'Empereur ayant enſuite donné ordre à Granvelle de s'informer des diſpoſitions de la Ville de STRASBOURG, ce Premier Miniſtre fit appeller le 22. Juin les députez de cette Ville, à la tête desquels étoit Jacques Sturm. Granvelle s'apperçût d'abord que Bucer n'ayant pas approuvé le réglement, STRASBOURG qu'il avoit infectée de ſes erreurs, refuſeroit de s'y ſoumettre. Il n'oublia rien pour engager les députez à y obéir. Mais Sturm répondit qu'il ſupplioit l'Empereur de ne pas les contraindre de ſe ſoumettre à un decret, auquel ils ne pouvoient ſe conformer ſans intéreſſer leur conſcience. Granvelle luy répliqua qu'il

STRASBOURG n'accepte pas l'Interim.

ne

ne s'agiſſoit pas de ſupplier; que l'Empereur vouloit une réponſe préciſe : il ajouta qu'ils devoient ſe ſouvenir de la promeſſe qu'ils avoient faite, d'obſerver fidélement ce que ſa Majeſté ordonneroit pour le ſalut de tout l'Empire; Que c'étoit les matieres de Religion, qui y avoient mis le trouble; Qne le mal étoit preſſant, & qn'il demandoit un prompt remede en attendant que le Concile eût décidé; Que les Electeurs, & le plus grand nombre des Princes avoient approuvé le réglement, qui avoit été publié ſans aucune oppoſition dans la diéte; & que c'étoit une loy à laquelle ils ne pouvoient refuſer d'obéir, ſans ſe rendre rebelles. Il continua de les preſſer en leur diſant qu'il étoit étrange qu'ils ſe crûſſent plus éclaîrez que toute l'Egliſe, juſqu'à oſer s'en ſéparer, & que s'ils examinoient leur conduite de ſang-froid, ils s'accuſeroient eux-mêmes de témérité, ou de folie, d'avoir entrepris de renverſer la Religion de leurs Ancêtres, de tout

l'Empire, & même de tout l'Univers; qu'ils n'avoient pas d'autres garants du mauvais party qu'ils prenoient, que leur eſprit propre, ou le ſentiment de quelques Prédicans, qui ſans miſſion & ſans authorité s'étoient érigez en maîtres de toute l'Egliſe, ſans avoir pû même s'accorder entre eux. Ce diſcours n'ébranla pas les députez, & leur opiniâtre réſiſtance indignant le Miniſtre de l'Empereur, il leur dit avec plus de chaleur, qu'il étoit averti qu'on débitoit en France que le Magiſtrat de STRASBOURG ne ſe ſoumettroit pas au decret; que ce bruit étoit venu aux oreilles de l'Empereur, & qu'il avoit fait naître des ſoupçons, qui ne leur étoient pas avantageux. Les députez répondirent qu'ils ignoroient ce qu'on diſoit en France; mais que coñoiſſant comme ils faiſoient, la puiſſance de ſa Majeſté, ce ſeroit une folie d'oſer luy réſiſter, s'ils n'étoient perſuadez qu'ils ne pouvoient ſe ſoumettre au réglement, ſans ſe rendre coupables d'un grand crime.

Gran-

Digitized by Google

Granvelle n'ayant pû vaincre la réſiſtance des députez de STRASBOURG, s'adreſſa aux envoyez des autres Villes Proteſtantes, & il leur fixa un jour, auquel elles feroient obligées de ſe conformer au réglement. Il n'en uſa pas de même à l'égard de STRASBOURG, ſe contentant de l'exhorter à obéir, ſans luy preſcrire le tems auquel elle ſeroit obligée de luy donner des marques de ſa ſoumiſſion.

La diéte finit le dernier jour de Juin 1548, & dés le 15. Juillet ſuivant l'Empereur écrivit à l'Evéque de STRASBOURG de faire exécuter le réglement; ajoutant que s'il manquoit d'ouvriers propres à faire réüſſir une ſi bonne œuvre, il en fît venir d'ailleurs. Eraſme iſſu de l'illuſtre famille des Barons de Limbourg Echanſons-Hereditaires de l'Empire, avoit ſuccédé à Guillaume mort le 3. Juillet 1541. la modération & la douceur du nouvel Evêque le faiſoit même reſpecter des Proteſtans. Mais ſes remontrances ne purent obliger les Magiſtrats de ſe conformer aux ordres de l'Em-

L'Evêque de STRASBOURG a ordre de le faire obſerver.

ajoutoient-ils, meilleure n'y plus propre pour donner à l'Empire une paix durable.

Le Jurisconsulte Grempius fut chargé de porter cette lettre à l'Empereur. La réponse fut peu favorable; CHARLES V. s'étant contenté d'accorder au Sénat encor un mois pour déliberer & prendre son party.

Cependant CHARLES V. pressoit les Villes Imperiales de se soumettre à son decret. Augsbourg voulut enfin s'y opposer. CHARLES sous prétexte de prévenir les entreprises de quelques seditieux, en changea le Magistrat, supprima les Tribus & défendit les assemblées sous peine de la vie. Il changea de même le Sénat d'Ulm, & chassa les Ministres qui refusoient d'obéir. Constance fut plus maltraité (s); l'Empereur la mit d'abord au ban de l'Empire. Envain demanda-t'elle secours aux Suisses voisins : elle ne trouva de ressource contre les maux dont elle

Constance se donne à la maison d'Autriche.

(s) KNIPSCHILD. de Civ. Imper. L. 4. c. 1. n. 34.

elle étoit menacée, que dans le party qu'elle prit de ſe mettre ſous la protection de la maiſon d'Autriche; elle reconnut FERDINAND, ſes enfans & ſes héritiers pour ſes Seigneurs; elle luy jura obéiſſance, luy prêta ſerment de fidélité, & promit de ſe conformer en matiére de Religion, comme en toute autre choſe, à tout ce qu'il luy plairoit d'ordonner. Le Roy des Romains y mit un Préfet, ou Bailly, qui ſe fit rendre compte des finances & de l'Arſenal de la Ville. Envain le Cercle de Suabe ſe plaignit dans la ſuite que la maiſon d'Autriche s'étoit aſſujettie une Ville libre & imperiale. Ses remontrances ne furent pas écoutées; comme ſi CHARLES V. eüt été perſuadé qu'une Ville libre pouvoit ſe choiſir un protecteur & un maître, indépendamment du conſentement de tout l'Empire. Quoy qu'il en ſoit le ſort de toutes ces Villes intimida STRASBOURG. Les Magiſtrats s'étant aſſemblez, pluſieurs jugerent qu'il falloit ſe ſoumettre aux volontez

de

de l'Empereur ; d'autres opinerent à rejetter le decret : rien ne fut conclu. Mais comme l'Empereur avoit prés de STRASBOURG une partie de ſa Cavallerie Néapolitaine, & que ſa Majeſté étoit déjà ſortie d'Augsbourg, on ne doutoit pas qu'il ne vint à STRASBOURG, pour y faire exécuter ſes ordres. Le bruit s'en étant répandu, pluſieurs Gentilshommes & pluſieurs marchands renonçerent au droit de Bourgeoiſie, & ſortirent de la Ville. Le plus grand nombre voulut encor eſſayer de fléchir l'Empereur : le Sénat luy écrivit une ſeconde fois, & Jacques Sturm, Matthieu Giger, & Loüis Grempius furent chargez d'aller préſenter la lettre du Magiſtrat, & de demander à l'Empereur au moins quelque adouciſſement à l'exécution de ſon decret. Nous verrons le ſuccés de cette députation dans le livre ſuivant.

STRASBOURG menacée par les troupes Imperiales.

Avant que de finir celuy-cy je ne dois pas omettre que l'Alſace perdit en 1547, le ſçavant Beatus Rhenanus. Il étoit né à Sceleſtat ; il

Beatus Rhenanus meurt à STRASBOURG.

Digitized by Google

il étudia d'abord à STRASBOURG; delà il paſſa à Bâle, où il lia une étroite amitié avec Eraſme. Les conteſtations de Religion l'obligerent enſuite à quitter Bâle, où il voyoit les Sçavans ſe partager, les uns pour ſoutenir l'ancienne Religion, & les autres pour donner crédit aux nouvelles doctrines. Le public luy eſt redevable de quantité de traductions des Autheurs grécs & de l'Edition de pluſieurs ouvrages des Auteurs latins (t). On luy attribuë la gloire d'avoir tiré de la pouſſiere Velleïus Paterculus: il a compoſé une hiſtoire d'Allemagne, où il s'attache ſur tout à recueillir ce qu'il a trouvé dans les Autheurs anciens, de l'état de l'Alſace ſous les Empereurs Romains. Les Proteſtans prétendent qu'il n'oſa ſe déclarer pour la nouvelle Religion, quoy qu'au fond il en approuvât les Dogmes. Il mourut à STRASBOURG, & cette Ville ſe fit un honneur d'hériter de la Bibliothéque de ce Sçavant, à qui elle avoit donné les premieres leçons de Litterature.

(t) STURMIUS vita B. RHENANI, L. 4.

LIVRE IV.

CHARLES V. étant ſorti d'Augsbourg s'avança juſqu'à Spire, d'où il envoya un Exprés pour ordonner qu'on fît marcher les douze piéces de Canon que STRASBOURG étoit engagée de luy fournir. Ce mouvement inquieta toûjours plus le Magiſtrat, & hâta le départ des députez. L'Empereur étoit déjà ſorti de Spire, lorſqu'ils y arriverent; ils le ſuivirent à Mayence. N'ayant pu y avoir audience, ils furent obligez d'aller juſqu'à Cologne, où ils preſenterent la lettre du Magiſtrat le 8. Septembre. Elle contenoit en ſubſtance que comme les Magiſtrats & les Bourgeois n'avoient rien plus à cœur que de mériter les bonnes graces de ſa Majeſté „ ils étoient préts de ſe conformer à ſes ordres, tant à l'égard des matieres Eccleſiaſtiques que des Politiques; qu'ils ne pouvoient qu'applaudir au parti qu'avoit pris ſa Majeſté, de vouloir que les points conteſtez fuſſent examinez dans un Concile; A. 1548.

STRASBOURG ſe ſoumet aux ordres de l'Empereur.

Digitized by Google

qu'ils ne s'oppoſoient pas à ce que l'Evêque fît obſerver par ſes Eccleſiaſtiques dans quelques Egliſes de STRASBOURG, la diſcipline qui avoit été réglée par le decret d'Augsbourg; qu'ils conviendroient ſans peine avec luy ſur le choix de ces Egliſes; qu'ils n'empécheroient pas qu'elles ne fûſſent fréquentées par les Habitans, & qu'ils leurs laiſſeroient à tous une pleine liberté ſur le fait de la Religion. Mais qu'ils ſupplioient ſa Majeſté de permettre qu'ils euſſent auſſi des temples deſtinez pour y prêcher la parole de Dieu, & adminiſtrer les Sacremens en langue vulgaire, & d'une maniere conforme à leur doctrine; qu'enfin ils ordonneroient qu'on obſervât les jeûnes, les Fêtes & l'abſtinence de viandes, & qu'ils ne ſouffriroient pas que dans les ſermons & dans les diſcours particuliers, il ſe dit rien qui pût troubler la paix. La lettre finiſſoit par une humble priere que le Sénat faiſoit à ſa Majeſté, de leur permettre l'exercice libre

libre de leur Religion juſqu'à ce que le Concile eût prononcé.

L'Evêque Eraſme traite avec les Magiſtrats.

L'Empereur ſatisfait de cette ſoumiſſion, donna aux députez une audience favorable, & leur ayant preſcrit de traiter avec leur Evêque, il leur dit qu'en cas qu'ils ne puſſent convenir, ſa Majeſté feroit elle-même juge de leurs différends. L'Evêque Eraſme informé de ce que le Sénat venoit de promettre à l'Empereur, ne tarda pas de preſſer les Magiſtrats de rétablir les Autels, de luy abandonner le choix des Paſteurs, de rendre les ornemens des Egliſes, de laiſſer les Eccleſiaſtiques joüir de leurs immunitez, & de reſtitüer ſur tout à ſon Clergé la Collegiale de St. Thomas, dont les Magiſtrats faiſoient ſervir les revenus à l'entretien des Miniſtres & des Profeſſeurs de leur College (*a*). Le zéle du Prélat s'anima toûjours plus, dés qu'il fut ſacré Evêque. La cérémonie s'en fit à Saverne huit ans aprés ſon Election; & d'abord ayant aſſemblé ſon Clergé, il fit

(*a*) Guillim. de Epiſc. Argent.

des ordonnances propres à faire revivre dans ſon Diocéſe la diſcipline & la ſaine doctrine. Laſſé enſuite des délays des Magiſtrats, il crût devoir uſer d'authorité, & coñanda à ceux qui occupoient la Collegiale de St. Thomas, de la rendre aux Catholiques. Le Sénat vint au ſecours de ſes Prédicans. Mais au lieu des manieres hautes & fieres, dont il avoit uſé à l'égard de l'Evéque, lorſqu'il ſe croyoit appuyé par les Princes Proteſtans, il luy écrivit des lettres tres ſoumiſes, le ſuppliant de faire attention au bien, que des Ecoles publiques procuroient à leur Ville, & que les revenus de la Collegiale ne pouvoient être employez à de meilleurs uſages.

A. 1549. Comme l'Evêque Eraſme étoit d'un eſprit doux, & qu'il aimoit la paix, il conſentit enfin de tranſiger avec le Sénat. Georges de Wikersheim Prevôt de Seltz, & Henry de Flekenſtein Baron de Dagsthoul furent agréez des deux partis, en qualité de médiateurs pour concilier les Magiſtrats avec l'Evêque

que. Aprés de longues diſcuſſions les arbitres dreſſerent les articles du traité, qu'ils ſignerent & ſcélerent de leur ſceau le Dimanche 27. Octobre 1549 (*b*).

Il fut réglé par le I. Article que les Prevôts, Doyens, Chanoines, Vicaires, Prébendez de l'Egliſe de St. Thomas, de St. Pierre-le-Vieux, de St. Pierre-le-Jeune, de l'Egliſe de la Touſſaint, les Vicaires de l'Egliſe Cathedrale & leurs ſucceſſeurs, demeureront ſous la protection de la Ville durant dix années conſécutives, & qu'ils payeront chaque année à tître de reconnoiſſance au Magiſtrat une ſomme d'argent, ſçavoir, les Chanoines de St. Thomas 80. florins; ceux de St. Pierre-le-vieux 40; St. Pierre-le-Jeune 80; l'Egliſe de la Touſſaint 12; les Vicaires de la Cathédrale 70 : moyennant quoy le Clergé de STRASBOURG ſera déchargé des obligations de la Bourgeoiſie, droits & charges qui en réſultent; réſervant neantmoins aux par-

Traité conclu entre l'Evéque & la Ville.

(*b*) MS. D. RICCII & Dni. LE LABOUREUR.

particuliers Eccleſiaſtiques, qui aimeroient mieux ſe ſoumettre aux charges & aux obligations bourgeoiſes, la liberté de le faire, pourvû que cela ne faſſe aucun préjudice à Monſeigneur de STRASBOURG, & aux Supérieurs Eccleſiaſtiques du Clergé dans leur juriſdiction ordinaire; & en tout ce qui peut la concerner; Que les Chapîtres des mêmes Egliſes pourront à leurs dépens ériger des Autels pour y célébrer les Saints Myſteres conformément à la déclaration de *l'Interim*. Mais le Magiſtrat ſupplie le Seigneur Evêque que la conſécration des Autels ſe faſſe avec le moins d'éclat qu'il ſera poſſible, pour ne pas donner occaſion à quelques troubles.

Que les Magiſtrats ſouffriront que l'Evêque faſſe célébrer l'Office divin dans la Cathédrale, auſſy bien que dans les Egliſes de St. Pierre-le vieux, St. Pierre-le-Jeune, & aux Paroiſſes qui dépendent de ces Egliſes conformément à la déclaration de l'Empereur: mais que le Chapître de St. Pierre-le-vieux

payera

payera chaque année cent florins à Thiebaud Schwartz ou-le-noir, Curé Luthérien de cette Egliſe, ſa vie durant, lequel ſera tenu de renoncer à ſa Cure pour toûjours; Et que le Chapitre de St. Pierre-le-Jeune payera de même cent florins à Georges Fabry & Laurent Offener, tous deux Diacres de cette Egliſe, moyennant quoy les Prédicans céderont aux Chanoines & Chapître leurs bénéfices, leurs maiſons, les papiers & les titres appartenans à ces Egliſes.

Le traité cependant réſerve à Caſpar Hedio la faculté de prêcher les Dimanches & les Fêtes dans la Cathédrale; mais à condition qu'il ne dira rien, ni contre les droits de cette Egliſe, ni contre la déclaration de *l'Interim*.

Les Médiateurs ajoutent que l'Evêque Prince & Seigneur de STRASBOURG voudra bien ſouffrir, que le Magiſtrat faſſe exercer la Religion Proteſtante dans les Egliſes de St. Thomas, de Ste Aurelie, de St. Nicolas, & de St. Guillaume.

Les Magiſtrats eſpérant que ſa

Digitized by Google

Majeſté Imperiale ne desaprouvera pas cette diſpoſition, ſe chargent de la luy faire aggréer.

Il eſt dit enfin que les parties intéreſſées & les arbitres ne prétendent pas par cet accord donner atteinte à *l'Interim*, ni aux ordres que ſa Majeſté pourroit donner, ni aux decrets d'un Concile général, ni à la jurisdiction & privileges des parties. Tels furent les principaux articles de ce traité que nous avons en main.

Sleidan. refuté.

Sleidan (*c*) qui parle de ce traité, ne dit mot des dix ans que le Sénat fixa pour donner ſa protection au Clergé. Il ne met pas l'Egliſe de Touſſaint au nombre de celles qui devoient être réſervées aux Catholiques; mais il pretend que le Chapitre de St. Thomas avoit été abandonné aux Proteſtans pour établir un College. Le traité ne s'explique pas ſur ce point: Il y eſt dit ſeulement que le Seigneur Evêque voudra bien ſouffrir que l'exercice de la Religion Proteſtante ſe faſſe dans l'Egliſe de St.

(*c*) SLEIDAN. L. 21. pag. 664.

Digitized by Google

St. Thomas (*d*). Quelques Autheurs, que l'Avocat général Schmid cite dans ſes mémoires compoſez par ordre du Sénat (*e*), ſe trompent plus lourdement, en avançant que le Pape JULES confirma par une Bulle l'incorporation que l'Evêque Eraſme avoit faite du Chapître de St. Thomas au nouveau College. Le Sr. Schmid réfute luy-même ce fait, dont, à ce qu'il dit, les Archives de la Ville ne font aucune mention: cette Bulle prétendüe n'y auroit pas ſans doute été oubliée, ſi elle avoit jamais exiſté. On doit en croire ce Magiſtrat à qui toutes les Archives de la Ville étoient ouvertes. Dans le précis que Sleidan fait du traité conclu avec l'Evêque Eraſme, il ne dit mot de la permiſſion réſervée au Miniſtre Caſpar Hedio de continüer à prêcher dans la Cathédrale. Sleidan auroit pû dire que cet article du traité ne fut point exécutée, parceque, comme le remarque le Sr. Schmid, le

(*d*) MS. Argentin. D. le LABOUREUR.
(*e*) MS. Dni. SCHMID,

Grand-Chapître de la Cathédrale ayant exigé que ſuivant l'uſage des Catholiques Hedio prêchât avec le ſurplis, le Prédicant aima mieux abandonner ſa chaire ; ou plutôt parcequ'il étoit porté dans le traité que le Miniſtre ne diroit rien, qui pût offenſer le Chapître, & qui ne fut conforme au decret de l'Empereur. Il eût trop couté à un homme acoutumé d'invectiver contre l'ancienne Religion, de ſe tenir dans ces réſerves : il vouloit moins meſurer ſes termes, & donner plus de carriere à ſes déclamations. Ainſi le Prédicant quitta priſe. Mais pour réparer la perte que les Proteſtans venoient de faire de cette Egliſe; dans laquelle Hedio avoit prêché depuis 27. ans, les Magiſtrats firent nettoyer la nef de l'Egliſe desDominiqains,qui juſqu'alors avoit ſervi de mâgaſin, le Chœur ayant été depuis longtems accordé aux réfugiez François pour y exercer leur Religion.Coñe cette Egliſe eſt vaſte & ſituée au milieu de la Ville, elle devint bientôt l'Egliſe prin-

Egliſe neuve deſtinée aux Luthériens.

principale des Luthériens ſous le nom d'Egliſe neuve. Hedio commença à y prêcher le 9 Fevrier 1550. A. 1550.

Le traité, dont nous venons de parler, déplut aux Catholiques du Diocéſe, qui prétendoient que l'Evêque Eraſme s'étoit rendu trop facile, & qu'étant appuyé de l'authorité de l'Empereur, il pouvoit en tenant plus ferme rétablir la Catholicité dans tous ſes droits. Mais l'Evêque inſtruit que le parti Proteſtans n'étoit pas tellement abattu, qu'il ne pût bientôt reprendre vigueur, crût ſans doute qu'il falloit commencer de rentrer en poſſeſſion de ſa Ville Epiſcopale, dans l'eſperance qu'il ſeroit aiſé d'obtenir plus, ſi la Religion Catholique venoit à prévaloir, puiſqu'au fond il étoit ſtipulé que le traité ne dérogeroit en rien à ſes droits, ni aux decrets d'un Concile général.

A. 1550. L'Evêque prend poſſeſſion des Egliſes renduës aux Catholiques.

Ce ne fut que le I. jour de Fevrier 1550, que l'Evêque prit poſſeſſion des Egliſes qui luy avoient été reſtituées. On y chanta vêpres dés le même jour, & le len

lendemain on y célébra la Meſſe, qui en avoit été proſcrite depuis 21 an. Le Duc Georges de Brunswic & le Duc Richard Prince Palatin, tous deux Chanoines Catholiques, aſſiſterent au ſervice. Le premier ſermon fut prêché par Prothais Gebveiler Curé de Haguenau. Le Curé de Sceleſtat nommé Richard Lutz fut interrompu dans ſon ſermon de l'aprésdiné par un tumulte, qu'exciterent de jeunes Proteſtans. Le prédicateur en fut effrayé & quitta la chaire, pour ſe mettre en ſureté dans la Sacriſtie. Le Sénat averti de ce deſordre crût que pour remédier au mal, il ſuffiroit d'envoyer Jacques Sturm faire des excuſes aux chefs des Catholiques. Ces excuſes ne purent raſſûrer le Clergé; il ſortit de STRASBOURG où il ſe croyoit en péril, & porta ſes plaintes à l'Evêque. Les Députez du Clergé envoyez par l'Evêque, & le Sénat informerent l'Empereur de cet événement. Sa Majeſté parut contente des excuſes du Sénat, & écrivit à l'Evêque de

de renvoyer ſans crainte ſon Clergé à STRASBOURG. Le Prélat obéit, & dés le 24 May, jour de la Pentecôte, le culte Catholique fut rétabli dans les Egliſes qui leur avoient été renduës. Le Sénat chargea des Magiſtrats de ſe rendre dans l'Egliſe Cathedrale, pour y contenir le Peuple par leur préſence, & les chanoines firent de leur côté environner le Sanctuaire d'un grillage de fer, pour ſe mettre en ſûreté contre les inſultes des Proteſtans.

Violences des Prédicans.

Malgré les meſures que prenoient les Magiſtrats pour prévenir de nouveaux troubles, les Miniſtres ne ceſſoient pas d'animer leurs partiſans par de ſéditieuſes déclamations contre l'ancienne Religion. Envain même le célébre Stettmeiſtre Jacques Sturm les menaça de leur oter leur employ, & de les faire chaſſer de la Ville (*f*), à l'exemple de pluſieurs Villes imperiales, & du Duc de Wirtemberg qui avoit fait ſortir de ſes Etats tous les Miniſtres, à la réſerve de deux (*g*). Rien ne pouvoit con-

(*f*) MS. SCHMID. (*g*) Arch. Argentin.

contenir le faux zéle des Prédicans, prétendant qu'ils ne pouvoient en conſcience tôlerer l'idolatrie des Catholiques, ni la lâcheté des Magiſtrats, qui vouloient livrer la Ville à Satan. C'eſt ainſi qu'il s'expliquoient. Comme ils s'étoient rendus maîtres de l'eſprit de la populace, ils comptoient pour peu l'authorité des Magiſtrats, qui leur oppoſoient envain le traité fait avec l'Evêque Eraſme. La bonne foy de ce contract étoit une trop foible barriere pour arrêter ces hommes audacieux, qui vouloient régler à leur gré la Religion & la République.

Cependant les Magiſtrats tenoient toûjours ferme pour conſerver la paix, tandis que les Miniſtres n'omettoient rien pour la troubler. Tous en corps firent le
A. 1554. 15 Août 1554 une députation aux Magiſtrats, pour les preſſer d'abolir entierement le culte Catholique, qu'ils continuoient de traiter d'Idolatrie. Le Docteur Jean Marbach oſa méme déclarer qne tous les Prédicans alloient abandonner

donner leurs chaires, & que luy-même dans quatre jours feroit ſon Sermon d'adieu, ſi on ne banniſſoit la Catholicité des trois Egliſes & de tous les Monaſteres. Le Docteur ne tint pas parole; mais le corps des Miniſtres continua ſes inſtances pendant cinq mois. Le Magiſtrat n'en fut pas ébranlé, attendant toûjours la déciſion de la Diéte d'Augsbourg, où il avoit envoyé deux nouveaux Députez, ſçavoir Henry de Müllenheim & Jean de Berſch. Il y fut enfin conclut le 25 Septembre 1555 que dans les Villes imperiales les Bourgeois & autres Habitans, tant Eccleſiaſtiques que ſéculiers, demeureroient dans la poſſeſſion paiſible de leur Religion, de leur foy, de leurs uſages, régles, Cérémonies d'Egliſe, de leurs facultez & de leurs biens. STRASBOURG fut accablée par ce decret; elle voulut y former oppoſition, mais n'étant pas ſoutenuë par d'autres Villes, il fallut acquieſcer & ſe ſoumettre. Cependant cette déciſion ſi ſolemnelle de tout le Corps Germani-

A. 1555. Decret de la Diéte d'Augsbourg.

manique ne fût pas un frein assez fort pour retenir les Prédicans de STRASBOURG; & nous verrons dans la suite les nouveaux efforts qu'ils firent, pour proscrire l'ancienne Religion, tandis que l'Evêque de concert avec son Grand-Chapître travailloit avec zéle à ramener les esprits qui s'étoient laissez séduire. C'est dans ce dessein que les Chanoines demanderent avec instance le secours du Pere Canisius Jesuite, qui s'étoit rendu célébre dans Cologne, dans Augsbourg & presque dans toute l'Allemagne. Ils le conjurerent de venir achever par son éloquence, ce que l'Empereur avoit commencé par son authorité. Les conjunctures paroissoient favorables, & donnoient lieu d'espérer que Canisius feroit de grands progrés dans STRASBOURG, & dans toute l'Alsace, que les principaux docteurs de la nouvelle secte venoient d'abandonner, Bucer ayant été chassé de STRASBOURG le 1 Avril 1549, & Paul Fagius contraint de se

ſe retirer du Palatinat (*b*). Cramner Archevêque de Cantorbéry les avoit preſſez de ſe rendre en Angleterre; ils s'y rendirent pour profiter des grands avantages qu'on leur faiſoit eſperer. L'Alſace étant délivrée de ces deux chefs de l'erreur, Jean Delphius Suffragant de l'Evêque de STRASBOURG travailloit à ramener au troupeau les brebis égarées (*i*): il avoit connu Caniſius au Colloque de Worms. Delphius étoit Hollandois, & Caniſius étoit né à Nimégue, La nation uniſſoit moins ces deux défenſeurs de la Religion, que le zéle pour le bien de l'Egliſe. Ils combattirent de concert Mélanchthon & Brentius, & jetterent leurs ennemis dans un embarras, d'où ils ne purent ſe tirer: car comme il s'agiſſoit dans le Colloque de réünir les Catholiques avec les Proteſtans de la Confeſſion d'Augsbourg, Delphius & Caniſius inſisterent qu'il falloit commencer par condamner les Zuingliens &

(*b*) THUANUS L. 6. pag. 137. (*i*) ALTINGIUS Hiſt. Eccleſ. Palat. p. 166.

les autres Novateurs, qui ne recevoient pas la Confeſſion d'Augsbourg. Cette propoſition mit la diviſion dans le parti; de ſorte que les Proteſtans appliquez à combattre les autres ſectaires, laiſſoient aux Catholiques un tres grand avantage. Delphius ayant ainſi connu le mérite de Caniſius, n'oublia rien pour engager l'Evêque & le Chapitre de l'attirer à STRASBOURG. Albert Duc de Baviere réſiſta longtems, ne voulant pas permettre que l'homme apoſtolique ſortit de ſes Etats, où il travailloit avec tant de fruit. Mais ce Prince fut enfin obligé de céder aux inſtances de Ferdinand Roy des Romains, qui employa l'authorité du Pape & celle du Général des Jeſuites, pour obliger Caniſius à ſe rendre dans les Etats de la maiſon d'Autriche. Caniſius obéit, & ayant pris ſon chemin par STRASBOURG, il vint à Saverne trouver l'Evêque Eraſme, qui y faiſoit ſa réſidence. Le Prélat le reçut avec joye, & il ne tarda pas de luy confier le deſſein qu'il avoit

formé

formé de fonder un College de Jeſuites, pour l'oppoſer au nouveau College que les Magiſtrats de STRASBOURG avoient établi. En attendant qu'il pût conclure cette affaire de concert avec ſon Chapître, il pria Caniſius de faire reſſentir à ſon Peuple de Saverne les effets de ſon zéle. L'Homme de Dieu s'acquitta pendant un mois de cette commiſſion avec ſes ſuccés ordinaires, prêchant, catéchiſant, confeſſant, & tâchant de prémunir le Peuple contre la contagion, que le voiſinage de STRASBOURG luy faiſoit appréhender. Son zéle parut ſur tout infatigable, durant les fêtes de Noël, qu'il paſſa dans tous les Miniſtéres d'un véritable Apôtre (*k*). De Saverne il vint à STRASBOURG, où il eut la conſolation de prêcher le jour de l'Epiphanie dans la Cathedrale. Sa reputation luy attira un concour extraordinaire; il raſſûra les Catholiques, il viſita les deux maiſons de Religieuſes de Ste Eliſabeth & de St. Dominique, qui

(*k*) Vita CANISII L. 3.

malgré les perſécutions qu'elles avoient à ſoutenir, étoient demeurées inviolablement attachées à leur Religion & à leur foy ; & enfin aprés avoir conferé avec les Agents de l'Evêque & du Chapître ſur l'établiſſement d'un College, les circonſtances ayant paru peu favorables pour en fonder un à STRASBOURG, (le Ciel réſervoit cette bonne oeuvre au zéle & à la pieté de LOÜIS LE GRAND, comme nous le dirons dans la Suite,) Caniſius partit pour aller établir un College à Fribourg en Brisgaw, où les Jeſuites en ſûreté ſous la protection des Archiducs d'Autriche, furent à portée d'exercer leurs fonctions dans l'Alſace, qui faiſoit alors partie du domaine de cette Auguſte maiſon. Nous avons rapporté ces faits tout de suite pour mieux réünir les idées. Nous allons à preſent reprendre le fil de nôtre hiſtoire.

Concile aſſemblé à Trente.

L'Evêque Eraſme ayant rétabli la Religion dans ſa Ville Epiſcopale, partit pour ſe rendre à Trente, où le Concile étoit aſſemblé. L'Em-

L'Empereur fit de nouvelles instances auprés des Princes Protestans afin de les engager à y envoyer leurs Theologiens, avec assûrance qu'ils auroient la liberté d'y proposer leurs raisons, & qu'ils y seroient écoutez. La Ville de STRASBOURG y députa Jean Sleidan, avec le Docteur Jean Marbach Curé de St. Nicolas, & Christophe Söldiacre de Ste Aurelie, avec ordre tres exprés de se joindre aux Députez du Duc Maurice Electeur de Saxe, & du Duc de Wirtemberg, Les Villes d'Eslingue, de Ravensbourg, de Rutlingue, de Biberack & de Lindau confierent leurs intérêts aux Députez de STRASBOURG, & les chargerent de défendre en leur nom une cause, qui leur étoit commune. L'Electeur de Saxe avoit fait composer par Mélanchthon un précis de doctrine, qui devoit servir de régle aux Eglises de Saxe; & Brentius avoit travaillé sous les ordres du Duc de Wirtemberg à rédiger une profession de foy pour tous les Etats de ce Prince. Ces

deux ouvrages furent approuvez par les Theologiens de STRASBOURG, & devoient être le plan, que les Députez de cette Ville seroient obligez de suivre. Sleidan arriva à Trente le 21 Novembre
A. 1551. 1551, où il fut reçu par l'envoyé de l'Empereur avec des marques d'une considération particuliere. Dés le dernier jour de ce même mois on distribua aux Theologiens les propositions touchant le Sacrifice de la Messe, afin qu'ils les examinassent à loisir, & qu'ils en dissent ensuite leur sentiment. Envain les Catholiques se hâtoient; Les Protestans, & Sleidan en particulier avoient ordre de n'entrer en rien avant que les Députez de Maurice Electeur de Saxe fussent venus. Ils arriverent le 7 Janvier
A. 1552. 1552. Mais la surprise fut extréme, quand on les entendit déclarer aux Ambassadeurs de l'Empereur, que Maurice prétendoit qu'on traitât tout de nouveau en préfence de ses Theologiens, les matieres sur lesquelles le Concile avoit déjà prononcé; ajoutant que

Propositions des Protestans dans le Concile.

leur

leur Prince ne ſouffriroit pas que le Pape y préſidât par ſes Légats, & qu'il entendoit même qu'il déchargeât les Evêques du ſerment qu'ils luy avoient fait. De pareilles propoſitions firent comprendre que les Proteſtans ne vouloient pas de paix; & on ne tarda pas de reconnoître que toutes les démarches que l'Electeur Maurice avoit faites, n'étoient que pour cacher la réſolution qu'il avoit priſe, de ſe déclarer Chef du parti Proteſtant en Allemagne, & de ſe venger de CHARLES V. qui détenoit, contre la parole qu'il avoit donnée, le Landgrave de Heſſe priſonnier, depuis la Bataille de Mulberg.

Maurice étoit redevable de ſon Electorat à CHARLES V. qui l'en avoit inveſti aprés en avoir dépouillé le Duc Jean Fréderic de Saxe. La reconnoiſſance devoit inviolablement attacher Maurice aux intérêts de l'Empereur; mais les plus grands bienfaits ne ſont pas un lien aſſez fort pour contenir un Prince ambitieux. Maurice devenu Elec-

Digitized by Google

teur eut peine à ſouffrir les reproches des Princes Proteſtans, qui l'accuſoient d'avoir trahi ſa Religion, manqué à la foy qu'il leur avoit jurée, & livré en quelque maniere le Duc Jean-Fréderic ſon couſin, pour s'emparer de ſes Etats. Il s'imaginoit d'ailleurs que ſa nouvelle dignité l'obligeoit à s'oppoſer aux violences de CHARLES V. qu'on accuſoit depuis ſa victoire d'affecter un pouvoir ſouverain dans l'Empire. Plein de ces idées, & pouſſé par l'eſpérance de partager la puiſſance Imperiale, ſous prétexte d'y mettre des bornes, il réſolut de gâgner l'affection des Princes Proteſtans, & de faire la guerre à l'Empereur. La priſon du Landgrave de Heſſe fut le prétexte dont ce Prince artificieux ſe ſervit, pour faire entrer dans ſon deſſein les Princes de l'Empire, ſans qu'ils s'en apperçûſſent. Il les engagea à envoyer des Députez à CHARLES, pour luy demander l'élargiſſement du Landgrave. Joachim Electeur de Brandebourg, Fréderic Electeur Palatin, Wolfangue Duc de Deux-Ponts,

L'Electeur de Saxe-Maurice ſe declare contre l'Empereur.

Ponts, Erneſt Marquis de Bade-Dourlac, Jean & Albert Marquis de Brandebourg, Henry & Jean Ducs de Mekelbourg, & Chriſtophe Duc de Wirtemberg redoublerent en effet leurs inſtances pour obtenir la liberté du Landgrave. L'Empereur ne ſe rendit pas à leurs prieres; & Maurice ſe ſervit adroitement de ce refus pour les indiſpoſer toûjours plus contre CHARLES, tandis qu'à l'inſçû de tous ces Princes il négotioit par l'entremiſe de Jean de Freſſe, un traité avec HENRY II. Roy de France.

Il traite avec le Roy de France.

Ce traité fut en effet conclu entre le Roy & l'Electeur Maurice le 5. Octobre 1551 (*l*). Il contenoit en ſubſtance, que le Roy ſe rendroit le Défenſeur de la liberté Germanique; Que Maurice, ni ſes confédérez ne traiteroient jamais avec l'Empereur que de l'avis & du conſentement du Roy; Que le Roy fourniroit des troupes & de l'argent, & qu'il pouvoit prendre pour ſa ſûreté quatre Villes Imperiales, ſçavoir, Cambray, Toul,

(*l*) Recueil des Trait. de Leonard T. 2.

Digitized by Google

Metz & Verdun, qu'il garderoit comme Vicaire du St. Empire. Le Roy ne diſputa pas ſur cette qualité : il luy ſuffiſoit d'être maître de ces importantes places ſur leſquelles il pourroit un jour faire valoir ſes anciens droits, dont on parloit déjà en France du tems de LOUIS XI, comme nous l'avons vû. Ce traité fut ſigné par l'Electeur Maurice & par tous les Princes dont nous avons parlé. Pluſieurs autres le ratifierent en entrant dans la Ligue formée contre les entrepriſes de CHARLES V.

Dés que l'Electeur Maurice ſe fut ainſi aſſûré du ſecours de la pluspart des Princes de l'Empire, & d'une partie des troupes de l'Empereur qu'il avoit ſçû gagner pendant le ſiége de Magdebourg ; il publia ſon manifeſte & ſe mit d'abord en campagne, perſuadé que dans les guerres civiles il faut ſe hâter, & que le conſeil n'eſt pas ſi néceſſaire pour l'entrepriſe, que la promptitude dans l'exécution (*m*), les longues délibérations re-

(*m*) TACIT. Annal. L. 1.

refroidiſſant l'ardeur de ceux à qui on donne le loiſir de réfléchir, ſur la grandeur du péril auquel ils vont s'expoſer. Maurice ſe rendit d'abord presque ſans réſiſtance maître d'Augsbourg, où l'Empereur avoit une foible Garniſon. Pendant ce tems la le Roy HENRY II. qui avant que de traiter avec les Princes Allemands étoit en guerre avec CHARLES V. au ſujet de Parme, s'avança dés la my-mars avec une nombreuſe armée vers la Lorraine. Toul & Verdun luy ouvrirent leurs portes. Les Habitans de Metz ſe diſpoſoient à réſiſter. Mais voyant le Connêtable Anne de Montmorency ſur le point de les attaquer, ils ſe rendirent aux remontrances de leur Evêque le Cardinal de Lénoncourt, & laiſſerent entrer dans leur Ville les troupes françoiſes, le 10. Avril 1552, pour éviter les malheurs dont ils étoient menaçez. A. 1552. HENRY II. ſe rend maître des trois Evêchez.

HENRY II. maître de ces trois Villes marcha luy-même en Alſace à la tête de ſon armée, & arriva à Sa-

Saverne le 3. de May (*n*). Le Magiſtrat de STRASBOURG députa Sturm, Fridéric Gottesheim & Jean Sleidan, pour aller préſenter au Roy une certaine quantité de bled. Le Conêtable ne fit pas grand cas du préſent; & dés que les députez l'eurent quitté, il envoya demander au Sénat qu'il fut libre aux Soldats de l'armée Françoiſe d'entrer dans leur Ville, pour y acheter ce qui leur étoit néceſſaire, & qu'on permis aux Habitans de STRASBOURG de venir dans le camp vendre leurs marchandiſes. Une Ré-

Il eſſaye d'entrer dans STRASBOURG.

publique qui aime ſa liberté prend aiſément ombrage. STRASBOURG demanda aux Officiers du tems pour délibérer, les aſſûrant que dans peu ils feroient ſçavoir au Roy la réſolution que le Grand-Sénat auroit priſe. Dés le lendemain il renvoya au Roy les mêmes députez pour préſenter à ſa Majeſté une plus grande abondance de vivres, & luy faire de tres humbles excuſes de ce qu'il ne pouvoit pas ſouffrir que les Soldats de l'armée Françoiſe

(*n*) SLEIDAN. L. 24. pag. 563.

Digitized by Google

çoiſe entraſſent dans leur Ville. Le Connêtable mécontent de ce refus, leur dit avec quelque émotion; que la conduite de leurs Magiſtrats ne répondoit pas aux bontez que ſa Majeſté avoit pour eux: que n'ayant armé que pour tirer l'Allemagne de l'oppreſſion, ils devoient contribüer de tout leur pouvoir à faire réüſſir un ſi bon deſſein, & mieux seconder les intentions des Princes de l'Empire, qui l'avoient appellé à leur ſecours; qu'au reſte ils auroient dés le lendemain audience de ſa Majeſté, mais qu'ils devoient ſe ſouvenir que le Roy venoit, en défenſeur & non pas en ennemy.

Les députez ayant été admis à l'audience du Roy en préſence du Cardinal de Lorraine, du Prince de Vendome & du Connétable, ils conjurerent ſa Majeſté par l'ancienne amitié qui étoit entre la France & leur République, d'agrêer le préſent qu'ils venoient luy offrir, qui conſiſtoit en autant d'avoine qu'ils luy avoient auparavant envoyé de bled, & qu'ils y avoient

joint

joint une plus grande quantité de vin : ils luy remontrerent dans les termes les plus reſpectueux que comme ils avoient beaucoup de troupes dans leur Ville, & un plus grand nombre de gens, qui s'y étoient réfugiez de la compagne, ſa Majeſté voyoit aſſez que le Magiſtrat ne pouvoit ſans riſque laiſſer ſortir des vivres, qui étoient néceſſaires pour faire ſubſiſter un ſi grand Peuple. Le Roy leur répondit, qu'ils n'ignoroient pas qu'il n'étoit entré dans l'Allemagne que dans le deſſein de ſoutenir une cauſe, à laquelle ils avoient tant d'intérêt ; que ſon armée avoit beſoin de vivres, & qu'on n'en refuſoit qu'aux ennemis, quand on s'offroit de les payer ; Qu'ils fiſſent attention à quoy ils s'expoſoient, ſi le Soldat étoit forcé par la néceſſité, d'aller luy-même enlever ce qu'on ne vouloit pas luy accorder ; Qu'en un mot il ne refuſoit pas le préſent qu'ils luy avoient aporté, mais qu'il luy falloit du pain.

Les Députez ayant à leur retour

tour rapporté cette réponſe, le Sénat voulant éviter la ruine entierre de la campagne, fit cuire non pas dans la Ville, mais dans les villages voiſins du pain qu'il envoya dans le camp des François. Il ſe preſſa davantage de ramaſſer des troupes, & en peu de tems la garniſon de la Ville fut de cinq mille hommes : il fit même raſer les maiſons & couper les arbres, qui étoient au tour de la Ville, & n'omit rien de tout ce qui pouvoit la mettre en état de ſe défendre, en cas que le Roy voulût l'aſſiéger. Les Magiſtrats firent élever des remparts du coté de la porte des Juifs, où ils firent une nouvelle porte, qui ſuivant l'inſcription qu'on y voit encor ajourdhuy, leur parut aſſez forte pour mettre les Habitans en ſûreté, & donner de la terreur à l'ennemy *Præſidio Civibus, Terrori Hoſtibus.* Ils ont même voulu que cette porte fût un monument de leur fidélité & de leur zéle pour l'Empereur, puiſqu'ils ont fait graver ſur le frontiſpice ; que cette porte avoit été bâtie

Elle ſe met en état de ſe défendre.

Digitized by Google

bâtie en 1552, & fortifiée de remparts & de foſſez lorsque HENRY II. faiſoit marcher ſon armée contre CHARLES V. Ce nouvel édifice ſervit de prétexte aux Magistrats pour ruiner pluſieurs Chapelles, & pluſieurs Monaſteres. L'embarras où ſe trouvoit l'Empereur leur donna la confiance d'oſer tout entreprendre, malgré les remontrances de l'Evêque. C'est ſous prétexte de fortifier la Ville du côté de la porte des Juifs, appellée dans les anciens manuſcrits la porte de l'arquebuſe, qu'on raſa le cloître des Cordeliers, qu'on démolit la chapelle de la Croix ſituée ſur la place de ſaint Etienne, & qu'on croyoit être la plus ancienne Eglise de STRASBOURG. La muraille des Dominicains, le Chœur de l'Eglise de ſainte Claire eurent un même ſort: & ſans reſpecter les cendres des morts on enleva les tombes des Egliſes de ſaint Guillaume & de ſaint Thomas, qui faiſant ſouvenir le Peuple de la foy de ſes Ancêtres, luy reprochoient trop ſenſiblement ſon

Divers Monaſteres ruinez.

ſon changement. Tous les débris de tant de lieux ſacrez devoient, comme on le ſuppoſoit, ſervir à la conſtruction d'une porte, qui certainement ne fait pas l'admiration de nôtre Siecle.

L'Armée s'éloigne de STRASBOURG.

Un tel rempart n'étoit pas aſſez fort pour arréter la puiſſance du Roy; mais ſa Majeſté s'étant avancée jusqu'au petit village d'Husbergen entre Saverne & STRASBOURG, elle ne jugea pas à propos d'attaquer cette Ville. Le Roy s'éloigna même du Rhin, aprés y avoir fait boire les chevaux de ſon armée, afin qu'on pût ſe ſouvenir qu'il avoit porté les armes juſque ſur le bord de ce grand fleuve. Dés qu'il eut décampé, il marcha à Haguenau, & de là à Weiſſembourg. Ce mouvement allarma les Princes voiſins. qui craignirent que l'armée Françoiſe ne ſe répandit ſur leurs terres. L'Archevêque de Mayence, celuy de Trêves, l'Electeur Palatin, les Ducs de Cleves & de Wirtemberg, qui étoient alors aſſemblez à Worms, envoyerent prier ſa Ma-

Digitized by Google

jeſté que puisqu'elle n'avoit pris les armes que pour défendre la liberté de l'Empire, elle voulût bien ne pas avançer d'avantage dans un païs, dont elle ne cherchoit qu'à procurer le bien; que le bruit ſeul de ſon approche diſpoſeroit l'Empereur à un accommodement, & que déjà ils avoient député à ſa Majeſté Imperiale pour l'engager à accepter des conditions, qui ſeroient également glorieuſes à ſa Majeſté trés Chrétienne, & favorables à ſes alliez.

En effet dés le onzieme may, le Roy reçût des lettres de l'Electeur Maurice, qui l'informoient de ce qui s'étoit paſſé à Lintz, où on avoit formé de concert avec le Roy des Romains FERDINAND, un projet pour pacifier l'Allemagne (o). Il donnoit avis que déjà on luy offroit de mettre en liberté le Landgrave, & d'aſſembler une Diéte pour y régler les affaires, qui regardoient la Religion & le gouvernement de l'Empire; mais qu'avant que de rien conclure, il vouloit

(o) Idem L. 24. pag. 765.

vouloit apprendre de ſa Majeſté à quelle condition elle étoit dans l'intention de faire ſa paix avec l'Empereur. Le Roy n'eut pas peine de comprendre que pour empêcher qu'il ne joignit ſes troupes à celles des Confédérez, l'Empereur ſe relâcheroit aiſément ſur tous les points qu'ils voudroient propoſer; & que dés qu'une fois les Princes de l'Empire auroient terminé leurs différends, il n'y avoit pas lieu d'eſpérer qu'ils fuſſent fort vifs à s'intereſſer pour la France. Il apprit d'ailleurs que les troupes que l'Empereur avoit en Flandre, portoient le fer & le feu jusqu'aux frontieres de la Champagne, & que déjà elles s'étoient emparées de Stenay. Ces circonſtances & les inquietudes des Princes Allemands que le Roy vouloit ménager, luy firent prendre la réſolution de ſortir de l'Alſace & de s'approcher de la Lorraine, où il pouvoit faire ſubſiſter commodément ſon armée, en attendant l'événement de ce qui ſe négotioit dans l'Empire. Mais

L'Armée de France ſort de l'Alſace.

Digitized by Google

avant que de ſe mettre en marche, il répondit aux Envoyez des Princes dont nous avons parlé, que comme il n'avoit pris les Armes que pour forcer l'Empereur de leur accorder ce qu'ils deſiroient, & qu'ils ſe croyoient aſſûrez d'obtenir, content d'avoir rendu la liberté à des Princes captifs & tiré l'Empire de l'oppreſſion, il s'éloigneroit de l'Allemagne, & que dans leurs beſoins il ſeroit toûjours prét de venir à leur ſecours (*p*) : Mais qu'il devoit les avertir que STRASBOURG ne méritoit gueres qu'il eût de l'indulgence pour elle; Qu'il étoit même juſte qu'il ſe vengeât de la maniere inſolente dont elle en avoit uſé; Que cependant à leur conſidération il contiendroit ſes troupes, & qu'il empêcheroit que le païs ne fût livré à la licence du Soldat.

Les Suiſſes s'intereſſent pour les Villes d'Alſace.

A peine le Roy fut arrivé aux Deux-ponts, qu'il y reçut les Députez de tous les Cantons Suiſſes, qui venoient à la ſollicitation de la Régence d'Enſisheim, ſupplier ſa

(*p*) THUANUS L. 10. p. 306.

ſa Majeſté d'épargner le Suntgau, & tous le païs dont Enſisheim eſt la principale Ville, & d'avoir les mêmes égards pour Colmar, Sceleſtat & STRASBOURG : ajoutant que les Loüables Cantons joignoient leurs prieres à celles de toutes ces Villes, avec lesquelles ils avoient une alliance trés étroite, & qui leur fourniſſoient des bleds & les denrées néceſſaires à la vie. Le Roy ſe fit un merite auprés des Suiſſes d'une choſe qu'il avoit déjà réſolüe. Il répondit aux Députez le 20 May qu'il leur accordoit volontiers la grace qu'ils demandoient : qu'il oublieroit la conduite qu'Enſisheim avoit tenuë, pourvû qu'elle rendît les priſonniers qu'elle avoit faits : il les aſſûra même qu'il n'avoit jamais eu deſſein d'inquieter les autres Villes dont ils luy parloient, & que quoy qu'il eût ſujet d'être peu ſatisfait de STRASBOURG, il ne penſeroit pas à s'en venger. Sa Majeſté ne reçut pas moins favorablement les Députez de la Ville de Bâle, qui étoient venus quel-

ques jours auparavant luy demander la même grace.

17 May. Tandis que le Roy se disposoit à quitter l'Alsace, Maurice Electeur de Saxe s'avança du côté du Tyrol, sur l'avis qu'il eut que l'Empereur y formoit un corps d'armée. Tout céda à l'approche de l'Electeur, qui s'étant saisi des postes les plus importans presque sans résistance, parut à deux lieuës d'Inspruck à peu prés aussitôt que CHARLES V. qui y étoit, fut informé de sa marche. L'Empereur prit le parti de la fuite, & se retira avec une extréme précipitation dans la Carinthie. L'état où il se trouvoit le détermina à faire la paix; de sorte que Maurice étant sorti d'Inspruck, pour se rendre, suivant la parole qu'il en avoit donnée, à Passau où le Roy FERDINAND étoit déjà arrivé avec Albert Duc de Baviere, & un grand nombre de Princes; le traité y fut conclu le 2 Août 1552, il portoit que les Princes confédérez mettroient bas les armes avant le 12 Août, & que dans le même terme

A. 1552. Traité de Passau.

le

le Landgrave de Heſſe ſeroit mis en liberté; Que l'Empereur convoqueroit dans ſix mois une Diéte où on traiteroit les matieres de la Religion, & que cependant ſa Majeſté imperiale, & les Etats de l'Empire ne ſouffriroient pas qu'on violentât aucuns des Etats de la Confeſſion d'Augsbourg par voye de fait ou autrement, à cauſe de la Religion; & que réciproquement les Etats de la Confeſſion d'Augsbourg ne moleſteroient en aucune maniere les autres Etats de la Religion ancienne, tant Eccléſiaſtiques, que ſéculiers, en leurs cérémonies, biens, domaines, revenus, jurisdiction; mais les en laiſſeroient joüir paiſiblement ſans rien attenter contre eux par voye de fait ou autrement (q). Je ne dois pas rapporter les autres articles de cette transaction de Paſſau, qui ſervit de baſe à tous les autres traitez, qu'on fit depuis au ſujet de la Religion.

Violences d'Albert de Brandebourg.

Albert Marquis de Brandebourg emporté

(q) Transact. Paſſav. c. 2. Hiſt. de l'Empire par Hæss. pag. 258.

Digitized by Google

emporté par l'appas du pillage, ne voulut point entrer dans cette convention (r). Aprés avoir ravagé le territoire d'Ulm & de Nuremberg, il s'étoit jetté dans les Evêchez de Bamberg & de Wirtzbourg, dont il avoit forcé les Evêques de luy céder vingt villages aux conditions les plus dures. Les prieres des Princes de l'Empire, & celles mêmes de l'Electeur Maurice ne purent arréter ſes violences. Lors même qu'aſſemblez à Paſſau les Princes y traitoient des moyens de pacifier l'Allemagne, Albert s'avança vers le Rhin, & s'étant rendu maître de Worms & de Spire, d'où il tira de l'argent & du canon, il jetta par tout la terreur. L'Archevêque de Mayence & l'Evéque de Spire cherche-

Il ménace Strasbourg.

rent leur ſalut dans la fuite. L'Archevêque ſe retira à Strasbourg, où il ne demeura qu'une nuit, parcequ'il n'y trouvoit pas aſſez de ſûreté pour luy; & l'Evéque de Spire vint à Saverne où il mourut. Albert enflé de ces ſuccés écrivit

(r) Sleidan. L. 24.

écrivit au Sénat de STRASBOURG le 28 Juillet 1552, & luy manda qu'il eût à ſe ſoumettre à luy & à ſes Alliez ; Que STRASBOURG reçût ſes Troupes en Garniſon quand il le jugeroit à propos, & qu'elle luy prêtât ſerment de fidélité & au Roy de France. Quoyque le Roy ne fût nullement de concert avec luy, il s'autoriſoit de ſon nom, pour ſe donner plus de relief, & imprimer plus de reſpect à ſes ennemis (*s*). La crainte d'être livré à un tel maître encouragea le Sénat, qui répondit à Albert que STRASBOURG avoit toûjours eu tres à cœur qu'on fit revivre les Loix dans l'Empire, & qu'on y eût l'exercice libre de la Religion chrétienne; mais qu'ayant fait ſerment à l'Empire, elle ne pouroit ſe ſoumettre à aucun autre maître. Les Magiſtrats ajouterent que le Roy de France ne leur avoit point fait de ſemblables propoſitions, lors même qu'étant en Alſace, il touchoit aux portes

(*s*) PEGUILLON L. 26.

de leur Ville (*t*). Albert picqué d'une réponſe ſi fiére, ne crut pas cependant qu'il fût tems de penſer à la vengeance; il marcha vers Francfort, dont Maurice avoit abandonné le ſiége après la transaction de Paſſau. Envain Albert eſſaya de le continüer; il fut luy-même bientôt obligé de le lever. Mais ſa petite Armée ayant été renforcée par un Régiment que luy amena Riſchberg Général des Troupes du fils du Landgrave de Heſſe, il vint camper prés de Mayence, où il fit piller les Egliſes, brûla le Palais de l'Electeur, & fit dans tous le païs un dégât général, pour mettre l'Empereur hors d'état de paſſer le Rhin, en cas qu'il voulût le pourſuivre. De là il s'avança vers Trêves dont il ſe ſaiſit.

Cependant l'Empereur raſſûré par le traité de Paſſau, & voyant que les Princes avoient beſoin de luy, pour arrêter les violences du Marquis de Brandebourg, reſolut de reprendre Metz & de ſe venger de

(*t*) SLEIDAN. L. 24. pag. 783.

de la France. Pour mieux cacher ſon deſſein, il engagea l'Electeur Maurice à conduire en Hongrie, où le Turc aſſiégeoit Agria, les troupes que les Etats Proteſtans avoient laiſſées à ſa diſpoſition; promettant à l'Electeur qu'il ne tarderoit pas de le ſuivre. Mais dés qu'il eut aſſemblé ſon Armée, il marcha du côté du Rhin, ſous prétexte que le mal étoit preſſant, & qu'il falloit d'abord ranger Albert à ſon devoir. L'Empereur prit ſa route par Augsbourg, par Ulm, par le Wirtemberg. Feignant de vouloir la continuer par Spire, il la changea brusquement, & s'approcha de STRASBOURG.

Le Sénat luy députa Jacques Sturm Frideric Gotesheim & Loüis Grempius qui allerent à douze lieuës de STRASBOURG, ſupplier ſa Majeſté d'épargner leur païs, & de faire prendre une autre route à ſon Armée: ils luy offrirent paſſage par leur Ville, mais ils prierent ſa Majeſté de n'y pas faire filer toutes ſes Troupes, & de ne rien changer dans leur République (*u*). CHARLES V. s'approche de STRASBOURG.

CHAR-

(*u*) Idem pag. 787.

CHARLES V. promit tout ce qu'on voulut; il ajouta même aux Députez qu'il ne feroit que paſſer dans leur Ville, d'où il ſortiroit avant la nuit. Il tint parole & s'étant contenté de voir la Cathedrale, où il fut reçu par le Clergé, il prit la route de Haguenau & vint coucher dans un village voiſin. De là il marcha à Landau où il ſéjourna ſeize jours, pour y faire rafraichir ſes Troupes. Etant arrivé enſuite devant Metz le 22 Octobre, il en forma le ſiége: mais la vigoureuſe défenſe du Duc de Guiſe le contraignit de le lever ſur la fin de Décembre.

Il aſſiége Metz.

Pendant le Siége le Roy de France HENRY II. écrivit une lettre datée de Reims du 5. Novembre 1552. à ſes chers & bons amis les Conſeillers & Gouverneurs de la République de STRASBOURG (x) „ dans laquelle ſa Majeſté leur ex-„ poſoit les importans offices „ qu'elle venoit de rendre à tout „ l'Empire pour rétablir la liberté „ Germanique, tirer les Princes de pri-

(x) Archiv. Argent.

Digitized by Google

priſon, décharger les terres de „
l'Empire des Garniſons Eſpa- „
gnoles, délivrer tous les Etats „
de l'oppreſſion de la maiſon d'Au- „
triche, & empêcher l'Empereur „
de ſe faire Seigneur de la Ger- „
manie. Sa Majeſté, veut bien en- „ HENRY II.
ſuite les prier le plus affectueuſe- „ écrit aux
ment qu'elle peut, comme étant „ Magis-
les principaux membres du ſaint „ trats de
Empire, (c'eſt ainſi qu'elle écrit „ STRAS-
aux Magiſtrats de STRASBOURG,) „ BOURG.
de n'envoyer aucun ſecours à „
l'Empereur ſon ennemy, puis- „
qu'ils ſçavent que de tout tems „
les Villes de Metz, de Toul & de „
Verdun ſe ſont maintenuës à l'a- „
bry & ſous l'authorité de la Fran- „
ce; & que tous récemment el- „
les ſe ſont miſes ſous la protec- „
tion de ſa Majeſté, en conſequen- „
ce de la Ligue faite depuis peu „
entre elle & l'Empire. Elle ajoute „
qu'elle n'a pas oublié & qu'ils „
doivent eux-mêmes ſe ſouvenir „
des promeſſes que leurs députez „
luy firent de leur part au camp „
de Weiſſembourg, pour répon- „
dre à tous les ménagemens, & „

tous

tous les égards que ſa Majeſté a-„
voit eu pour leur République ;„
Que cependant elle étoit bien„
informée des ſecours qu'ils en-„
voyent à ſes ennemis dans cette„
guerre, & des ſecrétes pratiques„
qu'ils forment contre ſes inté-„
rêts ſans l'aveu & ſans l'authorité„
de l'Empire : Qu'il devoit leur„
ſuffire d'avoir fait connoître leurs„
ſiniſtres deſſeins à l'égard de la„
France, lorsque ſon Armée paſſa„
prés de leur Ville; ſur quoy ſa„
Majeſté voulut bien recevoir„
leurs excuſes plus gratieuſement,„
qu'elle ne fera peut être leurs ef-„
fets, & deportemens ſi contrai-„
res aux bonnes paroles qu'ils„
ont toûjours fait porter à ſa Ma-„
jeſté.„ Ce ſont les termes de la lettre. Il eſt à croire qu'elle ne plut gueres aux Magiſtrats, & que peut-étre elle leur fit appréhender, ſur tout aprés la levée du Siége de Metz, que le Roy ne leur donnât des marques de ſon reſentiment. Quoy qu'il en ſoit CHARLES V. ne paya gueres bien les ſervices qu'il avoit reçus de la Ville de STBAS-

L'Alſace eſt ravagée par l'armée de CHARLES V.

STRASBOURG. Car pendant qu'il fut en Alſace cette Province ſe vit de toutes parts en proye au pillage de ſon Armée, ſans que le Duc d'Albe ſur qui CHARLES V. ſe repoſoit de tout, ſe mit en devoir de contenir le Soldat. Elle commença a reſpirer, dés que l'Empereur eut retiré ſes Troupes de devant Metz. L'Empire cependant ne fut pas encor paiſible, parcequ'Albert de Brandebourg, aprés avoir abandonné le parti de la France, ſurprit & fit priſonnier le Duc d'Aumale prés de Pont-à-mouſſon; il crut que l'Empereur en conſidération de ce ſervice devoit luy abandonner les biens Eccleſiaſtiques, dont il s'étoit emparé dans pluſieurs Evêchez d'Allemagne. Mais CHARLES V. n'ayant pas jugé à propos de condeſcendre à ſes déſirs, ni de caſſer les arrêts que la Chambre Imperiale avoit portez contre luy, Albert continüa ſes brigandages, qui obligerent enfin les Princes de l'Empire à ſe liguer contre luy : Maurice Electeur de Saxe ſon ancien amy ſe mit

à la

à la tête des confédérez. Les deux Armées en vinrent aux mains prés de Sivershauſen, d'autres diſent prés du Château de Peine à trois milles de Brunswick (y) Maurice y perdit la vie & Albert ſon Armée. Ce malheureux Prince ſe retira en Lorraine & de là en France, où malgré ſa déſertion, le Roy le reçut avec bonté. Cette grace fit appréhender à l'Alſace que le Marquis n'y vint faire quelque irruption avec des Troupes Françoiſes; & cette crainte fit prendre la réſolution aux Etats d'Alſace d'envoyer quelques compagnies de Cavalerie ſur les frontieres de la Lorraine, pour en garder les paſſages. Mais comme elles ne s'apperçurent d'aucun mouvement, elles furent bientôt rappellées, & ſe retirerent, aprés avoir ravagé les lieux où elles avoient eu leurs quartiers.

Albert de Brandebourg ſe retire en France.

Ces précautions qu'on avoit priſes en Alſace donnerent lieu à Albert & au Roy, d'écrire à la Diéte qui ſe tenoit à Francfort au mois d'Oc-

(y) STRUVIUS Synt. Hiſt. 1553.

d'Octobre 1553. Albert ſe plai- A. 1553.
gnit ſur tout de ce que l'Evêque de STRASBOURG Landgrave d'Alſace (z), ſous prétexte de mettre à couvert ſon Evêché, avoit cherché à le ſurprendre & à luy dreſſer des embûches ; & le Roy déclaroit dans ſa lettre, que s'il avoit reçu Albert dans ſes Etats, ce n'étoit pas à deſſein de luy donner ſecours, mais ſeulement pour ſuivre la coutume des Roys ſes prédéceſſeurs, qui n'avoient jamais refuſé de donner azile aux Princes Allemands, qui ſe réfugioient dans le Royaume. La Diéte n'eut aucun égard aux plaintes du Marquis de Brandebourg ; mais elle répondit au Roy, que ſi on avoit envoyé des troupes ſur les frontieres de la Lorraine, ce n'étoit que pour garantir l'Alſace contre les entrepriſes d'Albert de Brandebourg, qui avoit déja ravagé une partie de l'Allemagne.

La guerre que CHARLES V. continüoit de faire à la France, ayant enfin ceſſé par une tréve de cinq

(z) SLEIDAN. L. 25.

ans concluë dans l'Abbaye de Vaucelles prés de Cambray le 5. Féyrier 1555, aux conditions que le Roy avoit propoſées ; le Roy des Romains exhorta le méme jour la Diéte qui s'étoit aſſemblée à Augsbourg, de régler les points qui devoient enfin donner à l'Empire une paix durable. Ces points qui regardoient ſur tout les matieres de Religion, furent agitez dans la Diéte juſqu'au 25. Septembre 1555. jour au quel ſe conclut le fameux traité qu'on a nommé la paix de Religion, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite.

Traité d'Augsbourg ou paix de Religion.

Mort de Sleidan.

Deux années avant la concluſion de ce traité, STRASBOURG perdit le Stettmeſtre Jacques Sturm de Stürmeck, qui avoit ſervi la République avec tant d'ardeur. Il étoit d'une tres petite taille, mais d'une illuſtre nobleſſe : ſes talents luy firent trouver grace aupres de l'Empereur & du Roy de France; mais s'étant laiſſé ſéduire par les nouvelles erreurs, il en fut le vif partiſan, & le plus ferme appuy. Il mou-

Digitized by Google

mourut à STRASBOURG à l'âge de 63. ans, le 30. Octobre 1553

Jean Sleidan ſon amy ne luy ſurvéquit que de trois ans; étant mort au mois d'Octobre 1556. L'Hiſtoire qu'il a compoſée ſeroit plus digne d'eſtime, ſi ſes préventions, contre la Religion Catholique, ne luy avoient pas fait ſouvent préferer à l'amour de la verité, les intérêts de la ſecte dont il faiſoit profeſſion. On dit que CHARLES V. l'appelloit ſon menteur (*n*) Dumoins le vertueux & ſçavant Archidiacre de Cologne Jean Gropperus, ne craignit pas d'écrire à CHARLES V. dans un ouvrage qu'il luy préſenta, que Sleidan étoit un Autheur infidéle; que ſon livre étoit plein de fauſſetez, & qu'il l'avoit luy-même groſſierement calomnié, en avançant qu'il avoit favoriſé Bucer & loüé ſa doctrine. Cet Hiſtorien étoit né à Sleid village du païs de Cologne: il avoit paſſé ſa jeuneſſe en France au ſervice du Cardinal Jean

(*n*) SURIUS Comment. ad. ann. 1543. pag. 384.

du Bellay. La maniere dont on traitoit les hérétiques dans le Royaume, l'obligea de ſe réfugier à STRASBOURG où il mourut à l'âge de cinquante-&-un an.

LIVRE V.

A. 1555. FERDINAND I. devient Empereur.

TAndis que FERDINAND régloit les affaires d'Allemagne ſous l'autorité de l'Empereur, CHARLES V. penſoit à quitter ſes Couronnes. Il ne tarda pas d'exécuter ce deſſein : s'étant démis de la monarchie Eſpagnole en faveur de ſon fils PHILIPPE, il céda l'Empire à ſon frere FERDINAND qu'il avoit fait élire Roy des Romains. Comme ce Prince avoit déja trois enfans mâles, & plus de cinquante ans, désqu'il fut reconnu Empereur ſous le nom de FERDINAND I. ſon premier ſoin fut de travailler à l'établiſſement de ſes fils & à l'aggrandiſſement de ſa maiſon. C'eſt dans cette vûë qu'il retira des mains d'OTHON-HENRY Electeur Palatin la Préfecture d'Alſace, dont nous avons parlé, & que les Princes Pala-

Il retire la Préfecture d'Alſace des mains de l'Electeur Palatin.

Palatins du Rhin tenoient par engagement depuis prés de cent-cinquante-ans.

On attribuë à Rodolphe Comte d'Habsbourg, d'avoir l'un des premiers établi la Préfecture d'Alſace dans la forme où nous la voyons. Ce Comte ayant été élû Roy des Romains en 1273. s'appliqua d'abord à retirer les terres de l'Empire dont quelques Seigneurs particuliers s'étoient emparez en Alſace; & pour prévenir de ſemblables uſurpations, il nomma des Advocats provinciaux (*a*), c'eſt-à-dire des Préfects ou Grand-Baillis, pour être ſes Lieutenans dans cette Province. Otto d'Ochſenſtein, Thibaut Comte de Ferrette, Jean de Lichtemberg, Robert Duc de Baviere & Comte Palatin du Rhin ſe ſuccederent dans cette dignité, juſqu'à ce que l'Empereur CHARLES IV. en diſpoſa en faveur de Leopold, & d'Albert fils d'ALBERT II. Duc d'Autriche (*b*). Cette Préfecture leur fut accordée dans des ter-

La Préfecture eſt donnée aux Arducs d'Autriche.

(*a*) Prodrom. Alſat. (*b*) Ann. Colmar. ALBERT Argentin.

Digitized by Google

termes, qui font connoître que c'étoit moins un employ qu'on leur donnoit qu'un Etat dont ils devoient joüir presqu'en Souverains : car voicy comme l'Empereur s'explique dans ſes lettres dattées du Dimanche aprés la St. Michel de l'année 1371. „ Nous „ accordons, dit-il, à Albert & Leo„ pold freres Ducs d'Autriche, la „ Landvogté ou Préfecture d'Al„ face, avec les Principautez, Evê„ chez, Abbayes d'hommes & de „ femmes, Prieurez, Monaſteres, „ Comtez, Baronies, Seigneuries, „ Etats des Nobles, Prevôtez, Vil„ les, Bourgs, Villages, ſujets & „ jurisdictions ſituez dans la Pré„ fecture d'Alſace ; comme auſſi le „ droit de patronage ſur les Ab„ bayes & Monaſteres ; enſemble „ de toutes les rentes, revenus, & „ emolumens en dependans, fai„ ſant le dit Empereur commande„ ment à tous & un chacun de la „ dite Landvogté de rendre hom„ mage, fidélité & obéiſſance aux „ dits Archiducs d'Autriche & à „ tous autres prépoſez de leur part.

Leo-

Leopold d'Autriche étoit encor Landvogt ou Grand-Préfect d'Alface en 1382 ; c'eſt en cette qualité que l'Empereur WENCESLAS luy addreſſa des lettres dattées de Francfort du jour de Ste Marguerite. Mais aprés la dépoſition de Wenceslas, & la mort de Fréderic Duc de Brunswick Prince ſage & vaillant, qui fut tüé par le Comte de Valdeck lorsqu'il venoit prendre la Couronne Imperiale à Francfort, Robert troiſiéme Comte Palatin & Duc de Baviere, ayant été élu Roy des Romains, chercha le moyen de joindre au Palatinat la Préfecture d'Alface que Wenceslas, ſans aucun égard aux régles du droit & de la juſtice, avoit auparavant enlevée à Leopold d'Autriche, pour la donner à Joſt Marquis de Brandebourg & de Moravie. Robert voyant la route frayée, fit enſuite paſſer la Préfecture à ſon fils Loüis-le-Barbu, pour en joüir ſa vie durant (*c*); à condition d'en payer annüellement à l'Empire une redevance de deux mille florins. L'Empereur SIGISMOND

La Préfecture engagée aux Comtes Palatins.

(*c*) Archiv. Argentin.

Digitized by Google

MOND ne ſe contenta pas de laiſſer à Loüis Comte Palatin ſon oncle, la charge de Grand-Préfect d'Alſace ou de Haguenau ; mais ayant égard aux grands ſervices qu'il en avoit reçus, il luy engagea cette Préfecture Provinciale pour la ſomme de cinquante mille bons florins du Rhin (*d*), avec clauſe expreſſe que ni luy, ni les Empereurs & les Roys des Romains ſes ſucceſſeurs, ne pourront retirer cette Préfecture des mains de Loüis & de ſes héritiers, qui ſeront Comtes Palatins du Rhin & Electeurs, que la ſomme portée par l'engagement n'ait été reſtituée. Cette diſpoſition fut confirmée par l'Empereur FREDERIC en 1440 (*e*) ; & c'eſt ſur ce titre que les Electeurs Palatins ont continüé de poſſéder par engagement la Préfecture Provinciale d'Alſace, juſqu'à ce que MAXIMILIEN I. ayant mis l'Electeur Palatin Philippe au ban de l'Empire, comme nous l'avons obſervé ailleurs, l'en dépoüilla pour la conférer au Baron de Mœrs-

(*d*) Diplom. 1408. (*e*) Diplom. 1423.

Mœrsberg & de Béfort. Mais l'Electeur Palatin Loüis-le-Pacifique, ayant trouvé graces auprés de l'Empereur CHARLES V. la Préfecture luy fut renduë vers l'an 1530. & les Electeurs Palatins recommencerent d'en joüir juſqu'à ce que l'Empereur FERDINAND I. leur eût payé en 1558. le prix de l'engagement. FERDINAND confia d'abord la Préfecture à Nicolas Baron de Bollweyler, qui avoit en 1561, la qualité de Sous-Grand-Bailly de Haguenau *Unter-Landvogt* (*f*). L'Empereur RODOLPHE donna enſuite la même charge au Comte Fréderic de Furſtemberg en 1592, qui prenoit en même tems la qualité de Comte d'Heiligenberg & de Werdemberg (*g*). Depuis luy les Archiducs Maximilien & Leopold ont toûjours été Grand-Préfects d'Alſace, & ils n'ont pas ceſſé d'en joüir juſqu'à ce quelle ait été cédée au Roy par le traité de Munſter.

Les Villes ſoumiſes au Grand-Bailly

Villes incorporées à la Préfecture.

(*f*) MS. D. RICCIUS. (*g*) ELISÆUS RESLIN de ſitu Alſat.

Bailly d'Alſace n'ont pas été toutes incorporées en même tems à la Préfecture. Colmar, Sceleſtat, Ehenheim, Rosheim & Haguenau étoient conféderées ſous l'autorité du Préfect d'Alſace en 1323 (*h*). Keiſersberg, Turkheim & Munſter au val-St.-Gregoire, ayant été retirées des mains du Roy de Bohéme peu de tems aprés, par le ſecours des autres Villes Imperiales d'Alſace, furent compriſes comme elles dans la Préfecture. Weiſſembourg, & Mülhauſe y furent de même aſſociées. Les lettres de CHARLES IV. de 1358, nous donnent la date préciſe du tems auquel Seltz & Hagenbach furent ſous la dépendance du Grand-Bailly d'Alſace, avec clauſe expreſſe que ces lieux ne pourroient jamais être ſéparez ni détachez de la Préfecture (*i*). Landau ayant été dégagée en 1517, comme nous l'avons vû, des mains de l'Evéque de Spire, y fut incorporée de même par MAXIMILIEN I. Munſterus, qui

(*h*) ALBERT. Argentin. (*i*) Archiv. Argent.

qui écrivoit ſous le regne de CHARLES V. compte STRASBOURG parmy les Villes, qui y étoient compriſes. Blondel & Chifflet adhérent au ſentiment de cet Autheur : Mr. Obrecht le combat (k); je ne dois pas m'ériger en Juge de ces Sçavans ; mais on ne peut conteſter que pluſieurs villages Impériaux d'Alſace, tels que ſont Alteſtat, Schweighoſen, Sebach, Scheital &c. & tout le Mundat de Weiſſembourg ne ſoient renfermez dans la Préfecture de Haguenau,

Mülhauſe ſeule en a été déta- Mülhauſe
chée par des traitez ſolemnels. détachée
Cette Ville preſſée par les Gentils- de la Pré-
hommes voiſins, eut recours aux fecture.
Suiſſes en 1464, & fit une alliance pour 15. ans avec les Villes de Berne, Fribourg & Soleure ; elle fut miſe enſuite ſous la protection des Cantons par l'entremiſe des Bernois. La Nobleſſe des environs en étant irritée, luy déclara la guerre ; mais les Suiſſes envoyerent Garniſon dans Mülhauſe, & ſe mi-

(k) Prodrom. Alſat. pag. 327.

Digitized by Google

mirent en campagne pour venir à ſon ſecours (*l*). Comẽ ſes Bourgeois s'étoient ſignalez dans les guerres que le Corps Helvetique faiſoit à la maiſon d'Autriche, & qui furent terminées par le traité conclu en 1499. entre l'Empereur MAXIMILIEN I. les Suiſſes & leurs Alliez; Bâle reçut Mülhauſe au nombre de ſes Bourgeois en 1506. Et neuf ans aprés, le 19. Janvier cette Ville entra dans l'Alliance perpetuelle des treize Cantons: cette Alliance cependant n'a pas toûjours ſubſiſté en ſon entier, comme nous le dirons dans la ſuite. Enfin LOUIS XII. Roy de France la gratifia d'une penſion de quatre-cent Livres par le traité qu'il fit avec les Suiſſes en 1516 (*n*). Ces éclairciſſements ont paru néceſſaires pour donner une idée de l'état de la Préfecture d'Alſace qui degagée par FERDINAND des mains de l'Electeur Palatin, paſſa aux Archiducs d'Autriche, & de là eſt tombée ſous la domination de la France. Tan-

(*l*) SIMLER L. 1. de la Rep. des Suiſſes. (*m*) Idem pag. 223. (*n*) Traitez de paix de Leonard.

Digitized by Goo

Tandis que l'Empereur en retirant la Préfecture de Haguenau, ſe mettoit en état d'arrêter dans la Baſſe-Alſace les progrés de la nouvelle Religion, pour laquelle l'Electeur Palatin s'étoit hautement déclaré, la Ville de STRASBOURG entreprit de chaſſer les Catholiques des Egliſes, qui leur avoient été renduës par le traité du 27. Octobre 1549. Comme les Magiſtrats prétendoient n'avoir par cette convention, promis au Clergé ſa protection que pour dix ans, ce terme devant expirer le 27. Octobre 1559. ils firent ſignifier quelques mois auparavant aux Chanoines des Egliſes de St. Pierre-le-Jeune, de St. Pierre-le-Vieux & aux Prébendez de la Cathédrale, qu'ils euſſent à ſe déſiſter de faire le ſervice divin dans ces Egliſes (o). Ils déclarerent même par écrit à l'Evêque Eraſme le 16. Septembre 1559. qu'ils ne pouvoient accorder leur protection à la Religion Catholique: mais qu'ils vouloient bien cependant laiſſer les Ec-

Les Catholiques chaſſez des Egliſes de STRASBOURG.

(o) MS. Argentin.

Digitized by Google

Eccleſiaſtiques joüir de leur temporel.

L'Evêque & ſon Clergé loin de s'attendre à ce nouveau trouble, ſe croioient à l'abry de ces violences, en vertu du traité de 1549. Il eſt vray que dans ce traité le Magiſtrat n'accordoit ſa protection que pour dix-ans aux Prevôts, Chanoines, Vicaires, Prébendez & gens à eux appartenans ; mais le Clergé prétendoit que les Egliſes luy avoient été renduës ſans limitation & pour toûjours. Pour éclaircir ſes droits ſur ce point, il publia un long mémoire où il faiſoit obſerver que depuis longtems le Magiſtrat de STRASBOURG avoit voulu aſſervir les Eccleſiaſtiques aux impoſitions, dont les Bourgeois étoient chargez ; que ce différend avoit été réglé en 1462, par une convention, qui portoit que les Chapîtres & les Vicaires payeroient chaque année à la Ville un droit de protection, qu'on nommoit Schmitgeldt ; moyennant quoy ils ſeroient exempts des taxes impoſées ſur la Bourgeoiſie ;

Droits des Eccleſiaſtiques de STRASBOURG.

Que

Que la nouvelle Religion étant devenuë dominante dans STRASBOURG, le Magiſtrat avoit ordonné en 1525, que tous ceux qui y demeureroient ſeroient obligez de ſe faire Bourgeois; Que cette ordonnance avoit obligé l'Evêque Eraſme de recourir à l'Empereur pour faire maintenir ſon Clergé dans ſes immunitez & dans ſes droits; qu'aprés pluſieurs conteſtations ce point fut enfin réglé par le traité de 1549. où il fut dit dans l'article premier, que pour ce qui concerne le droit de Bourgeoiſie de tout le Clergé & de tous ceux qui luy appartenoient, on eſt convenu que le Clergé ſera ſous la protection du Magiſtrat & de la Ville de STRASBOURG, à condition que pendant dix années il payera à la Ville les ſommes articulées dans le traité, laiſſant néanmoins aux Eccleſiaſtiques la liberté de ſe ſoumettre aux charges des Bourgeois s'ils ne vouloient pas s'aſſujettir à payer les ſommes portées dans la transaction.

Il n'eſt pas de même parlé du ter-

terme de dix années dans l'article 4. où il s'agit des Egliſes, où les Catholiques & les Proteſtans doivent avoir ſéparement l'exercice libre de leur Religion. Le Magiſtrat s'oblige de ſouffrir que l'Evêque & ſon Clergé faſſent l'Office Divin dans la Cathédrale, à St. Pierre-le-Jeune, à St. Pierre-le-Vieux, dans l'Egliſe de la Touſſaint. Bien loin de fixer à cet égard le terme de dix années, il eſt expreſſément ſtipulé que cette convention ſubſiſtera juſqu'à ce qu'il plaiſe à ſa Majeſté Imperiale de donner d'autres ordres. Il eſt aiſé méme de coñoître qu'alors le Magiſtrat abandonnoit ſans limitation ces Egliſes aux Catholiques, puis qu'il eſt dit dans le traité que les Chapîtres de St. Pierre-le-Vieux & de St. Pierre-le-Jeune payeront une penſion viagére à certains Proteſtans qui avoient des Prébendes dans ces Egliſes, à condition qu'ils renonceroient à ces Bénéfices, & qu'ils abandonneroient aux Chapîtres les maiſons qu'ils occupoient.

Ce

Ce n'étoit pas seulement dans le traité de 1549, que l'Evêque & le Clergé cherchoient leur défense; ils réclamoient sur tout la paix publique & la paix de Religion concluë à Augsbourg en 1555, où tout l'Empire d'un consentement unanime & en termes précis, ordonne que les Etats de la Confession d'Augsbourg laisseront ceux de l'ancienne Religion, Ecclesiastiques & Séculiers, dans le libre & paisible exercice de leur foy, usages, régles & cérémonies d'Eglise, & dans la possession de leurs facultez, biens meubles & immeubles, dignitez, jurisdictions, rentes, cens, dixmes, sans y attenter par voye de fait ou autrement (p). D'où le Clergé conclüoit que puisqu'il étoit en possession des Eglises contestées, lorsque ce traité fut solemnellement publié, on ne pouvoit l'y troubler, sans donner atteinte aux réglemens les plus sacrez. Mais envain l'Evêque Erasme en appelloit aux loix de tout l'Empire, & à la bonne

(p) Hriss. Hist. de l'Emp. T. 2. p. 275.

Digitized by Google

foy des traitez : le Sénat s'opiniâtra toûjours à luy répondre que les Bourgeois avoient beſoin de la Cathedrale, de St. Pierre-le-jeune & de St. Pierre-le-vieux, & que la République avoit conclu, que les Magiſtrats n'accorderoient pas leur protection aux Eccleſiaſtiques qui y faiſoient l'Office. C'étoit leur dire qu'ils les livreroient aux inſultes de la Populace. L'Evéque & le Clergé inſiſterent cependant encor, & repréſenterent au Sénat que l'Empereur avoit approuvé pour le bien de la paix, que les Catholiques & les Proteſtants euſſent dans STRASBOURG séparément des Egliſes, & l'exercice libre de leur Religion, que cet article avoit été arrêté par un traité ſigné des deux parties ; qu'il ne renfermoit aucune reſtriction ; qu'il ne fixoit aucun terme & qu'il portoit expreſſément qu'il ſubſiſteroit juſqu'à ce qu'il plût à ſa Majeſté Imperiale de donner d'autres ordres : Qu'ainſi le reſpect qu'ils devoient à l'Empereur ne leur permettoit pas de changer des conventions faites

faites ſous ſon autorité, & qu'ils prioient le Sénat de ſe ſouvenir qu'ayant accepté ſolemnellement ce réglement, il ne pouvoit y contrevenir ſans violer les loix de la bonne foy & de la Juſtice.

Prétextes des Miniſtres pour enlever les Egliſes.

Le Sénat répliqua, dit Schadæus Miniſtre de STRASBOURG qui a continüé l'Hiſtoire de Sleidan (q), que ſon intention n'avoit jamais été de protéger les Eccleſiaſtiques dans l'exercice de leur Religion; que leurs Docteurs l'avoient trop fortement convaincu que les Magiſtrats ne pouvoient faire un pareil uſage de leur autorité, ſans bleſſer leur conſcience; que le devoir de leurs charges les obligeoit, ſous peine d'encourir la haine de Dieu & de mériter des chatimens éternels, non ſeulement de maintenir la tranquillité & le bon ordre dans les affaires civiles, mais qu'ils devoient ſur tout veiller aux intérêts de la gloire de Dieu, & ne rien ſouffrir qui pût y donner atteinte. Pour donner même plus de couleur à ce pré-

(q) SCHADÆUS an. 1559.

texte, ils citerent un grand nombre d'exemples de la vengeance que le Seigneur avoit exercée sur ceux qui avoient permis ou favorisé l'idolatrie & de faux cultes. C'est ainsi qu'ils canonisoient l'injustice de leur procédé, & qu'en faisant, aux Catholiques la plus criante de toutes les injures en les traitant d'idolatres, ils vouloient faire croire que la loy de Dieu les forçoit de les persécuter. Le Sénat & les Ministres de STRASBOURG ne prévoyoient pas sans doute qu'en réglant leur conduite sur ces maximes, leur exemple préparoit des armes contre eux: & que si un jour ils tomboient sous la domination d'un Prince Catholique, ils seroient surpris d'entendre répéter ce qu'ils disoient dans le tems dont nous parlons, qu'un Souverain ne peut en conscience tolerer ceux qui profanent des temples autrefois sanctifiez par la piété des Fideles, en y enseignant des erreurs si opposées à la saine doctrine qu'il fait profession de croire.

Le

Digitized by Google

Le Sénat ne portoit pas alors ſes vûës ſi loin. Prévenu des fauſſes idées que l'emportement des Miniſtres luy ſuggéroit, il fit ſignifier le 21 Octobre 1559, à tous les Eccleſiaſtiques qu'ils euſſent à quitter les trois Egliſes le 2 Février 1560, jour au quel le ſervice Catholique y avoit recommancé dix ans auparavant,

Egliſes enlevées aux Catholiques.

Cependant le Peuple informé des réſolutions du Sénat, & animé par les Miniſtres, ſouffroit avec impatience que le ſervice Catholique continuât dans ces Egliſes; & prévint le terme fixé par les Magiſtrats (r). Il s'attroupa le 18 Novembre 1559, & ſe jetta tumultuairement dans la Cathedrale, tandis qu'on y célébroit la Grande-Meſſe. Pluſieurs de ces mutins s'étant approchez de l'Autel, inſulterent le Prêtre, & firent violence à ſes ſerveurs (s): ils porterent l'aprés dinée leur inſolence plus loin; car tandisque Jean Delphio Suffragant de STRASBOURG

(r) Mem. de SCHMID. (s) Archiv. Argentin.

prêchoit, les ſeditieux ne reſpecterent ni ſon mérite ni ſon caractere, & s'étant aſſemblez en grand nombre ſur la place de l'Evêché avec une troupe de jeunes gens qui s'étoient battus quelques tems à coups de peletons de neige, ils entrerent enſuite dans la Cathedrale, où ils ne tarderent pas d'être ſuivis de la Populace. On vit alors les boules de neige voler de toutes parts dans l'Egliſe. Les plus hardis arracherent les chapelets des mains des femmes, renverſerent les bancs, fraperent même à coups de batons ceux qui vouloient s'oppoſer à leur entrepriſe. Le Prédicateur forcé de deſcendre de chaire, eut peine à échapper, & en ſe retirant courut riſque de perdre la vie. Les Prébendez ſe refugierent dans le Chœur, où le grillage qui l'environnoit, ſembloit les mettre en ſûreté; mais des qu'ils voulurent commencer Vêpres, le tumulte redoubla, & ils ſe virent aſſaillis par une gréle de pierres & de boules de neige.

Infultes faites dans la Cathedrale.

Sébaſtien

Sébaſtien Hambachius, Roy du Chœur, (on appelle ainſi l'Eccleſiaſtique qui joüit de la prébende autrefois fondée dans la Cathedrale, par l'Empereur HENRY, comme nous le diſons ailleurs) ce Prébendé eut le courage de s'aller préſenter à cette multitude, & luy parla comme un Confeſſeur qui s'offre au martyre. Mais la vehemence de ſon diſcours que ſon zéle animoit, les toucha moins que le plaiſir d'avoir fait ceſſer les Vêpres & le Sermon, & forcé les Catholiques de leur céder la place. Le Magiſtrat averti de ce deſordre, fit mettre en priſon quelques-uns de ceux qui en étoient Auteurs; ſoit qu'il voulût par là ſe préparer une excuſe contre les reproches que de telles violences devoient luy attirer; ſoit qu'il voulût en effet punir ceux qui avoient oſé prévenir le terme marqué par le Sénat, pour l'interdiction du culte Catholique dans les trois Egliſes. Zéle du Roy du Choeur.

Un ſi indigne traitement que les Eccleſiaſtiques de STRASBOURG

venoient de ſouffrir, perſuada l'Evéque Eraſme que ſans l'autorité des Magiſtrats, le Clergé ne pouvoit ſans risque demeurer au milieu d'un Peuple animé par un faux zéle de Réligion; il s'en plaignit à l'Electeur Palatin Fréderic, à Chriſtophe Duc de Wirtemberg & à Charles Marquis de Bade; & il les pria d'engager le Sénat à accorder ſa protection à ſon Clergé, du moins jusqu'à ce qu'on eût aſſemblé le Grand-Chapitre, avec lequel la Ville pourroit prendre des meſures, & faire un nouvel accommodement (*t*).

L'Evêque proteſte contre l'entrepriſe de la Ville.

Le Sénat répondit aux inſtances de ces Princes qu'il ne pouvoit accorder, ni mois, ni jour, ni même une heure de délay, alléguant qu'il ne ſeroit pas le maître de contenir le Peuple, ſi on luy refuſoit les Egliſes qu'il demandoit & dont il avoit beſoin.

Une réponſe ſi fiére ayant fait ſentir à Erasme que les ſollicitations étoient inutiles, il eut recours à des proteſtations, foible reſſource

(*t*) MS. Argentin.

reſſource contre l'injuſtice ſoutenuë par l'autorité. Il fit ſçavoir au Sénat qu'il porteroit ſes plaintes à l'Empereur ; le Sénat n'en fut point émû ; il pria ſeulement l'Evêque de joindre ſes mémoires à ceux de la Ville, afin que ſa Majeſté Imperiale fût plus exactement informée de leur procédé. Erasme voulut bien y conſentir, pour accélérer le jugement qu'il demandoit. Tout fut prêt pour le jour de St. Etienne 1559 : mais avant que le pacquet partit pour la Cour, Eraſme fit ſignifier aux Magiſtrats par deux Notaires, une proteſtation, par laquelle il déclaroit devant Dieu aux Nobles Ameiſtres & Conſeillers de la Ville de STRASBOURG, qu'il ne conſentoit pas, & qu'il n'avoit jamais conſenti qu'on abôlit la Religion Catholique dans ſa Ville Epiſcopale, ni qu'on donnât aucune atteinte au decret Impérial. Il prit cette précaution afin que le public fût à jamais informé que c'étoit contre ſa volonté & ſans ſon aveu, qu'on

avoit proſcrit de STRASBOURG le culte Catholique.

L'Empereur envoye des commiſſaires à STRASBOURG.

L'Empereur ayant reçû les plaintes de l'Evéque & les défenſes du Sénat, accorda un decret le 22 Janvier 1560, aux deſirs des Catholiques, & il donna en même tems commiſſion à Philippe Comte d'Eberſtein, & à Jean-Ulric Zeizius de ſe rendre à STRASBOURG, pour y faire exécuter ſes ordres. Ces Commiſſaires obéirent; ils procéderent dans les formes: mais ils ne pûrent ébranler la réſolution du Sénat, qui ſe ſentoit appuyé par les Princes Proteſtans, dont la Puiſſance contrebalançoit celle de l'Empereur. Il oſa même permettre aux Luthériens le 21 Mars 1560, de s'emparer de l'Egliſe de St. Pierre-le-vieux. Cet attentat fit redoubler les plaintes de l'Evéque, qui engagea l'Empereur d'envoyer à STRASBOURG de nouveaux Commiſſaires. Nicolas Baron de Bollweyler Sous-Grand-Bailly de Haguenau, Jean Fabry Chancelier, & Jean Bernard Reunnelin Docteur

teur en droit, vinrent à STRASBOURG chargez des ordres de l'Empereur; & inſiſtant ſur l'exécution des traitez de Paſſau & d'Augsbourg, ils preſſerent le Sénat de rendre l'Egliſe de St. Pierre-le-vieux, & de laiſſer aux Catholiques l'exercice libre de leur Religion. Toutes leurs remontrances furent ſans ſuccés. Le Sénat, qui venoit de ſigner à Naumbourg une eſpéce de confédération avec les Princes Proteſtans, dont nous parlerons dans la ſuite, tint toûjours ferme, & voulant ſe faire dans le parti un mérite de ſa fermeté, il oſa, malgré les ordres de l'Empereur, faire hautement recommencer le ſervice Luthérien le 17 May 1561, dans la Cathedrale, & dans l'Egliſe de St. Pierre-le-jeune. Cependant, pour garder encor quelque apparence de modération, le Sénat content d'avoir aboli le culte Catholique dans les trois Egliſes, & de s'être ſaiſi des revenus des fabriques, laiſſa aux Eccleſiaſtiques la joüiſſance des fruits de leurs Bénéfices, en

Les Magiſtrats réſiſtent aux remontrances des commiſſaires.

Culte Catholique aboli.

en les chargeant neantmoins de contribüer par des penſions annüelles, à la ſubſiſtance des Miniſtres des trois Egliſes. Nous avons rapporté tous ces faits ſur la foy des actes mêmes, & des anciens manuſcrits qui nous ont été communiquez par Mr. le Laboureur Avocat-Général au Conſeil d'Alſace, & par Mr. Riccius Chancelier de St. Pierre-le-jeune. Schadæus ne s'accorde pas tout à fait avec ces piéces dans les dates qu'il rapporte: il prétend que ce fut le 26 Janvier 1560, que le Peuple entra tumultuairement dans l'Egliſe Cathedrale; nos manuſcrits datent ce fait du 19 Novembre 1559, & le mémoire de l'Avocat général Schmid (*u*) contredit même Schadæus en ce point. Cette diverſité pourroit faire croire que ce n'eſt pas une ſeule fois que le Peuple eſt venu faire inſulte aux Catholiques dans une Egliſe, dont il vouloit

(*u*) Jean Fréderic SCHMID fut fait avocat Général de STRASBOURG le 18 Decembre 1613, & en 1633 il fut élevé à de plus hautes charges.

Digitized by Google

loit les chaſſer. Nous ne déterminons rien ſur ce point; il nous ſuffit d'avoir fait voir que l'Evêque & le Clergé ont été contrains de céder à la force, & d'abandonner des Egliſes où il ne leur étoit plus libre de ſe maintenir.

Diſſenſions entre les Proteſtans.

Tandis que dans STRASBOURG on travailloit à accabler la Religion Catholique, les Docteurs Proteſtans combattoient entre eux dans l'Allemagne, au ſujet de la Confeſſion d'Augsbourg. Les uns plus rigides vouloient qu'on s'en tint uniquement à celle qui avoit été préſentée à CHARLES V. en 1530. D'autres plus indulgens pour la Doctrine de Zuingle & de Calvin, ſoutenoient qu'on pouvoit y faire quelque changement. Comme les combats s'échauffoient, quelques Princes Proteſtans firent aſſembler leurs Theologiens à Naumbourg Ville de Saxe en 1554, pour y chercher de concert des voyes de conciliation. Les Magiſtrats de STRASBOURG ne furent pas avertis aſſez à tems pour y envoyer leurs Députez; ils y ſuppléerent

pléerent par des lettres que leurs Miniſtres écrivirent à l'aſſemblée de Naumbourg: ils diſoient dans celle du 23 Avril 1554, qu'ils loüoient le projet que les Princes Proteſtans avoient formé de reünir les Egliſes qui étoient agitées par d'étranges diſſenſions. "Comme vos délibérations, ajoutoient-"ils, ont ſur tout pour but de "conſerver la Confeſſion d'Augs-"bourg, nous vous prions de "nous communiquer ce que vous "aurez conclu. Nous entrerons "volontiers dans une paix fondée "ſur la Confeſſion d'Augsbourg, "parceque nous ſçavons, que ſi "on examine avec attention l'an-"tiquité, on jugera que cetteCon-"feſſion eſt véritablement confor-"me au conſentement de l'Egliſe "Catholique, & qu'elle eſt ap-"puyée ſur l'Ecriture." Cette lettre eſt inſerée dans le rituel ou ordonnances de l'Egliſe Luthérienne de STRASBOURG (x). Jean Marbach Doyen de St. Thomas la ſouſcrivit avec les autres Miniſtres.

(x) Kirchen-Ordnung de 1598. p. 54.

tres. Ils ſe flattent que leurs Doctrine eſt conforme aux ſentimens de l'Egliſe Catholique; pourquoy ſe ſont-ils donc ſéparez de celle à qui tous les Siécles & toutes les nations ont toûjours attribüé le glorieux titre de Catholique, que les Novateurs ne ceſſeront pas de luy envier, mais qu'ils ne luy enleveront jamais?

Les Theologiens aſſemblez à Naumbourg n'ayant pu s'accorder, les Princes Proteſtans, qui ſentirent que ces diviſions nuiſoient à la cauſe commune, & quelles faiſoient triompher les Catholiques, s'aſſemblerent eux-mêmes à Naumbourg le 10 Janvier 1561. Frideric Comte Palatin du Rhin, Auguſte Electeur de Saxe, Jean-Fréderic Duc de Saxe-Weimar, & quantité d'autres Princes s'y trouverent (y). La Ville de STRASBOURG y envoya en qualité de ſon Député Henry de Müllenheim Gentilhomme d'une Nobleſſe tres diſtinguée, & l'un des Stettmeſtres de

A. 1561.

Aſſemblée des Princes à Naumbourg.

(y) THUAN. L. 28. pag. 53.

de STRASBOURG (z). On y proposa de souscrire une seconde fois à la Confession d'Augsbourg, pour faire taire les Catholiques, qui accusoient les Protestans d'avoir varié dans leur doctrine. De là on examina à quelle édition on devoit s'attacher. L'Electeur Palatin Frideric & Auguste Electeur de Saxe furent d'avis de préférer la plus récente, telle qu'elle avoit été réformée par Mélanchthon en 1540, sous prétexte qu'elle exposoit la saine doctrine plus nettement & plus au long (a). Jean-Fréderic de Saxe & plusieurs autres Princes jugerent qu'il falloit s'en tenir à la Confession d'Augsbourg, telle qu'elle avoit été présentée à CHARLES V. en 1530, & ne souffrir pas qu'on y fît aucun changement. Ce parti déplût à L'Electeur Palatin déjà trop prévenu pour la Doctrine de Calvin: mais pour concilier les esprits par une espéce de temperament, il proposa qu'on mît une préface à la tête de l'ancienne

(z) STRUVII Dissert. §. 12. (a) Kirchen-Ordnung pag. 61.

cienne Confeſſion de foy. Elle fut en effect dreſſée par deux Theologiens & lûë dans laſſemblée. Jean-Fréderic de Saxe reconnut le piége qu'on y tendoit, pour laiſſer aux Sacramentaires l'avantage de pouvoir ſous le nom ſpécieux de la Confeſſion d'Augsbourg, enſeigner dans l'Empire une doctrine qui n'y étoit pas tolerée. Ce fut pour éviter cet écüeil, que Jean-Fréderic de concert avec d'autres Princes déclara qu'il ne pouvoit ni approuver la préface, ni joindre ſa ſouſcription à celle des ſectateurs d'une doctrine erronée & contraire à la Confeſſion d'Augsbourg; Qu'en un mot il ne pouvoit ſe réünir, que l'Electeur Palatin & les autres Princes de ſon parti n'euſſent nettement expliqué leur créance ſur la Céne & les autres Articles controverſez, en déclarant ſans détour qu'ils renonçoient aux erreurs rejettées par les Egliſes Proteſtantes, & en particulier à celle des Sacramentaires. Ce Prince n'ayant pû obtenir tout ce qu'il deſiroit, quitta

l'assemblée & sortit de Naumbourg (*b*). Les Princes, qui resterent, luy écrivirent ensuite qu'il avoit été resolu qu'on souscriroit à la Confession d'Augsbourg & qu'on avoit ajouté des explications à la préface.

La Confession d'Augsbourg non changée, reçue dans STRASBOURG.

C'est dans cette assemblée que Henry de Müllenheim député de STRASBOURG, souscrivit à la Confession d'Augsbourg non changée, & qu'il y mit le sceau de la Ville. Les Magistrats approuverent la conduite de leur Stettmestre, & donnerent part de cette signature aux Professeurs & aux Ministres, en les avertissant de se conformer dans les Ecoles & dans les chaires à la Confession d'Augsbourg non changée, telle qu'elle fut présentée à CHARLES V. en 1530 (*c*).

Dispute entre Marbach & Zanchius.

Jean Marbach né à Lindau étoit devenu Doyen de saint Thomas & Sur-Intendant de l'Eglise de STRASBOURG: comme il étoit zélé partisan de la Confession d'Augsbourg, il ne tarda pas d'accuser Jerome

(*b*) THUAN. ibid. pag. 54. (*c*) Kirchen-Ordnung pag. 63.

Digitized by Google

Jerome Zanchius Profeſſeur du College, d'enſeigner des opinions oppoſées à la Confeſſion que la Ville avoit adoptée, & de tenir une doctrine conforme à celle de Calvin. Jerome Zanchius étoit d'une petite Ville du Bergamaſque. S'étant fait chanoine régulier dés ſa premiere jeuneſſe, il écouta les leçons de Pierre Martyr qui étoit du même ordre, & ſuivant l'exemple de ſon maître, il quitta ſon Cloître & ſe retira chez les Griſons, & de là à Genéve, d'où les Magiſtrats de STRASBOURG l'appellerent pour luy donner la place de Gaſpar Hedio Profeſſeur és ſaintes Lettres. Zanchius accepta cet employ en 1553. Comme Marbach ne goûtoit pas ſes ſentimens ſur la Céne & ſur la prédeſtination, la diſpute s'échauffa entre ces deux Docteurs; & bientôt les Miniſtres ſe déclarerent pour Marbach. L'affaire fut d'abord portée devant le Chapitre de ſaint Thomas, Les Magiſtrats & les Treize. Ces Juges n'ayant pas voulu décider, ils convinrent

qu'il falloit choiſir des Arbitres pour mettre fin à ces conteſtations (*d*). Le choix tomba ſur Jacques André, qu'on nommoit auſſi Schmidlin, Prevôt & Chancelier de l'Ecole de Tubinge. On choiſit avec luy le principal Miniſtre de l'Egliſe de Deux-ponts, le Recteur de l'Ecole de Bâle, & un Prédicant de cette Egliſe. On joignit à ces quatre Arbitres quatre Conſeillers politiques, envoyez des Duchez de Deux-ponts, de Neubourg, & de Wirtemberg. Comme Zanchius s'appuyoit ſurtout ſur la Confeſſion des quatre Villes, que les Députez de STRASBOURG préſenterent à CHARLES V. dans la Diéte d'Augsbourg; les Arbitres demanderent d'abord aux Magiſtrats à laquelle des deux Confeſſions de foy ils adhéroient. Le Sénat repondit qu'il avoit ſouscrit à la Confeſſion des Electeurs & des Princes, & qu'il vouloit que les Miniſtres & les Profeſſeurs s'y conformaſſent (*e*). Aprés cette décla-

(*d*) Melch. SIBESIUS Jubil. perpet. (*e*) Kirchen-Ordnung pag. 62.

Digitized by Google

déclaration on dreſſa en préſence des Arbitres, une formule de concorde le 18 Mars 1563, où il fut dit que la Confeſſion préſentée à CHARLES V. en 1530, jointe à l'apologie, devoit être la régle de toute la doctrine, non ſeulement ſur la Céne, mais encor ſur tous les autres articles. Les Miniſtres, les Profeſſeurs, & les Arbitres eux-mêmes ſouſcrivirent à cette déciſion. Jean Sturmius Recteur de l'Univerſité, dont nous parlerons dans la ſuite, eut de la peine à ſe rendre. Zanchius ne ſigna qu'avec la reſtriction, qu'il reconnoiſſoit que cette formule de concorde étoit pieuſe, & qu'il la recevoit comme telle. Sturmius ſe plaignit amérement que cette affaire avoit coûté au Chapître de ſaint Thomas huit cens ecus d'or. Il luy étoit dur de voir qu'en condamnant ſa doctrine, on faiſoit encor ſouffrir ſa bourſe. Zanchius, qui étoit luy-même Chanoine de cette Egliſe, ne pût ſoutenir cette diſgrace (*f*). La honte d'être

(*f*) Antipappus quæſt. p. 1. pag. 28.

Digitized by Google

vaincu eſt au gré d'un Sçavant entêté, un malheur trop affligeant; il ſe retira à Chiavenne petite Ville des Griſons. Mais l'Electeur Palatin Fréderic III. ne laiſſa pas longtems dans l'obſcurité ce Zélateur de la doctrine de Calvin; il l'appella à Heidelberg, où ayant été fait Docteur, il enſeigna juſqu'à la mort de ce Prince tout à ſon aiſe la doctrine de ſon maître.

Les Calviniſtes non tolérez dans STRASBOURG.

Dés que les diſſenſions de l'Egliſe de STRASBOURG furent terminées, Jean Marbach n'omit rien pour faire proſcrire la doctrine des Sacramentaires (*g*). Comme les Magiſtrats avoient accordé aux réfugiez François la petite Egliſe de ſaint André, pour y faire leurs aſſemblées. Marbach informé que leur Prédicant appellé Guillaume, débitoit une doctrine conforme à celle de Calvin, agit vivement auprés du Magiſtrat, qui fit fermer cette Egliſe, obligea les Réfugiez de fréquenter les Temples des Luthériens, & d'aſſiſter à leur ſervice. Envain les Réfugiez ſe

(*g*) MS. Chronicon Argentin.

Digitized by Google

ſe plaignirent qu'ayant pour régle de leur créance la pure parole de Dieu, on devoit leur laiſſer libre l'exercice de leur Religion. Ces maximes n'étoient pas alors de ſaiſon: le Sénat voulut être obéi, & ne ſouffrir aucun autre culte que le Luthérien. Il fit revivre quelque tems aprés quelques uſages de l'Egliſe Catholique, en faiſant défenſe ſous peine de cinq livres d'amande, de manger de la viande les Vendredys & Samedys. Ainſi s'attribüa-t'il un pouvoir qu'il avoit conteſté à toute l'Egliſe, en donnant vigueur à une loy qu'il avoit auparavant abrogée. A. 1566.

Autre Chef de Secte en Alſace.

Pendant que le Magiſtrat de STRASBOURG arrangeoit la Religion ſuivant ſon bon plaiſir, de nouveaux Prédicans ſe répandirent dans l'Alſace. Jacques André étant venu de Tubinge à Haguenau en 1565. tâcha de s'y faire des ſectateurs (*b*). Il s'étoit d'abord déclaré zélé diſciple de Luther; mais voulant luy-même s'ériger en chef de ſecte, ſous prétexte de couper

(*b*) Vita Jac. ANDREÆ pag. 259.

cours aux diviſions qui déſolcient les Egliſes Luthériennes, il entreprit de concert avec d'autres Proteſtans, de faire un ſiſtéme propre à les concilier toutes (*i*). Cet ouvrage qu'on nomme le livre de la concorde, jetta le trouble dans les Ecoles de STRASBOURG, comme nous le verrons en ſon lieu, & fit appeller Jacques André le chef des Concordiſtes. Le Sénat de Haguenau, & quelques Habitans l'ayant reconnu pour maître, abandonnerent la foy de leurs peres.

Jeſuites établis à Molsheim & à Haguenau.

Les Jeſuites qui avoient déslors un petit établiſſement à Molsheim, coururent au ſecours des Catholiques de Haguenau. Pluſieurs ayant été préſervez de la contagion, mirent tout en oeuvre pour obtenir une eſpéce de Colonie de Jeſuites : on les écouta & ils eurent la conſolation de réüſſir & d'arrêter par là le cours des nouvelles erreurs.

Les Calviniſtes n'avoient pas moins d'empreſſement que les Luthériens, pour donner vogue à leur

(*i*) Hiſt. des Variat. L. 8. n. 62.

leur doctrine dans l'Alſace. L'Electeur Palatin Fréderic III. ſéduit par la lecture des livres de Calvin, & par les conférences qu'il eut avec Theodore de Béze, s'étant hautement déclaré pour la Confeſſion de Genéve, n'omit rien pour luy donner crédit. Comme ce Prince tâchoit de ſe maintenir dans les droits qu'il avoit eu en qualité d'engagiſte de la Préfecture, ſur l'Abbaye & la Ville de Seltz, ſitüées en Alſace & compriſes dans la Préfecture de Haguenau, il crut que pour ſouſtraire Seltz à la dépendance de la maiſon d'Autriche, en faveur de laquelle la Préfecture d'Alſace avoit été dégagée, il devoit ſur tout s'appliquer à gagner le Chef du Chapître de Seltz, dont il avoit été protecteur en qualité de Grand-Bailly de Haguenau. Il réüſſit dans ſon deſſein, ayant fait choiſir le 18 Juin 1566. Prevôt de ce Chapître François de Galen, qui étoit marié. André de Wikersheim luy ſuccéda en 1576; & aprés celuy-cy Jean-Georges Pöblisheim

de la même Religion que ſes deux prédéceſſeurs, fut élevé à la même dignité en 1608. Ce bénéfice resta toûjours entre ſes mains, jusqu'à ce que les Archiducs s'étant mis en pleine poſſeſſion de la Préfecture d'Alſace en 1621, Leopold Archiduc & Evêque de STRASBOURG revendiqua ce bénéfice de ſon Diocéſe, & en diſpoſa ſelon les régles de l'Egliſe.

L'Empereur MAXIMILIEN II. voyoit toutes ces entrepriſes du parti Proteſtant, ſans en être émû. Soit foibleſſe, ſoit amour du repos, il ſe perſuada qu'il feroit plus par les voyes de la modération, que par la force & l'autorité. Les Proteſtans abuſerent de cette diſpoſition, même pour en obtenir des graces. Jusqu'alors la Ville de STRASBOURG s'étoit contentée d'avoir des Ecôles où l'on enſeignoit la jeuneſſe; mais voulant donner plus de luſtre à ſon College, elle chargea les Députez qu'elle envoya à la Diéte d'Augbourg en 1566 de ſupplier ſa Majeſté Imperiale, de vouloir bien

Académie établie dans STRASBOURG.

bien l'ériger en Académie (*k*). Wolfangue-Sigismond Wurmesser étoit à la tête de cette Députation. L'Empereur MAXIMILIEN leur accorda ce qu'ils desiroient, & consentit que le College de STRASBOURG eût le titre d'Académie & la Faculté de créer des Bacheliers & des maîtres és arts. Le privilége en fut expédié le 30 May 1566. Alors Henry de Müllenheim étoit à la tête des Scholarques, & Jean Sturmius Recteur du College.

On ne doit pas icy confondre Jean Sturmius avec Jacques & Pierre Sturm. Ces deux derniers étoient freres & de la premiere Noblesse de STRASBOURG, où ils avoient occupé longtems les premieres charges de la République. Jean Sturmius étoit de Scleid petit lieu prés de Cologne: il étudia d'abord dans sa patrie, avec le fils du Comte de Manderscheid, dont son pere étoit receveur. Il continüa ses études à Liége, à Louvain & ensuite à Paris, d'où il vint

(*k*). Melch. SIBESIUS ibid.

Digitized by Google

vint à STRASBOURG pour y tenir la place que les Magiſtrats luy avoient offerte dans leur College. Comme il écrivoit en latin avec élégance, & qu'il enſeignoit avec méthode, il donna de la réputation au College de STRASBOURG, dont il fut fait premieur Recteur en 1538. Mais parcequ'il étoit dans les ſentimens de Zuingle & de Calvin, les Miniſtres Luthériens s'aigrirent contre luy, & le firent enfin dépoſer de ſa charge de Recteur, à l'occaſion qui je vais dire, & que je crois devoir placer icy, quoyque ce fait académique ne ſoit arrivé que quelques années aprés.

Diſpute entre Sturmius & Pappus.

Jean Papus étant venu de Lindau à STRASBOURG y fut Profeſſeur en Theologie en 1570. Ardent Luthérien, il fit ſoutenir une théſe qu'il intitula de la charité chrétienne, où il établiſſoit deux propoſitions ; I. Qu'il n'étoit pas contre la charité de condamner des erreurs contraires à la parole de Dieu. II. Qu'on devoit ſe ſéparer par une Confeſſion publique,

Digitized by Google

blique, de ceux qui ſoutenoient des erreurs avec opiniâtreté. Jean Sturmius qui étoit Calviniſte ſe voyant attaqué, écrivit vivement pour la tolerance, prétendant que ſuivant Bucer, les Luthériens & les Zuingliens n'avoient pas au fond ſur les points de la Céne des ſentimens différens. C'eſt ainſi qu'il en écrivit aux Saholarques le 26 Mars 1578 (*l*). Il ſe plaignoit que Pappus osât condamner Calvin, dont les Inſtitutions avoient été imprimées à STRASBOURG ſous les yeux de Bucer & de Capiton; & il tâchoit de faire comprendre aux Magiſtrats qu'il ne convenoit pas de ſe ſéparer des Egliſes de Suiſſe, de France, d'Angleterre & de tant d'autres nations, qui ſe croyoient fondées ſur la parole de Dieu, & qui n'avoient pas moins de droit de l'interpréter que les Luthériens rigides. La diſpute s'échauffa ſur tout à l'occaſion du livre de la concorde, que Jacques André avoit publié, ſous les ordres d'Auguſte

(*l*) Antipappus 2. pag. 115.

guſte Electeur de Saxe. "Vous "laiſſerez-vous perſuader, diſoit "Sturmius aux Scholarques (*m*), "qu'on doive ſouſcrire à cette ſé- "ditieuſe concorde, fabriquée par "ſix hommes, qui ſe ſont arrogé "l'autorité d'un Synode National, "ou plutót d'un Concile univer- "ſel. Il eſt vray que Jacques "André a obtenu la ſouſcription "de nôtre République; mais quels "artifices n'a-t'on pas mis en oeu- "vre pour en venir à bout? On "la ſouſcrite avant qu'elle ait été "examinée dans un Synode légi- "time. Divers Princes ont refu- "ſé d'y adhérer; enfin pourquoy "ne pas s'en tenir à la Confeſſion "de foy préſentée à Augsbourg "par les Princes & par les Elec- "teurs? Si le livre de la Concor- "de eſt conforme à cette Confeſ- "ſion de foy, qu'eſt-il beſoin "d'une ſouſcription nouvelle? ſi "elle eſt différente & contraire, "on ne doit pas la ſouſcrire, qu'el- "le n'ait été approuvée par l'au- "torité d'une Diéte, & par le con- ſente-

(*m*) Idem 4. p. 1. pag. 43. & ſeq.

Digitized by Google

ſentement de toutes les Egliſes " Evangéliques. Ainſi raiſonnoit " Sturmius. " Si l'Allemagne avoit déliberé à peu prés avec ces principes, dans le tems qu'on s'y ſoulevoit contre l'Egliſe, peu de gens y auroient ſouſcrit à la Doctrine de Luther ou de Calvin. Cependant STRASBOURG avoit ſes raiſons pour ne pas tolerer le Calviniſme ; de ſorte qu'aprés avoir écouté longtems les deux Antagoniſtes, le Magiſtrat ſe déclarant pour Pappus, ordonna enfin aux Profeſſeurs de l'Académie au mois de Décembre 1581, qu'eu égard au grand âge de Sturmius & pour d'autres raiſons, ils euſſent à choiſir un autre Recteur (*n*), Ainſi le parti Luthérien continua à dominer dans STRASBOURG, & la maxime de la tolérance n'y fut point admiſe en faveur du Calviniſme, Mais cette ſecte faiſoit ailleurs des progrés, qui coûterent cher à la France, & qui firent ſouffrir l'Alſace comme nous allons voir.

LIVRE

(*n*) Melch. SIBBSIUS ibid.

LIVRE VI.

Conférence du Card. de Lorraine avec les Miniſtres Proteſtans.

LA Secte de Calvin ayant infecté le Palatinat, & la partie de la Baſſe-Alſace qui y confine, les Huguenots de France tâcherent d'engager les Princes d'Allemagne, de les aider à ſoutenir la guerre qu'ils avoient allumée contre le Roy (*a*). Le Prince de Condé & le Seigneur de Châtillon entretenoient dans cette vûë des correſpondances ſecretes avec les Princes Proteſtans. Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe voulant traverſer ces négociations, ſe rendirent à Saverne en 1562, pour y conférer avec le Duc Chriſtophe de Wirtemberg & quelques autres, qui amenerent avec eux Brentius, Jacques André, Jean Pappus (*b*), & quelques autres des plus fameux Miniſtres, de la Confeſſion d'Augsbourg, Comme le Cardinal de Lorraine avoit pour

(*a*) ALTING. Hiſt. Eccleſ. Palat. p. 165.
(*b*) BELCAR. PEGUILLON comment. L. 29.

Digitized by Google

pour objet de détacher les Princes de la Confeſſion d'Augsbourg des intérêts des Religionaires de France, qui s'étoient déclarez pour Calvin, il employa tout ce qu'il avoit de capacité & d'éloquence, pour perſuader que la ſecte des prétendus réformez, étoit plus oppoſée à la Confeſſion d'Augsbourg, que la Doctrine Catholique. Il luy fut aiſé de démontrer ce point, & le Cardinal l'établit avec tant d'évidence & tant de force, que les Princes qui aſſistoient aux conférences, parurent convaincus qu'ils devoient plûtôt préter ſecours aux Catholiques qu'aux ſectateurs de Calvin.

Secours donné aux Huguenots.

Deux ans s'écoulerent depuis les conférences de Saverne, ſans que les Allemands ſe miſſent en mouvement, pour entrer dans la querelle des Huguenots. Mais le Prince de Condé ſe ſentant preſſé, pria ſi vivement l'Electeur Palalatin Fréderic III. de luy donner ſecours, que ce Prince ardent Calviniſte, forma de ſes ſujets du Palatinat & de l'Alſace une petite

armée, qu'il luy envoya ſous le commandement de Jean-Caſimir ſon ſecond fils: elle aida le Prince de Condé à aſſiéger Chartres; mais la paix ayant été concluë, le Prince Palatin retourna dans les Etats de ſon Pere avec le peu d'Allemands qui luy reſterent.

A. 1568. La guerre s'étant rallumée quelque tems aprés, le Prince de Condé obtint un nouveau ſecours de l'Electeur Fréderic, qui en donna le commandement à Wolfangue de Baviere, Duc de Deux-ponts ſon couſin. Philibert Marquis de Bade leva de ſon côté des Troupes pour le Roy, qui donna ordre au Duc d'Aumale de s'avancer ſur les Frontieres d'Alſace, pour obſerver les mouvemens du Duc de Deux-ponts, & faciliter la jonction des Troupes du Marquis de Bade. Cependant la Coche Gentilhomme du Dauphiné, qui n'avoit pu faire paſſer à l'Armée du Prince de Condé les Soldats Calviniſtes qu'il avoit levez, marchoit dans le deſſein de venir joindre le Duc de Deux-ponts; & déjà

jà il étoit entré en Alſace où il ravageoit les Villages de l'Evêché de STRASBOURG & de la Comté de Salm; lorsque le Duc d'Aumale en ayant eu avis, s'avança avec huit mille hommes dans la vallée de la Bruſche, riviere qui paſſe à STRASBOURG. Les ennemis s'étoient emparez de Neubourg, petit village prés de la ſource de la Bruſche (*d*): le Duc réſolut de les en chaſſer; il les attaqua le 5 Novembre 1568. La Coche ſe défendit en deſeſpéré; mais il luy fallut enfin céder au grand nombre & ſe rendre priſonnier avec pluſieurs Colonels & Capitaines, & tous ſes Soldats, à la réſerve de ſix vingt, qui furent tuez les armes à la main. Comme la Coche ne s'étoit pas attendu à cette ſurpriſe, il n'avoit pu contenir ſa petite Armée, dont une partie s'étoit débandée pour le pillage. Les Soldats qui ne ſe trouverent pas à l'action de Neubourg, furent preſque tous aſſommez par les Païſans.

Un corps de Calviniſtes défait en Alſace.

(*c*) Vita Jac. ANDRÆ. L. 44. pag. 561.

(*d*) THUAN.

ſans. Pluſieurs Officiers de diſtinction, dont les principaux étoient Oſſonville, Clermont, le Marquis de Renel; Cartier qui commandoit un Eſcadron de Carabiniers, ayant pris les devants, n'avoient pu ſe trouver au combat, ils forcerent les paſſages de Ste Marie-aux-mines, qui étoient gardez par les Païſans, & ſe retirerent à la hâte à STRASBOURG, où ils furent reçus à bras ouvers. La Coche fut conduit à Metz avec les autres priſonniers; mais il ne ſurvéquit pas longtems à ſa diſgrace; car comme on le reconduiſoit aprés que l'échange des priſonniers eut été réglé, il fut tüé en chemin.

Aprés l'avantage que le Duc d'Aumale venoit de remporter, les Catholiques maîtres de la Campagne, ſe trouvoient en état d'entrer dans les terres que l'Electeur Palatin & le Duc de Deux-ponts poſſédoient en Alſace Mais l'Empereur MAXIMILIEN II, arréta leurs progrés par les plaintes qu'il fit faire au Roy, de ce que ſon Armée

Armée étoit entrée dans cette Province, & qu'elle campoit ſur les terres de l'Empire. Le Roy ne voulant pas s'attirer un nouvel ennemy ſur les bras, donna ordre au Duc d'Aumale de ſe retirer & de ſortir de l'Alſace, qui par là ſe vit abandonnée à la diſcrétion des Proteſtans. Ceux de STRASBOURG qui n'oublioient rien pour irriter leur party contre l'Evéque Eraſme, firent alors courir des libelles, dans leſquels ils débitoient qu'Eraſme étoit le principal Auteur de la défaite des Religionaires François (*e*). Cet Evêque quoy qu'attaqué de la maladie dont il mourut quelques jours aprés, ſe vit obligé de diſſiper cette accuſation par un manifeſte qu'il fit publier, dans la crainte que les Proteſtans, ſous prétexte de repréſailles, ne vinſſent fondre ſur luy, & ſur ſes terres: la mort l'en garantit, ayant terminé ſes jours le 25 Décembre 1568. Eraſme fut généralement regretté de tout ſon Peuple, qu'il gouverna toûjours avec beaucoup

Les François ſortent de l'Alſace.

(*e*) Guilliman. de Epiſc. Argentin.

Digitized by Google

de clémence & de juſtice. Attentif malgré la néceſſité des tems à ne pas ſurcharger ſes ſujets d'impôts, il aima mieux, comme il diſoit ſouvent, voir ſon Peuple être à ſon aîſe, que de vivre luy-même dans une opulence convenable à ſa Dignité. Il à laiſſé à ſon Diocéſe un monument de ſa piété & de ſon zéle pour la Religion, dans le recüeil des actes du Synode qu'il tint à Saverne en 1560, où il a ramaſſé tout ce qu'il a trouvé de plus propre dans les Peres, pour précautionner ſon troupeau contre la contagion de l'héréſie, l'inſtruire des Dogmes qu'il doit croire, & des régles ſur leſquelles il doit former ſes moeurs. Il s'y attache ſur tout à corriger les abus, qui s'étoient gliſſez dans ſon Clergé, à en bannir l'ignorance & les vices, qui avoient ſervi de prétexte à la ſéparation des Proteſtans, & à donner pour régle de la Doctrine & de la Diſcipline, ce que le Concile de Trente venoit d'enſeigner & de définir.

Synode de STRASBOURG.

Le

Digitized by Google

Le déplorable état où la Religion Catholique avoit été réduite dans STRASBOURG, rendoit tres difficile l'élection d'un ſucceſſeur. Toute la maiſon Palatine ſe mit en mouvement, pour obtenir une ſi importante place. Wolfangue Duc de Deux-ponts fit paſſer le Rhin à l'Armée qu'il ſe préparoit de conduire en France, & la fit vivre dans les terres de l'Evêché, à deſſein de ſe faire craindre par les Capitulaires de STRASBOURG, & de les forcer de choiſir un Evêque à ſon gré. Les uns croyoient qu'il vouloit appuyer la brigue de Richard Prince Palatin de la Branche de Simmeren, Chanoine & Prevôt de STRASBOURG, Prince autant attaché au Luthéraniſme qu'il étoit oppoſé à la ſecte de Calvin (*f*). Georges-Jean Comte Palatin de Veldentz travailloit de ſon côté à ſe faire un parti, pour faire élire ſon fils, qui n'avoit que trois ou quatre ans. Mais le bruit commun étoit que le Duc de Deux-ponts, qui agiſſoit en appa-

Brigues pour ſuccéder à l'Evêque Eraſme.

(*f*) SPENER. Geneal. Hiſt. pag. 210.

Digitized by Google

rence pour les Princes de ſa maiſon, avoit ſur tout en vûë de faire un de ſes fils Evêque de STRASBOURG (g). Le voiſinage de ſes terres, qui confinoient à celles de l'Evêché, luy donnoit une forte envie de ſe rendre maître de ce puiſſant Bénéfice. Le Magiſtrat de STRASBOURG n'oublioit rien de ſon côté, pour faire choiſir un Evêque de ſa Religion. Tout paroiſſoit diſpoſé à ſeconder ce deſſein : Le Chapître présqu'opprimé ſous l'autorité du Sénat ne pouvoit même, ſans ſon agrément, procéder à l'Election ; mais les eſprits furent ménagez avec tant de dextérité, que les Magiſtrats conſentirent que le Grand-Chapître s'aſſemblât dans la Cathédrale, & qu'il choiſit un Evêque avec les cérémonies ordinaires. Les ſuffrages s'accorderent le 26. Janvier 1569. à mettre ſur le Trône Epiſcopal Jean de Manderſcheid-Blanckenheim, iſſu de l'illuſtre famille des Manderſcheids, qui ſelon quelques Autheurs, tirent leur origine des Roys

A. 1569. Jean de Manderſcheid Evêque de STRASBOURG.

(g) Hubert. LANGUET. Epiſt. l. 1. Ep. 37

Roys d'Auſtraſie. Le Miniſtre Jean Marbach voulant avoir part à la Cérémonie monta en chaire, & fit un diſcours ſur les qualitez d'un Evêque. Les Catholiques n'avoient garde d'aller prendre ſur ce point les inſtructions d'un Prédicant, qui avoit travaillé luy-même à la deſtruction de l'Epiſcopat. Ils n'aſſiſterent point au ſermon. On chanta le *Veni Creator*, on célébra la Grand-Meſſe, & ayant mis ſuivant la coutume le Comte de Manderſcheid ſur l'Autel, on le proclama Evêque de STRASBOURG, en préſence des Magiſtrats & de tout le Peuple. Les gens de bien applaudirent au choix du nouvel Evêque; mais presque tous le plaignirent, prevoyant déslors les terribles orages dont ſon Egliſe alloit être agitée.

En effet le nouvel Evêque étoit à peine en poſſeſſion de ſa dignité, qu'il apprit que le Duc Wolfangue de Deux-ponts étoit ſur le point de ſe mettre en marche, pour aller au ſecours des Huguenots de France. Comme l'Evêque crai-

A. 1569. Le Duc de Deux-ponts marche au ſecours des Huguenots.

craignit que le bruit qui s'étoit répandu, que ſon prédéceſſeur Eralme avoit été la cauſe de la défaite de la Coche, n'attirât la rüine des terres de ſon Evêché, il prévint le Duc de Deux-ponts, luy demanda ſon amitié, & luy envoya des vivres en abondance. Quand on n'eſt pas en état de s'oppoſer à un ennemy, il eſt pardonnable de prendre des meſures pour détourner des coups, dont on ne tarderoit pas d'être accablé. Le Duc d'Aumale, qui étoit reſté ſur les Frontieres de l'Alſace, ne desapprouva pas la politique de l'Evêque Jean. Il écrivit luy-même au Duc Wolfangue, pour luy repréſenter qu'il étoit contre toutes les Loix qu'un Prince prêtât ſes forces à des ſujets ſoulevez contre leur légitime Souverain. Wolfangue répondit non pas au Duc d'Aumale, mais au Roy le 9. Fevrier 1569 (*i*), qu'il engageoit ſa parole à ſa Majeſté, que s'il entrevoyoit que la guerre qui s'étoit allumée en France, n'avoit pas

(*i*) THUAN. L. 45.

pas pour objet la Religion & la liberté de conſcience, il tourneroit ſes armes pour la défenſe de ſa Majeſté, contre ceux qui ſous un faux prétexte, l'avoyent engagé dans une guerre, qui ne pouvoit que luy déplaire. A. 1569.

Aprés ce compliment Wolfangue aſſembla ſes troupes, qui étoient en quartier dans la Duché de Deux-ponts & dans l'Alſace: il fit paſſer le Rhin à celles qui étoient cantonnées au delà de ce fleuve. Aprés quoy étant luy-même ſorti de Bergzabern, petite Ville de la Baſſe-Alſace, appartenante à ce Prince, il ſe rendit le dernier jour de Février à Hocfeldt, village où ſa Cavalerie avoit ſon quartier général: il y demeura juſqu'au 15 Mars, & y fit la revûë de ſon armée, qui ſe trouva de ſept mille cinq-cens nonante-ſix chevaux; non compris ceux qui étoient deſtinez pour les bagages. François d'Haraucourt, Charles de Mansfeldt, Thierry de Schomberg, François de Dierbach commandoient dans la Cavalerie.

L'Armée s'aſſemble en Alſace.

L'In-

Digitized by Google

L'Infanterie n'étoit que de ſix mille hommes, commandée par Gangolphe Baron d'Hohengeroldseck Gentilhomme de la premiere Nobleſſe, & par Jean-Jacques Granvillars. Le Duc Wolfangue ſe mit en marche, & prit ſa route le long de l'Alſace, pour entrer dans le païs de Montbéliard & de là en Franche-Comté. Il fut bientôt ſuivi par Guillaume de Naſſau. Ce Prince n'ayant pû ſe maintenir dans les Païs-bas contre les forces du Duc d'Albe, ni reſter en France, où il avoit eu deſſein de ſe joindre au Prince de Condé, s'étoit retiré à STRASBOURG; il y vendit ſon canon & une partie de ſes bagages pour payer ſes troupes qu'il congédia ne s'étant réſervé que douze-cens chevaux, qu'il mena au Duc de Deux-ponts, avec Henry & Loüis de Naſſau ſes deux freres. Ce ſecours fut moins conſidérable que celuy que le Duc Wolfangue reçut en chemin; Moüy, le Marquis de Renel, Morvilliers, Feuquieres & pluſieurs autres Gentilshom-

hommes François, qui s'étoient attachez au Prince de Condé, s'étant joints à luy avec un renfort de deux mille hommes. La Haute-Alsace, dont la plus grande partie étoit Catholique, souffrit beaucoup du passage de cette armée, qui y eût fait encor plus de dégât, si les troupes n'avoient pas eu ordre de marcher serrées, pour éviter d'être surprises par le Duc d'Aumale, qui les cotoyoit & qui les inquiéta souvent dans leur marche, n'ayant pas assez de monde pour les attaquer. Le Duc Wolfangue continüa sa route, & aprés avoir soutenu une chaude escarmouche à Gilly, village à quatre lieües de Dijon, il marcha à la Charité qu'il prit sans résistance, & de la s'étant avancé jusqu'à la riviere de Vienne, il y mourut, les uns disent d'une fiévre quarte, & d'autres pour avoir trop bû.

Brouderhoff bâti.

La mort du Duc Wolfangue laissa pour un tems l'Alsace en repos. L'Evêque en profita pour veiller au bien de son Diocêse: il voyoit avec douleur le culte Catholique

lique proſcrit de ſa Cathédrale: mais il ne perdoit pas l'eſpérance d'y rentrer. C'eſt dans cette vûë qu'il entreprit de concert avec ſon Grand-Chapitre d'établir la célébre maiſon du Brouderhoff, deſtinée pour ſervir de demeure aux Grands-Chanoines & à y renfermer une partie de leurs denrées. Cet édifice fut commencé en 1571: le Magiſtrat ne s'y oppoſa pas, non ſeulement parcequ'il avoit déclaré qu'il ne toucheroit pas au temporel des Egliſes, qu'il avoit récemment uſurpées; mais ſur tout parceque le Grand-Chapître de STRASBOURG étant immédiat de l'Empire, on ne pouvoit s'emparer de ſes biens, ſans violer la paix de Religion. Elle n'avoit toléré l'uſage, que les Etats de la Confeſſion d'Augsbourg avoient fait des biens d'Egliſe, que pourvû qu'ils n'appartinſſent pas à ceux qui ſont immédiatement ſujets de l'Empire. En même tems que le Chapître travailloit à retablir ſes biens, l'Egliſe de STRASBOURG fut enrichie de la belle Horloge qui attire les yeux

yeux des voyageurs, & fait admirer l'habileté de l'ouvrier que nos manuſcrits nomment Iſaac Habrecht. Conrad Daſypodius, Profeſſeur de Mathématiques fut chargé de former le deſſein & de préſider à l'exécution de cet ouvrage qui ne fut achevé qu'en 1574. On y a joint aux ornemens de Sculpture, de Peinture, & d'Architecture, ce que l'Aſtronomie, la Méchanique & l'Horlogerie ont de plus curieux pour le cours des aſtres, & la meſure des tems dans toutes les ſaiſons. La deſcription en a été imprimée en 1580. Horloge de Strasbourg.

Il ſembloit que ces diſpoſitions du Chapître & du Magiſtrat, & ſurtout l'extréme précaution qu'avoit l'Evêque Jean de ménager le Sénat, devoit au moins procurer quelque tranquillité au peu de Catholiques, qui reſtoient dans Strasbourg. Mais l'héréſie n'eſt pas patiente, & quand elle domine, rarement garde-t'elle les meſures que la charité & l'équité demandent. Les Miniſtres inquiets de voir les Catholiques accourir

dans

Digitized by Google

dans l'Egliſe des Joannites & dans celles des trois Monaſteres de Religieuſes, pour y aſſiſter à la Meſſe & y entendre quelques inſtructions, preſſerent le Magiſtrat d'empêcher ces exercices Catholiques. Comme le Sénat ſe flattoit qu'il n'avoit plus rien à craindre de la part de l'Empire, au ſujet des trois Egliſes dont les Catholiques avoient été chaſſez, il ſe rendit aux inſtances des Miniſtres, & conſentit de déliberer ſur les moyens de proſcrire abſolument le Papiſme, (c'eſt le terme dont ils uſoient) & de ſe rendre maîtres des quatre Monaſteres où le culte Catholique ſubſiſtoit encor, à ſcavoir, St. Jean, Ste Marguerite, St. Nicolas *in undis*, & Ste Magdelaine (*i*). C'étoit trop, à leur avis, de laiſſer dans STRASBOURG une étincelle de l'ancienne Religion ; ils vouloient entierement l'éteindre.

A. 1572. Entrepriſes pour ſe ſaiſir des Monaſteres.

Dés le 19. Mars 1572. le Docteur Jean Marbach, cet ardent zélateur de la nouvelle ſecte, toûjours prêt à donner contre les Catholiques les

(*i*) MS. de SCHMID.

les plus violens conſeils, préſenta aux Magiſtrats un long écrit que nous avons en main, dans lequel il s'éforçoit de leur prouver qu'ils étoient en droit de réformer ces Monaſteres : c'eſt-à-dire, qu'ils pouvoient en arracher les Religieuſes, & les obliger de changer d'état & de profeſſion, les forcer de violer leurs vœux, leur laiſſer la liberté de s'engager dans le mariage; en venir même jusqu'à renverſer les Cloîtres; diſpoſer de leurs revenus & changer leurs Egliſes en magaſins ou en écuries. Car c'eſt dans ces affreux renverſemens que conſiſtoit la prétenduë réforme de ces Monaſteres. Marbach ne rougiſſoit pas de faire de ſi étranges propoſitions déguiſées ſous le beau terme de réforme. Oubliant toutes les régles de la pudeur & de la foy publique, il ſoutenoit que le Magiſtrat pouvoit ſe porter à ces excés, ſans bleſſer les traitez, auxquels tout l'Empire avoit ſouſcrit à Paſſau & à Augsbourg.

Le Magiſtrat plus éclairé & plus

A. 1574. Le ſentiment des Avocats de STRASBOURG en faveur des Monasteres.

ſage ne ſe laiſſa pas d'abord convaincre; & pendant prés de trois ans, il réſiſta toûjours aux inſtances cent fois réiterées des Miniſtres. Il se détermina enfin en 1574, de faire examiner cette affaire par les trois Avocats de la Ville nommez Gremp, Botzheim, & Hervius, avec ordre de mettre par écrit leurs avis. Le Magiſtrat fut obéi, & le 28 May 1575. tous trois conclurent qu'on ne pouvoit ſans violer les traitez de paix, s'emparer des quatre Cloîtres & les réformer par voye de fait: mais qu'il étoit libre au Magiſtrat d'uſer d'adreſſe & d'employer les moyens que la modération & la prudence pouvoient luy ſuggerer, pour faire conſentir les Meſſieurs de St. Jean & les trois Monaſteres de Religieuſes, à ce que le Sénat deſiroit. Les trois Avocats ayant réfuté pied-à-pied dans leur écrit les frivoles raiſons du Docteur Marbach, ne craignirent pas même de déclarer ouvertement aux Magiſtrats qu'ils n'avoient pas été en droit de refuſer aux trois Chapîtres

pîtres en 1559, le droit de protection; l'accord fait avec l'Evêque Erasme n'étant pas limité à dix ans seulement. Ils allerent même plus loing, & oserent ajouter que le Magistrat avoit agi contre les traitez de paix, en mettant les Catholiques hors des trois Eglises: je parle toûjours sur la foy de l'Orateur Schmid. "Nôtre sentiment, continüoient les trois" Avocats, ne doit pas surprendre" le Magistrat. Tout STRASBOURG" pensoit comme nous, lorsqu'on" vit à Augsbourg nos Députez" faire tant d'éforts, pour faire rayer" dans le traité qui y fut conclu, " les articles qui nous condamnent." Il falloit bien, poursuivoient-ils" encore, que le Magistrat sentit" que la conclusion de tout l'Empire faite à Augsbourg sur ce" point, luy étoit entierement con-" traire, puis-qu'il en demanda la" suppression avec tant d'instance." Mais sa Majesté Imperiale ayant" refusé d'y toucher, nos Députez" se contenterent de protester. De" quel poids, ajoutoient-ils, est une"

"proteſtation contre une réſolu-
"tion concertée, convenuë, &
"publiée même dans tout l'Empi-
"re? quels égards la chambre Im-
"periale aura-t'elle à une pareille
"procédure? Et ſi on veut agir ſur
"un ſi frivole principe contre la loy
"générale de tout l'Empire, ne ſe
"met-on pas en risque d'encourir
"la peine portée par le traitez de
"Religion & d'être mis au ban de
"l'Empire? La raiſon, la bonne
"foy & nôtre affection pour les
"intérêts de la République, nous
"obligent méme à ne pas diſſimu-
"ler que l'Evêque & les trois Cha-
"pîtres ſeroient bien fondez à re-
"commencer le procés contre la
"Ville & à demander de rentrer
"en poſſeſſion de leurs Egliſes.
"Les trois Avocats conclüoient
„enfin qu'il étoit de la ſageſſe du
"Magiſtrat de ne pas réveiller une
"affaire, qui expoſeroit dans
"STRASBOURG la Religion Pro-
"teſtante à de facheux revers, &
"qu'en voulant ſe ſaiſir de quel-
"quesMonaſteres, on devoit crain-
"dre qu'on ne perdît les trois
Egliſes,

Egliſes, & qu'on ne fût inquié-" té ſur d'autres points, qui n'é-" toient pas inconnus au Magiſtrat.

L'avis des trois Avocats arrêta pour un tems les pourſuites du Docteur Marbach; & les Catholiques furent conſolez de voir que leur droit avoit été défendu & leurs Monaſteres protégez par ceux-la-même, à qui le Magiſtrat avoit donné ſa confiance & dont la République eſtimoit ſur tout la probité & les lumieres. Cet échec ne fit pas perdre courage au corps des Prédicans qui pendant trois ans ne ceſſerent pas, par des déclamations publiques & des entretiens particuliers, de ſoliciter le Magiſtrat & le Peuple d'exterminer l'ancienne Religion. Ce fut pour condeſcendre à leurs inſtances qu'en 1578. les Magis- A. 1578. trats firent défenſe à Eraſme Sutor alors Commandeur, de dire la Meſſe & de prêcher dans ſon Egliſe. Cet ordre ne l'étonna pas; il continua ſes ſaintes fonctions, réſolu de ſacrifier ſa vie plutôt que d'interrompre des exercices que la

Défenſe aux Meſſieurs de St Jean de dire la Meſſe & de Prêcher.

charité & la Religion attendoient de ſon zéle (*k*). Les Religieuſes de Ste Marguerite & celles d'un autre Monaſtere eurent à peu prés la même fermeté. Il eſt vray que les Magiſtrats trouverent le moyen d'engager quelquesunes de ces filles à quitter leur cloître ; mais celles qui eurent le courage de perſéverer dans la ſainteté de leur profeſſion, réſiſterent avec force à l'ordre du Magiſtrat, qui leur avoit fait défenſe de vaquer aux exercices de piété que leur régle & la Religion exigeoient. Envain le Sénat leur fit réiterer ſa défenſe le 13 Novembre 1578. La fermeté de ces ſaintes Filles n'en fut pas ébranlée ; de ſorte que les Magiſtrats voyant qu'ils ne pouvoient vaincre la réſolution des Servantes du Seigneur, mirent en délibération, s'il ne falloit pas les contraindre & en venir aux voyes de fait. Ils demanderent une ſeconde fois ſur ce point l'avis des trois Avocats qu'ils firent aſſembler en leur préſence le 17 Novem-

Fermeté des Religieuſes.

(*k*) Archiv. Argentin.

vembre 1579. L'Avocat Gremp s'étoit laiſſé gâgner; les deux autres perſiſterent dans leur premier avis & le Magiſtrat ſe rendant à leurs raiſons, ſe contenta de mettre des gardes à la porte des Egliſes de ces Monaſteres, pour obſerver ceux qui les fréquentoient, & arrêter par la crainte des impôts, un concours qui faiſoit tant de peine aux Miniſtres.

La vertu de ces Religieuſes conſola l'Evêque Jean; mais il eut encor plus de joye de voir que malgré l'exemple de STRASBOURG & les artifices des nouveaux ſectaires, les villages, les bourgs & les principales Villes de ſon Diocéſe avoient réſiſté à la ſéduction. Saverne, Molsheim, Sceleſtat demeurerent toûjours inviolablement attachées à l'ancienne Religion: la Bourgeoiſie de Sceleſtat eut même le courage de chaſſer de la Ville, un Gentilhomme nommé Sebastien Guillaume Linck, qui s'étant érigé en Prédicant, faiſoit gliſſer dans la Ville le poiſon des nouvelles Doctrines. Colmar qui eſt du

Diocéſe de Bâle eut le malheur de recevoir cet exilé, & l'élût même en 1575. Régent de la Ville. Linck revêtu de cette dignité entraina une partie des Bourgeois, fit prêcher l'erreur dans les Egliſes, s'empara des Ecoles, & remplit de Novateurs les places, qui étoient auparavant occupées par les Catholiques (*l*).

Les progrés que le Luthéranisme avoit fait dans STRASBOURG, & qu'il faiſoit chez ſes voiſins, firent enfin prendre la réſolution à l'Evêque Jean d'exécuter le projet qu'avoit fait ſon prédéceſſeur d'établir un College à Molsheim. Il le fonda en 1580. le confia aux Jeſuites, & en bâtit l'Egliſe avec une magnificence digne de ſon zéle (*m*). Il prétendoit oppoſer cette école à celle des Proteſtans, & y former des ouvriers propres à ſoutenir la Religion; mais tous ſes bons deſſeins furent interrompu par les guerres, qui deſolerent le Chapître de STRASBOURG & tout

A. 1580. College fondé à Molsheim.

(*l*) Apolog. Colmar. (*m*) GUILLIMAN de Epiſc. Argent.

tout le Diocéſe, & qui s'allumerent de toutes parts à l'occaſion que je vais dire.

A. 1582. Guerre à l'occaſion du Mariage du Doyen de STRASBOURG.

Gebhard Comte de Truchſés-Waldbourg, Doyen de la Cathedrale de STRASBOURG, Archevêque & Electeur de Cologne épris de la beauté d'Agnés Fille du Comte George de Mansfeld, & Chanoineſſe de Geirisheim luy promit foy de mariage; & peu de tems aprés, ſommé de ſa parole par Pierre Erneſt de Mansfeld frere d'Agnés, il l'épouſa à Bonne en 1582. mais en ſecret, n'ayant pour témoins que le frere & la ſoeur de la nouvelle Epouſe (*n*). Comme l'Archevêque n'étoit pas riche, il réſolut malgré le mariage qu'il avoit contracté, de conſerver ſon Doyenné de STRASBOURG & de ſe maintenir dans ſon Electorat. Herman-Adolphe de Solms Comte & Chanoine de STRASBOURG & de Cologne, & le Comte de Neuvenar ſes plus intimes confidens, luy en ſuggererent le moyen, en luy conſeillant d'en-

(*n*) THUAN. L. 76.

gager les Proteſtans à demander au Magiſtrat de Cologne, qu'il leur fût permis d'avoir dans cette Ville l'exercice libre de la Confeſſion d'Augsbourg ; dans l'eſpérance que ſi le Magiſtrat n'écoutoit pas cette demande, les Proteſtans piquez de ce refus, prendroient parti pour l'Archevêque, & appuyeroient ſes prétentions. La requête des Proteſtans fut en effet préſentée au Sénat : mais comme la réponſe tardoit trop au gré du Comte de Neuvenar, ce Comte aſſembla quelques Proteſtans dans un Village à la portée du canon de Cologne & oſa y faire prêcher un Miniſtre que le Prince Palatin Jean-Caſimir luy avoit envoyé.

Le Magiſtrat se plaignit de cette entrepriſe : l'Archevêque répondit qu'il n'y avoit point de part, & le Comte de Solms aſſûra que tout s'étoit fait à ſon inſçû. Cependant comme les Proteſtans continüoient de s'aſſembler, le Magiſtrat crût qu'il étoit de ſa Religion & de ſon autorité, de s'y oppoſer. Ayant fait pointer de gros

Digitized by Google

gros Canons contre le Village, il fit tirer ſur le toit du lieu, où les Proteſtans étoient aſſemblez; tout ſe diſſipa. Le Comte de Neuvenar fit grand bruit: mais l'Archevêque jugeant qu'il n'étoit pas encor tems d'éclatter, l'appaiſa & l'obligea même de ne plus tenir d'aſſemblée. Cependant comme il étoit aiſé de prévoir qu'une pareille paix ne ſeroit pas de durée, le Sénat & le Chapître concerterent enſemble, pour trouver le moyen de ſoutenir la Religion. Le Chapître députa pour aller à la Diéte, Fréderic de Saxe-Lavembourg jeune Prince plein de vivacité, & qui étant déjà Chanoine de Cologne & de STRASBOURG avoit peut-étre quelque vûë ſur la dignité d'Archevêque. Ce Prince ſe rendit à Augsbourg, & il travailla en même tems à s'aſſûrer du ſecours de Guillaume de Cleves, & d'Alexandre Farneſe Duc de Parme, qui gouvernoit les Païs-bas ſous les ordres de PHILIPPE II. (o).

Geb-

(o) THUAN. L. 76. pag. 584.

Le Pape s'entremet pour faire ceſſer les troubles.

Gebhard de ſon côté s'empara de Bonne, où il mit Garniſon, & leva des Troupes, ſous prétexte de ſe mettre en ſûreté. Le Pape GREGOIRE XIII. informé de ces mouvemens, voulut d'abord tâcher d'arrêter le mal par les voyes de douceur. Il écrivit à Gebhard un bref plein de tendreſſe, & luy remontra paternellement le malheur où il alloit ſe plonger (*p*). Il écrivit en même tems aux Electeurs de Trêves & de Mayence, 17. Dec. 1582. *pour les engager de l'aider à retirer l'Archevêque de ſon égarement, & pria même l'Electeur de Trêves d'aller trouver de ſa part l'Archevêque de Cologne, ſa préſence devant être plus efficace que les remontrances d'un Envoyé. Il preſſa enfin l'Empereur RODOLPHE de ſe joindre à luy, pour détourner l'orage qui menaçoit la Religion dans toute l'Allemagne.

Tandis que le Pape & les Catholiques prenoient ces meſures, les Princes Proteſtans vinrent de toutes parts trouver l'Archevêque, &

(*p*) CHYTRÆUS pag. 252.

& luy offrirent tous des ſecours d'hommes & d'argent (q). Ces belles promeſſes ébloüirent un coeur déjà gâté par l'engagement qu'il avoit contracté : de ſorte qu'il ne craignit pas de déclarer par un édit public, qu'étant heureuſement ſorti des ténebres de la Papauté, ce ſont les termes dont il ſe ſervit, & qu'ayant ouvert les yeux à la lumiere de la ſaine doctrine, il n'avoit rien plus à coeur que de remplir les devoirs de ſa dignité ; Qu'il étoit réſolu de laiſſer à ſes ſujets une entiere liberté de conſcience, & de ne point toucher aux priviléges de ſon Chapître, à qui aprés ſa mort, il ſeroit libre de choiſir un ſucceſſeur digne de la place qu'il occupoit.

Gebhard eſſayoit de calmer par ces adouciſſemens le Peuple & ſon Chapître ; tandisque l'Electeur Palatin, ceux de Saxe & de Brandebourg, ſollicitoient l'Empereur par de longues lettres, à ne pas ſouffrir qu'on inquietât l'Electeur de Cologne ſur le fait de ſa Religion

(q) THUAN. ibid. pag. 587.

gion. Déjà l'Empereur RODOLPHE avoit inutilement tâché de ramener Gebhard à ſon devoir ; mais afin de le mettre dans tout ſon tort, il luy dépêcha Jacques de la Court, pour s'informer de la réſolution qu'il avoit priſe. L'Archevéque qui ſe ſentoit ſoutenu, répondit nettement à l'Envoyé imperial, qu'il avoit embraſſé la Confeſſion d'Augsbourg, & que puiſque le mariage ne luy étoit interdit que par une loy émanée des Papes contre la parole de Dieu, il penſoit à ſe marier, ſans vouloir cependant renoncer à la dignité d'Archevêque & d'Electeur.

A. 1583. Aprés une déclaration ſi ſolemnelle, les Etats de Cologne qui s'aſſemblerent le 1 Février, ne devoient pas longtems déliberer ſur le parti qu'ils avoient à prendre. La paix de Religion leur preſcrivoit la régle qu'ils devoient ſuivre. Elle avoit ſtatüé que les Archevêques, Evêques & Prélats qui quitteroient l'ancienne Religion, ſeroient déchus de leurs droits & de leurs dignitez, privez de leurs béné-

bénéfices, & qu'on ſeroit fondé à élire d'autres ſujets, qui prendroient leurs places. Ce n'eſt pas le ſeul tître qu'on opoſa à l'Archevêque (*r*). On produiſit encor contre luy divers chefs d'açcuſation, qui n'intereſſoient pas moins l'Etat que la Religion. De ſorte que le Chapître, la Nobleſſe du païs & la Bourgeoiſie de Cologne conclurent unanimement, qu'ils n'étoient plus obligez de garder le ſerment qu'ils avoient fait à l'Electeur, & que ſelon les loix du païs c'étoit au Chapître, à qui la Ville s'étoit unie, qu'on devoit doreſenavant rendre obeïſſance. Ce decret des Etats fut fort approuvé des Envoyez de l'Empereur, qui s'étoient touvez à l'aſſemblée: Le Nonce du Pape, & le Sénat de Cologne y applaudirent; l'Archevêque en fut ſi vivement irrité, que dés le même jour que les Etats ſe ſéparerent, il ſuivit les conſeils des Proteſtans, qui vouloient le réduire à la néceſſité de ne pouvoir plus reculer, & déclara publiquement

(*r*) Idem L. 78. pag. 649.

Digitized by Google

ment ſon mariage avec Agnés ; qui fut conduite dans le Palais Epiſcopal avec un pompeux appareil. Comme il n'y avoit plus de meſures à garder aprés cette démarche, Gebhard fit enlever les Archives de Bonne : & pour avoir dequoy ſoutenir la guerre, il engagea au Prince Palatin Jean-Caſimir tous les biens de l'Electorat de Cologne.

Cependant le Pape ne ſe laſſant pas d'attendre le moment où le Seigneur voudroit toucher le cœur de Gebhard, luy envoya en qualité de Légat le Cardinal André d'Autriche, dans la penſée que le nom & la dignité de ce Miniſtre rendroient l'Archevêque plus docile aux remontrances paternelles de ſa Sainteté. Mais le Prince Palatin Jean-Caſimir ayant refuſé des paſſeports, le Cardinal Légat fut obligé de prendre ſa route par l'Alſace, la Lorraine & le Luxembourg ; où ayant été informé des extrémitez où Gebhard s'étoit porté, il rebrouſſa chemin & donna avis au Pape de l'état de cette impor-

portante affaire (*s*). Sa Sainteté voyant le mal ſans reméde, publia enfin à Rome la Bulle d'excommunication contre Gebhard Truchſés, datée du onziême des Calendes d'Avril 1583 ; donnant au Chapître la liberté d'élire un autre Archevêque à ſa place. Le Chapître élut en effet le 20. Avril ſuivant, Erneſt de Baviere Evêque de Friſingue, d'Hildesheim & de Liége. On le préféra à Frideric de Saxe-Lavembourg, parcequ'on le crût plus en état de ſoutenir la dignité à laquelle on l'élevoit. A. 1583.

Dés le lendemain de la promotion du nouvel Archevêque, l'Evêque de Verceil Nonce du Pape, fit citer les Chanoines qui s'étoient déclarez pour Gebhard, & qui comme luy faiſoient profeſſion de la Confeſſion d'Augsbourg (*t*). Le Comte Herman-Adolphe de Solms, le Baron de Vinnenberg-Bilſtein furent par ſentence privez de leurs Bénéfices le 29. Avril. Le

(*s*) Idem L. 78. pag. 653. CHYTRÆUS pag. 255. (*t*) THUAN. ibid. pag. 655.

Digitized by Google

Comte Georges de Sein de Witſtein, qui comme les deux Seigneurs dont nous venons de parler, étoit tout à la fois Chanoine de STRASBOURG & de Cologne, eut le même ſort (*u*).

Il n'eſt pas de mon ſujet de raconter les expéditions militaires, qui ſe firent dans ces tems de trouble en Weſtphalie & dans toute l'étenduë du Diocêſe de Cologne. Il me ſuffit de dire que le feu de la guerre fut bientôt éteint. Gebhard abandonné par le Prince Palatin Jean-Caſimir, & trop foiblement ſecouru par ceux qui luy avoient promis de luy ſacrifier leurs biens & leur vies, fut enfin accablé par la puiſſance du Duc de Parme; deſorte qu'il ſe vit contraint de quitter la partie & d'aller à Delpht chercher un azile auprés du Prince d'Orange, qui luy procura une retraite à la Haye, où il vivoit avec Agnés ſon épouſe prétenduë, dans l'obſcurité & dans l'indigence.

Troubles de l'Egliſe de STRASBOURG.

Le feu qu'il avoit allumé dans l'Elec-

(*u*) Mich. ab ISSEL de bell. Colon. pag. 463.

Digitized by Google

l'Electorat de Cologne, ne tarda pas à paſſer dans l'Egliſe de STRASBOURG dont Gebhard avoit été Grand-Doyen, comme nous l'avons dit. Le Prince de Saxe-Lavembourg n'ayant pu parvenir à la dignité d'Archevêque de Cologne, voulut du moins profiter d'une partie de la dépoüille de Gebhard Truchſés, & ſe faire nommer Grand-Doyen de STRASBOURG. Il ſe rendit dans cette Ville, pour demander au Chapître cette dignité. Les Comtes de Witgenſtein, Herman Adolphe de Solms & le Baron de Vinnenberg, qui avoient été excoñuniez à Cologne, craignants eux-mêmes de perdre leurs Canonicats de STRASBOURG, ſi on privoit Gebhard Truchſés de ſon Doyenné, ſe hâterent de prendre des meſures pour parer le coup (x). A. 1584.
Le Comte de Witgenſtein & le Baron de Vinnenberg ſe rendirent à STRASBOURG dés le mois d'Avril, & demanderent d'être admis dans le Chapître & de joüir des fruits de leurs bénéfices. Le Comte Chriſ-

(x) SURIUS Comment. pag. 1109.

tophe de Nellembourg, Seigneur de Tingen, Prevôt de la Cathédrale, & les Chanoines Catholiques ayant pris conſeil de l'Evêque, déclarerent aux deux Chanoines qu'il ne leur étoit pas libre de leur accorder ce qu'ils deſiroient, devant obéir à la ſentence portée contre eux, par celuy que tout le Chapitre reconnoiſſoit pour ſon juge.

Violences des Chanoines Proteſtans.

Les Chanoines Proteſtans appellerent de ce refus à l'Empereur & aux Princes de l'Empire ; & ſans attendre que le terme de leur appel fût expiré, ils firent ouvrir les greniers du Chapitre & en tirerent les grains qu'ils prétendoient leur appartenir. Le Chapitre Catholique ſe plaignit de ces violences & au Sénat & à l'Empereur. La réponſe de ſa Majeſté fut telle que le Chapître pouvoit la ſouhaiter ; mais elle n'arréta pas les entrepriſes des deux Chanoines Proteſtans, qui perſiſterent à demander l'entrée dans le Chapître. Les Catholiques leur firent ſignifier par un Notaire l'ancien ſtatut, qui portoit

Digitized by Google

toit qu'on n'admettroit pas dans le Chapître ceux qui auroient été excommuniez. Cet acte n'effraya pas des eſprits, qui ſe vouloient mettre au deſſus de toutes les régles de l'Egliſe. Le Comte Erneſt de Mansfeldt ſe joignit aux deux Chanoines Proteſtans. Le Comte Bernard de Waldeck s'étant d'abord laiſſé entrainer dans leur parti, ſe rangea dans la ſuite du côté des Catholiques, qui choiſirent au mois de Juin Frideric de Saxe pour leur Doyen. Le Sénat desapprouva même par écrit le procédé du Chapître, & le Peuple en murmuroit; de ſorte que pour calmer une émotion, qui commençoit à ſe faire ſentir dans une Ville Proteſtante, leChapître voulut bien députer au Sénat le 18. Juillet les Comtes de Manderſcheid, de Gerolſtein & d'Hohen-Saxe pour luy expoſer les raiſons qu'il avoit eu d'exclure du Chapitre les deux Chanoines, dont le Sénat avoit écouté les plaintes. Ils luy montrerent enſuite les mandemens de l'Empereur; en ajoutant que la conduite que le

Chapître avoit tenuë ne bleſſoit en rien n'y la paix de Religion, ny les droits de la République de STRASBOURG, ny l'autorité des Magiſtrats, à qui le Peuple devoit être ſoumis comme les Eccleſiaſtiques devoient obéir au Pape. Ces démarches d'honnêté toucherent peu un Sénat auſſi zéle pour le parti Proteſtant, que celuy de Cologne avoit été ferme à ſoutenir l'ancienne Religion.

Cependant Herman-Adolphe de Solms étant venu à STRASBOURG le onziéme Août agit encor avec plus de violence que les deux Chanoines, qui comme luy avoient été excommuniez (*y*): il fit briſer les portes du Chapître, força les greniers & s'empara du Brouderhoff dont nous avons parlé, où il mit des gens armez à deſſein de s'y défendre. Les Catholiques ſe plaignirent au Sénat de tous ces excés, en luy remontrant qu'ils ſeroient en état de repouſſer la force; mais qu'ils craignoient de porter le trouble dans une Ville libre

Les Catholiques ſe plaignent inutilement.

(*y*) Idem ibid. pag. 1126.

libre, & qu'on devoit leur ſçavoir gré de leur modération. Les Proteſtans ſe plaignirent à leur tour au Sénat, de ce que les Catholiques avoient enlevé le Tréſor & les Archives de leur Egliſe. Mais le Sénat fut d'abord calmé ſur ce point, dés qu'on luy eut dit que pour éviter des accidens trop ordinaires dans un tems de tumulte, le Chapître avoit jugé de concert avec l'Evêque qu'il falloit mettre en ſûreté les Archives & le Tréſor, qu'ils ſeroient prêts de repreſenter quand il ſeroit tems. Cette réponſe ſatisfit le Sénat qui craignant quelque ſédition, mit des gardes aux portes du Brouderhoff, mais aux frais du Chapître. Cette garde qui n'étoit là que pour la forme, n'inquiéta jamais les trois Chanoines Proteſtans, qui reſterent armez dans cette maiſon, vendant & débitant à leur gré les denrées du Chapître, qui y étoient en réſerve.

Vains efforts pour appaiſer le trouble.

Il étoit aiſé d'entrevoir que pareilles diſſenſions cauſeroient bientôt une violente guerre. Ce fut afin de la prévenir que la Province & les Prin-

Princes voiſins s'entremirent, pour concilier les eſprits. Nicolas Baron de Bollveyler Sous-Grand-Bailly de Haguenau, & Othon de Sultz, furent les premiers qui tenterent les voyes d'accommodement; mais ils ne pûrent réüſſir. La médiation des Princes voiſins n'eut pas plus de ſuccés. Jean-Caſimir Prince Palatin tuteur de l'Electeur & Adminiſtrateur de l'Electorat, Richard & Jean Comtes Palatins, Erneſt & Jacques Marquis de Bade, tous zélez pour la nouvelle ſecte, envoyerent des Députez à l'Evêque de STRASBOURG, pour luy remontrer qu'il ne devoit pas préférer le jugement du Pape à la paix & à la tranquillité de ſon Egliſe & de tout l'Empire; & qu'à leurs avis il falloit remettre les Chanoines Proteſtans dans la poſſeſſion de leurs bénéfices, ſans avoir égard à la Religion qu'ils avoient embraſſée; Qu'aprés avoir uſé de cette condeſcendance à leur égard, il ſeroit aiſé de les faire ſortir de la maiſon du Brouderhoff, & qu'en ce cas les Chanoines Catho-

tholiques n'auroient pas de peine à rapporter le Tréſor & les Archives.

Sage réponſe de l'Evêque Jean.

L'Evêque Jean ſurpris d'une pareille propoſition, ne répondit pas que le parti qu'on luy conſeilloit donneroit trop d'atteinte & à ſa Religion & à ſa conſcience; il ne voulut pas entrer en diſpute ſur ce point. Il ſe contenta de répliquer qu'il étoit inoüi & contre les régles de la juſtice & de la foy publique, que trois Chanoines & des plus jeunes du Chapitre, euſſent oſé ſe rendre maîtres des maiſons appartenantes à vingt-quatre tant Princes que Comtes, briſer les portes des Archives & vendre des grains, qui étoient en dépôt dans les greniers du Chapître; Qu'on devoit d'abord engager ces Chanoines à ſortir des maiſons, dont ils s'étoient emparez, & à reſtituer le prix des grains qu'ils avoient vendus; & qu'àlors il ne ſeroit peut-être pas impoſſible d'obtenir pour eux grace de l'Empereur, & de les reconcilier avec le Chapître. Aprés avoir fait cette réponſe

aux Députez des Princes, qui ne pûrent s'empêcher d'en ſentir la ſageſſe & l'équité, l'Evêque Jean ne laiſſa pas de prendre des meſures propres à finir cette épineuſe affaire. Il convoqua à Saverne les vaſſaux de ſon Evêché; & voulant les intéreſſer dans ſa cauſe en leur donnant des marques de ſa confiance, il leur expoſa le détail de la conduite qu'il avoit tenuë; & aprés leur avoir demandé conſeil, il choiſit dans l'aſſemblée ſeize ou dixhuit Députez, qui furent chargez de ſe rendre à STRASBOURG, pour chercher de concert avec le Magiſtrat & les Chanoines, le moyen de terminer ces différends (*b*). Cette députation fut inutile; le Sénat ne voulant pas agir de concert avec les Députez, parcequ'il avoit des vûës bien différentes, ils ſe retirerent ſans rien conclure.

L'Evêque ne ſe lâſſant pas de tant de tentatives inutiles, écrivit au Sénat, que quand les trois Chanoines ſeroient en pleine poſſeſſion de leurs Canonicats, & qu'ils

(*b*) Idem p. 1131. CHYTRÆUS ubi ſupr.

Digitized by Google

qu'ils percevroient tous les fruicts, ils ne pourroient au plus en tirer que 1200. florins; & que cependant ils avoient vendu plus de 4000. meſures de grain, ſans compter l'avoine, & qu'ainſi ils avoient pris quatre ou cinq fois plus que ce qui pouvoit leur être du. Il exhortoit enſuite le Sénat à ne permettre pas qu'on usât d'une ſi grande violence dans leur Ville, où ils devoient maintenir la juſtice & les loix. Le Sénat répondit qu'il avoit preſſé les trois Chanoines de ſortir du Brouderhoff; mais qu'ils avoient perſiſté à dire, qu'ils avoient leurs raiſons pour y demeurer, & qu'on n'avoit pas droit de les en chaſſer (*i*). L'Empereur ſur ces entrefaites écrivit au Sénat dans les termes les plus forts, d'obliger le Comte de Witgenſtein & ſes adhérents de ſortir du Brouderhoff, & de ne ſouffrir pas qu'on leur donnât ſéance dans le Chapître. Le Sénat reçut cet ordre avec reſpect ; mais ſon procédé n'en fut pas moins favorable aux Chanoi-

(*i*) Surius pag. 1137.

Les Etats ſont convoquez.

Chanoines Proteſtans. L'Evêque Landgrave d'Alſace tenta un moyen de pacifier ces troubles, en convoquant à Sceleſtat les Etats de la Haute-& Baſſe-Alſace au mois de Décembre 1584. Les Chanoines Proteſtans y envoyerent Pierre Scerrer, & Nicolas Gerbelius, pour y ſoutenir leurs intérêts. Les Députez de l'Evêque & ceux du Chapître firent lire dans l'aſſemblée les bréfs du Pape & les decrets de l'Empereur; & pour ne pas aigrir les eſprits de ceux qui étoient prévenus en faveur des nouvelles doctrines, on prit ſoin de faire voir que les Comtes avoient été excommuniez, non pas tant pour avoir quitté la Religion Catholique, que parcequ'ils avoient pris parti dans la guerre de Cologne. Les Députez des Comtes Proteſtans parlerent à leur tour; & les Etats conclurent qu'il falloit envoyer des Députez au Sénat de STRASBOURG, pour le prier & l'avertir d'obéir aux mandements Imperiaux, & d'employer les voyes de la douceur, ou ſi elles étoient

A. 1584.

Digitized by Google

toient inutiles celles de l'autorité & de la force, pour faire ſortir les Chanoines Proteſtans de la maiſon du Brouderhoff. Ils ajouterent qu'en attendant que tout fût réglé à l'amiable, l'on donnât l'adminiſtration des revenus du Chapître à des hommes fidéles, qui ne les diſtribuaſſent n'y aux Chanoines Catholiques n'y aux Proteſtans, avant qu'ils ſe fûſſent accordez. Les Etats de plus convinrent qu'il falloit ſupplier ſa Majeſté Imperiale de donner commiſſion aux Electeurs de Mayence & de Saxe, de s'entremettre pour appaiſer ces troubles (*k*). Ces déliberations des Etats devoient être ratifiées à Haguenau dans un mois: mais avant ce terme le Sénat de STRASBOURG déclara par un long écrit addreſſé à tous les Etats d'Alſace, qu'il ne pouvoit approuver le réſultat de l'aſſemblée de Sceleſtat; & ſi l'on en croit un Ecrivain Proteſtant, il invita les dix Villes Imperiales & la Nobleſſe immédiate de vouloir bien ſe rendre à STRAS-

(*k*) Idem pag. 1143.

STRASBOURG, pour concerter les meſures propres à mettre le Païs en ſûreté contre la tyrannie des Papiſtes (*l*). C'eſt ainſi que cet Auteur s'explique.

Toutes les négociations de l'Evêque Jean ayant échoüé, les Chanoines Luthériens devenus plus fiers, ſe portoient chaque jour à de nouveaux excés (*m*). Les Chanoines Catholiques avoient encor dans STRASBOURG un Receveur; les Proteſtans le chaſſerent de ſa maiſon le 27 Avril 1587. & ſe ſaiſirent de tous ſes papiers. Le Magiſtrat toûjours prêt à ſeconder leurs entrepriſes, oſa même mettre en priſon le Comte de Nellembourg, Grand-Prevôt du Chapître & le plus zélé défenſeur des droits de ſon Egliſe. Il luy fit ce violent affront à tître de repreſailles, parceque l'Evêque avoit fait empriſonner à Ettenheim-Munſter le Doyen de St. Leonard, qui s'étoit mis ſous la protection de la Ville. Les Catholiques

A. 1587. Grand-Prevôt du Chapître mis en priſon par les Magiſtrats.

(*l*) CHYTRÆI Chron. pag. 798. (*m*) Mſ. Argent.

ques porterent à l'ordinaire leurs plaintes à l'Empereur toûjours facile à leur accorder des mandemens, mais toûjours trés peu ſenſible au mépris qu'on en faiſoit, il en donna-un le 20. May 1587 (*n*). Les Magiſtrats rendirent la liberté au Grand-Prevôt: mais malgré les menaces de l'Empereur, les Chanoines Luthériens ſe maintinrent toûjours dans la poſſeſſion des biens, dont ils s'étoient emparez. Les circonſtances étoient trop favorables au parti Proteſtant pour céder à de ſimples menaces, & à la crainte de tomber dans la diſgrace de ſa Majeſté. Comptant ſur les Troupes qu'on venoit de lever dans pluſieurs Provinces d'Allemagne, pour marcher en France au ſecours des Huguenots, ils ſe croyoient en ſûreté contre toute l'autorité de l'Empereur.

Envain RODOLPHE avoit ordonné aux Generaux de ces Troupes Allemandes de les congédier, leur faiſant défenſe par un Edit public, de les conduire en France, avant que

(*n*) CARAFFA Diplom. pag. 13.

que d'avoir eu l'agrément de ſa Majeſté. Le Baron de Donaw Seigneur d'une grande maiſon de Pruſſe, qui commandoit cette Armée, répondit à l'Empereur par un manifeſte imprimé au nom de tous les Generaux, que les levées qu'ils avoient faites n'étoient pas contraires aux loix de l'Empire, qu'ils n'avoient pas deſſein d'agir ny contre ſa Majeſté, ny contre le Roy de France ; mais qu'ils prétendoient défendre les droits d'une Couronne, qui leur avoit demandé ſecours, & mettre des bornes à la puiſſance du Pape, qui s'arrogeant le droit d'excommunier les Princes même de l'Empire, troubloit la paix de Religion (o), Le Prince Palatin Jean-Caſimir, dont le Baron de Donaw étoit le Lieutenant, & qui s'étoit ſi hautement déclaré pour les Chanoines Luthériens de STRASBOURG étoit l'ame de tous ces mouvemens qui ſe faiſoient alors dans l'Empire, en faveur des nouvelles Religions

Les Proteſtans marchent au ſecours des Huguenots de France.

(o) CHYTRÆUS pag. 343.

gions (p). Malgré les ordres de l'Empereur, l'armée Proteſtante ſe mit en marche, & s'aſſembla en Alſace au mois de Juillet 1587. Huit mille Reitres, cinq mille Lansquenects & ſeize mille Suiſſes ſous les ordres de Clairvant, ſe rendirent prés de STRASBOURG, où ils demeurerent prés de cinq ſemaines, pillant & mettant le feu dant les Villages & les Bourgs de l'Alſace. Le Duc de Boüillon ne tarda pas de groſſir cette Armée avec deux mille hommes de piéd, & trois ou quatre cent chevaux François. La Ville de STRASBOURG ſouffrit du voiſinage de cette Armée; mais elle s'en conſoloit dans l'eſpérance que les Catholiques de France en étant accablez, les Proteſtans prendroient enfin le deſſus. Elle fut trompée dans ſes conjunctures: car l'Armée étrangére s'étant avancée jusqu'à la Loire, aprés avoir ſouffert quelques échecs ſur la route, le Roy trouva moyen de détacher les Suiſſes, qui ſe déterminerent à ſe ſépa-

Alſace ravagée.

(p) THUAN. L. 87. pag. 185.

Digitized by Google

ſéparer des Allemands, & à reprendre le chemin de leur païs. Les Allemands ne tarderent pas à les ſuivre, ayant fait avec le Roy un honteux traité. La plus-part périrent en chemin de fatigue & de maladie, & tres peu regâgnerent les bords du Rhin. Cette expédition, dit un Auteur Allemand, deshonora la valeur Germanique, & ne pouvoit pas étre heureuſe, ayant commencé par rüiner dans toute l'Alſace, les terres des amis & des Alliez. Cette Province ne tarda pas d'être ſaccagée une ſeconde fois; car les Guiſards ayant toûjours ſuivi les Troupes Allemandes dans leur retraite, ils pillerent la Ville & le païs de Montbéliard & ravagerent tout, juſqu'aux portes de STRASBOURG (q).

A. 1588. Cet evenement jetta la conſternation dans le parti Proteſtant, & les Chanoines Catholiques de STRASBOURG crûrent que l'Empereur profiteroit d'une auſſi favorable conjoncture pour ſe faire enfin obeïr. Ils en obtinrent le 12 Septem-

(q) CHYTRÆUS pag. 850.

Septembre 1588. un nouveau mandement contre les Comtes Luthériens; mais ces Comtes n'en furent pas intimidez, parce qu'ils continüoient d'être ſoutenus par le Sénat de STRASBOURG, plus fiér que jamais à cauſe de l'Alliance qu'il venoit de conclure avec les Cantons de Zurich & de Berne, pour ſe préter réciproquement ſecours, au cas qu'ils vinſſent à être attaquez au ſujet de la Religion, ou de leur liberté. On n'omit rien de part & d'autre pour donner éclat à cette conféderation.

Alliance de STRASBOURG avec Zurich & Berne.

Les Députez de Zurich & de Berne ſe rendirent à STRASBOURG le 11 May 1588. Gaſpard Thomman étoit à la tête de ſept Députez de Zurich, & Antoine Groſſes étoit le Chef des Députez de Berne, qui n'étoient qu'au nombre de ſix. Onze cens Bourgeois de STRASBOURG allerent au devant d'eux, & ils furent reçu dans la Ville avec beaucoup de magnificence (r). Aprés avoir prêté le ſerment d'Alliance, ils partirent le

(r) Mich. STETLER Chr. L. 17. pag. 2.

Digitized by Google

13 étant reconduits par dix perſonnes les plus diſtinguées. STRASBOURG envoya avec eux à Zurich & à Berne des Députez; Jean-Philippe de Kettenheim Stettmeſtre & Nicolas Fux Ammeiſtre étoient à la tête. Zurich & Berne les reçurent avec toute ſorte d'hoñeurs; ils prêterent le ſerment d'Alliance & ſortirent aprés s'être donnez mutuellement mille aſſûrances d'une éternelle union. Ces trois Villes voulant immortaliſer le ſouvenir de cette Confédération, firent frapper des médailles d'argent de la grandeur du grand Bronze. On voit ſur celles de STRASBOURG d'un côté les armes de cette Ville avec la légende *Majorum libertati tuendæ*, c'eſt-à-dire pour défendre la liberté de nos Ancêtres; & ſur le revers ces mots *Fœderi cum Tiguri. & Bernat. init.* MNIMOZINON. *S. P. Q. A. FF.* 1588. c'eſt-à-dire en mémoire de l'Alliance contractée avec Zurich & Berne, le Sénat & le Peuple de STRASBOURG ont fait frapper cette médaille en 1588. Celle de Zurich

rich & de Berne avoient d'un côté deux Lions tenants une double Aigle dans un Ecuſſon, avec les armes de Zurich & de Berne, & de l'autre côté étoient ces mots *Fœder. cum Republica Argent. Libertatis tuendæ cauſa init. monumentum S. P. Q. Tig. & Bernat. F. F.* 1588. En mémoire de l'Alliance contractée avec la République de STRASBOURG, pour la défenſe de la liberté, le Sénat & le Peuple de Zurich & de Berne ont fait frapper cette médaille en 1588.

Ce traité d'alliance fait avec les Suiſſes, flatta les Comtes Protestans, & leur fit croire qu'ils n'avoient plus rien à craindre de leurs adverſaires. De ſorte que ſans plus garder de meſures, le Comte Herman-Adolphe de Solms le plus entreprenant de tous, s'étant arrogé la qualité de Vice-Doyen, indiqua de ſa propre autorité le 26 Aout 1588, vieux ſtile, un Chapître général pour le 11 Octobre ſuivant; afin, diſoit-il, de régler des affaires importantes; & avec clauſe expreſſe

Schiſme déclaré dans le Chapître.

que ſi quelqu'un s'en abſentoit, on ne laiſſeroit pas de paſſer outre. Comme les Chanoines Proteſtans vouloient donner du nom & de l'appuy à leur parti, ils reçurent parmi eux des Princes de la plus haute naiſſance. Il étoit aiſé d'en trouver, qui voudroient bien tirer les revenus du bénéfice ſans être obligez d'en acquitter les charges. Deux Marquis de Brandebourg, deux Princes de Brunswick & Lunébourg, un Prince d'Anhalt, ſe rendirent à STRASBOURG le 14 Octobre: ils logerent dans le Brouderhoff, & la Ville honora leur arrivée par un feu de joye. Pluſieurs de ces Princes furent mis au nombre des Chanoines, dont nous voyons encore la liſte dans une vieille peinture, qui s'eſt conſervée dans le Brouderhoff, & que nous rapportons icy. Gebhard Comte de Truchſés Doyen, Georges Comte de Witgenſtein, Herman-Adolphe Comte de Solms, Erneſt Comte de Mansfeldt, Jean-Loüis Comte de Linange-Weſterbourg,

(s) Chron. MS. D. Prætoris Regii.

Digitized by Google

bourg, Joachim-Charles Duc de Brunswick, François de Lunébourg, Jean-Albert Comte de Solms, Auguſte Marggraff de Brandebourg, Jean-Georges Prince d'Anhalt, Chriſtophe Duc de Lunébourg, Ulric fils de Fréderic II. Roy de Dannemarck, Chriſtian Duc d'Holſtein, Jean Gunth, Comte de Mansfeldt. Le nom de ces quatorze Seigneurs donna toûjours plus de confiance au Chapitre Proteſtant, qui peu content d'avoir dépoüillé les Chanoines Catholiques, voulut encor s'emparer du revenu des Prébendez, & ſous prétexte qu'ils ne vouloient pas reconnoître l'autorité de ce prétendu Chapitre & répondre à ſes citations, il ſe ſaiſit du Gütterlhoff; c'eſt une maiſon où logent pluſieurs Prébendez, & où on conſerve la plus grande partie des grains & des vins du Grand-Chœur: il mit en arrêt le 8 Novembre, Balthazar Ficher & Michel Vankren, les deux Députez de ce corps, à qui on ne pouvoit reprocher que leur attachement à

Les prébendez tiennent ferme pour les Chanoines Catholiques.

Digitized by Google

la Religion, à leur Evêque, & au Chapître Catholique.

Comme tout dans STRASBOURG tournoit au gré des Proteſtans, Gebhard Truchſés, qui venoit de perdre ſon grand protecteur Skenki, ce fameux Général des Hollandois qui fut noyé au moment qu'il vouloit ſurprendre Nimegue, prit le parti de quitter la Hollande pour ſe rendre à STRASBOURG avec ſon Agnés de Mansfeldt, il y arriva le 26 Juillet 1589; (*t*) & peu de tems aprés ſans doute pour le dédommager des revenus qu'il n'avoit pas touchez, le Chapître proteſtant dépoüilla généralement les Catholiques de tous les revenus qu'ils avoient dans la Ville. Il entreprit même le 27 Septembre de ſe rendre maître du Village de Geiſpoltzheim, où il mit des Soldats. Mais quelques Troupes du Duc de Lorraine les ayant ſurpris, les paſſerent tous au fil de l'épée (*u*). Cette expédition fut deux mois aprés ſuivie d'une autre plus importante pour les Catholiques.

A. 1589. Gebhard Truchſés Auteur du trouble vient à STRASBOURG.

Environ

(*t*) THUAN. L. 96. (*u*) Chron. MS. D. Prætoris Regii.

Digitized by Google

Environ douze cens chevaux & quelque infanterie Allemande, ayant paſſé le Rhin dans le deſſein de venir au ſecours des Huguenots de France, entrerent dans l'Alſace, & marcherent du côté de Rhinau. Le Duc de Lorraine en étant informé, donna ordre à Melchior d'Eltz d'entrer en Alſace avec un petit corps. Luy-même traverſa à la hâte les montagnes des Vôges prés de Saverne, & ayant pris des meſures avec l'Evêque de STRASBOURG, on fit ſonner le tocſin ſur les Troupes Allemandes nouvellement débarquées, avant que celles que les Proteſtans vouloient faire ſortir de STRASBOURG euſſent pû les joindre. Les Païſans des Villages Catholiques armez de fourches, de fléaux & de quelques armes vinrent fondre ſur les Allemands; & les Troupes réglées s'étant avancées en même tems, les ennemis furent entierement défaits, & perdirent en cette occaſion plus de quatorze-cens hommes

Ces petits avantages ne rétabliſ-

ſoient pas les affaires du Chapitre Catholique, qui n'avoit plus d'autres reſources que de ſe plaindre au public de l'iniquité des mauvais traitemens qu'on luy faiſoit ſouffrir. Le Comte de Nellembourg Grand-Prevôt ſe chargea de les expoſer dans un manifeſte qu'il fit imprimer. Il ne ſurvéquit pas longtems à cette derniere marque qu'il donna de ſon zéle pour la Religion & pour ſon Egliſe, étant mort à St. Pierre prés d'Oberkirch le 19 May 1591. Il fut vivement regretté par l'Evêque & le Çhapître Catholique qui perdoit en luy ſon plus intrépide défenſeur. Il laiſſa pour ſoutenir le bon parti ſuivant la liſte des Chanoines rapportée par Hertzog en 1590 (x), Jean Comte de Salm Camerier, Eberhard Comte de Manderſcheid Cuſtos, Bernard Comte de Waldeck, Jean-Guillaume Duc de Cléves & de Bergue, Chriſtophe Comte de Sultz, Arnold Comte de Manderſcheid & Gerolſtein, Jean-Philippe Comte de Manderſcheid &

(x) Herzog Chron. Alſat. L. 4.

& Gerolſtein, François Baron de Creichingen & Puttingen, Fréderic Duc de Saxe-Engern de Weſtphalie, dont pluſieurs ſignalerent leur courage pour défendre la cauſe de l'Égliſe. Pendant qu'elle ſouffroit de ſi violentes agitations dans STRASBOURG & dans la Baſſe-Alſace, les Cantons Suiſſes qui avoient abandonné l'ancienne Religion, tâchoient de faire de nouveaux progrés à leur ſecte en Haute-Alſace, en ſoutenant dans Mülhauſe ceux qui s'étoient déclarez contre les Catholiques.

Dés l'an 1527. la Régence d'Enſisheim mettant en œuvre toute ſon autorité, pour empêcher les Novateurs d'infecter le Landgraviat de la Haute-Alſace, puniſſoit ſans quartier ceux qui avoient renoncé à la Religion Catholique (y). Les Mülhauſiens craignant d'être inquietez par des voiſins ſi pleins de zéle, demanderent du ſecours aux Cantons Suiſſes, qui, comme nous l'avons dit ailleurs

Diverſes aventures de Mülhauſe.

(y) STETTLER Chron. de Berne.

leurs (z), avoient pris Mülhauſe ſous leur protection. Les Cantons Catholiques leur répondirent qu'ils étoient prêts de marcher pour leur défenſe, mais à condition qu'à l'exemple du plus grand nombre des Cantons ils perſiſteroient dans l'ancienne Religion. Mülhauſe ne voulut pas achetter leur ſecours à ce prix; elle garda cependant quelques meſures, juſqu'à ce que les Cantons Catholiques euſſent abſolument rompu toute Alliance avec elle à l'occaſion qua je vais dire.

A. 1586. Matthias & Jacques Fininger riches Bourgeois de Mülhauſe, étant en conteſtation avec un autre Bourgeois, au ſujet d'un petit bois ſitué dans la Seigneurie d'un Gentilhomme voiſin, voulurent faire juger ce procés par le Bailly de ce Seigneur. La partie oppoſée ſoutenoit au contraire que le Magiſtrat de Mülhauſe devoit en décider, & qu'on ne pouvoit s'addreſſer à d'autres juges ſans bleſſer les priviléges de la Ville. Les Magis-

(z) L. V. 2. p. pag. 136.

Magiſtrats picquez du refus que faiſoient les Finingers de reconnoître leur Tribunal, leur chercherent querelle au ſujet de certains droits qu'ils n'avoient pas payez, & condamna l'un deux à être empriſonné. Tous deux échapperent & ſe retirerent à Bâle, d'où ils porterent leurs plaintes aux treize Cantons aſſemblez à Bade. Les Cantons Catholiques profiterent de cette conjoncture, pour tâcher de ramener à l'Egliſe ceux qui dans Mülhauſe s'en étoient ſéparez. Et comme le zéle & la charité ne craignent pas de faire les premieres avances, ils envoyerent des Députez dans cette Ville, à deſſein de pacifier les différends qui y avoient mis le trouble. Mais bien loin d'être écoutez, la populace leur fit mille inſultes. Les Députez en porterent leurs plaintes aux Cantons Catholiques, qui reſentant vivement cet outrage, prirent la lettre de l'alliance qu'ils avoient faite avec les Mülhauſiens, en briſerent les ſceaux, & la leur renvoyerent.

Cette

Digitized by Google

Cette démarche augmenta dans Mülhauſe le crédit des Sectaires : les deux Finingers y retournerent & ne tarderent pas à y exciter une revolte contre les Magiſtrats, qu'ils firent dépoſer en les remplaçant par des Bourgeois de leur faction. Les Cantons Proteſtans, ſçavoir Zurich, Berne, Bâle & Schaffhouſe, s'employerent pour calmer les eſprits & terminer ces différends. N'ayant pû réüſſir, ils prirent la réſolution de ſe rendre maîtres de la Ville; ils firent en effet marcher un corps de 2000. hommes, & ayant enfoncé avec des machines de guerre les portes de la Ville, ils entrerent dans Mülhauſe la nuit du 14 Juin 1586: quatre cens hommes y furent tuez & 200 bleſſez de part & d'autre. Maîtres de la Ville ils diſpoſerent de tout à leur gré; ils firent couper la tête aux chefs de la ſédition. Fininger fut luy-même décapité, & pluſieurs Bourgeois furent punis par l'éxil & la confiſcation de leurs biens. Deux ans aprés les Cantons

(a) HOFFMAN. Lexicon.

tons Proteſtans rétablirent les Bourgeois dans tous leurs droits, & leur laiſſerent la garde de leur Ville.

Cependant les Cantons Catholiques perſiſtans à ne vouloir point entendre parler de confédération avec Mülhauſe, l'Empereur eſſaya de remettre cette Ville ſous ſa puiſſance Imperiale; & luy ayant demandé en 1597. ſon contingent pour la guerre contre les Turcs, il fit agir auprés des Cantons aſſemblez à Bade, pour les engager à luy abandonner une Ville qui devoit luy être ſoumiſe comme une Ville de l'Empire, incorporée depuis longtems à la Préfecture de Haguenau. Cette demandé fit naître une conteſtation entre les Cantons; les Proteſtans faiſant inſtance pour faire regarderMülhauſe comme une Ville confédérée, & les Catholiques ne voulant pas permettre qu'elle fût admiſe dans les Diétes du Corps Helvétique. Ils eurent même la fermeté de la faire exclure d'une Diéte qui ſe

tint

tint à Bade en 1598 (*b*), au ſujet des penſions du Roy de France. Envain les Proteſtans, je nomme ainſi les Cantons prétendus Evangeliques, ſe donnerent de grands mouvemens en 1601. 1602. & 1603. pour faire rentrer Mülhauſe dans ſa premiere Alliance avec le Corps des Suiſſes; rien ne pût ébranler la réſolution des Catholiques.

Cette inflexible fermeté du plus grand nombre des Cantons Suiſſes, fit croire aux Archiducs qu'ils pouvoient faire revivre leurs anciens droits ſur Mülhauſe; ils firent citer les Magiſtrats de cette Ville le 25 Mars 1607. devant la Régence, au ſujet des biens confiſquez ſur les Bourgeois éxilez. Les Cantons Proteſtans ménacerent la Régence d'uſer de repreſailles, & prierent le Roy de France d'écrire à l'Archiduc d'Autriche MAXIMILIEN, en faveur des Mülhauſiens. Ces menaces & ces lettres n'arrêterent pas les pourſuites de la Régence. Mais quand il fallut

(*b*) STETTLER.

Digitized by Google

lût en venir à l'exécution de la ſentence, l'Archiduc MAXIMILIEN n'oſa l'entreprendre ſans avoir prié les Cantons aſſemblez à Bade en 1609, de ne pas s'y oppoſer. Mais bien loin que les Proteſtans voulûſſent ſe relâcher, ils envoyerent des Députez à la Régence d'Enſisheim, pour luy déclarer qu'ils étoient réſolus de ſoutenir Mülhauſe.

L'Archiduc Leopold Evêque de STRASBOURG ayant l'année ſuivante aſſemblé en Alſace un Corps de Troupes, les Proteſtans en prirent ombrage, & jetterent dans Mülhauſe une forte Garniſon ſous le commandement d'Antoine Erlach. Les Cantons Catholiques ne prenoient aucune part à tous ces mouvemens. Envain même les Proteſtans les preſſerent en 1615, de rendre leur Alliance & leur amitié aux Mülhauſiens, en leur remontrant que cette Ville étoit la cléf de la Suiſſe, & que le Corps Helvétique ſouffriroit un grand tort ſi elle leur échappoit, comme on leur avoit enlevé Conſ-

tance. : les Catholiques furent toûjours peu touchez de ces raiſons; de ſorte que l'Empereur crût pouvoir ſans risque donner encor à la Ville de Mülhauſe ordre de comparoître à Rouffach devant ſon Commiſſaire l'Archiduc Leopold, pour ſe juſtifier ſur le fait des Bourgeois éxilez. Mülhauſe toûjours appuyé par les Cantons Proteſtans, refuſa d'obéir; & l'Archiduc Leopold ne jugea pas à propos de preſſer l'exécution des ordres qu'il avoit reçûs.

Les troubles de Boheme qui peu de tems aprés occuperent & l'Empereur & la Maiſon d'Autriche, obſtinerent toûjours plus & les Mülhauſiens & les Cantons Proteſtans qui les favoriſoient. Les Cantons Catholiques de leur côté perſiſterent toûjours dans leur premiere réſolution; & malgré les ſollicitations qu'on leur fit encor en 1621, ils conclurent toûjours qu'on ne devoit pas admettre Mülhauſe dans les Diétes, ny la compter pour un Canton. J'ay crû devoir icy réünir tous ces faits,

faits, pour donner une idée de l'état de cette petite Ville d'Alsace que les seuls Cantons Protestans ont pû jusqu'à present maintenir dans la possession où elle s'est mise, de demeurer détachée de l'Empire & de la Prefecture de Haguenau.

Kayfersberg demeure ferme dans l'ancienne Religion.

La défection de Mülhause & la superiorité que les Protestans avoient prise dans STRASBOURG n'ébranlerent pas la fermeté de quelques Villes d'Alsace & de la Préfecture de Haguenau. Kayfersberg se distingua entre toutes par son attachement à l'ancienne Religion, & par sa fidélité à obéir aux ordres de l'Empereur. On la vit dés la naissance des nouvelles sectes, porter bien loin son zéle, pour se garantir de la contagion dont elle étoit menacée. Car dés que les Magistrats se furent apperçu que leur Curé nommé Samson Hillner faisoit glisser le poison dans l'esprit de quelques-uns de ses paroissiens, & qu'il avoit osé conspirer avec les Luthériens pour abolir l'ancien culte & la Religion

de leurs Peres ; ils ſe ſaiſirent du Curé & ſe perſuadant qu'on ne pouvoit à un mal ſi preſſant apporter un trop prompt remede, ils prononçerent contre Samſon une ſentence de mort & le firent décapiter en ſecret. L'Evêque de Bâle dans le Diocéſe du quel Kayſersberg eſt ſitüé, bien-loin d'approuver une pareille procédure, punit cette entrepriſe en excommuniant les Magiſtrats qui y avoient concouru. Mais dés qu'ils eurent fait entendre leurs raiſons, & donné des preuves de la conjuration de leur Curé, on loüa leur zéle & l'excommunication fut levée.

Cette exécution arrêta pour un tems le progrés de l'erreur; mais ſes partiſans firent dans la ſuite à diverſes repriſes des efforts pour luy donner entrée dans la Ville. Un nommé Paricfal Kiol s'y fit quelques diſciples en 1588; mais dés que les Magiſtrats eurent entrevû le mal, ils s'y oppoſerent avec courage; & munis des lettres de l'Empereur RODOLPHE de

1588 & de 1590, ils proſcrivirent de leur Ville les Bourgeois qui s'étoient déclarez pour la nouvelle Secte. Le Comte de Rapolſtein l'un des plus puiſſans Seigneurs d'Alſace, eſſaya en 1613 d'éluder la défenſe des Magiſtrats, & de vaincre la réſolution où ils s'étoient affermis de ne ſouffrir aucun Luthérien dans leur Ville. Comme le Comte avoit dans Kayſersberg une maiſon qui luy appartenoit, il prétendit être en droit d'y loger un Luthérien: mais les Magiſtrats ayant eu recours à l'Empereur MATTHIAS, en obtinrent des lettres qui firent échoüer les prétentions du Comte, & les maintinrent dans la poſſeſſion de ne ſouffrir dans leur Ville que ceux qui feroient profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Il eſt encor de nos jours néceſſaire que celuy qui veut être admis au corps de la Bourgeoiſie, faſſe ſerment avec ſa femme, qu'il ſera toûjours Catholique & qu'il promette de communier chaque

année au tems de Pâques avec les Magiſtrats. Pour s'aſſûrer même de l'exécution d'un ſi ſage réglement, les Magiſtrats ſe joignent avec le Curé chaque année le jour de Quaſimodo dans la Maiſon de Ville, pour éxaminer les billets de Confeſſion & de Communion de tous les Habitans de la Ville. Ce concert du Curé & des Magiſtrats de Kayſersberg eſt un ſalutaire moyen pour entretenir la piété dans la Ville & la mettre en ſûreté contre l'erreur. Je reprens le fil de mon Hiſtoire.

LIVRE VII.

A. 1590. APrés la mort de HENRY III, Henry de Bourbon qui par la Loy du Sang devoit luy ſuccéder, trouva de la part des Catholiques de grandes oppoſitions à monter ſur le Trône. Ce Prince qui avoit été élevé dans la Religion Calviniſte, voulant ſoutenir ſes droits, ſe vit dans la néceſſité de ſolliciter du ſecours auprés des Princes Proteſtans d'Allemagne : il

HENRY IV. demande du ſecours à STRASBOURG.

il chargea de cette Commiſſion Henry de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne, qui vint demander au nom du Roy à la Ville de STRASBOURG de l'argent à emprunter, pour payer les Troupes que ſa Majeſté faiſoit lever au delà du Rhin (*a*). Le Sénat profita de cette conjoncture, pour ſe rendre maître dans toutes les formes, de la Chartreuſe qu'il vouloit raſer, ſous prétexte qu'étant prés des murailles de la Ville, elle pourroit ſervir aux ennemis, qui dans la ſuite penſeroient à attaquer la République.

A. 1591. Chartreuſe achetée par la Ville.

Le Sénat jusqu'alors n'avoit oſé détruire ce Monaſtere, quoyque ſitüé dans le territoire de la Ville. Cette entrepriſe eût été contraire aux diſpoſitions du traité de Paſſau, & à la paix de Religion concluë en 1555; ces pacifications ne laiſſant aux Proteſtans que la liberté de diſpoſer des bénéfices Eccleſiaſtiques, dont ils étoient en poſſeſſion dans le tems que ces traitez avoient été ſignez. De là le

(*a*) THUAN. L. 101. pag. 149.

Sénat jugeoit qu'il ne pouvoit ſans une contravention trop criante, ſe ſaiſir de ce Monaſtere que les Chartreux poſſedoient encor. Il eſt vray que quelques Princes & Etats Proteſtans n'avoient pas toûjours reſpecté les réglemens des pacifications de Paſſau & d'Augsbourg, ſur l'article des biens Eccleſiaſtiques; & le Sénat étoit temoin de la réſiſtance que faiſoit le Chapître Proteſtant de STRASBOURG, de ſe conformer aux diſpoſitions de ces traitez. Mais ces exemples ne devoient pas ſervir de régle à des Magiſtrats modérez, & qui vouloient éviter de s'attirer de nouveaux reproches de la part de l'Empereur. Le Magiſtrat cependant craignoit encor plus de donner à la France ſujet de ſe plaindre de ſon procédé: car comme la Chartreuſe de STRASBOURG dépendoit de la grande Chartreuſe, qui eſt ſitüée en France prés de Grenoble, le Roy auroit pû trouver mauvais que la Ville s'emparât de ce Monaſtere, & ſe porter à ſoutenir les droits d'un

Digitized by Google

d'un Ordre, dont le chéf reconnoit le Roy pour ſon protecteur & ſon ſouverain. Dés l'année 1542, le Magiſtrat avoit pris la précaution de prier FRANÇOIS I. de trouver bon qu'il nommât des Adminiſtrateurs de ce Monaſtere, ſous prétexte que les Religieux en diſſipoient les revenus. Cette eſpéce de perſécution n'avoit pas découragé les Chartreux, dont la piété & l'érudition incommodoit des gens, qui vouloient faire changer de face à toute la Religion. Ces Religieux ſe maintinrent toûjours dans leur cloître, & ils y habitoient encor dans le tems que le Sénat négotioit avec le Vicomte de Turenne (*b*).

Il propoſa à ce Seigneur de donner au Roy ſans délay douze mille florins & autre pareille ſomme avant le 11 Juillet, & qu'outre cela STRASBOURG tiendroit quitte ſa Majeſté de quarante deux mille florins, qu'elle luy avoit prêtez trois ans auparavant. Il ajoutoit même que la Ville s'obli-

 geoit

(*b*) GUILLIMAN de Epiſc. Arg.

geoit à ne rien demander pour les dépenſes que les Troupes Françoiſes avoient faites en paſſant dans l'étenduë de ſon territoire durant les dernieres guerres. Le Sénat faiſoit ces offres à condition que le Roy céderoit à la Ville tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur la Chartreuſe, & qu'il conſentiroit à ſa démolition. Quoy que le Vicomte de Turenne n'eût pas reçû du Roy ordre de traiter ſur ce point, les preſſans beſoins de l'Etat luy firent prendre ſur ſoy la concluſion de ce traité, aux conditions que le Sénat avoit propoſées; il céda au nom du Roy tous les droits que ſa Majeſté avoit ou pouvoit avoir, à cauſe de ſon ſouverain droit ſur les bâtimens, les biens & les revenus de ce Monaſtere; de ſorte que la République pourroit en diſpoſer comme de ſon propre bien (*c*). Il s'engagea de plus à faire ratifier cette alienation par les Superieurs de l'Ordre des Chartreux, que le Roy s'obligeroit de dédommager à cet égard.

Il

(*c*) THUAN. ibid. pag. 150.

Il fut en même tems ſtipulé qu'il ſeroit permis aux Religieux qui étoient dans ce Monaſtere, de ſe retirer dans la maiſon, qui leur appartenoit dans la Ville de STRASBOURG, avec leurs meubles & tous leurs effets. Le traité fut ſigné le 2 Juillet 1591; & ſur le champ les Magiſtrats envoyerent un tres grand nombre d'ouvriers, pour travailler à la démolition du Monaſtere, de peur qu'il ne ſurvint quelque obſtacle à l'exécution du traité. Le Prieur & quatre Religieux furent conduits en caroſſe dans la maiſon qu'ils avoient dans STRASBOURG; le vins & les grains y furent portez de même, mais la Bibliotheque ſervit à enrichir celle du College des Luthériens (*d*).

Divers écrits traiterent de violence le procédé du Magiſtrat de STRASBOURG, comme s'il avoit fait détruire ce Monaſtere contre toutes les régles de la juſtice: mais le Sénat alleguoit au contraire un titre, qui ſembloit juſtifier ſon entrepriſe. Six ans auparavant le P. Jean

(*d*) MS. Argentin.

Digitized by Google

Jean Boët & le P. Pierre Metropagite tous deux Chartreux, ayant visité par ordre de leur Général la Chartreuse de STRASBOURG reconnurent qu'il étoit difficile que la discipline réguliere se soutint dans un Monastere, situé aux portes d'une Ville déclarée pour le parti Protestant : aprés information faite, les deux Visiteurs traiterent avec un Seigneur d'Alsace nomé Thierry de Schomberg Baron de Bischwiller, parent du fameux Caspard de Schomberg, qui quoyqu'orignaire de Saxe, avoit été constamment attaché aux Roys de France (*e*). Thierry & les Chartreux firent de concert estimer par experts les bâtimens & les biens du Monastere, qui se trouverent monter à trente mille ecus d'or ; & Thierry engagea pour l'acquittement de cette somme aux Superieurs Généraux des Chartreux, une rente annüelle de 1500 ecus d'or, qui luy étoit dûë par le Roy, & dont l'Hotel de Ville de Paris étoit chargée : ce traité fut ratifié le dernier

(*e*) THUAN. L. 101. pag. 148.

dernier jour d'Avril 1587, par le Chapître-Général, qui ſe tenoit dans la grande Chartreuſe prés de Grenoble. Cependant Thierry fut tüé à la Bataille d'Yvry, & ſes héritiers ayant cédé leurs droits à ſa Majeſté, elle tranſigea enſuite avec les Chartreux du dédommagement auquel le Vicomte de Turenne l'avoit engagée. On jugera que ce Monaſtere coûta bien cher à la Ville, ſi on conſulte les comptes que le Magiſtrat en fit dreſſer. On y voit que le prix de la Chartreuſe & de ſes dépendances monte du moins à cent quatre-vingt mille florins: ſans doute que les moindres dépenſes n'ont pas été oubliées dans une ſi groſſe ſomme.

Telle fut la deſtinée de ce Monaſtere, qui avoit été fondé en 1340 par Jean de Misnie, Gérard de Saxe, & Vernier de Heſſe. STRASBOURG devenuë Proteſtante ſe lâſſa de voir à ſes portes un monument de la Catholicité de ces Seigneurs, qui luy reprochoit ſa défection. Les Chartreux quitte-

quitterent enſuite STRASBOURG, & allerent à Mayence chercher un azile: ils s'établirent peu aprés à Molsheim, où ils continuent de donner des exemples d'une édifiante régularité. Aprés que ce Monaſtere eut été raſé, les Miniſtres voyant que les Calviniſtes alloient allumer en France le feu de la guerre civile, profiterent de cette conjoncture pour former de nouvelles conjurations contre les Catholiques de STRASBOURG.

A. 1591. Nouvelle perſécution contre les Catholiques.

Tout le Conſiſtoire préſenta aux Magiſtrats le 3. Mars 1591, une remontrance ſignée de Jean Pappus Docteur & Miniſtre de la Cathedrale, de Jean Thomas Curé de St. Nicolas, de Jean Faber Curé de St. Thomas & de quelques autres, au nom & par ordre du corps des Miniſtres. Dans cette piéce, que nous avons ſous les yeux, ils font d'abord ſouvenir le Magiſtrat de ce qu'il avoit entendu prêcher dans un ſermon fait exprés contre le Papiſme où la Religion de l'Ante-chriſt; (ainſi traitoient-ils ceux qui font profeſſion

Digitized by Google

ſion d'adorer JESUS-CHRIST & de recevoir ſon Evangile). Ils le prient enſuite de faire réflexion que l'Idolatrie des Papiſtes s'eſt extrémement accruë & fortifiée en peu d'années, dans les Collegiales & les Monaſteres de STRASBOURG; que les Papiſtes ont recommencé aprés les dix années du malheureux *Interim*, à faire dans les Cloîtres le ſervice idolatrique de la Meſſe; qu'ils ont oſé baptiſer les enfans & porter aux malades la moitié de leur prétendu Sacrement; que malgré les défenſes ils ont oſé prêcher publiquement à St. Jean, célébrer la Meſſe, & pratiquer les autres cérémonies qui ſont un culte idolatrique, venant de l'Ante-chriſt; qu'ils exercent leur Religion non ſeulement dans les maiſons particulieres, où ils aſſemblent le Peuple au ſon de la clochette, mais encor dans le Chœur des Collegiales; qu'ils ſe ſont vantez qu'ils recommenceroient bientôt le ſervice Catholique dans la Cathedrale, mais qu'alors ils n'uſeroient pas de rigueur

envers les Miniſtres; & qu'enfin ils n'ont pas craint d'attirer quelques Bourgeois dans leurs ſentimens, & de débiter leur doctrine à ceux qui ont voulu les entendre. De là ils concluënt qu'il eſt du devoir des Magiſtrats d'interdire abſolument dans STRASBOURG tout exercice Catholique, & d'exterminer, (c'eſt ainſi qu'ils s'expliquent,) l'idolatrie des Collegiales & des Monaſteres. Par là, ajouterent-ils, vous imiterez Ezechias qui a fait démolir les Temples des idoles, Darius qui à donné à Daniel le pouvoir de détruire l'idole de Bel, & Nabuchodonozor qui a défendu ſévérement à ſes ſujets de blaſphemer le Dieu d'Iſraël. Je ne m'arrête pas à faire ſentir l'injuſtice de ces expreſſions odieuſes; on en voit aſſez l'emportement & l'horreur, dés qu'on a une legere teinture de la créance Catholique. Ces remontrances firent cependant impreſſion ſur l'eſprit des Magiſtrats, & on les vit s'appliquer enſuite plus que jamais à anéantir juſqu'aux moindres

dres veſtiges de Catholicité, qui reſtoient dans les trois maiſons de Religieuſes de Ste Marguerite, de Ste Magdelaine & de St. Nicolas des eaux (in undis) (*f*). Ils employerent les mois de Février, de Mars & d'Avril de 1592, à ſollici- A. 1592.
ter par divers Députez ces Filles de quitter leur Cloître & de renoncer à leur profeſſion, leur offrant de donner à chacune ſoixante florins & douze ſacs de grains par an, ſi elles vouloient changer d'état & de Religion. La pluspart réſiſterent avec fermeté; mais les Magiſtrats lâſſez d'uſer de tant de ménagement, & voulant faire ſervir à d'autres uſages le Monaſtere de St. Nicolas, ils en firent ſortir les Religieuſes, qui furent conduites au nombre de huit dans le Monaſtere de Ste Marguerite: celuy de St. Nicolas fut abandonné à la diſcretion des Magiſtrats.

Mort de l'Evêque Jean.

Toutes ces entrepriſes contre la vraye Religion plongerent l'Evêque Jean dans une douleur à laquelle il ne put ſurvivre; il mou-

(*f*) MS. Argentin.

Digitized by Google

rut ſubitement à Saverne le 2 May 1592 (g); laiſſant à ſes ſucceſſeurs un Diocéſe déſolé par les Novateurs, & en même tems d'illuſtres exemples d'une ſageſſe & d'une fermeté Epiſcopale, & digne du grand ſiége qu'il avoit occupé pendant 23 ans & quelques mois. Il fut enterré dans l'Egliſe Collegiale de Saverne. Avant même qu'on luy eût rendu le dernier devoir, les Chanoines Proteſtans & les Catholiques travaillerent chacun de leur coté, à ſe rendre maîtres de l'élection d'un Succeſſeur. Les Proteſtans voulant s'aſſûrer de l'autorité du Sénat, prétendirent que l'Election devoit ſe faire à STRASBOURG, où il falloit aſſembler le Chapître ſuivant la coutume. Les Catholiques ſoutenoient au contraire, que les choſes ayant changé de face, & que ne leur étant plus libre d'exercer comme autrefois leurs fonctions dans la Ville, d'où les mauvais traitemens qu'ils avoient ſoufferts les avoient forcez de ſortir, le

(g) GUILLIMAN. de Epiſc. Argent.

Digitized by Google

le Chapitre devoit ſe rendre à Saverne, où tout étoit paiſible, & où rien ne pouvoit contraindre la liberté des ſuffrages; au lieu qu'allant à STRASBOURG, ce ſeroit s'expoſer aux violences d'un Peuple qu'ils devoient regarder comme leur ennemy.

Tandis qu'on conteſtoit ſur ce point, les Catholiques voulant garder toutes les meſures que leur devoir & les anciens uſages leur preſcrivoient, donnerent avis à l'Empereur RODOLPHE de la mort de l'Evêque Jean Comte de Manderſcheid, & le ſupplierent de vouloir bien leur confier le ſoin du Diocéſe, en attendant qu'on eût fait choix d'un nouvel Evêque (*b*). L'Empereur leur fit le 8 May 1592, une réponſe tres gratieuſe, par laquelle aprés leur avoir témoigné qu'il étoit ſenſiblement touché de la mort de l'Evéque Jean, il les aſſûroit qu'il prenoit le Chapître ſous ſa protection Imperiale, & qu'il avoit donné commiſſion à l'Archiduc d'Autriche

(*b*) THUAN. L. 104.

Ferdinand de ſe mettre en poſſeſſion du Chapître, des Chateaux, Villes, terres & vaſſaux, jusqu'à ce que ſa Majeſté en eût autrement ordonné, en attendant qu'on procédât à une Election Canonique (*i*). Il leur donna par les mêmes lettres plein pouvoir, jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc Ferdinand ou de ſes Subdéléguez, de ſe mettre en poſſeſſion du Chapître, des Villes & terres qui en dépendent, & de les régir, de ſorte que perſonne ne s'en emparât. Deux jours aprés l'Empereur écrivit de Prague une lettre au Magiſtrat de STRASBOURG, pour l'exhorter à ne donner aucun ſecours aux Chanoines Proteſtans, qui entreprendroient de troubler la paix du Chapître, leur enjoignant même de s'oppoſer à leurs deſſeins, en cas qu'ils vouluſſent prendre des réſolutions contraires aux intentions de ſa Majeſté, qui n'avoit en vûë que de maintenir & la paix & l'ordre.

Ces lettres n'eurent pas l'effet que

(*i*) Relat. hiſt. edita Coloniæ 1592.

que l'Empereur devoit en attendre, les Proteſtans de concert avec le Sénat ſe hâterent de faire l'élection indépendemment de ſa Majeſté Imperiale. Déjà Joachim-Charles Duc de Brunswick à qui les Capitulaires Proteſtans avoient de leur propre authorité conféré la dignité de Prevôt, avoit en cette qualité indiqué l'aſſemblée du Chapître pour le 28 May 1592. Les Chanoines Proteſtans ſe rendirent au jour marqué dans le Chapître, où le Miniſtre Jean Pappus, dont nous avons parlé ailleurs, leur expoſa dans un diſcours qu'il leur fit, quelles devoient être les vertus & les qualitez d'un Evêque, telles que St. Paul les demandoit dans ſon Epitre à Timothée : il les exhorta d'en choiſir un qui faiſant profeſſion de la doctrine des Prophetes & des Apoſtres, de celle des trois premiers Symboles & des quatre premiers Conciles, ſe tînt inviolablement attaché à la Confeſſion d'Augsbourg, telle qu'elle avoit été d'abord dreſſée, ſans admettre

les changemens qu'on avoit entrepris d'y faire depuis, & ſans ſe laiſſer empoiſonner par les erreurs des ſectaires. Ce Luthérien rigide vouloit parler ſans doute des Sacramentaires, dont la doctrine n'étoit pas alors dominante dans STRASBOURG.

Aprés ce diſcours les Capitulaires procéderent à l'Election & donnerent unanimement leurs ſuffrages à Jean-Georges Marquis de Brandebourg fils de l'Electeur Joachim-Fréderic, qu'ils poſtulerent, n'étant pas du corps du Chapître. Ce jeune Prince n'avoit que ſeize ans, & dans tous les actes qui nous reſtent de luy, il ne prend que la qualité d'Adminiſtrateur poſtulé de l'Evêché de STRASBOURG. Le Chapître Proteſtant jetta les yeux ſur luy, parcequ'il comprit que dans les conjonctures, il avoit beſoin d'un Prince qui fût en état de ſoutenir ſa dignité contre le Concurrent, que le Chapître Catholique ne tarderoit pas de luy oppoſer. Le nouvel Evêque

Georges de Brandebourg choiſi par les Proteſtans Evêque de STRASBOURG.

(k) MS. D. Prætoris Regii.

Evêque ne différa pas de ratifier par procureur, le choix que ſes adhérents venoient de faire; & dés le 1 Juin on fit expédier des lettres en ſon nom, addreſſées à tous les Baillys & Magiſtrats des lieux dépendans de l'Evêché, pour leur ordonner de luy rendre obéiſſance comme à leur Evêque & à leur Prince légitime. Le Sénat toûjours attentif à profiter de la diviſion du Chapître, avoit eu la précaution de lever trois enſeignes d'Infanterie & ſix cens chevaux, dit Mr. de Thou, (nos manuſcrits marquent ſix cens hommes de piéd & quatre-vingt-un chevaux) ne voulant pas ſe laiſſer prévenir' il fit marcher ces Troupes avec ſept piéces de Canon, pour attaquer le Château de Kochersberg, appartenant à l'Evêque, & qui paroiſſoit fort à la bienſéance de la République de STRASBOURG. Ce Château, qui eſt ſitüé ſur une colline entre Saverne & STRASBOURG, n'étoit pas d'une grande défenſe, & il n'étoit gardé que par une Garniſon fort foible,

Le Château de Kochersberg attaqué.

Digitized by Google

commandée par un Colonel. Dés le ſoir il fut ſommé de ſe rendre; mais ayant refuſé d'écouter cette propoſition, on fit avancer le Canon, qui y fit aiſément de grandes bréches, de ſorte que le lendemain 4. Juin, la Garniſon fut contrainte de ſe rendre à diſcrétion: on donna la vie aux Soldats, mais on fit pendre le Commandant. Cette exécution jetta la terreur dans tout le païs : les Troupes qui gardoient Dachſtein petit Château à deux lieuës de Molsheim, l'abandonnerent avant même que l'ennemy y parût. Molsheim ne penſa qu'à ſe défendre, & les Jeſuites furent obligez de fermer leur College. L'Académie de STRASBOURG prit cet événement à bon augure, & dans une piéce de Poëſie qu'elle preſenta au nouvel Evêque, (*l*) elle le flattoit de l'eſpérance que puisque les Jeſuites avoient pris la fuite, il ne

(*l*) MS. Riccii.

Si Jeſuita fugit, ruet Antichriſtus & ipſe,
Concipe ſpem Princeps, non tenue omen adeſt.

Digitized by Google

ne tarderoit pas de mettre l'Antechriſt ſous ſes piéds; ainſi le Poëte traitoit-il le Pape.

Ces voyes de fait firent comprendre aux Chanoines Catholiques qui étoient à Saverne, qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, & qu'ils riſquoient tout, s'ils attendoient plus longtems l'Archiduc Ferdinand Oncle de l'Empereur, à qui ſa Majeſté avoit donné commiſſion de ſe rendre à STRASBOURG. Le Chapître, à la tête duquel étoit François de Crehange & Puttinguen Grand-Doyen, fixa le jour de l'Election au 8. Juin 1592. Les Chanoines s'aſſemblerent, & donnerent leurs voix au Cardinal Charles de Lorraine Evêque de Metz. Tout concouroit à rendre ce Prince tres propre à remplir un ſiége, que les Proteſtans vouloient uſurper. Charles n'étoit pas moins diſtingué par ſon merite perſonel, que par ſa haute naiſſance; il étoit fils de CHARLES III, Duc de Lorraine, & de Claude de France fille de HENRY II. Les Princes de ſa maiſon s'étoient

Le Card. de Lorraine choiſi Evéque de STRASBOURG.

toient toûjours déclarez pour la Religion Catholique, & leurs terres qui touchent à l'Alſace, facilitoient le ſecours que le Chapître eſpéroit. L'exemple du grand Cardinal Charles I. de Lorraine, parent du nouvel Evêque, devoit ranimer ſon zéle pour la défenſe de l'Egliſe; & comme le Duc ſon Pere avoit déjà armé pour le Chapître, on eſpéroit qu'il continueroit à le protéger. Charles n'avoit que 25 ans; cet âge répondoit de ſon activité; & l'experience qu'il avoit acquiſe dans le Gouvernement du Diocéſe de Metz dont il étoit Evêque, promettoit qu'il prendroit les voyes les plus ſages, pour rétablir celuy de STRASBOURG, qui depuis longtems étoit en proye aux violences des Novateurs. Dés qu'il fut choiſi, François de Crehange Grand-Doyen fit publier à Cologne & en divers autres endroits, un manifeſte pour rendre compte au public de l'élection que le Chapître avoit faite, & dés le lendemain que Charles eut pris poſſeſſion de

ſa

ſa nouvelle dignité, il écrivit au Sénat de STRASBOURG, pour ſe plaindre à luy de ce qu'il avoit oſé s'emparer de quelques Châteaux appartenans à l'Evêché, & luy déclara en même tems que s'il ne luy donnoit pas inceſſamment ſatisfaction ſur ce point, il étoit réſolu d'armer pour en tirer vengeance. Il chargea un trompette d'aller préſenter les lettres au Sénat, avec ordre de ne point retourner qu'il n'eût reçû réponſe. Le Sénat chercha d'abord à s'excuſer, ſous prétexte qu'il n'avoit pas eu de part aux entrepriſes dont Charles ſe plaignoit; prétendant qu'on devoit uniquement attribüer la priſe de Kochersberg & de Dachſtein au nouvel Evêque, qui venoit d'être choiſi dans STRASBOURG ſous l'autorité du Sénat: il luy demandoit enſuite ſon amitié, en luy Proteſtant que la République ne manqueroit jamais aux égards quelle avoit toûjours eu pour la maiſon de Lorraine, à moins qu'on ne la forçât de changer de conduite. Bien loin que

cette

cette réponſe appaisât le Cardinal, il s'en ſentit plus vivement offenſé; & ſur le champ, il écrivit au Sénat, pour luy reprocher la témérité qu'il avoit eu de luy mander, que l'Evêque prétendu avoit été élû à STRASBOURG, ſous l'autorité du Sénat, comme ſi le Sénat pouvoit avoir quelque droit ſur le domaine de l'Evêché. Le Sénat prit encor le parti de s'excuſer, attribuant à de mauvais rapports les idées que Charles s'étoit formées de leur conduite; & aprés avoir nettement déclaré qu'il ne prétendoit aucun droit ny ſur l'Evêque ny ſur les biens de l'Evêché, il ajouta, à moins que ce droit ne luy fût acquis par les traitez, ou par les priviléges; ce qui fit ſentir à Charles juſqu'où le Sénat portoit ſes prétensions.

L'Evêque & la Ville ſe préparent à la guerre.

Ces lettres & ces réponſes réciproques donnerent le loiſir aux deux partis de ſe préparer à la guerre. Charles fut le premier prêt; il ſe mit en campagne à la tête de dix mille hommes, & ſe ſaiſit de Benfeldt, petite Ville de l'Evêché, ſitüée

ſitüée au centre de l'Alſace; il y mit pour gouverneur Henry d'Haraucourt, qui fit faire des courſes jusqu'aux portes de STRASBOURG, & donna ordre aux Bourgeois d'Andlau de chaſſer les Miniſtres Luthériens, ſous péine d'exécution militaire (*m*). Alors Charles prenant le ton d'un Prince qui ſentoit ſes forces & ſa ſupériorité, ſomma par un Trompette, les Magiſtrats de STRASBOURG de faire inceſſamment ſortir de leur Ville, les Chanoines qui étoient les autheurs du trouble, de reſtitüer aux Chanoines qui s'étoient joints à luy, les Egliſes & les revenus qui leur appartenoient, de les laiſſer paiſiblement célébrer l'office Divin dans ſon Egliſe Cathedrale; leur mandant en outre qu'ils euſſent à réparer les torts que ſon Chapître & ſon Diocéſe avoient ſouffert, à l'occaſion de la guerre qu'ils avoient allumée; ajoutant que c'étoit à ces conditions qu'il ne toucheroit point à leurs immunitez & à leurs priviléges; mais que

(*m*) THUAN. ibid. MS. D. Prætor. R.

que s'ils refuſoient de s'y ſoumettre, il les traiteroit en ennemis,

Aprés cette déclaration le tems ſe paſſa en de petits combats que les deux partis ſe livrerent entre Molsheim & Andlau, jusqu'au 20 Juin, tems auquel le Magiſtrat, ayant fait la revûë de cinq-cens chevaux Brandeburgiens, les mit en quartier à Schafolsheim village ſitüé ſur la Bruſch à deux lieuës de STRASBOURG (*n*). Les troupes Lorraines en ayant eu avis, marcherent pendant la nuit au nombre de 1500 hommes, dans le deſſein de ſurprendre ce petit corps. Les Lorrains en effet, ayant mis le feu à quelques maiſons, attaquerent l'ennemy, qui fut contraint de céder aprés quelque réſiſtance & d'abandonner la plus grande partie de ſes bagages. Les troupes du Cardinal profitant de ce petit avantage, enleverent enſuite un petit camp que les ennemys avoient à Geiſpitzen, ſur la riviere qui deſcend d'Obernheim. Le Sénat attribüa ces pertes à la trahi-

(*n*) THUAN. L. 104.

trahiſon de ceux qui étoient de garde, & aux avis qu'une Dame Catholique femme du Stettmeſtre Wormeſer avoit donnez aux Lorrains. On fit mourir les gardes; & le Stettmeſtre, qu'on ne put ſuffiſament convaincre, fut cependant condamné à faire rétablir les maiſons de Schafolsheim, qui avoient été ruinées.

STRASBOURG & le Chapitre Proteſtant refuſent de prendre l'Empereur pour juge.

Les Commiſſaires Imperiaux arriverent dans ces entrefaites; & voyant que la guerre s'allumoit dans l'Alſace, ils ſe hâterent d'aller trouver Charles qui étoit à Molsheim: ils l'exhorterent à mettre bas les armes & à licentier ſes troupes, ſa Majeſté Imperiale voulant elle-méme ſe rendre juge de ces différents. Le Cardinal temoigna qu'il ſe ſoumettroit ſans peine aux volontez de l'Empereur; mais qu'il avoit lieu d'éſpérer que ſa Majeſté ordonneroit en même tems au Marquis de Brandebourg, & au Sénat de STRASBOURG, qu'ils euſſent de leur part à faire ceſſer tout acte d'hoſtilité. Aprés cette réponſe les Commiſſaires ſe rendirent

rent à STRASBOURG, où ils propoſerent, comme ils avoient fait au Cardinal, que l'Empereur vouloit ſe rendre juge des conteſtations : le Marquis de Brandebourg & le Sénat de STRASBOURG répondirent de concert, que cette affaire n'étoit pas de la compétence de l'Empereur ſeul, mais que tous les Etats de l'Empire devoient en décider; ils ajouterent même que le Marquis ne pouvoit entrer dans aucune compoſition, avant que d'avoir reçu l'agrément de l'Electeur ſon Pere.

Cette réponſe ayant coupé court à la négociation, la guerre recommença plus vivement qu'auparavant: le Cardinal aſſiéga Kochersberg, & l'ayant pris par aſſaut, il ne fit grace qu'au ſeul homme, qui conſentit de ſervir de bourreau pour pendre l'Officier qui commandoit. Ce mauvais traitement étoit en repréſailles de celuy que les Troupes ennemies avoient fait au Colonel qui défendoit cette place, lors qu'ils s'en emparerent. Buhenhofer vieil Officier

La guerre s'allume en Alſace.

Officier des Troupes de STRASBOURG abandonna le 24 Juin, la Ville & le Château de Dachſtein, aprés une mauvaiſe défenſe de quatre jours, & rendit la place au Cardinal. Ce Commandant ſoupçonné de n'avoir pas fait ſon devoir, fut mis aux fers à ſon retour à STRASBOURG. Cependant le Cardinal ſuivant le cours de ſa victoire, ſe ſaiſit de Waſſelone, gros Bourg appartenant à la Ville de STRASBOURG; le Soldat même y brûla ſans ordre quelques maiſons que le Cardinal s'offrit de réparer, à condition que les Bourgeois le reconnoîtroient pour leur Seigneur & leur Evêque. Ainſi Charles dans l'ardeur de la guerre n'oublioit pas les ſentimens d'équité & de modération, qui conviennent toûjours aux Princes, mais qui doivent ſur tout excéller dans un Evéque.

Ces expéditions du Cardinal donnerent de l'inquietude à la Ville de STRASBOURG, & au prétendu Adminiſtrateur de l'Evêché; & comme des gens embaraſſez, qui

flottent dans l'incertitude du parti qu'ils doivent prendre, ſe portent par intervalles à des extrémitez tres oppoſées, le Magiſtrat tantôt s'adouciſſoit à l'égard des Catholiques, & tantôt il les traitoit avec dureté, changeant de conduite, à meſure qu'il les craignoit ou qu'il eſpéroit d'en tirer quelques ſecours. Ainſi on le vit le 28 Juin ſolliciter les Chanoines des Collegiales, de s'employer auprés du Cardinal de Lorraine, pour le prier de ſe retirer de Waſſelone. Il leur offrit méme la permiſſion de ſe choiſir une maiſon dans la Ville, où ils pourroient vivre en commun, & être à couvert des inſultes du Peuple, ſous la protection du Sénat (o). Mais peu de jours aprés entrant dans la défiance, il fit mettre des gardes à la porte de Meſſieurs de St. Jean, & leur fit défenſe de célébrer le ſervice Divin dans leur Egliſe, & d'y laiſſer entrer aucun Bourgeois durant la guerre : il fit même poſer le ſceau de la Ville aux Archives & ſur les lieux, qui renfer

(o) MS. D. Prætor. Regii.

Digitized by Google

renfermoient les meubles des Egliſes Collegiales, avec défenſe de rien transporter allieurs.

Le Marquis Jean-Georges de Brandebourg, voulant de ſon côté flatter les Catholiques, fit publier un Manifeſte le 19 Juillet, par lequel il promettoit de laiſſer à ſes ſujets une entiere liberté de conſcience. Il tâchoit par cet écrit de faire valoir ſes droits ſur l'Evêché, prétendant que ſon Election étoit canonique, parcequ'il avoit été choiſi à STRASBOURG, dans le lieu deſtiné pour les aſſemblées du Chapitre, & par le plus grand nombre des Capitulaires. Cet écrit fit peu d'impreſſion, parceque tout le monde ſçavoit que de douze Capitulaires, le Cardinal de Lorraine avoit eu la voix de ſept qui s'étoient rendus à Saverne. Leurs noms méritent bien de tenir place dant cette Hiſtoire; François Baron de Crehange & de Puttingen Grand-Doyen, Jean Comte de Salm Camerier, Eberard Comte de Manderſcheid Cuſtos, Eberard Comte de Solms, Jean-Philippe Comte de Manderſcheid

Digitized by Google

de Gerolſtein, Arnold Comte de Manderſcheid Ecolatre, Philippe Comte de Truchſés de Waldbourg Sénéchal ou maitre d'Hotel Héréditaire de l'Empire; le Prince de Baviere qui avoit été choiſi Grand-Prévôt au mois de Novembre 1591, ne ſe trouva pas à l'élection: tels furent les Capitulaires, qui étant demeurez attachez à la Religion Catholique, ſe déclarerent pour le Cardinal de Lorraine.

Le Marquis de Brandebourg s'appercevant que ſon manifeſte ne groſſiſſoit pas le nombre de ſes partiſans, voulut tenter de donner crédit à ſon élection par quelque exploit militaire. Une victoire en ce genre eſt plus éfficace qu'un tas de raiſons. Quoyqu'il n'eût pas encor reçu le ſecours qu'il attendoit, il fit attaquer les Troupes Lorraines qui étoient campées à Erſtein; il en fut rudement repouſſé, mais il ne tarda guerre d'avoir ſa revanche. Ayant eu avis que les Troupes du Cardinal venoient à Illkirch pendant la nuit pour s'en emparer, il ſe tint ſur ſes

ſes gardes, & les Lorrains eûrent le chagrin de voir leur entrepriſe échoüer avec perte de cent hommes.

Tandis que les deux Armées s'inquietoient par de petits combats, on vit arriver le ſecours, que les Villes de Berne, de Zurich & de Bâle envoyoient à la Ville de STRASBOURG leur alliée. Les Troupes du Marquis ayant reçu ce renfort quitterent leur camp, & ſe mirent en marche; elles prirent & brûlerent le 26 Juillet Rhinau & Fegersheim qui ſe trouverent ſur leur route, & vinrent camper le 31. prés de Molsheim, dont elles formerent le ſiége. La tranchée fut ouverte, mais les fréquentes ſorties de la Garniſon retarderent beaucoup les travaux, & cauſerent de grandes pertes à l'ennemi, qui regretta ſur tout Albert Comte de Tubinge, & Jeremie Comte de Neuvenar Général d'Artillerie, qui y furent tuez. La difficulté de ce ſiége fit croire aux Députez des Suiſſes, & aux Commiſſaires que l'Archiduc Ferdinand

Secours donné à STRASBOURG par Zurich, Berne & Bâle.

Siége de Molsheim.

Digitized by Google

y avoit envoyé de la part de l'Empereur, qu'on pourroit déterminer les deux partis à faire la paix: ils eſſayerent d'en venir à bout; mais le ſuccés ne repondit pas à leur eſpérance. Le Marquis de Brandebourg comptoit ſur un renfort de Troupes que Jean de Nuremberg luy amenoit, & qui dans la revûë qui s'en fit à STRASBOURG, ſe trouva monter à ſix cens hommes. Les Magiſtrats luy confierent la paye d'un mois pour être diſtribüée aux aſſiégeans. Le Comte de Vaudémont, qui avoit joint ſes Troupes à celles du Cardinal, ne donna pas le loiſir au nouveau ſecours d'arriver au camp; il le ſurprit proche de Dipigheim, où ayant d'abord mis en fuite la Cavalerie, l'Infanterie ſe retira dans le village à deſſein de ſe défendre dans l'Égliſe & dans le cimetiere: mais ſe voyant preſſée, elle fut forçée de ſe rendre & de laiſſer à l'ennemy le Tréſor dont elle étoit chargée, ſes enſeignes, & tout le bagage. Jean de Nuremberg fut renvoyé à STRASBOURG ſur ſa parole.

Digitized by Google

role. Cette défaite ſuivie d'une terreur qui ſe répandit dans le camp, obligea le Marquis de Brandebourg à lever le ſiége le 14 Août. Les Suiſſes & la Cavalerie ſe retirerent dans STRASBOURG, & les huit enſeignes Allemandes allerent reprendre leur ancien camp d'Illkirch & de Gravenſtat, tandisque les Lorrains pilloient & brûloient la Ville de Baar.

Les Troupes du Cardinal ne garderent pas longtems leur ſupériorité. La valeur & l'habileté du Prince Chriſtian d'Anhalt, l'avoient fait choiſir par le Duc de Saxe environ deux ans auparavant, pour conduire en France le ſecours que le Vicomte de Turenne ſollicitoit (*p*). Ce Prince étant venu à STRASBOURG avec quelques Officiers diſtinguez & deux cens chevaux, traita avec le Sénat, & s'étant mis à la téte des Troupes, marcha à l'ennemy & l'attaqua le 2 Septembre avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de prendre la fuite. Il eut encor un pareil ſuccés

Avantage des Troupes Proteſtantes.

(*p*) THUAN. L. 101.

Digitized by Google

cés dans un ſecond combat qu'il donna peu de tems aprés, où il mit en déroute quatre cens chevaux & trois cens hommes de l'Infanterie du Cardinal. Les Lorrains cependant ne perdant pas courage, prirent & pillerent le village de Wangen, où ils trouverent beaucoup de butin. Cette maniere de faire la guerre ne donnant pas aſſez de gloire au Prince d'Anhalt, il forma une entrepriſe qui devoit luy faire plus d'honneur. S'étant abouché avec le Marquis de Brandebourg, il luy propoſa d'aſſiéger Molsheim. Dés que la réſolution en fut priſe, il retourna au camp avec Othon & François Princes de Lunebourg, Charles de Brunswick, Fabien Donaw, & les principaux chefs de ſon Armée; & ſans différer, il vint camper la nuit ſuivante entre STRASBOURG & Molsheim, laiſſant les Troupes Lorraines dans l'incertitude du parti qu'il vouloit prendre: elles ne tarderent pas longtems d'en être informées. Car aprés que le Comte de Vaudémont eut

eut envoyé à Saverne un gros détachement, pour en renforcer la Garniſon, le Prince d'Anhalt marcha à Molsheim le 12 Novembre, ayant laiſſé un Régiment prés de Dachſtein, pour couvrir le Siége. La place fut inveſtie, & comme il vouloit la brusquer, il fit avancer le Canon, & la fit battre avec tant de furie, qu'en peu de jours il y eut trois brêches aſſez grandes pour donner aſſaut. Le Prince y fit monter ſes meilleurs Soldats; ils furent repouſſez par les aſſiégez; le Baron d'Hohen-Saxe Colonel y fut tüé avec deux Lieutenants-Colonels des Troupes du Marquis de Brandebourg. Malgré cette perte le Prince preſſa vivement le ſiége, preſſé luy-même par la rigueur de la ſaiſon; de ſorte que les aſſiégez ſe voyant ſans eſpérance d'être ſecourus, demanderent à capituler: on accorda les conditions qu'ils deſiroient, & il fut arrêté qu'il ſeroit libre aux Eccleſiaſtiques & aux habitans, de ſortir de la Ville avec leurs effets; Que la Garniſon, qui n'étoit

Molsheim aſſiégé une 2. fois & pris.

Digitized by Google

plus que de trois cens hommes, ſortiroit avec armes & bagage, & qu'elle pourroit ſe retirer où elle voudroit. Cette expédition qui ne dura que dix jours, donna beaucoup de confiance au parti Proteſtant.

Erneſt-Fréderic Marquis de Bade-Dourlac auſſi ardent Calviniſte que ſon frere ainé Jacques de Bade avoit été zélé Catholique, ſe mit à la tête de mille chevaux & de quinze cens hommes d'Infanterie, dans le deſſein de ſe rendre au camp du Prince d'Anhalt. Ayant pris ſa route par les terres que le Comte de Hanau a en grand nombre dans la Baſſe-Alſace, il pilla Brumpt, & ravagea ce qui ſe trouva ſur ſon paſſage. Ce dégât donna lieu à de grandes plaintes, qui furent portées à la Chambre de Spire, contre le Marquis de Bade & la Ville de STRASBOURG; mais ces ſortes de procédures ne ſont pas d'une grande reſſource contre un Prince qui a les armes à la main : elles n'arrêterent pas les

(q) IMHOFF L. 4. c. 28.

les entrepriſes du Prince d'Anhalt, qui voulant exécuter un projet qu'il avoit formé, partit pour ſe rendre à Molsheim; mais en paſſant dans un défilé, il tomba dans un parti de deux cens hommes qui s'étoient embusquez pour le prendre. Quoyque ſon eſcorte n'égalât pas le nombre de ceux qui l'attaquerent, elle tint ferme cependant, & ſe défendit avec vigueur; la victoire balança jusqu'à ce qu'un détachement de la Garniſon de Molsheim fut arrivé, dégagea le Prince & mit en fuite le parti. Les Lorrains laiſſerent pluſieurs Soldats ſur la place; mais la dangereuſe bleſſure des deux freres Fréderic & David Comtes de Mansfeldt, rendit la perte du Prince bien plus conſiderable.

Enfin l'Empereur voyant que ſes Commiſſaires avançoient peu dans leurs négociations, prit la réſolution d'uſer de toute ſon autorité, pour faire ceſſer une guerre qui menaçoit tout l'Empire. Il envoya à STRASBOURG ſur la fin de l'année, un Heraut d'armes, portant

A. 1592. Ordres de l'Empereur intimez à STRASBOURG.

portant en ſa main un baton doré, & revétu de toutes les marques de diſtinction ordinaires à ceux qui ſont chargez des ordres de l'Empereur. Ce Heraut s'étant rendu dans la place publique, il ordonna de la part de ſa Majeſté Imperiale aux partiſans du Marquis de Brandebourg, de poſer les armes & de remettre la déciſion de ſa querelle à des Arbitres, qui ſeroient nommez à cet effet. Le Heraut partit enſuite pour aller porter les mêmes ordres au Cardinal & à ſon Chapitre. Tandis qu'on déliberoit de part & d'autre ſur l'éxécution du mandement imperial, les Troupes Lorraines eſſayerent ſur la fin du mois de Janvier de ſurprendre Sceleſtat; mais l'entrepriſe n'ayant pas réüſſi, elles débiterent qu'elles n'avoient jamais eu deſſein de ſe ſaiſir de cette place (r): Je ne ſçay ſi on les crût; mais les habitans de Sceleſtat ſe ſont toûjours flattez d'avoir ſçu dans cette occaſion maintenir leur liberté.

Cepen-

(r) THUAN. L. 105.

Cependant les deux contendans pour l'Evêché de STRASBOURG, également épuiſez d'une guerre qu'ils n'étoient pas en état ny de ſoutenir ny de terminer, ſouhaitoient ardemment la paix ; & les Miniſtres Luthériens exhorterent par un long écrit daté du 2. Fevrier 1593 (*s*), les Magiſtrats de STRASBOURG de ne pas la refuſer: ils réfuterent dans cet écrit, les raiſons que les Calviniſtes & autres alléguoient pour continüer la guerre, & témoignerent qu'on devoit s'aſſûrer que les Catholiques ne demanderoient que les Egliſes que le traité de Paſſau leur avoit accordées, & qu'ils avoient poſſédées pendant les dix ans de l'*Interim*. Ces diſpoſitions firent ouvrir l'oreille aux conſeils des Commiſſaires ; & le Cardinal de Lorraine d'une part, & le Marquis de Brandebourg de l'autre convinrent enfin de mettre leurs intérêts entre les mains de ſix Princes de l'Empire, qui jugeroient des points A. 1593.

(*s*) MS. D. Præt. Reg.

points conteſtez (t). On en choiſit trois Catholiques & trois Proteſtans; ſçavoir Wolfang Brendel Archevêque de Mayence, Jules Evéque de Wirtzbourg, Ferdinand Archiduc d'Autriche; Loüis de Heſſe, Philippe-Loüis de Baviere Comte Palatin du Rhin, & Fréderic-Guillaume Adminiſtrateur de l'Electorat de Saxe. Il fut réglé le 27 Février qu'en attendant la déciſion de l'Empereur, le Cardinal Charles retiendroit Saverne, Benfeldt, Rouffach, & un certain nombre de Baillages, & qu'on luy reſtituëroit Molsheim; que d'autre part on rendroit au Marquis de Brandebourg Dachſtein, & qu'on luy céderoit des Baillages, dont les revenus ſeroient eſtimez égaux, à ceux qu'on laiſſoit au Cardinal; qu'enfin on rendroit à la Ville de STRASBOURG Waſſelone avec tout le Canon qui s'y étoit trouvé, lorsque le Cardinal s'en rendit maître. Cet accord fut ſigné le 9 Mars 1593 par toutes les parties, dit Mr. de Thou, qui

Accord proviſionel.

(t) THUANI L. 105.

qui par ſon entremiſe contribüa beaucoup à la concluſion de ce traité.

Aprés cette convention préliminaire, les Princes chargez de décider, envoyerent leurs Députez à Spire: ils entrerent en conférence au mois de Juin, la matiere fut agitée avec beaucoup de chaleur; mais comme il arrive ordinairement dans des diſcuſſions confiées à de ſimples Commiſſaires, qui s'imaginent qu'il eſt de la gloire de leurs maîtres, & de leur propre honneur de ne point céder, chacun tint ferme de ſon côté; & ils convinrent ſeulement au mois de Juillet, qu'il falloit envoyer à l'Empereur tout ce qui avoit été dit & écrit de part & d'autre ſur cette affaire, & s'en rapporter à ſon jugement; qu'à cet effet on indiqueroit une Diéte à Francfort ſur le Mein, pour le 14 Décembre, & que jusqu'à ce que l'affaire eût été définitivement jugée, les choſes demeureroient dans l'Evêché de STRASBOURG, dans l'état où elles étoient, avec défenſe aux parties

parties d'y rien innover, ſous les peines portées par les mandemens imperiaux.

L'Empereur ayant ainſi procuré à l'Alſace une eſpéce de paix, ne ſe hâta pas de prononcer ſur le fond des prétentions des deux Princes, qui avoient partagé l'Evêché de STRASBOURG. Cette affaire intéreſſoit trop les Proteſtans, & RODOLPHE avoit beſoin de leur ſecours pour ſoutenir la guerre que le Turc luy déclara la même année. Quatre ans s'écoulerent ſans que l'Empereur ſe fût expliqué. Ce long délay inquieta le Magiſtrat de STRASBOURG, qui preſſa le Marquis de Brandebourg de dédoñager laVille, conformément au traité qu'elle avoit conclu avec luy en 1591, & de rembourſer les avances & les frais faits pour le ſoutenir dans ſa dignité .Le Marquis reconnut la juſtice de leur demande; mais en méme tems il leur fit entendre qu'il n'étoit pas en état de leur donner ſatisfaction ſur ce point, attendu, diſoit-il, que depuis que les biens du Chapî-

Chapitre & de la Ville ont été partagez, il ne me reſte pas la moitié des revenus annuels, & que je me trouve chargé d'ailleurs de gros emprunts que jay été obligé de faire pour fournir aux frais de pluſieurs Députations (*u*). A. 1597.

Les Magiſtrats étoient trop attentifs aux intérêts de leur Ville, pour ſe payer de cette excuſe : ayant au contraire fait de plus fortes inſtances au Marquis, ils l'obligerent enfin à leur céder par forme d'engagement la partie des biens de l'Evêché, qui étoit le plus à la bienſéance de la Ville. Il coûtoit peu à un Prince Proteſtant d'aliener les biens d'Egliſe, pour ſe concilier toûjours plus une Ville dont il avoit beſoin. On convint des conditions du traité, qui fut paſſé dans le lieu des aſſemblées Capitulaires, entre le Marquis en qualité d'Adminiſtrateur de l'Evêché & les Magiſtrats de STRASBOURG, le 22 Septembre 1597. Par ce traité l'Adminiſtrateur céde à la Ville de STRASBOURG par forme

Le Marquis de Brandebourg traite avec la Ville.

(*u*) Archiv. Argent. Traité de 1597.

me d'engagement, 1. une eſpéce de Doüane nommée Zollkeller, établie dans la Ville, avec tous les droits dont le Chapître & l'Evêque avoient joüi; 2. ce qui appartient au Chapître & à l'Evêque dans le Baillage de Marlen & ſes dépendances; 3. ce que le Chapître & l'Evêché poſſédoient dans le Village de Nonnenweyer; 4. le petit Hopital de Ste Barbe avec ſes revenus; 5. les droits de la juſtice Prévôtale; 6. tous les droits ſeigneuriaux, Juriſdictions & autres que les Evêques ont prétendu contre le Magiſtrat ſur le Chapître & la Collegiale de St. Etienne de STRASBOURG; 7. les dixmes d'Illkirch, entant qu'elles appartiennent à l'Evêque & au Grand-Chœur. Il fut enſuite convenu que le dégagement ou le réachat de tous ces biens, ne ſe pourroit faire que moyennant le rembourſement de la ſomme de huit cent mille florins. Le Marquis de Brandebourg ratifia ce
A. 1597. traité le 8 Octobre ſuivant; mais en même tems il déclara qu'il ne s'obligeoit pas à payer les anciennes

nes debtes affectées sur le Zollkeller, & qu'il réservoit à luy & à ses successeurs tous les fiéfs & devoirs féodaux, que ses vassaux étoient obligez de luy rendre à l'égard de la dite Doüane.

Toutes ces conventions, aux- A. 1600.
quelles les Chanoines Catholiques n'avoient aucune part, ne servirent qu'à leur donner plus d'ardeur à poursuivre leurs droits. Ils porterent leurs plaintes à l'Empereur RODOLPHE, qui par un mandement daté du 3 Février 1600, ordonna aux Comtes Herman de Solms, Ernest de Mansfeldt, Gebhard Truchses, & à leurs adhérans de se désister de leurs prétentions & d'abandonner le Brouderhoff, toutes les maisons & tous les biens appartenans aux Chanoines, aux Prébendez, & au Chapître de STRASBOURG, & en particulier les Villages de Geispoltzheim & de Lampertheim dont ils s'étoient emparez. Les Comtes de Solms & de Mansfeldt déclarerent qu'ils obéiroient à cet ordre; & le Comte Gebhard Truchsés promit devant

Mandement Imperial en faveur des Chanoines Catholiques.

notaire & en préſence de témoins, qu'il s'y ſoumettroit. C'eſt de l'Empereur FERDINAND II. que nous apprenons ce fait dans ſes lettres du 28 Juillet 1627 (x).

Le decret de l'Empereur & la ſoumiſſion des trois Comtes dont nous venons de parler, n'empêcherent pas le Duc François de Lavembourg de faire valoir ſes prétentions ſur les biens du Chapître de STRASBOURG, dont il ſe diſoit préſident ou Doyen. La mort arrêta ſes entrepriſes; mais à peine eut-il les yeux fermez, que le Duc Chriſtian de Holſtein marcha ſur ſes briſées, & ſe porta même à de plus grands excés; ne ſe contentant pas de prendre le titre de Préſident du Chapître, & de ſe maintenir dans la poſſeſſion de la maiſon & des biens du Brouderhoff, il diſpoſoit des Canonicats à ſon gré, & oſa même mettre des Troupes dans le village de Lampertheim, dont la moitié appartient à la Cathedrale de STRASBOURG. Le Cardinal Charles de Lorraine & les Chanoi-

(x) CARAFFA Comment. Diplom. p. 13.

ChanoinesCatholiques ne pouvant ſouffrir de pareils procédez, en porterent leurs plaintes à l'Empereur RODOLPHE, qui par un mandement du 2 Août 1602, ordonna A. 1602. au Duc Chriſtian de Holſtein, & à ſes Collegues d'obéir enfin aux decrets imperiaux, qui avoient été tant de fois publiez & réiterez, & en conſéquence, de ſe déſaiſir des biens de l'Egliſe de STRASBOURG & du tître de Préſident du Chapître, qu'il avoit uſurpez, avec défenſe expreſſe de ſe mêler de la nomination des Canonicats qui viendroient à vacquer (y).

Comme le Duc Chriſtian de Holſtein n'étoit pas d'humeur de ſe rendre à ces ordres, & que le zéle que le Cardinal de Lorraine avoit pour ſon Egliſe ne luy permettoit pas de les laiſſer ſans exécution, les Princes voiſins de l'Alſace craignirent que ce nouvel incident, ne rallumât la guerre dans toute la Province.

Fréderic Duc de Wirtemberg entrevoyant qu'il pourroit tourner l'ac-

(y) Idem pag. 14. & 15.

Digitized by Google

l'accommodement à ſon propre avantage, s'entremit ſous l'autorité de l'Empereur, pour concilier les prétendans ſur l'Evêché & Chapître de STRASBOURG (z). Aprés de longues négociations & pluſieurs conférences tenûës à ce ſujet à STRASBOURG & à Nancy, le Cardinal de Lorraine, le Marquis de Brandebourg, les Chanoines Catholiques, ceux de la Confeſſion d'Augsbourg & les Meſſieurs du Grand-chœur, toutes ces parties intéreſſées dans cette grande affaire, s'aſſemblerent à Haguenau ou par elles-mémes ou par leurs Députez, avec ceux du Duc de Wirtemberg; elles y conclûrent le 22 Novembre 1604 une trêve pour 15 ans aux conditions ſuivantes.

Le Duc de Wirtemberg s'entremet pour concilier les parties.

A. 1604.

Traité conclu à Haguenau.

Il fut premierement réglé que le Marquis Jean-George de Brandebourg renonceroit abſolument à tous les droits, qui pourroient luy étre acquis, ſoit par ſa poſtulation ſoit autrement ſur l'Evêché de STRASBOURG, & qu'il remettroit

(z) THUAN. L. 31.

troit entre les mains du Duc de Wirtemberg le Palais Epiſcopal de la Ville de STRASBOURG, & tous les Châteaux, Villes, Villages & biens appartenans au Chapître tant dehors que dedans la Ville, à condition qu'il ne pourra jamais être recherché ni inquiété à raiſon de l'Adminiſtration de l'Evêché.

Que les huit Princes, Comtes & Seigneurs de la Confeſſion d'Augsbourg, demeureront en poſſeſſion du Brouderhoff & des maiſons Capitulaires ſiſes dans la Ville de STRASBOURG, & qu'ils joüiront pendant quinze ans de la moitié du Village de Lampertheim, & de toutes les rentes & revenus du Chapître, qui ſe trouveront dans l'étenduë de la jurisdiction de la Ville de STRASBOURG, ſans qu'ils puiſſent prétendre aucune choſe ſur tout le reſte des biens du Chapître, ny qu'il leur ſoit permis pendant le dit tems d'augmenter leur nombre, ny de donner à d'autres Seigneurs le tître de Chanoine; attendu qu'à l'éxpiration de la Tréve de quinze ans, leur corps

Digitized by Google

ne doit être composé que de huit Chanoines seulement. Mais par le même article il est réservé au Grand-Chapitre de se servir des mandemens de sa Majesté Imperiale, & de se mettre en vertu d'iceux en possession de tout ce qui leur appartient, & dont les Seigneurs du Brouderhoff ont été en possession pendant la Tréve, & que les dites quinze années expirées, ils ne seront plus tenus au présent traité.

Que les Seigneurs de la Confession d'Augsbourg seront tenus de remettre au Senior & aux Députez du Grand-Chœur, (on appelle ainsi le corps des prébendez de la Cathedrale) entierement & à perpétuité tous les titres & documens qui leur appartiennent, avec tous les calices, livres de chant, ornemens d'Eglise & les reliques; mais que les Messieurs du Grand-Chœur seront de leur côté tenus de payer pendant quinze années & non pour plus longtems, aux Seigneurs de la Confession d'Augsbourg pour leurs pensionnaires, la

somme

ſomme de ſix cens florins, outre les ſix cens florins qu'ils payoient aux Miniſtres Luthériens; moyennant quoy les Seigneurs de la Confeſſion d'Augsbourg ne pourront former aucune prétention ſur les maiſons, revenus, & biens appartenans au Grand-Chœur (*a*).

A l'égard du Magiſtrat de STRASBOURG, le Cardinal de Lorraine & ſon Chapître s'obligerent de maintenir la Ville & la Bourgeoiſie dans les droits & priviléges, dont elles joüiſſoient avant les troubles, & de laiſſer en outre au Magiſtrat la puiſſance des rentes, revenus, & biens, conformément au traité portant la ſomme de huit cent mille florins d'engagement, fait avec le Marquis de Brandebourg pendant le tems de ſon adminiſtration; & le Magiſtrat de ſon côté renonce à l'alliance, qui étoit entre le Marquis de Brandebourg & les Seigneurs de la Confeſſion d'Augsbourg, & la Ville de STRASBOURG, promettant qu'aprés que le Cardinal de Lorraine aura

(*a*) Archiv. Argent.

Digitized by Google

prété le ſerment accoutumé & délivré ſes reverſales, il le reconnoîtra pour chef unique & Evêque du Diocéſe de STRASBOURG, & ſon Grand-Chapître pour le ſeul & veritable Grand-Chapître, & qu'il prêtera les hommages ordinaires au Cardinal & à ſes ſucceſſeurs, comme il a été pratiqué avant les troubles & la desunion du Chapître. Telles ſont les principales conditions de ce fameux traité, qui fut ratifié par toutes les parties.

Si on ne conſultoit que le traité que nous avons en main, on ſeroit peut-être porté à loüer la facilité deſintereſſée du Marquis de Brandebourg, qui ſe démit ſans aucune reſerve, d'un Evêché auſſi opulent que celuy de STRASBOURG, & la généroſité du Duc de Wirtemberg, qui s'entremit avec tant de zéle pour terminer cette querelle entre deux Princes, avec lesquels il n'avoit pas des liaiſons fort etroites. Mais Mr. de Thou inſtruit du fond de cette affaire, ayant été luy-même employé pour pacifier les troubles de l'Egliſe de STRASBOURG,

BOURG, nous donne une autre idée du procédé & du Duc & du Marquis. "Le Marquis de Brandebourg, dit cet Auteur (*b*) céda l'Evêché de STRASBOURG au Cardinal Charles de Lorraine, à condition que le Cardinal luy payeroit cent trente mille ecus d'or, & que le Duc Frideric de Wirtemberg tiendroit en ſéqueſtre pendant trente ans la Ville & le Baillage d'Oberkirch, à charge d'acquitter les debtes du Marquis de Brandebourg, qui ſe montoient à trente mille ecus d'or, & de luy payer de plus chaque année neuf mille ecus d'or. Il fut enfin ſtipulé qu'aprés que les trente années ſeroient écoulées, le Cardinal de Lorraine ou ſes ſucceſſeurs ſeroient en droit de dégager ce baillage, en payant au Duc de Wirtemberg quatre cens mille ecus d'or." Ce traité eſt du 22 Novembre 1604, comme celuy dont nous avons parlé; de ſorte que dans un même jour il y eut deux traitez ſignez à Haguenau. Dans

(*b*) THUAN. L. 131.

Dans l'un on régla les intérêts des Seigneurs de la Confeſſion d'Augsbourg, de Meſſieurs du Grand-Chœur & de la Ville de STRASBOURG; & dans l'autre plus ſecret on ſtipula les avantages que le Marquis de Brandebourg tireroit de ſa démiſſion, & le Duc de Wirtemberg de ſa négociation.

Il s'eſt gliſſé dans cet endroit de l'Hiſtoire de Mr. de Thou une erreur que nous attribuons à l'Editeur. Il y eſt parlé de la Ville & du Baillage d'Obernaw; *Oppidum & prafecturam Obernagenſem.* Obernaw ne fut jamais un Baillage de l'Evêché de STRASBOURG; c'eſt Oberkirch qui fut engagé au Duc de Wirtemberg par le Cardinal de Lorraine (*d*), & que François Egon de Furſtemberg Evêque de STRASBOURG retira des mains du Duc en 1664. Cet Evêque voyant avec douleur que le Duc de Wirtemberg s'efforçoit d'introduire la Religion Proteſtante dans le Baillage d'Oberkirck, & qu'elle y avoit déjà

Oberkirch dégagé.

(*d*) Diction de CORNEILLE & de BAUDRAN.

déjà fait du progrés, réſolut de le dégager ; & à cet effet il fit de grandes impoſitions ſur ſon Clergé & ſur ſes ſujets : il emprunta même de Mr. le Prince de Vaudémont deux-cent mille florins, dont l'Evêché ſeroit tenu de payer la rente. Mais Monſieur le Cardinal de Rohan Evéque de STRASBOURG, toûjours attentif au bien de ſon Egliſe, a trouvé de nos jours le moyen de rembourſer cette groſſe ſomme, ſans impoſer de nouvelles charges à ſon Diocéſe.

Tels furent les fameux traitez de Haguenau, qui arrachant au Cardinal de Lorraine la plus grande partie des revenus de ſon Evêché, luy procurerent la gloire d'avoir conſervé la Religion Catholique dans ſon Diocéſe. La Ville de STRASBOURG luy prêta le ſerment ordinaire, & le reconnut pour ſon véritable & unique Evéque. Mais le Cardinal de Lorraine ne conſerva pas longtems cette dignité. Craignant que ſa ſanté, qui étoit tres foible, ne mit bientôt fin à ſes jours, & qu'en cas de mort on ne

Mort du Card. de Lorraine.

ne luy donnât un ſucceſſeur peu propre à maintenir l'ouvrage qu'il avoit commencé, il jetta les yeux ſur l'Archiduc Leopold d'Autriche pour remplir ſa place ; il la luy céda & quelques tems aprés il mourut à Nancy plein de gloire & de vertu, le 25. Novembre 1607. & fut enterré dans l'Egliſe Primatiale dont il avoit été le premier Primat.

LIVRE VIII.

Leopold d'Autriche Evêque de Strasbourg.

L'Archiduc Leopold d'Autriche n'avoit que vingt-&-un an, lorsqu'il fut choiſi Evêque, ou plustôt adminiſtrateur de l'Evêché de Strasbourg. Sa haute naiſſance fit eſpérer aux Catholiques qu'il rétabliroit cette Egliſe dans ſon premier luſtre : il étoit petit-fils de l'Empereur Ferdinand I. qui avoit laiſſé en mourant trois enfans mâles, Maximilien II. qui fut Empereur aprés ſon pere, Ferdinand Comte de Tyrol & Charles Duc de Styrie. Maximilien eut quatre fils Rodolphe, Matthias, Maximilien

lien & Albert. Les deux premiers furent ſucceſſivement Empereurs, aprés leur pere : mais ces quatre Princes moururent tous ſans laiſſer d'enfans. Ferdinand Comte de Tyrol ayant épouſé ſecretement Philippine fille de François Velſer Patrice d'Augsbourg, en eut deux fils, André Evêque de Conſtance & de Brixen & depuis Cardinal, & Charles Marquis de Burgau. L'un & l'autre furent jugez incapables d'entrer en partage des biens de la Maiſon d'Autriche, parceque leur pere s'étoit meſallié ; de ſorte que Charles Duc de Styrie troiſiéme fils de FERDINAND I. demeura ſeul pour continüer la branche de la Maiſon d'Autriche. Il eut quinze enfans de ſon mariage avec Marie Ducheſſe de Baviere, entre autres FERDINAND II. qui fut élû Empereur aprés la mort de Matthias, & Leopold dont nous parlons icy, qui naquit à Gratz Ville de Styrie le 9. Octobre 1586 (*a*).

Cet Archiduc, qui fut tout à la fois

(*a*) Jean Lue. SCHORNLEBIN.

fois petit-fils, couſin-germain & frere d'Empereurs, joignoit à une ſi auguſte naiſſance d'eminentes qualitez, un grand fond de Religion, beaucoup de pieté, de la fermeté & de la valeur, qualitez qui paroiſſoient néceſſaires à un Prince qui n'étoit pas ſeulement deſtiné à remplir les ſacrez devoirs d'un Evêque, mais à protéger & à défendre l'Egliſe, qui de toutes parts étoit alors attaquée par les armes des Proteſtans. Tout étoit à la vérité paiſible dans le Diocéſe de STRASBOURG, depuis l'accord conclu entre le Cardinal de Lorraine & le Marquis de Brandebourg; mais les mouvemens que les Proteſtans ſe donnoient dans l'Empire ne permettoient pas de douter que les troubles ne dûſſent bientôt renaître. Déjà pluſieurs Princes & quinze Villes, entre leſquelles étoit STRASBOURG, avoient formé une eſpéce de confédération, pour ſoutenir les intérêts des nouvelles Sectes (*b*). Fréderic IV. Electeur Palatin avoit été déclaré chef

Union Evangelique.

(*b*) STRUV. Diſſert. 34. §. 36.

Digitized by Google

chef de cette ligue à laquelle on donna le nom d'Union Evangelique, & celuy de Correſpondans aux Princes qui y étoient entrez, dont le plus grand nombre étoit attaché à la doctrine de Calvin: Jean-George Electeur de Saxe & les Princes de ſa maiſon refuſerent de s'y joindre, ſoit parcequ'ils ne penſoient pas comme les Princes confédérez ſur le point de la Religion, ſoit parcequ'ils prévoyoient que cette ligue alloit allumer dans l'Empire un incendie, qu'il ne ſeroit pas aiſé d'éteindre. Le refus de l'Electeur de Saxe rallentit pendant quelque tems l'ardeur des Princes correſpondans. Tout ſe paſſoit entre eux à former des projets, pour avancer la prétenduë réforme, & pour ſe maintenir dans la poſſeſſion des bénéfices qu'ils avoient envahis: ils n'attendoient que le moment propre pour éclater; la mort de Jean-Guillaume Duc de Juliers, de Cleves & de Bergue, qui arriva le 25. Mars 1609. leur en fournit bientôt une

occaſion, qui rappella la guerre dans l'Alſace.

A. 1609. Guerre à l'occaſion de la ſucceſſion du Duc de Juliers.

Comme le Duc de Juliers n'avoit laiſſé en mourant ni fils ni frere, pluſieurs Princes formerent diverſes prétentions ſur ſon hérédité. Sigismond Electeur de Brandebourg, Philippe-Loüis Comte Palatin de Neubourg, Jean Comte Palatin de Deux-Ponts, l'Electeur de Saxe, le Marquis de Burgau fils de Ferdinand Archiduc d'Autriche & de Philippine Velſer, les Ducs de Nevers & de Boüillon, les Comtes de Manderſcheid, & autres Seigneurs ſe croyoient fondez à recüeillir cette opulente ſucceſſion, ou du moins à y avoir part. L'Empereur RODOLPHE prévoyant que la puiſſance & le grand nombre des prétendans jetteroit le trouble dans l'Empire, tâcha de le prévenir, en publiant un mandement Imperial par lequel il défendoit à tous ceux qui prétendoient avoir droit à la ſucceſſion de Juliers, de s'en mettre en poſſeſſion de leur propre autorité, les citant tous à comparoître

tre dans quatre mois devant ſa Majeſté Imperiale, pour y expoſer leurs raiſons. L'Electeur de Brandebourg & le Comte Palatin de Neubourg n'eurent point égard à cet ordre. Ayant fait entre eux un traité, dans lequel le Duc de Deux-ponts entra avec leur agrément, ils ſe rendirent maîtres ſans peine de tout le païs, qui appartenoit au delà du Rhin à la ſucceſſion de Juliers.

L'Empereur offenſé de cette entrepriſe, donna ordre à l'Archiduc Leopold Evêque de STRASBOURG & de Paſſau, d'aller à Juliers en qualité de ſon Commiſſaire. Ce Prince s'étant rendu à la diéte que les Etats Catholiques tenoient à Wirtzbourg, ſe laiſſa aiſément perſuader qu'il étoit du bien de la Religion, d'empêcher que des Provinces ſi voiſines de la Hollande, ne tombaſſent ſous la domination des Princes Proteſtans. Il partit de Wirtzbourg & paſſa à Juliers, où il fut reçu par le Gouverneur Neſterlad tres attaché à la

L'Evêque de STRASBOURG Gouverneur des Etats de Juliers.

maiſon d'Autriche (*c*). Peu de jours aprés Leopold fit publier ſa commiſſion, qui portoit que ſa Majeſté Imperiale, luy avoit donné plein pouvoir, pour gouverner les Etats de la maiſon de Juliers feudataires de l'Empire ; qu'elle entendoit néantmoins que ce procédé n'apportât aucun préjudice à ceux qui prétendoient avoir droit à la ſucceſſion ; ſa Majeſté n'ayant point d'autre intention, que de conſerver le droit aux héritiers légitimes, & procurer le repos aux ſujets de cette Province. Cette déclaration n'arrêta pas les progrés du Comte Palatin de Neubourg qui paſſa le Rhin avec le Comte de Solms, & s'empara de la pluſpart des Villes du Duché de Juliers, déclarant par tout qu'il ne vouloit manquer en rien aû reſpect dû à ſa Majeſté Imperiale, ny toucher aux priviléges ou à la Religion des Villes, qui luy prêteroient ſerment. Il coûte peu de tenir ce langage, quand il ſert à prévenir l'eſprit

(*c*) Mercure Fr. T. 1. pag. 399. (*d*) Ibid. pag. 412.

Digitized by Google

ſprit d'un Peuple qu'on veut ſoumettre. L'Empereur piqué d'une pareille réſiſtance, eut à ſon ordinaire recours à des mandemens; il en fit publier trois en peu de tems. Le plus menaçant de tous fut celuy qu'il fit afficher à Cologne le 10. Décembre 1609. par lequel il enjoignoit à l'Electeur de Brandebourg, à Philippe-Loüis Comte Palatin de Neubourg, & à leurs adhérants, de reconnoître l'Archiduc Leopold pour ſon Commiſſaire, ſous peine de perdre leurs privileges & leurs dignitez. Ces menaces n'intimiderent pas les Princes; ils s'en ſervirent même pour engager toûjous plus dans leurs intérêts les Etats Proteſtans, en faiſant répandre de toutes parts le bruit que l'Empereur vouloit les aſſervir à ſes volontez, ſe rendre ſouverain dans l'Empire, & arracher aux légitimes héritiers les Etats du Duc de Juliers, pour les donner à ſa maiſon.

Ces bruits trouverent aiſément créance chez les Princes Corres-

pondans, qui aprés s'être assurez de la protection de la France, s'assemblerent à Hall Ville de Suabe, pour y prendre des mesures. L'Ambassadeur du Roy tres-Chrétien s'y rendit, & il y déclara que sa Majesté, ayant heureusement fini les guerres civiles qui desoloient son Royaume, & retabli la paix en Italie, son intention étoit d'empêcher que l'Allemagne ne fût troublée; & de soutenir la qualité de défenseur de la liberté Germanique; dont ses prédécesseurs s'étoient toûjours fait honneur. Il ajouta que sa Majesté n'avoit pas oublié que plusieurs d'entre eux luy avoient donné secours pendant les guerres, qui avoient agité le commencement de son Régne; qu'il étoit juste qu'elle ne refusât pas le sien aux Princes héritiers des Etats de Juliers; qu'elle y étoit d'autant plus portée, que ces Princes avoient pris jusqu'à present les mesures convenables, pour terminer leurs différends par les voyes que l'amour de la justice & de la paix leur avoient suggerées.

A. 1610. Le Roy de France se déclare pour les Princes de l'Empire.

Digitized by Google

rées. L'Assemblée charmée de ces discours, ne tarda pas à régler ce que chacun fourniroit pour le siége de Juliers: Sa Majesté promit deux mille chevaux & huit mille hommes de piéd, du Canon & des munitions; mais avec une condition tres expresse, que dans le païs de Juliers, il ne se feroit aucun changement dans la Religion, & que les Catholiques y seroient maintenus dans les priviléges, dont ils joüissoient du vivant du feu Duc.

Ce concert de la France avec les Princes Correspondans jetta dans de grandes allarmes l'Archiduc Leopold, qui voyoit avec douleur que les Princes de la ligue Catholique, se pressoient peu de fournir les secours dont il avoit besoin. L'Electeur de Baviere qui en étoit le chef, se rendit à Wirtzbourg avec les Electeurs de Mayence, de Tréves, de Cologne, l'Archevêque de Saltzbourg, l'Evêque de Wirtzbourg, celuy d'Aichstet, les Archiducs d'Autriche, & quelques autres Princes. On y régla

ce que chacun devoit contribüer pour ſoutenir une guerre, qui les intéreſſoit; mais malgré ces reglemens & l'importance de l'affaire, Leopold ne recevoit que de foibles renforts. L'Empereur RODOLPHE ſe tenoit renfermé dans ſon Château de Prague, où il ne s'occupoit qu'à la Chimie & à la peinture, ſans ſe donner d'autres ſoins que de ſigner des mandemens (*c*). MATHIAS, ſon frere Roy de Hongrie ſe défioit de Leopold par un eſprit de jalouſie, & croyoit aſſez faire de maintenir la Religion dans l'Autriche. Ferdinand Duc de Styrie ne voyoit que de loin l'embarras de ſon frere, & ſe trouvoit même dans l'impuiſſance de le ſecourir. Les Electeurs Eccleſiaſtiques fourniſſoient leur contingent au Duc de Baviere; mais l'alliance de la France avec leurs ennemis, leur faiſoit tout craindre pour leur propre païs, ſur tout depuis qu'ils eurent appris que HENRY IV. avoit ſur piéd une armée de ſoixante mille hommes, avec les munitions

(*c*) HEISS Hiſt. de l'Emp. L. 3.

Digitized by Google

tions néceſſaires pour un ſi grand nombre de Troupes.

La conſternation générale des Catholiques n'abatit pas le courage de Leopold; il s'empreſſa de faire des levées dans ſon Evêché. Le Comte François de Creichingen ou de Crehanges Grand-Doyen du Chapitre fut chargé de cette commiſſion, dont il s'acquitta avec ſuccés. Ces mouvemens inquieterent la Ville de STRASBOURG, & les autres Villes Proteſtantes, qui leverent de leur côté des Troupes, pour ſe mettre en défenſe. La petite armée que Leopold avoit en Alſace & qui campoit prés de Molsheim & de Saverne, voulant étendre ſes quartiers, s'approcha du Rhin & deſcendit à Wantzenau (*f*), village preſqu'au confluent du Rhin & de l'Ill. Cette marche donna de l'ombrage aux Ennemis, qui étoient campez au delà du Rhin. L'Electeur Palatin, le Marquis de Brandebourg & le Duc de Wirtemberg firent paſſer ce fleuve à leurs Trou-

Troupes levées dans l'Evêché de STRASBOURG.

Les ennemis paſſent en Alſace.

(*f*) CARAFFA pag. 44.

pes prés d'Offendorff: leur approche obligea le Comte de Crehange d'abandonner Wantzenau; les ennemis s'en emparerent & ayant formé le 24. Mars 1610. un corps d'armée compoſé de ſeize Enſeignes d'Infanterie, & de dix Cornettes de Cavalerie avec trois pieces de Canon, ſous le commandement du Comte Othon de Solms, ils marcherent vers Dachſtein. Le Comte de Crehange ſe trouvant trop foible, arrêta pour un tems les Princes, en leur promettant de faire ſortir d'Alſace dans quatorze jours, les Troupes qui y étoient à ſes ordres.

A. 1610.

Pendant que l'Alſace étoit ainſi agitée, la France perdit HENRY IV. le 9. Mars 1610, Prince très chéri de ſon Peuple, qui n'a pas encor ceſſé de le regréter. Ce triſte évenement fit croire à Leopold que les Princes Correſpondans, qui comptoient tous ſur la puiſſance de HENRY, ne ſeroient plus ſi fiers, & que la ligue Catholique profitant de cette conjoncture, feroit de plus grands efforts. Il partit de Juliers où il laiſſa pour Gouverneur le Comte

Comte de Ravensberg, & ſe rendit à Prague, pour ſolliciter du ſecours & prendre des meſures avec les Princes, qui n'étoient pas entrez dans l'union. Mais pendant ſon abſence, l'Alſace ſe vit en proye aux Armées des Princes voiſins. Les Troupes que le Comte de Crehange avoit promis de faire ſortir de cette Province, étoient toûjours à ſa portée, & Leopold avoit un petit corps de cinq-cens chevaux & de quinze-cens hommes de pied, qui campoit entre STRASBOURG & Molsheim. Comme les Villages de la juriſdiction de STRASBOURG, ſouffroient de ce voiſinage, cette Ville en porta ſes plaintes aux Princes Correſpondans, qui furent ravis de trouver occaſion de faire vivre leur armée ailleurs que dans leur propre païs: ils luy firent paſſer le Rhin ſur le pont de STRASBOURG; elle conſiſtoit en dix-ſept Compagnies de Reitres, en quelque Cavalerie Hollandoiſe, & en vingt enſeignes d'Infanterie, avec dix-huit pieces de Canon: elle avoit pour chefs principaux les Mar-

Marquis d'Anſpach, de Dourlac & d'Onolsbach. Ces trois Marquis donnerent occaſion au Peuple d'appeller les Marchiacs (g), ce petit corps d'Armée, dans lequel on comptoit encor parmi les Generaux, Jules-Frideric de Wirtemberg, un Prince de Deux-ponts, un Comte d'Eſpach & un autre de la maiſon de Linange.

Les Troupes de l'Archiduc n'étant pas en état de tenir la campagne, en préſence d'un ennemi qni leur étoit beaucoup ſuperieur, une partie ſe renferma dans Dachſtein & l'autre alla renforcer la Garniſon de Molsheim. Les Princes ayant réſolu d'attaquer Dachſtein, en commencerent le ſiége le 28. May; & dés le 1. de Juin les aſſiégez voyant la tour entamée par cent trente-cinq coups de Canon, & qu'ils n'étoient pas en état de ſoutenir un aſſaut, la Garniſon ne conſiſtant qu'en trois cens quatre-vingt quatorze hommes, demanderent compoſition, qui leur fut accordée, à condition que les Trou-

Les Marchiacs aſſiégent Dachſtein.

(g) Mercure Fr. pag. 519.

Digitized by Google

Troupes qui ſortiroient de la place & qui ſeroient conduites à Molsheim, ne porteroient pas de trois mois les armes, contre les Princes de l'union. Langerbach ſe hâta de faire réparer les brêches de cette petite place, dont il fut fait Gouverneur.

De Dachſtein l'Armée marcha à Moutzic. Les habitans ayant refuſé de ſe rendre, furent forcez & pillez. Les Marchiacs s'étant enſuite rendus maîtres de Dalheim & de quelques autres Châteaux, aſſiégerent Molsheim le 10. Juin. Cette Ville étoit défenduë par le Comte de Salm qui y commandoit: il s'y ſignala par une vigoureuſe réſiſtance, tandis que les partis ſortis de Rosheim, de Saverne & de quelques autres Places voiſines, tenoient en haleine les aſſiégeans & leur coupoient les vivres. Le Comte Othon de Solms-Braunfels Marêchal de camp dans les Troupes Palatines, s'étant détaché pour repouſſer un de ces partis, fut tué, & ſa valeur le fit regréter de tous les Princes.

Molsheim aſſiégé.

Cepen-

Digitized by Google

Cependant les aſſiégez manquants de poudre, apprirent qu'un petit corps de deux cens chevaux & de deux cens hommes de piéd, qui leur en apportoit, avoit été battu. Cette nouvelle leur fit perdre l'eſpérance de pouvoir ſoutenir un aſſaut, pour lequel tout étoit déja diſpoſé. Ils capitulerent & aprés quelques conteſtations, le Marquis d'Onolsbach accorda que le Comte de Salm ſortiroit avec la Garniſon méche allumée, enſeignes déployées, tout le bagage & une piéce de Canon ; Que les Eccleſiaſtiques & les Catholiques conſerveroient leurs biens, leurs dignitez & l'exercice libre de leur Religion, & que les priſonniers faits de part & d'autre ſeroient mis en liberté ſans rançon. Les Troupes de Leopold ſortirent de la place au nombre de douze cens hommes ſous quatre enſeignes. Les malades furent conduits à Saverne; mais les hahitans de Molsheim ne furent pas épargnez autant qu'ils l'eſpéroient, ayant été contrains de payer vingt mille florins pour les

Le Comte de Salm capitule.

11. Juin 1610.

les Princes, & ſoixante mille pour leurs Troupes.

Le Duc de Lorraine & les Seigneurs d'Alſace, à qui le voiſinage des deux armées donnoit de l'inquietude, s'aſſemblerent à Haguenau, à deſſein d'y déliberer ſur les moyens de faire finir la guerre. Mais bien loin de la faire ceſſer, elle ſe ralluma plus qu'auparavant. Les Troupes de Leopold, qui étoient à Benfeldt, couroient juſqu'à STRASBOURG, & le 2. Juillet elles firent à la porte de St. Nicolas, une priſe qui fût eſtimée cent mille Horins. La Garniſon de Saverne pilla de ſon côté trois villages tout prés de STRASBOURG, & ramena trois cens chevaux. Les partis même couroient juſque dans les terres que le Marquis de Bade-Dourlac poſſédoit aux extremitez de l'Alſace, où ils firent de grands dégats. Les ennemis de leur côté n'épargnoient pas les terres de l'Evêché : aprés avoir pillé quelques villages, ils ſe jetterent ſur Rhinau qu'ils réduiſirent preſque tout en cendres.

Ravages faits en Alſace.

L'Em-

Heraut envoyé à STRASBOURG.

L'Empereur informé de ce qui ſe paſſoit en Alſace, reconnut que STRASBOURG étoit la principale cauſe de cette guerre. Il luy envoya à ſon ordinaire un mandement par un Heraut ; comme s'il ſuffiſoit d'ordonner dans un tems où il faut agir. Le mandement imperial fut affiché à STRASBOURG, portant ajournement à la Chambre de Spire ; mais le Sénat le fit d'abord arracher, & il ne craignit pas même de faire publier par un Trompette, que ce mandement avoit été donné à l'inſçu de l'Empereur, & qu'on l'avoit affiché ſans l'avoir montré auparavant au Sénat. La Chambre Imperiale prit ce procédé pour une inſulte ; mais il fallut diſſimuler, parce qu'elle manquoit de force pour ſe faire obéir par une Ville, qui s'étoit miſe ſur le piéd de République, tître que le Roy de France luy donnoit dans les lettres que ſa Majeſté luy faiſoit adreſſer (*b*). Comme elle fourniſſoit les proviſions dont l'Armée des Princes avoit

(*b*) Mémoires de Villeroy. pag. 521.

avoit beſoin, dés le lendemain que le mandement Imperial eut paru, elle fit partir un grand convoi. Au premier avis qu'on en eut dans l'Armée de Leopold, ſix cens hommes de piéd & trois cens chevaux furent détachez pour l'aller enlever; mais les Princes donnerent de ſi bons ordres, que ce gros parti fut inveſti & fait priſonnier. Les Soldats s'engagerent d'abord dans les Troupes des Princes; mais peu de jours aprés ayant trouvé moyen d'échapper, tous retournerent à Saverne, à la réſerve de douze, qui furent repris & conduits à Molsheim où on les fit mourir comme déſerteurs.

Parti battu par les Princes unis.

Cependant les deux partis laſſez d'une guerre, qui ruinoit leurs ſujets & qui n'épargnoit pas leurs amis, écouterent enfin le Duc de Lorraine & le Comte Jean-Reinard de Hanau, qui s'entremirent pour procurer la paix à l'Alſace. On s'aſſembla à Wilſtet, bourg ſituë au delà du Rhin, à deux lieuës de STRASBOURG. Les Députez de

Paix conclué à Wilſtet.

(i) SCHADÆUS Contin. L. 3. pag. 546.

cette Ville s'y rendirent avec pluſieurs Seigneurs de la Province. Le traité y fut conclu le 27. Août 1610, & il y fut réglé que les Armées ſortiroient de l'Evêché de Strasbourg & de la Baſſe-Alſace; que les Princes rendroient toutes les Places qu'ils occupoient appartenantes à l'Evêché, en l'état où elles étoient, ſans y rien démolir; & que réciproquement Lixheim & autres lieux, appartenans aux Princes unis, ou à leurs alliez, ſeroient rendus; qu'on ne pourroit de part & d'autre rien répeter pour les dommages qu'on avoit ſoufferts, ny pour les dépenſes qu'on avoit faites; qu'on ne s'inquiéteroit plus au ſujet de la Religion, & qu'enfin le traité de Haguenau ſubſiſteroit dans toute ſa force (*k*). Le Comte de Crehange & tout le Chapitre Catholique qui réſidoit à Saverne, ratifierent le traité, qui avoit été ſigné par le Comte Herman-Adolphe de Salm, Chriſtophe de Wanguen-de Geroldseck, Hugues Sturm de Sturmeck, Wolfgang

(*k*) Mercur. Fr. T. 1. pag. 521.

gang Böckel de Bocklinſau, & d'autres Gentilshommes d'Alſace ; il fut même ajouté qu'en cas que l'Archiduc Leopold refuſât de l'approuver, on remettroit Dachſtein au pouvoir des Princes de l'Union. Ainſi finit la guerre, qui quoy qu'elle n'eut duré que ſix mois, avoit déjà rüiné une grande partie de l'Alſace.

Pendant que le Diocéſe de STRASBOURG étoit en proye à tant d'ennemis, Leopold ne put venir à ſon ſecours, la plus grande partie de ſes Troupes étant occupée à défendre Juliers, qu'il tenoit en ſequeſtre. Nous avons vû qu'il étoit ſorti de cette place pour aller à Prague : en ſon abſence le Prince Maurice de Naſſau, étant venu au ſecours de l'Electeur de Brandebourg & du Comte Palatin de Neubourg, & ayant joint ſes forces à celles du Prince Chriſtian d'Anhalt, il inveſtit Juliers le 18. Juillet 1510. elle tint ferme juſqu'à ce que le Maréchal de la Châtre eût amené aux Aſſiegeans douze mille François, qui forcerent

Priſe de Juliers.

rent le Comte de Ravensberg Gouverneur de cette Ville, de ſe rendre le 1. Septembre. Aprés que l'Archiduc Leopold eut perdu cette place, il ne prit plus aucune part à ce qui concernoit la ſucceſſion du Duc de Juliers.

D'autrés intérêts, qui le touchoient de plus prés, l'obligerent à faire marcher ſes Troupes dans ſon Evêché de Paſſau, où elles ſe trouverent monter à quatre mille chevaux & neuf mille hommes de piéd (*l*). Le voiſinage de cette Armée inquieta l'Archiduc MATTHIAS Roy de Hongrie, à qui l'Empereur avoit depuis peu cédé l'Autriche: il écrivit aux Etats de Bohéme pour leur demander ſecours dans le beſoin, & fit courir le bruit que Leopold vouloit ſe faire déclarer Roy de Bohéme. Les Religionaires de Bohéme n'en furent pas moins allarmez que MATTHIAS, craignant le grand zéle que Leopold avoit toûjours eu pour ſoutenir la Catholicité. L'Empereur averti des menées de ſon frere le

(*l*) PIASCENSIUS pag. 275.

le Roy de Hongrie, donna ordre à Leopold de faire entrer ſes Troupes dans la Bohéme. Le Général Roméo qui les commandoit, ne garda pas dans ſa marche aſſez de diſcipline, pour diſpoſer le païs en ſa faveur : il exerça même de grandes inhumanitez dans Budowitz qu'il ſurprit, Son Armée cependant ſe ſaiſit de la petite Prague; mais les Habitans de la Nouvelle & de la Vieille-Ville ſe ſouleverent avec fureur ; la Populace entra dans les Monaſteres, pilla les ornemens, briſa les images & les Reliques, & égorgea un grand nombre de Religieux. Dans ces entrefaites MATTHIAS venant au ſecours des Etats de Bohéme avec dix-huit mille hommes, l'Empereur fut forcé de preſſer l'Archiduc Leopold de faire ſortir ſes Troupes de Bohéme. MATTHIAS arriva enſuite à Prague, où il fut reçu avec de grandes acclamations de joye. Henry-Jules de Brunſwick s'entremit enſuite pour reconcilier les deux freres ; RODOLPHE céda à Matthias la couronne de Bohé-

A. 1611.

Digitized by Google

MATTHIAS Empereur.

me, & étant mort peu de tems après, le 10. Janvier 1612, MATTHIAS fut élevé ſur le Tróne Imperial par le ſuffrage de tous les Electeurs.

Pendant le Régne de l'Empereur MATTHIAS, Leopold eut peu de part aux affaires ; il vivoit retiré dans ſon Evêché de STRASBOURG, demeurant tantôt à Rouffach, tantôt à Benfeldt, & quelquefois à Molsheim, toûjours occupé à conſerver la paix dans ſon Diocéſe, & à confirmer ſon Peuple dans l'ancienne Religion. C'eſt à luy que l'Alſace doit l'établiſſement des Colleges d'Enſisheim, de Sceleſtat, de Haguenau & de l'Univerſité de Molsheim. Le Pape PAUL V. luy en accorda les bulles en 1617. où il ne luy donna que la qualité d'Adminiſtrateur de l'Evêché de STRASBOURG, parceque Leopold n'étoit pas encore dans les Ordres Sacrez.

Leopold établit divers Colléges en Alſace.

Tandis que dans les douceurs d'une vie paiſible Leopold faiſoit les délices de ſon Peuple, les Religionnaires préparoient de nouveaux

veaux orages, qui troublerent ſon repos, déſolerent l'Alſace, & mirent le feu dans tout l'Empire. C'eſt par la Bohéme qu'ils commencerent. Les Proteſtans de ce Royaume redoutoient ſur tout la domination du Roy FERDINAND, dont ils connoiſſoient le zéle pour la Religion Catholique (*m*). Les Princes correſpondans travailloient à fomenter ces préventions ; & le Prince Chriſtian d'Anhalt tâchoit dans les fréquentes conférences qu'il eut avec les Seigneurs de Bohéme, de leur inſpirer les principes de la Secte de Calvin, & de les engager à ſecoüer le joug de la maiſon d'Autriche. Une occaſion ſe préſenta propre à mettre le Peuple dans leur parti. L'Archevêque de Prague, ayant fait démolir un Temple bâti dans ſes terres, & en ayant fait fermer un autre dans un lieu de la dépendance de l'Abbé de Brunaw, les Religionaires en porterent leurs plaintes à l'Empereur MATTHIAS, qui répondit que l'Ar-

Troubles de Bohéme.

(*m*) CARAFFA pag. 57.

Digitized by Google

l'Archevéque n'avoit rien fait au préjudice des priviléges du païs, ni contre les Edits de ſes prédeceſſeurs : mais comme les ſéditieux refuſerent d'obéir à cet arrêt, quelques-uns furent mis en priſon. Ce châtiment aigrit les mécontens : & tout parut dans Prague diſpoſé à un ſoulevement général ; il ne tarda pas d'éclater. Pluſieurs Seigneurs Proteſtans, à la tête deſquels étoit le Comte de la Tour, entrerent ar-
A. 1618. mez dans le Palais le 23. May 1618, & ayant percé juſque dans la ſale, où le Conſeil du Roi étoit aſſemblé, ils réitererent fiérement leurs remontrances (*n*). Le Conſeil leur répondit avec modération ; mais les mécontens ſe porterent à un tel excés de fureur, qu'ils jetterent par les fenêtres d'un ſecond étage deux Conſeillers & le Secretaire du Conſeil. Aprés cet attentat que les Rebelles prévoyoient bien ne devoir pas demeurer impuni, le Comte de la Tour fit au nom des Etats, prêter ſerment aux habitans de Prague. On établit trente Direc-

(*n*) PIASCESIUS & BRACHELIUS.

Directeurs du Royaume. Sous prétexte d'en conſerver les priviléges, tout courut aux armes, & les ordres furent envoyez pour faire des levées dans toute la Bohéme. L'Electeur de Saxe, celuy de Baviere, & l'Archiduc FERDINAND qui du conſentement des Etats avoit été couronné Roy de Bohéme le 29. Juin 1617, s'entremirent pour arrêter le mal dans ſa ſource. Mais les ſeditieux s'étant obſtinez à ne vouloir pas mettre bas les armes, la négotiation échoüa & l'Empereur fut obligé de faire avancer des Troupes.

Philisbourg bâti par l'Evêque de Spire.

Les Princes de l'Union Evangelique profiterent de ces troubles, pour exécuter le deſſein de ſe rendre maîtres des terres que l'Archiduc Leopold, & les Princes Eccleſiaſtiques avoient en Alſace & le long du Rhin. Déjà depuis quelque tems Philippe-Chriſtophe de Soëteren Evêque de Spire avoit fait fortifier Udenheim, qui depuis fut appellé Philisbourg, pour mettre ſon

Diocéſe, dont une partie eſt en Alſace, à couvert des entrepriſes des Princes voiſins. Fréderic V. Electeur Palatin, le Duc de Wirtemberg, le Marquis de Bade-Dourlac & le Prince Chriſtian d'Anhalt, jugeant que cette place ſitüée ſur le bord du Rhin & frontiere de l'Alſace, leur étoit néceſſaire pour faciliter leur entrée dans cette Province, ſommérent l'Evêque de Spire de la démolir. Cette propoſition n'ayant pas été écoutée, les Princes firent inveſtir cette place au mois de Juin 1618, par quatre mille hommes, & douze cens travailleurs. Les habitans ſe voyant ſans défenſe, furent forcez d'ouvrir leurs portes; & dés que les Princes s'en furent ſaiſis, ils rüinerent en un ſeul jour des ouvrages qui avoient coûté à l'Evêque de Spire plus de cent mille florins (o).

les ouvrages en font rüinez.

Ces Princes à la tête deſquels étoit l'Electeur Palatin, voulant de même s'emparer de Briſach, avoi-

(o) CARAFFA pag. 60.

avoient demandé du ſecours aux Hollandois. Le Duc de Savoye n'attendit pas qu'on luy en demandât. Dés qu'il eut fait ſa paix avec l'Eſpagne, il offrit à l'Electeur Palatin de luy envoyer deux mille hommes, ſous la conduite d'Erneſt de Mansfeldt, ſe chargeant même de les entretenir à ſes frais, à condition que perſonne n'en auroit connoiſſance que l'Electeur de Brandebourg & le Prince d'Anhalt. Ces avances firent croire à ces trois Princes qu'ils pouvoient obtenir du Duc de Savoye un plus grand ſecours : ils luy demanderent quinze mille hommes, avec leſquels ils prétendoient envahir l'Alſace, la joindre aux Etats de l'Electeur Palatin, & s'aſſûrer du Tyrol, afin d'avoir un paſſage libre en Italie. Avant que cette négociation fût finie, le Comte Erneſt de Mansfeld entra en Allemagne à la tête des deux mille hommes que le Duc de Savoye avoit promis.

Projet de l'Electeur Palatin pour envahir l'Alſace.

Pen-

(p) JULIUS BELLUS L. 2. pag. 137.

Digitized by Google

Pendant que les Princes Proteſtans armoient pour ſe rendre maîtres de l'Alſace, les Ducs de Deux-Ponts ne voulant pas ſe reſſerrer dans l'enceinte de leur ancien Duché, tâcherent de s'établir dans cette Province, en y faiſant des acquiſitions nouvelles.

Acquiſition des Ducs de Deux-ponts.

Jean-Caſimir Duc de Deux-Ponts, de la Lignée de Kleebourg, ayant epouſé en 1615, Catherine Fille du Roy de Suede CHARLES IX. & ſœur du Grand Guſtave, acheta en 1618. des Barons de Thann pour 6000. florins le Village de Bernback, entre Thann & Bergzabern, & en 1622. il bâtit le Château de Catherinenbourg, à qui il donna ce nom parceque les deniers dotaux de Catherine ſon Epouſe, avoient été employez au bâtiment & à l'achat des villages dépendans de ce Château. Frederic-Caſimir Duc de Deux-ponts de la Lignée de Landsberg, acheta preſqu'en même tems des Nobles de Lichtenberg

berg, le Village de Keffenach que ſon fils Fréderic-Loüis rétrocéda en 1655. à CHARLES-GUSTAVE Roy de Suede. Adolphe-Jean frere de Charles-Guſtave poſſeſſeur de Catherinenbourg, achetta en 1666. la moitié du Village de Schoenenbourg d'un Baron d'Holtzapfel. C'eſt par ces nouvelles acquiſitions que les Ducs de Deux-ponts ont formé le Baillage de Catherinenbourg, qui n'eſt qu'un appendice de leur ancien Duché. Je reviens à Erneſt de Mansfeldt.

Il étoit fils naturel de Pierre-Erneſt de Mansféld, Gouverneur de Luxembourg, Seigneur qui s'étoit ſignalé par ſon zéle pour la maiſon d'Autriche, ſous les régnes de CHARLES V. & PHILIPPE II: mais comme ſon fils le Comte Erneſt, s'apperçut que la condition de ſa mere étoit un obſtacle aux graces que les ſervices de ſon pere luy faiſoient eſpérer, il quitta le parti d'Eſpagne pour s'attacher au Duc de Savoye, & enſuite

aux

aux Princes de l'Union Evangelique (*q*). Comme il étoit entreprenant, & qu'il ſçavoit le métier de la guerre, les Princes réſolurent de ſe ſervir de luy, pour porter le feu dans la Bohéme : ils augmenterent ſes Troupes, pluſieurs Officiers au retour d'Italie, ſe joignirent à luy, & Erneſt à la tête de quatre mille hommes ſe mit en marche pour la Bohéme, avec ordre d'aſſûrer les rebelles, qu'ils ne tarderoient pas à recevoir un plus grand renfort. Les Bohémiens animez par ces eſpérances, vinrent groſſir les Troupes du nouveau Général, qui pour donner éclat à ſes armes, aſſiégea Pilſen : il la prit, & aprés cette conquête, tout le Royaume ſe déclara pour les mécontens, à la réſerve de Bodowitz & de Cromlau qui demeurerent dans leur devoir. (*r*)

A. 1619. L'Empereur MATTHIAS ne ſur-

(*q*) PUFFENDORF Rerum Suecic. L. I. §. 24. (*r*) CARAFFA pag. 66.

ſurvéquit pas à ces disgraces; car peu de tems après il mourut dans le mois de Mars 1619. L'Electeur de Mayence convoqua d'abord les Electeurs pour ſe trouver à Francfort dans trois mois; ils s'y rendirent ; FERDINAND y vint luy-même ayant laiſſé dans l'Autriche ſon frere l'Archiduc Leopold , pour y tenir ſa place. Les eſprits furent ménagez avec tant de dexterité que tous les Electeurs , à la reſerve de l'Electeur Palatin , elûrent FERDINAND Roy des Romains , & le couronnerent Empereur le 8. Septembre ſous le nom de FERDINAND II. Peu de jours aprés cette cérémonie le nouvel Empereur apprit que les mécontens de Bohéme avoient à ſon préjudice élû à Prague Roy de Bohéme, FREDERIC V. Electeur Palatin. Ce Prince accepta cette Couronne ; & preſſé par les grandes promeſſes de Maurice Prince d'Orange & du Duc de Boüillon , & ſollicité ſur tout par ſon Epouſe Eliſa-

Mort de l'Empereur MATTHIAS: FERDINAND II. luy ſuccede.

Digitized by Google

ſabeth fille de JACQUES Roy d'Angleterre, il partit pour ſe rendre à Prague, s'imaginant que les Proteſtans d'Autriche, de Sileſie & de Moravie, joints aux Bohémiens, & ſoutenus par les forces des Hollandois l'emporteroient ſur toute la puiſſance du nouvel Empereur. L'événement ne répondit pas à ſon eſpérance, comme nous le dirons à l'occaſion des guerres que les troubles de Bohéme allumerent en Alſace.

La Ville de STRASBOURG les prévit, & en craignant les ſuites, elle voulut s'aſſurer la poſſeſſion des biens de l'Evêché, qui luy avoient été cédez par le traité de Haguenau. La tréve ſtipulée pour 15. ans par le traité conclu en 1604., étant finie en 1619, les Seigneurs & la Nobleſſe de la Baſſe-Alſace, apprehendant eux-mêmes que la guerre ne recommençât en cette Province, ſe rendirent aux inſtances des Magiſtrats de STRASBOURG, & s'entremirent pour en-

Digitized by Google

engager le Grand-Doyen & le Chapitre Catholique à proroger la tréve pour, ſept ans (s), Toutes les parties s'aſſemblerent à Haguenau, & convinrent le 2. Février 1620. par la médiation du Comte de Hanau & des Députez de la Nobleſſe, que le traité de 1604. ſubſiſteroit dans toute ſa force encor ſept ans; à moins qu'avant ce terme il n'en fût autrement ordonné par une convention faite entre les Electeurs & les Etats de l'Empire de l'un & l'autre Religion. On ajouta même qu'en cas que les ſept années expiraſſent avant que l'affaire eût été terminée par un decret agrée de tout l'Empire, les parties demeureroient dans l'état que le traité de Haguenau avoit réglé. Il ne fut fait aucune mention dans ce ſecond traité ny de Leopold Evêque de STRASBOURG, ny de Jean-George Marquis de Brandebourg, poſtulé par les Proteſtans pour

Tréve prorogée pour ſept ans.

(s) Atchiv. Argent.

Digitized by Google

être Adminiſtrateur de cet Evêché. Il ſemble cependant que le conſentement de l'Archiduc Leopold Evêque de STRASBOURG, étoit néceſſaire pour donner force à un traité, où il s'agiſſoit d'une ceſſion des biens de ſon Evêché. Pendant qu'on cherchoit en Alſace les moyens d'y conſerver la paix, l'Empereur FERDINAND n'oublia rien pour intéreſſer les Princes dans ſa cauſe. L'Electeur Jean-George de Saxe, Maximilien Electeur de Baviere, & Loüis Landgrave de Heſſe ſe déclarerent ouvertement pour luy, & repreſenterent de concert à l'Electeur Palatin le tort qu'il avoit de vouloir vſurper la couronne de Bohéme; après avoir luy-même reconnu FERDINAND pour Roy.

Ambaſſade de France pour appaiſer les troubles de l'Allemagne.

L'Empereur fit de même expoſer la juſtice de ſon droit aux Princes de la Baſſe-Saxe, au Roy de Dannemarck, & au Roy de France : le Comte de Furſtemberg agit avec tant de ſuccés dans

dans cette derniere Cour, que ſa Majeſté trés-Chrétienne réſolut d'envoyer une Ambaſſade à l'Empereur & aux Princes de l'Union, pour pacifier les troubles dont l'Allemagne commençoit d'être agitée. Le Duc d'Angoulême Comte d'Auvergne, Meſſieurs de Bethune Baron de Selles, & de l'Aubeſpine Abbé de Préaux, furent chargez de cette glorieuſe commiſſion : ils ſe rendirent à Ulm, où les Princes de l'Union étoient aſſemblez, & où la Ville de STRASBOURG avoit pour ſon Député François Ingolt. Le Duc d'Angoulême conjura avec tant de force les Princes Correſpondans de prévenir les horreurs d'une guerre civile, que du conſentement du Duc de Baviere, chef de la Ligue Catholique, & qui avoit ſes Députez dans cette aſſemblée, il fut conclu le 3. Juillet 1620, que la Ligue Catholique & l'Union Evangelique demeureroient dans une parfaite paix, ſans faire aucun acte d'hoſtilité contre aucun

Digitized by Google

des Etats engagez dans l'un ou l'autre des deux partis, à la réſerve du Royaume de Bohéme qu'on abandonnoit à ſa deſtinée.

L'Evéque de STRASBOURG. envoye un ſecours aux Catholiques.

Cette convention qui fut l'ouvrage de la généroſité du Roy de France & de ſon zéle pour la Religion, facilita à l'Archiduc Leopold le moyen de faire paſſer en Autriche ſix à ſept mille hommes de piéd & quinze cens chevaux, qu'il avoit raſſemblez en Alſace & dans ſon Evêché de STRASBOURG. George-Frideric Marquis de Bade-Dourlac, Sous-Lieutenant des Princes Correſpondans, ſe diſpoſoit à diſputer aux Troupes de Leopold le paſſage du Rhin; mais l'Archiduc ayant dépêché le Comte d'Hellfenſtein & le Baron de Rappolſtein vers le Marquis Joachim-Erneſt d'Anſpach qui commandoit les Troupes de l'Union; le Marquis de Bade en reçût ordre de ne pas s'oppoſer à l'Archiduc, qui fit en effet paſſer les Troupes Catholiques ſur le pont

de

de Briſach, pour aller joindre Maximilien Duc de Baviere qui fut Electeur en 1628.

Le Duc ayant reçu ce renfort, partit à la tête d'une armée de trente mille hommes, pour ſe rendre en Autriche : il avoit pour ſon Lieutenant-Général le Comte de Tilly. De-là il marcha en Bohéme, où il joignit les Troupes commandées par le Comte de Buquoy. L'armée de l'Electeur Palatin étoit campée prés de Prague, ayant pour ſes principaux chefs le Prince Chriſtian d'Anhalt-le-vieux, le Comte de la Tour, & le Comte d'Hohenloë. Les Imperiaux les attaquerent le 8. Novembre 1620, avec tant de vigueur, que la victoire ne balança pas longtems: en moins de deux heures elle tourna du côté des Catholiques, & la défaite des Bohémiens fut entiére. Cette ſignalée victoire parut aux Catholiques une eſpéce de miracle qu'ils attribuerent à une protection ſinguliere de la SAINTE-VIERGE, dont

L'Electeur Palatin nouveau Roy de Bohéme eſt entierement défait.

Digitized by Google

l'image étoit peinte dans les étendarts du Duc de Baviere, & dont le nom fut le ſignal du combat. L'Electeur Palatin Frideric ſe retira dans le Chateau de Prague, où ſe voyant ſans reſſource & craignant de tomber entre les mains du Duc de Baviere, qui ne luy accorda que huit heures pour ſe réſoudre à renoncer à la couronne de Bohéme, il en ſortit le lendemain avec l'Electeur & les Princes ſes enfans, & ſe ſauva à Breslau en Sileſie; mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il paſſa à Berlin & de-là en Hollande. Après cette fuite Prague ouvrit ſes portes au Vainqueur, & toute la Bohéme ſe ſoumit à FERDINAND.

Le Comte Erneſt de Mansfeldt jaloux de voir que l'Electeur Palatin luy avoit préféré le Prince Chriſtian d'Anhalt, pour commander l'armée, ne voulut pas ſe trouver à la bataille; il reſta à Pilſen: mais dès qu'il ſçut que Fréderic avoit été vaincu, déſeſpérant de trouver grace auprés

prés de l'Empereur, qui le regardoit comme le boute-feu de cette guerre, il ramaſſa les débris de l'armée battuë, pour aller ailleurs chercher de quoy ſubſiſter, n'ayant pour tout revenu que ce qu'il pouvoit enlever à la pointe de l'épée. L'Alſace fut la premiere en proye à ſes rapines, comme nous le dirons bientôt.

L'Empereur maître abſolu de la Bohéme, crût qu'il étoit de ſa juſtice de punir les principaux autheurs de cette guerre. Il proſcrivit l'Electeur Palatin & le mit au Ban de l'Empire, le 22. Janvier 1621, avec quelques autres Princes, qu'il priva comme luy de leurs Etats & de leurs dignitez. Le Comte de Mansfeldt avoit eu le même ſort dés le tems de l'Empereur MATTHIAS. Le Duc de Baviere en qualité d'exécuteur du decret de proſcription, reçut de la dépoüille de l'Electeur Palatin, le Haut-Palatinat; & le Bas fut donné à

A. 1621. Le Bas Palatinat donné à Albert Archiduc d'Autriche.

la Ville de STRASBOURG. se soumet.

Albert Archiduc d'Autriche (*t*). Albert n'en joüit pas longtems, étant mort le 11. Juillet 1621. Leopold luy succeda, & comme il étoit Grand-Bailli de Haguenau dés le 6. Avril 1630 (*u*), il se trouva plus que jamais en état de défendre son Evêché de STRASBOURG contre les entrepriſes des Protestans, sur tout depuis que l'Union Evangelique eut été déconcertée. Maurice Landgrave de Hesse fut le premier à se reconcilier avec l'Empereur. Les Villes de STRASBOURG, d'Ulm & de Nuremberg se rangerent de même du côté du plus fort; & aprés avoir renoncé à leur confédération avec les Princes Correspondans, elles promirent de n'assister en aucune façon, l'Electeur Palatin, le Palatinat, le Royaume de Bohéme & les Provinces qui luy sont incorporées.

L'Alsace ravagée

Tout ayant cédé à la puissance de l'Empereur, & STRASBOURG

(*t*) JULIUS BELLUS L. 5. p. 414.
(*u*) Archiv. Argent.

ROURG ayant repris les voyes de la ſoumiſſion, il ſembloit que l'Alſace alloit jouïr des douceurs de la paix. Mais le Comte de Mansfeld chaſſé de la Boheme & de la Franconie, vint paſſer le Rhin à Manheim, au mois de Novembre 1621., & ſe jetta dans le Palatinat & de-là dans l'Alſace, vivant par tout du fruit de ſes rapines. Il s'attacha d'abord à Lauterbourg, petite Ville d'Alſace ſituée ſur la riviere de Loutre, & où l'Evêque de Spire avoit un Château. Ce poſte luy parut important pour luy donner entrée dans toute la Province. Mansfeld aſſiégea cette petite place, la prit & la pilla. Il avoit même formé le deſſein d'y paſſer l'hyver : mais Don Gonzalve de Cordouë ayant repaſſé le Rhin, contraignit le Comte de ſe retirer à Germersheim Ville ſitué ſur la Queich & dont les marais rendent les aproches trés difficiles. Mansfeld n'y fut pas longtems cantonné, car dés que le Géné-

par le Comte de Mansfeld.

Digitized by Google

ral de Cordouë eut mis ſes troupes en quartier, Mansfeld ſortit de Germersheim, pénétra dans l'Alſace & ſe répandit dans les terres de l'Evêché de STRASBOURG.

Il entreprit d'abord de s'emparer de Maur-Munſter, riche Abbaye à une lieuë de Saverne. Les Païſans qui s'y étoient réfugiez, s'y défendirent; mais enfin il fallut céder à la force. Mansfeld s'en rendit maître aprés y avoir perdu trois cens hommes. De-là il mit au pillage les Bourgs & les Villages d'alentour, d'où il emmena tous les chevaux & pluſieurs chariots chargez de butin. S'étant enſuite approché de Haguenau, il ſomma le Magiſtrat de luy donner deux cens mille florins, & de ſe rédimer du pillage à ce prix, ſous peine de voir leur Ville forcée, & les villages qui l'environnent, livrez à la fureur du Soldat. Ces menaces obligerent les Habitans de luy compter cent mille florins.

Haguenau ne joüit pas long-

tems

tems du repos qu'elle avoit achetté ſi cher. Malgré la parole que Mansfeld luy avoit donnée, il retourna quatorze jours aprés, pour attaquer cette place, & ſans vouloir écouter ny remontrance, ny priéres, il la contraignit de ſe rendre à diſcretion. Les Lutheriens qui étoient dans cette Ville, furent les ſeuls exempts du pillage: les Catholiques ne furent pas plus épargnez que les Juifs; & ne ſouffrant pas qu'il reſtât dans la Magiſtrature aucun Bourgeois de l'ancienne Religion, toutes les charges furent données aux ſeuls Lutheriens.

Haguenau ſe rend à diſcrétion.

Aprés cette conquête qui luy avoit coûté ſi peu, Mansfeld voulut ſe ſaiſir de Saverne, qu'il avoit deſtinée pour y tenir ſa cour. Il tira de Haguenau du Canon & de la poudre, dreſſa ſes batteries & fit bréche à la place, eſpérant de l'emporter d'aſſaut; mais ayant fait reconnoître la bréche & voyant la contenance des aſſiégez réſolus de ſe défendre juſqu'à l'extrémité, il modéra ſon feu, & prit

Saverne aſſiégée.

Digitized by Google

prit d'autres meſures Le Comte Herman-Adolphe de Salm Rifferſcheid, de l'ancienne & illuſtre maiſon de Salm d'Ardennes, Chanoine de Cologne & de STRASBOURG, Gouverneur d'Alſace, qualité que les Hiſtoriens luy donnent, commandoit dans Saverne avec une ſageſſe & un courage, qui firent échoüer l'entrepriſe de Mansfeld : Le Comte de Salm le fatiguoit par de fréquentes ſorties, dans leſquelles les aſſiégeans perdirent plus de quatre cens hommes. Le zéle que les Habitans avoient pour la Religion, & la crainte de voir leur Ville en proye à l'emportement du Soldat, les animoient, de ſorte qu'ayant fait un Officier priſonnier, ils le firent pendre & expoſer ſur les murailles aux yeux des aſſiégeans. Enfin la rigueur de la ſaiſon, le froid étant extréme, & l'entremiſe des Députez du Duc de Lorraine, engagerent Mansfeld à convenir d'une ſuſpenſion d'armes pendant douze jours, à condition qu'aprés ce terme les aſſiégez luy payeroient cent mille florins. Du-

Elle eſt défenduë par le Comte Herman de Salm Chanoine de STRASBOURG.

Digitized by Google

Durant cette tréve Saverne reçut un ſecours de deux mille hommes, & les Habitans plus déterminez que jamais à ſe défendre, firent ſortir de la place les femmes & les enfans, qu'ils envoyerent en Lorraine: ils brûlerent leurs Fauxbourgs, & ayant muré toutes les portes de la Ville à la réſerve d'une ſeule, ils ſe tinrent prêts à ſoutenir les efforts de l'ennemy. Mansfeld qui étoit à Haguenau, prévint la fin de la tréve, & dés le dixiéme jour, il fit ſommer la Ville de luy payer les cent-mille florins qu'il avoit demandez. Les aſſiégez luy répondirent fiérement qu'ils les avoient employez à acheter de la poudre & des bales, dont il reconnoîtroit l'effet, s'il vouloit approcher. Le Comte étonné de cette fermeté ne pourſuivit que foiblement le ſiége; enfin preſſé de nouveau par la violence du froid, & manquant des munitions néceſſaires, il prit la parti de ſe retirer. Mais pour ſe venger de l'affront qu'il venoit de recevoir, il diviſa ſes Troupes en plu-

pluſieurs petits corps, qui allerent faire un dégât général dans toute l'Alſace. Weiſſembourg & Landau, où le Lutheraniſme dominoit, & qui s'étoient renduës ſans réſiſtance, ne purent échapper au pillage. Mansfeldt, pour uſer de l'expreſſion d'un Auteur contemporain (x), faiſant la guerre plutôt en briguant qu'en Soldat, porta dans toute l'Alſace & le fer & le feu. De ſorte qu'en vingt-ſix lieuës de païs, il n'y eut ny Bourg ny village, qui ne fût ou brûlé ou accablé par des exactions, qui les réduiſirent à la derniere miſére. Préſque tous furent déſertez par les Habitans, & par tout on vit des Prêtres égorgez, des Autels renverſez, & tout ce qu'il y a de plus ſaint, livré à des profanations dont le récit fait horreur. On vit pendant le ſiége de Saverne, Michel Obertraud Gentilhomme du Palatinat, qui s'étoit retiré avec Horace Veher Anglois dans les Etats de l'Electeur Frideric (y), paſſer le

Extréme déſolation de l'Alſace.

(x) CARAFFA pag. 115. (y) Dan. PARAEUS Hiſt. Palatin. l. 6. p. 320. Jul. BELLUS L. 6.

le Rhin, pour ſeconder les deſſeins de Mansfeldt, & faire des courſes du côté de Molsheim, dans le Suntgau-même & juſqu'à Bâle, tüant & pillant ſans pitié tout ce qui ſe rencontroit ſur ſa route.

Il eſt étonnant que cette Province, qui étoit de toutes parts environnée de Troupes Catholiques, ait été ainſi abandonnée, ſans qu'on fît effort pour la ſecourir. Quelques Auteurs attribuent cette inaction, à la jalouſie qui empêchoit le Comte de Tilly & Dom Gonzalve de Cordouë d'agir de concert: c'étoit deux Rivaux attentifs à leur gloire particuliere, qui refuſoient, au dépens de l'intérêt commun, de conſpirer enſemble pour faire réüſſir les meilleurs deſſeins, de peur de partager entre eux l'honneur du ſuccés. Mais au fond peut-être que ces accuſations n'étoient fondées que ſur la prévention d'un Peuple malheureux, qui s'en prend toûjours à ceux qui n'ont pas couru à ſa défenſe, ſans examiner s'il étoit poſſible de luy donner ſecours. On ne reprocha pas à l'Archiduc

chiduc d'avoir vû d'un œil tranquille la rüine de ſon Evêché: trop foible pour arrêter ſon ennemy, il le fatiguoit au moins par des partis; & l'Hiſtoire remarque que cent hommes qu'il avoit détachez, ayant rencontré pareil nombre de Mansfeldiens, les défirent de maniere qu'il n'en put échapper que trente-ſix hommes. Ils prirent juſqu'à deux cens chevaux, & pluſieurs chariots chargez de bagage, qui furent conduits à Dachſtein. De tels avantages ne conſoloient gueres un Peuple pillé & brûlé.

Haguenau fortifiée.

Le Comte de Mansfeldt ſe crût aſſez maître de l'Alſace, pour s'en faire un Etat, dont Haguenau ſeroit la Capîtale, & où il régneroit en Souverain. C'eſt dans cette vûë qu'il fit ajouter à cette place de nouveaux baſtions, & qu'il y mit en Garniſon vingt compagnies d'Infanterie & quatre de Cavalerie. Il ne vouloit pas cependant borner là ſes conquêtes; aprés avoir ruiné Wantzenau & tous les environs, il pourvût à la ſûreté de Germersheim & de Lauterbourg.

Il

Digitized by Google

Il s'avança au commencement du printems dans l'Evêché de Spire, d'où il tira de groſſes contributions, tandis que le Comte de Lœwenſtein aſſiégeoit le Château de Magdenbourg, ſitüé à la pointe d'une haute montage aux extrémitez de la Baſſe-Alſace. La maiſon de Lœwenſtein tire ſon origine de Frideric-le-victorieux Comte Palatin du Rhin (z) Elle ſe trouva dans la ſuite partagée en deux branches, l'une Proteſtante des Lœwenſtein de Virnenbourg, l'autre Catholique des Lœwenſtein de Rochefort. La Proteſtante s'attacha à l'Electeur Palatin, & c'eſt à George-Loüis que le Comte de Mansfeldt confia le ſiége de Magdenbourg. La Garniſon, & les Païſans qui y avoient réfugié leurs meilleurs effets, ſe défendirent d'abord avec beaucoup de vigueur; ils prirent même dans une ſortie deux piéces de Canon, & tuerent un grand nombre d'aſſiégeans : mais ils furent enfin contraints de ſe

Siége de Magdenbourg.

(z) IMHOFF. L. 8. c. 6.

Digitized by Google

rendre. Cette place fut livrée au pillage & rüinée, de telle sorte qu'il n'en reste plus que quelques masures.

A. 1622. L'Electeur Palatin apprenant les progrés des entrepriſes du Comte de Mansfeldt, ſe lâſſa de demeurer dans une inaction qui ne luy faiſoit pas honneur. Il partit de Hollande au commencement du mois de Mars 1622. dans le deſſein de ſe rendre dans ſes Etats; il ſe déguiſa & ſe mit en chemin avec un ſeul Gentilhomme de Bohéme nommé Michalowitz, & Doblier marchand de STRASBOURG qui luy ſervoit de guide; ils arivèrent à Calais où ils prirent la poſte, paſſerent par Paris, traverſerent la France & la Lorraine, & arriverent ſur les Frontieres d'Alſace, où pour ſe mettre en ſûreté contre les partis de l'Archiduc Leopold, le marchand de STRASBOURG pris des paſſeports & une eſcorte pour traverſer les bois de Bitſch. De là l'Electeur prit le chemin de Landau, où il arriva de 11. Avril, &

L'Electeur Palatin vient dans ſes Etats.

où

où il fut reçû par le Comte de Lœwenſtein qui en étoit Gouverneur.

Mansfeldt étoit alors à Germersheim, où il traitoit avec le Baron Rollinger, que quelques Auteurs appellent Roville, agent de l'Infante Iſabelle, qui vouloit attirer le Comte dans les intérêts de l'Eſpagne. Rien n'étoit plus tentant que les avantages qu'on luy propoſoit. On offroit de luy donner Haguenau & ſon territoire pour luy & ſes héritiers, avec le tître de Prince de l'Empire, & de luy céder la confiſcation des revenus de la Maiſon d'Orange, & aprés la paix de luy faire une penſion égale à ces revenus. On luy promettoit de plus de luy compter dans quelques ſemaines quatre-cens mille Reichsdalles, & de le faire Maréchal de l'Armée de l'Archiducheſſe, avec une penſion de douze mille écus & ce qui ſeroit néceſſaire pour mille chevaux & quatre mille hommes de pied; qu'enfin il ne reconnoîtroit point d'autre chef au deſſus de

luy que le ſeul Marquis de Spinola. Ce traité étoit ſur le point d'étre conolu, lorſque Mansfeldt reçut une lettre de l'Electeur Palatin datée du 12. Avril qui luy donnoit avis de ſon arrivé à Landau, & que le jour même il viendroit coucher à Germersheim. Le Comte reçut cette nouvelle étant à table, il bût à la ſanté de l'Electeur, & dit à Roville, que puisque Fréderic étoit dans ſes Etats, il n'étoit plus queſtion d'accommodement ni de traité : il monta enſuite à cheval avec ſa Cavalerie, pour aller au devant de l'Electeur. L'arrivée de ce Prince répandit une joye général dans le Palatinat, & une nouvelle crainte dans l'Alſace.

FIN

DU I. TOME DE LA II. PARTIE.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

TABLE
DES MATIERES CONTENUES DANS LA SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE D'ALSACE.
TOM. I.

A.

ALbert de Baviere dit le ſage. p. 3. fait la guerre à Robert Comte Palatin du Rhin ibid.

Albert Marquis de Brandenbourg refuſe d'entrer dans le traité de Paſſau. p. 183. ſes violences. il menace Strasbourg. ibid. ſe ſaiſit de Tréves. p. 186. ſurprend & fait priſonnier le Duc d'Aumale. p. 191. continue ſes courſes, eſt défait & ſe retire en France. écrit à la diéte. ibid.

Alſace préfecture imperiale d'Alſace. p. 2. Landau incorporé à la préfecture d'Alſace. p. 9. prédicans en Alſace. p. 26. Aſſemblée des Etats d'Alſace. p. 50. François de Sickinguen ſe jette en Alſace. p. 55. révolte & ravages des Païſans en Alſace. p. 61. 66. fin

Digitized by Google

de cette guerre. p. 77. assemblée des Etats d'Alsace. p. 119. Henry II. Roy de France vient en Alsace. p. 171. elle est ravagée par Charles-Quint. p. 190. les François y entrent & en sortent. p. 245. Armée en Alsace. p. 251. Etats d'Alsace convoquez à Scelestat. p. 284. Alsace ravagée. p. 289. guerre en Alsace. p. 332. ravages faits en Alsace. p. 383. College de Jesuites établis en Alsace. p. 390. les Ducs de Deux-ponts font de nouvelles acquisitions en Alsace. p. 396. elle est ravagée par Mansfeldt. p. 408.

Anabaptistes hérétiques condamnez à la mort. p. 89.

Antoine Duc de Lorraine arme contre les Païsans d'Alsace, les bat & prend Saverne. p. 64. en défait un autre Troupe. p. 68.

Appel au future Concile. Des Prétres mariez à Strasbourg font un appel au future Concile. p. 33.

Augsbourg Ville d'Allemagne. Charles-quint s'y rend. p. 92. Diéte qui s'y tient. confession d'Augsbourg. ib. Edit d'Augsbourg. p. 100. Suspendu. ib. Diéte qui s'y tient, où l'on publie l'Interim. p. 134. decret de la Diéte d'Augsbourg. p. 159. l'Electeur Maurice s'en rend maître. p. 171.

Avocats provinciaux par qui établis en Alsace. p. 197.

B.

Barr Ville d'Alſace priſe & pillée par les Lorrains. p. 343.
Bas-Palatinat païs d'Allemagne donné à Albert Archiduc d'Autriche. p. 407. enſuite à Leopold d'Autriche. ib.
Baviere. Le Duc de Baviere eſt fait Electeur, bat les proteſtans & obtient le Haut-Palatinat. p. 407.
Beatus Rhenanus Sçavant Auteur meurt à Strasbourg. p. 143.
Benfeldt Ville d'Alſace engagée à Strasbourg & dégagée. p. 113.
Biblisheim Monaſtere de la Baſſe-Alſace pillé par les Païſans. p. 61.
Bohéme, guerre en Bohéme. p. 391.
Bourgogne Comté. Voyez Franche-Comté.
Brandebourg. voyez Albert Marquis de Brandebourg & Jean-George de Brandebourg.
Brouderhoff Maiſon batie à Strasbourg, à quel uſage & par qui. p. 253. les Chanoines Proteſtans s'en ſaiſiſſent. p. 276. ils ont ordre de l'Empereur de la quitter. p. 355.
Bucer. Martin Bucer né à Strasbourg, ſort de ſon Cloitre, ſe rend à la Diéte de Worms, à des Conférences avec Luther. p. 26. paſſe à Weiſſembourg, y débite les nouvelles erreurs & en eſt chaſſé; vient à Strasbourg & ſe marie. ib. eſt fait Curé de Ste Aurélie à Strasbourg.

Digitized by Google

bourg. p. 36. gagne François de Sickinguen. p. 52. eſt un des Chefs des Sacramentaires. p. 94. confere avec Luther & diſſimule. p. 101. eſt envoyé en Angletterre. p. 108. préche à Benfeldt. p. 114. refuſe de ſouſcrire à l'Interim. p. 135. eſt chaſſé de Strasbourg. p. 160. ſe retire en Angleterre. ib.

C.

Calvin, Jean Calvin Profeſſeur à Strasbourg, y reſte deux ans, y dogmatiſe. p. 110.

Calviniſtes non tolerez à Strasbourg. p. 230. ils cherchent à s'établir en Alſace. p. 232. infectent le Palatinat. ib.

Caniſius Jeſuite ſe rend à Saverne & y préche. 162. vient à Strasbourg Et préche dans la Cathédrale, va à Fribourg y établir un College. ib.

Capiton, Wolfangue Capiton intrus dans la Prevôté de St. Thomas à Strasbourg appuye les nouvelles erreurs. p. 28. eſt fait Curé de St. Pierre-le-jeune. p. 36. eſt un Chef des Sacramentaires. p. 95. écrit à Mélanchton. ib.

Catherinenbourg Château de la Baſſe-Alſace par qui bâti. p. 396. Balliage de Catherinenbourg. ib.

Catholiques empriſonnez à Strasbourg. p. 36. perſécutez. ib. Culte Catholique aboli dans Strasbourg. p. 77. Conférences entre les Catholiques & les Proteſtans. p. 117. Edit favorable aux Catholiques. ibid. ils rentrent dans

Digitized by Google

dans quelques Egliſes à Strasbourg. p. 147. en ſont chaſſez. p. 205. décret de l'Empereur en faveur des Catholiques. p. 218.

Chanoines, leur courage à ſoutenir l'ancienne religion. p. 38. ſont perſécutez à Strasbourg, meſures qu'ils prennent. les Magiſtrats en ſont choquez. Chanoines Catholiques empriſonnez, leurs plaintes. ib. & p. 43. Inſultes faites aux Chanoines dans la Cathédrale de Strasbourg. p. 214. Violences des Chanoines Proteſtans, plaintes des Catholiques. p. 278.

Chapître, Grand-Chapître de la Cathédrale de Strasbourg perſécuté par les Novateurs. p. 213. le grand-Prévôt mis en priſon à Strasbourg. p. 286. Schisme declaré dans le Grand-Chapître. p. 293. les Chanoines Capitulaires Catholiques du Grand-Chapître retirez à Saverne choiſiſſent pour Evêque le Cardinal de Lorraine. p. 329. Noms des Chanoines Capitulaires Catholiques du Grand-Chapître. p. 339.

Charles-Quint Empereur confirme les privilèges de Landau. p. 12. fait ſon ſéjour en Espagne. p. 77. paſſe en Allemagne, p. 90. ſe rend à Augsbourg, y tient une Diéte. p. 92. fait un Decret, en ſuite un Edit en faveur des Catholiques. p. 100. convoque pluſieurs Diétes. p. 116. fait la guerre à la France. p. 118.

accorde des lettres favorables aux Proteſtans ſe rend à Spire. ib. met au ban de l'Empire l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe. p. 128. fait la guerre aux Proteſtans. ib. les bat & fait priſonnier l'Electeur de Saxe. p. 134. publie l'Interim ib. ſes efforts pour le faire accepter. p. 137. il met Conſtance au ban de l'Empire. p. 141. Maurice Electeur de Saxe ſe déclare contre Charles V p. 168. il fait la paix à Paſſau. p. 182. aſſiege Metz & ſe retire. p. 188. fait une tréve avec la France. p. 193. ſe démet de l'Empire. p. 196

Charles de Lorraine Cardinal & Evêque de Metz eſt élû Evêque de Strasbourg. p. 329. écrit une lettre au Sénat de Strasbourg, ſe ſaiſit de Benfeldt. ibid. bat un Corps d'Ennemis. p. 334. ſes troupes ſont défaites. p. 343. il fait un accord proviſionel. p. 350. deux traitez à Haguenau. p. 358. céde ſon Evêché & meurt. p. 365.

Chartreuſe prés de Strasbourg démolie. p. 311. ce qu'elle coute à cette Ville. ib.

Colmar Ville Imperiale d'Alſace reçoit des Prédicans & ſe pervertit. p. 263.

Concile tenu à Trente. p. 164.

Condé. Le Prince de Condé entretient correſpondance avec les Proteſtans d'Allemagne. p. 240. il en reçoit du ſecours. p. 241. fait la paix avec le Roy. recommence la guerre. ib.

Con-

Digitized by Google

Confeſſion d'Augsbourg compoſée par Mélanchton, & préſentée à l'Empereur par l'Electeur de Saxe. p. 93. Princes & Villes qui y ſouſcrivent. ib.
Conſtance Ville Epiſcopale ſur le lac de ce nom eſt miſe au ban de l'Empire, ſe met ſous la protection de la Maiſon d'Autriche. p. 241.
Creichsgaw petit païs de la Suabe entre le Neckre & le Rhin. p. 48.
Crepy. traité qui s'y fait entre Charles V. & François I. p. 123.

D.

Dachſtein petit Château d'Alſace abandonné par les Catholiques. p. 328. abandonné par ceux de Strasbourg. p. 337. rendu au Marquis de Brandebourg. p. 350. pris par les Marchiacs. p. 380.
Dalheim Château d'Alſace pris par les Marchiacs. p. 380.
Dan ou Thann Château d'Alſace dans le Vasgau. p. 54.
Deux-Ponts. Wolfangue Duc de Deux-Ponts conduit une Armée au Secours des Huguenots de France. p. 249. ſa mort. p. 253. les Ducs de Deux-Ponts font de nouvelles acquiſitions en Alſace. p. 396.
Diétes de Nuremberg. p. 31. de Spire. p. 45. 88. 120, de Haguenau. p. 116. de Worms. p. 116. 124. de Ratisbonne. p. 117.

d'Augsbourg. p. 92. 135. de Francfort. p. 192. de Wirtzbourg. p. 371.
Dracenfeltz Château d'Alſace, retraite de Brigants, pris & brulé. p. 57.

E.

Empire. Guerre dans l'Empire. p. 128.
Eugenien. Voyez Condé.
Ensisheim Ville de la Haute-Alſace, un College de Jeſuites y eſt établi. p. 390.
Erasme Evéque de Strasbourg s'efforce en vain de ramener cette Ville des nouvelles erreurs. p. 139. traite avec les Magiſtrats. p. 147. prend poſſeſſion des Egliſes cédées aux Catholiques. p. 155. déclaration que luy fait le Sénat de Strasbourg. p. 205. il proteſte contre l'entrepriſe du Sénat. p. 216. ſa mort. p. 245.
Erneſt Comte de Mansfeldt entre en Allemane. p. 395. ſa famille s'attache aux Princes de l'union Evangelique. ib. va en Bohéme. p. 398. ſe jette ſur l'Alſace. p. 409. y fait d'extremes ravages. ib. prend Lauterbourg, Haguenau & aſſiége Saverne ſans ſuccez. p. 411. fortifie Haguenau. p. 416.

F.

Ferdinand Roy de Hongrie eſt Lieutenant-Général de l'Empereur en Allemagne p. 31. convoque, une Diéte à Spire. p. 88. refuſe ſéance dans les aſſemblées aux Députez de Stras-

Strasbourg. fait une declaration contre les Novateurs ibid. devient Empereur. p. 196. retire la préfecture d'Alſace. ib.
Ferdinand II. élû Roy des Romains eſt déclaré Empereur. p. 399.
France. Albert de Brandebourg ſe retire en France. p. 192. Ambaſſade de la France pour appaiſer les troubles d'Allemagne. p. 402.
François I. Roy de France eſt ſollicité par Strasbourg de favoriſer les Novateurs. p. 108. fait la guerre à Charles V. p. 118. ſa paix. p. 123. eſt en vain ſollicité par Strasbourg. p. 128.
François de Sickinguen, ſa naiſſance, ſes entrepriſes. p. 48. ſe ſoumet à l'Empereur. ſe déclare le Protecteur de Luthériens. ibid. ſe rend à Landau. p. 53. fait la guerre à l'Archevêque de Trêves, aſſiége cette Ville & ſe retire. ſe jette en Alſace. eſt tué. ib.
Fréderic V. Electeur Palatin élû Roy de Bohéme par les Mécontens. p. 399. eſt défait & ſe retire en Hollande. p. 405. eſt mis au ban de l'Empire. ib. revient dans ſes Etats. p. 420.

G.

Gaſpar Baron de Mœrsberg ou de Morimont Landvogt d'Alſace. p. 9. George Duc de la Baſſe-Baviere laiſſe ſes Etats à ſon gendre. p. 2.

Digitized by Google

Gebhard Comte de Truchſés. Voyez Truchſés.
Germersheim Ville ſituée ſur la Queich. le Comte de Mansfeldt s'y retire. p. 409.
Grand Baillage d'Alſace ou de Haguenau. Voyez Préfecture Imperiale.
Grand-Bailly, ou Préfet, ou Avocat provincial ou Landvogt, ſes termes ſignifient la même choſe. p. 2. 196. il eſt nommé par l'Empereur. p. 8. Grand-Bailly d'Alſace. p. 9. Villes ſoumiſes au Grand-Bailly d'Alſace. p. 201.
Grand-Chapitre de Strasbourg. Voyez Chapître.
Guillaume Egon de Furſtemberg. Voyez Furstemberg.
Guillaume de Honſtein élû Evêque de Strasbourg fait ſon entré publique. p. 17. ſa régularité, ſon caractere. p. 21. fait citer les Prétres mariez p. 28. eſt empéché par les Magiſtrats de Strasbourg. excommunie les Prétrez mariez. ib. ſes efforts pour ſoutenir la religion. p. 78. ſe rend à la diéte d'Augsbourg. p. 92. dégage Benfeldt. p. 113. ſa mort. p. 139.
Gütterlhoff ou Guiterlhoff Maiſon de Strasbourg à quel uſage. p. 295. les Chanoines Proteſtans s'en ſaiſiſſent, ib.

H.

Haguenau Ville Imperiale de la Baſſe-Alſace ouvre ſes portes à l'Empereur. p. 5. il s'y tient une Aſſemblée des Etats d'Alſace. p. 50. Diéte de Haguenau. p. 116. Prédicans à Haguenau. p. 231. les Jeſuites y courent, prétervent la Ville & s'y établiſſent. ibid. Traité de Haguenau. p. 358. elle ſe rédime du pillage. p. 410. ſe rend à diſcrétion. ib. eſt fortifiée. p. 416.

Haut-Palatinat païs d'Allemagne ſert d'apanage aux Enfants du Prince Palatin Robert. p. 7.

Henry VIII. Roy d'Angleterre entre dans la ligue de Smalkald. p. 108. fait la guerre à la France. p. 123.

Henry II. Roy de France traite avec l'Electeur de Saxe. p. 169. eſt en guerre avec Charles V. ibid. s'empare de Toul, de Verdun, & de Metz. p. 171. s'avance en Alſace, reçoit la députation & des vivres de la Ville de Strasbourg. ibid. s'en éloigne. p. 177. marche à Haguenau à Weiſſembourg. ſort d'Alſace. ibid. écrit aux Magiſtrats de Strasbourg. p. 189.

Henry IV. Roy de France demande du ſecours à Strasbourg. p. 310. ſe déclare pour les Princes de l'Empire. p. 374. ſa mort.. p. 378.

Heſſe. Le Landgrave de Heſſe mis au ban de l'Empire. p. 128. retenu priſonnier par l'Empereur. p. 168.

Digitized by Google

Hohenbourg Château d'Alſace pris & brulé. p. 57.
Horloge de Strasbourg conſtruite. p. 255.
Huguenots de France cherchent du ſecours auprés des Princes d'Allemagne. p. 240. en reçoivent. ib. un corps de troupes qui alloit à leur ſecours eſt défait en Alſace. ib. le Duc de Deux-Ponts marche au ſecours des Huguenots. p. 249. ils reçoivent de nouveaux ſecours d'Allemagne. p. 288.

I.

Jacques Sturm Stettmeſtre de Strasbourg eſt député à la diéte de Spire. p. 45. protége les nouvelles erreurs. ibid. eſt député à la diéte d'Augsbourg. p. 93. eſt envoyé en Angleterre. p. 108. érige un College proteſtant à Strasbourg. ibid. ſert de témoin à la conférence de Ratisbonne. p. 117. eſt envoyé en France. p. 124. au Roy. 172. à l'Empereur. p. 131. ſa mort. p. 194.
Jean de Manderſcheidt-Blanckenheim élû Evêque de Strasbourg. p. 248. ſa fermeté. p. 281. convoque les Etats d'Alſace à Scelestat. p. 284. meurt à Savern. p. 321.
Jean-Fréderic Electeur de Saxe. Voyez Saxe.
Jean Geiler-dit de Keiſersberg. p. 22. ſon zéle. ib. ſa mort. p. 23. ſon épitaphe. ibid.
Jean-George de Brandebourg élû Evêque de Strasbourg par les Chanoines proteſtans. p. 326.

Digitized by Google

326. promet une entiere liberté de conſcience. p. 339. fait attaquer les troupes Lorraines & eſt repouſſé. p. 340. aſſiége Molsheim & ſe retire. ibid. l'aſſiége de nouveau & le prend. p. 345. fait un accord proviſionel. p. 350. traite avec Strasbourg & engage pluſieurs biens de l'Evêché. p. 353. fait deux traitez à Haguenau. p. 358.

Jean Marbach zélé partiſan de la Confeſſion d'Augsbourg. p. 226. attaque Jérome Zanchius. fait proſcrire à Strasbourg les Sacramentaires. ib.

Jean Pappus Profeſſeur à Strasbourg ardent Luthérien. fait dépoſer Sturmius. p. 236.

Jean Sleidan eſt envoyé en Angleterre par la Ville de Strasbourg. p. 123. eſt Député par la même Ville au Concile de Trente. p. 165. ſa mort. p. 195. c'eſt un Auteur infidele. ib.

Jean Sturmius premier Recteur du College Lutherien de Strasbourg, ſon païs, ſa naiſſance, ſes études. p. 235. eſt dans les ſentiments de Zwingle & de Calvin. eſt dépoſé de ſa charge de Recteur. ib.

Jérome Zanchius Chanoine regulier quitte ſon Cloitre, ſe retire à Genéve, eſt appellé à Strasbourg. p. 227. ſa diſpute avec Jean Marbach, il quitte Strasbourg & meurt à Heidelberg. ib.

Jeſuites; ont un établiſſement à Haguenau. p.

Digitized by Google

232. College de Jeſuites à Molsheim. p. 264. à Enſisheim, à Sceleſtat, à Haguenau. p. 390. ont une Untverſité à Molsheim. ib.

Illkirch Village à une lieuë de Strasbourg, les troupes Lorraines veulent s'en emparer, & ſont repouſſez. p. 340.

Interim de Charles V. publié p. 134. pourquoy il eſt ainſi nommé. ib.

Juliers. Guerre à l'occaſion du Duché de Juliers. page 370. L'Archiduc Leopold Evêque de Strasbourg déclaré Gouverneur des Etats de Juliers. ibid. la Ville de Juliers eſt aſſiégée & priſe. p. 387.

K.

Keyſersberg Ville de la Préfecture d'Alſace demeure ferme dans l'ancienne religion. p. 307. vains efforts pour la pervertir. reglemens qu'elle fait pour ſe conſerver. ibid.

Keyſersberg. Jean de Keyſersberg. Voyez Jean Geyler.

Kochersberg Château d'Alſace pris par les Strasburgiens. p. 327. repris par le Cardinal de Lorraine. p. 336.

Königsbruck Monaſtere d'Alſace pillé par le Païſans. p. 62.

L.

Landau Ville Imperiale d'Alſace engagée à l'Evêque

Digitized by Google

véque & au Chapître de Spire & dégagée. p.9. eſt attachée à la Préfecture de Haguenau, privileges qu'elle reçoit. ibid. ſe rend à Mansfeldt. p. 414.

Landstoul château, ſa ſituation, eſt aſſiégé & pris. p. 56.

Landvogt ce que c'eſt. p. 2. Gaſpar Baron de Mœrsberg eſt Landvogt d'Alſace. p. 8.

Leonard. St. Leonard Collegiale, ſa ſituation. p. 58. ſe met ſous la protection de l'Evêque de Strasbourg. étoit autrefois un Monaſtere. le Grand-Prévôt de la Cathedrale de Strasbourg nomme aux Bénéfices de cette Egliſe. ibid.

Leopold Archiduc Evêque de Strasbourg. p. 366. ſa naiſſance, ſon caractere, ibid. eſt Evêque de Paſſau. p. 371. eſt déclaré Gouverneur des Etats de Juliers, paſſe à Juliers. ibid. leve des troupes à Strasbourg. p. 377. ſe rend à Paſſau. porte la guerre en Bohéme & ſe retire. p. 388. vit dans ſon Evêché de Strasbourg. fonde les Colleges d'Enſisheim, de Sceleſtat, de Haguenau, & l'Univerſité de Molsheim. ibid. envoye du ſecours en Autriche p. 404. eſt maître du Bas-Palatinat. ibid. retire des mains des proteſtans la Prévôte de Seltz. p. 234.

Loëweſtein Comte d'où deſcend cette Maiſon. p. 417. Le Comte George-Loüis aſſiége & prend Magdenbourg. ibid. Lon-

Longueville, voyez Henry d'Orleans Duc de Longueville.

Lorraine. Les Troupes Lorraines battent les Païſans d'Alſace. p. 68. défont les troupes de Strasbourg. p. 334. enlevent un camp des troupes de Strasbourg. ibid. repouſſent le Marquis de Brandebourg. p. 340. ſont elle mêmes repouſſez à Illkirch. battent un ſecours, qui venoit au Marquis de Brandebourg, prennent & pillent la Ville de Barr. ſont miſes en fuite. ib.

Lorraine. Voyez Antoine Duc de Lorraine. Charles de Lorraine Cardinal Charles IV. Duc de Lorraine. Charles V. Prince de Lorraine.

Luther commence à troubler l'Allemagne. p. 14. appelle au future Concile. p. 33. tache de gagner François de Sickinguen. p. 52. confere avec Bucer, & ſe radoucit. p. 101.

Luthériens à Strasbourg. p. 33. perſecutent les Catholiques. p. 36. ſont allarmez de l'Edit d'Augsbourg & s'uniſſent aux Sacramentaires. p. 101. ſont ſeuls tolerez en Allemagne. p. 106.

Luthériens. Voyez Proteſtans.

Lutzelbourg Château de la Baſſe-Alſace pris & brulé. p. 57.

M. Magden-

M.

Magdenbourg Château à l'extremité de la Baſſe-Alſace. p. 417. eſt aſſiegé, pris & pillé. ib.
Mansfeldt. Voyez Erneſt Comte de Mansfeldt.
Marchiacs, pourquoy ainſi nommez. p. 380. aſſiégent Dachſtein & le prennent. forcent & pillent Moutzig. emportent Dalheim, aſſiégent Molsheim & le prennent. ib.
Matthias Empereur. p. 390. ſa mort. p. 399.
Maurice Electeur de Saxe. Voyez Saxe.
Maximilien I. Empereur dépouille les Princes Palatins de la Préfecture d'Alſace. p. 2. met Robert au ban de l'Empire. p. 4. marche contre l'Electeur Palatin. entre en Alſace. accorde la paix à l'Electeur Philippe, s'aſſure de la Préfecture d'Alſace. ib. incorpore Landau à la Préfecture d'Alſace. p. 9. luy accorde des priviléges, auſſi bien qu'à Strasbourg ib. arréte les entrepriſes de François de Sickinguen. p. 50.
Maximilien II. Empereur accorde une Academies à Strasbourg. p. 234. fait des plaintes au Roy de France. p. 244.
Mélancthon compoſe la Confeſſion d'Augsbourg. p. 93. s'oppoſe aux Sacramentaires. ibid. eſt envoyé en Angleterre. p. 108. compoſe un précis de Doctrine. p. 165.

Meſſe

Meſſe ſuſpenduë à Strasbourg. p. 77. 86. rétablie. p. 150. le Magiſtrat défend de célébrer la Meſſe. p. 205.

Molsheim Ville de la Baſſe-Alſace, les Jeſuites y ont un établiſſement. p. 232. un College. p. 264. elle eſt aſſiégée & délivrée. p. 341. aſſiégée de nouveau & priſe. p. 345. eſt renduë à l'Evêque de Strasbourg. p. 350. les Marchiacs l'aſſiégent & la prennent. p. 381. elle a une univerſité. p. 390.

Moutzig Ville d'Alſace forcée & pillée par les Marchiacs. p. 381.

Mülhauſen Ville du Suntgau eſt attachée à la préfecture d'Alſace. p. 202. en eſt détachée. ibid. diverſes avantures de cette Ville. p. 299.

N.

Naumbourg Ville de Saxe, il s'y fait une confedération des proteſtans. p. 219. aſſemblée des Docteurs proteſtans dans cette ville. p. 223. ſans effect. aſſemblée des princes à ce ſuiet. ibid.

Newbourg Monaſtere d'Alſace pillé par les païſans. p. 62.

Nuremberg Ville d'Allemagne. Il s'y tient une Diéte. p. 31.

O.

O.

Oberkirch Ville au delà du Rhin appartenante à l'Evêché de Strasbourg eſt engagée. p. 363. dégagée. ibid.
Obrecht. Voyez Ulric Obrecht.
Ottemersbüchel ce que c'eſt. p. 51.

P.

Paix de Cologne. p. 7. paix de religion. p. 194. paix concluë à Villtet. p. 385.
Païſans ſe révoltent en Suabe. p. 60. en Alſace. leurs pillages. ibid. prennent Saverne. p. 63. ſont battus continues leurs ravages. ib. ſont défaits. p. 65. les Païſans du Brisgau ſe ſaiſſent de Fribourg. conſentent à une retraite. la revolte renaït, leurs ravages. ib. & p. 74. fin de cette revolte. ib.
Palatin. Guerre contre l'Electeur Palatin. p. 2. Philippe Electeur Palatin ſoutient ſon fils contre l'Empereur. p. 5. eſt mis au ban de l'Empire. la Préfecture d'Alſace luy eſt enlevée fait ſa paix avec l'Empereur. ib.
Palatin. Voyez Fréderic V. Electeur Palatin & Charles-Loüis.
Palatinat infecté par les Calviniſtes. p. 240. le Bas-Palatinat donné aux Archiducs d'Autriche. p. 407.
Palitinat. Voyez Bas & Haut-Palatinat.

Pappus

Digitized by Google

Pappus. Voyez Jean Pappus.
Paſſau. traité de Paſſau. p. 182.
Philisbourg appellé auparavant Udenheim, Ville ſur le Rhin eſt fortifiée. p. 393. ſes ouvrages ſont ruinez. ib.
Prague Ville de Bohéme, ſoulevement dans Prague. p. 390.
Prébendez de la Cathédrale de Strasbourg tiennent fermes pour les Chanoines Catholiques. p. 295. leur Maiſon eſt ſaiſie par les Proteſtans. ib. leur Corps s'appelle Grand-Chœur. p. 360.
Préfet. L'Empereur nommoit un Préfet pour gouverner la Préfecture provinciale de la Baſſe-Alſace. p. 2. eſt appellé Landvogt. ibid. Préfets d'Alſace. p. 197.
Préfet. Voyez Grand-Bailly.
Préfecture Imperiale ou Grand-Baillage d'Alſace, depuis nommée préfecture de Haguenau. p. 2. poſſédée par les Comtes Palatin du Rhin. ib. ſe ſoumet à l'Empereur. p. 5. Landau eſt incorporé à cette Préfecture. p. 9. elle eſt donnée aux Archiducs d'Autriche. p. 197. eſt engagée aux Comtes Palatins. ib. Villes incorporez à cette Préfecture. p. 201.
Prétres mariez à Strasbourg. p. 27. ſont ſoutenus par le Magiſtrat contre leur Evêque. p. 30. ſont excommuniez. en appellent au future Concile. ib.

Digitized by Google

Proteſtans d'où vient ce nom. p. 90. ils font un traité entre eux. p. 101. s'aſſemblent à Smalcald. p. 102. lettres de Charles V. favorables aux Proteſtans. p. 120. s'aſſemblent à Francfort. p. 124. embarras des Proteſtans. p. 165. propoſitions des Proteſtans au Concile de Trente. p. 166. confédérations des Proteſtans. p. 219. diſſenſion des Proteſtans. p. 221. aſſemblée des Docteurs & des Princes Proteſtans à ce ſujet. ibid. & p. 226. diſpute entre les Miniſtres de Strasbourg. ib. & p. 231. 236. les Proteſtans ſecourent les Huguenots de France. p. 241. font défaits en Alſace. ibid. autre armée de Proteſtans pour le même ſujet. p. 251. Violences des Chanoines Proteſtans de Strasbourg p. 276. les Proteſtans d'Allemagne vont au ſecours des Huguenots de France. p. 288. autre ſecours battu en Alſace. p. 296. ils font la ligue dite l'Union Evangelique. p. 368. font la guerre en Alſace. p. 377. les Proteſtans de Bohéme commencent la guerres. p. 391. ſont battus. p. 409.

R.

Ratisbonne Ville d'Allemagne. Diéte qui s'y tient. p. 117. 120.

Religieuſes. fermeté des Religieuſes de Strasbourg. p. 262.

Digitized by Google

Rhinau Ville d'Alſace ſur le Rhin eſt réduite presque toute en cendres p. 383.
Robert fils de l'Electeur Palatin. p. 3. eſt condamné. p. 4. refuſe de ſe ſoumettre, eſt mis au ban de l'Empire. ſa mort. ib.
Rodolphe Empereur tache de ramener à ſon devoir l'Electeur de Cologne. p. 270. défend de mener du ſecours aux Proteſtans de France. p. 287. donne un mandement en faveur des Chanoines Catholiques de Strasbourg. p. 355. déclare l'Archiduc Leopold Gouverneur des Etats de Juliers. p. 371. Envoye un heraut à Strasbourg. p. 384. ſa mort. p. 389.

S.

Sacramentaires. leurs Chefs. p. 94. ne s'accordent pas entre eux. ib. ſont allarmez de l'édit d'Augsbourg & ſe réuniſſent aux Luthériens. p. 101. ils ne ſont pas tolerez à Strasbourg. p. 230.
Sainte-Croix. Voyez Croix.
Salm. Herman Adolphe Comte de Salm Chanoine de Cologne & de Strasbourg Gouverneur d'Alſace défend Saverne. p. 412.
Saverne Ville de la Baſſe-Alſace priſe par les Païſans. p. 63. Conférences de Saverne. p. 246. réſiſte à la ſeduction. p. 263. eſt aſſiégée par Mansfeldt, & ſe défend. p. 411.

Saxe. Jean-Fréderic Electeur de Saxe préſente ſa confeſſion de foy. p. 93. entre dans la ligue de Smalcald. p. 102. reconnoit Ferdinand pour Roy des Romains. p. 120. fait la guerre à l'Empereur. p. 128. eſt abandonné de la pluspart des Villes & Princes. ibid. ſe retire dans ſesEtats. 134. eſt fait priſonnier. ibid. eſt dépouillé de ſon Electorat. p. 167.

Sceleſtat Ville de la préfecture de Haguenau réſiſte à la ſeduction des nouvelles erreurs. p. 263. Etats d'Alſace conuoquez à Sceleſtat. p. 284.

Sleidan. Voyez Jean Sleidan.

Smalcald Ville où ſe tient une Aſſemblée des Proteſtans. p. 102. ligue qui s'y conclut. ibid. pluſieurs Princes & Villes entre dans la ligue de Smalcald. p. 107. Villes & Princes qui ſe dêtachent de cette ligue. p. 129.

Spire. Diétes qui s'y tiennent. p. 45. 88. 120.

Statouder Lieutenant du Landvogt du Grand-Bailly de Haguenau. p. 51.

Strasbourg Ville Capitale d'Alſace reçoit le Privilege de battre de la monoye d'or. p. 12. ſa dévotion à la Sainte Vierge. ibid. ſes Florins ſon marquez au coin de la Sainte Vierge. p. 14. elle ſe déclare pour Luther. Magnifique entrée de ſon Evêque. ibid. Bucer y vient, s'y marie & d'autres Prêtres, qui ſont fauoriſez par le Magiſtrat. p. 30. le Ma-

giſtrat diſpoſe des Cures de la Ville. p. 36. le culte Catholique y eſt aboli. p. 77. la Meſſe y eſt ſuſpenduë. p. 86. elle proteſte contre le Decret de la diéte. p. 89. s'allie avec les Suiſſes. ibid. entre dans le party des Sacramentaires. p. 101. entre dans la ligue de Smalcald. p. 102. s'aggrandit. ibid. College Lutheriens érigé à Strasbourg. p. 110. Calvin y dogmatiſe. ibid. Egliſes Profanées à Strasbourg. p. 113. Benfeldt luy eſt oté. ibid. elle écrit à l'Empereur en faveur des Proteſtans. p. 126. ménage ſa paix, traite avec l'Empereur. ibid. refuſe de ſe ſoumettre à *l'Interim*. p. 136. Demande un Concile. p. 140. eſt menacée par l'Empereur & ſe ſoumet. p. 145. traite avec ſon Evêque. p. 149. rend des Egliſes aux Catholiques. p. 155. reçoit avec peine le Decret de la diéte d'Augsbourg. p. 159. Caniſius Jeſuite préche dans ſa Cathedrale. p. 163. elle envoye des Députez au Concile de Trente. ibid. ſe fortifie contre Henry II. p. 175. ruine pluſieurs Chapelles & Monaſteres. ibid. eſt menacée par le Marquis de Brandebourg. p. 184. chaſſe les Eccleſiaſtiques des Egliſes accordées. p. 205. Inſultes faites aux Catholiques dans la Cathedrale. p. 214. reſiſte aux Commiſſaires de l'Empereur. p. 219. entre dans la confédération des Proteſtans. ibid. ſou-

ſouſcrit à la Confeſſion d'Augsbourg non changée. p. 226. diſputes entre ſes Miniſtres. ibid. Calviniſtes non tolerez à Strasbourg. ibid. fait défenſe de manger de la viande les Vendredys & Samedys. p. 231. ſon College devient une Academie. ibid. entrepriſes ſur les Monaſteres qui reſtoient à Strasbourg. p. 256. troubles du Chrpître de Strasbourg. p. 274. violences des Chanoines Proteſtans; plaintes des Catholiques. p. 278. elle s'allie, avec Zurich & Berne. p. 291. Henry IV. luy demande du ſecours. p. 310. elle detruit la Chartreuſe qui étoit voiſine. ibid. & p. 315. nouvelles perſécutions contre les Catholques à Strasbourg. p. 318. les Troupes de Strasbourg défaites. p. 334. elle refuſe de prendre l'Empereur pour Juge. ibid. elle reçoit du ſecours des Suiſſes. p. 341. bat. les troupes Lorraines. ibidem. Ordre de l'Empereur intimé à Strasbourg. p. 347. fait un accord proviſionel. p. 350. traite avec le Marquis de Brandebourg pour les biens de l'Evêché. p. 353. entre dans la ligue de l'vnion Evangelique. p. 368. leve des troupes. p. 377. l'Empereur y envoye, un heraut. p. 384. elle fait la paix. ibid.

Sturm. Voyez Jacques Sturm.

Sturmius. Voyez Jean Sturmius.

Digitized by Google

Suiſſes s'allient avec la Ville de Strasbourg. p. 91. refuſent d'entrer dans la ligue de Smalcald. p. 102. t'intereſſent pour les Villes d'Alſace. 180.
Surbourg Village d'Alſace occupé par les Païſans. p. 62.

T.

Thann un Dann ou Thanſtein Ville de la Baſſe-Alſace priſe & ſes deux Chateaux, ruinez. p. 57.
Trente Ville, où ſe tient un Concile. p. 164. Eraſme Evêque de Strasbourg y va. les Députez des Proteſtans s'y rendent. ibid. propoſition des Proteſtans. p. 166.
Trêves Ville Archi-Epiſcopale d'Allemagne aſſiégée par François de Sickinguen. p. 54.
Truchſés. Gebhard Comte de Truchſés Valdbourg Doyen de la Cathodrale de Strasbourg Archevêque & Electeur de Cologne ſe marie. p. 265. eſt excommunié. p. 273. ſe retire à la Haye. ibid. revient à Strasbourg. p. 296.

V.

Vnion Evangelique, nom donné à une ligue des Proteſtans. p. 368. la ville de Strasbourg entre dans cette union. ibid. deſſeins des princes de cette union. p. 393.

W.

Walburge (Ste) ou Vabbourg Monaſtere de la

la Baſſe-Alſace pillé par les Païsans. p. 62.
Wasselone ou Wesselheim gros Bourg appertenant à Strasbourg pris par le Cardinal de Lorraine. p. 337. rendu à cette Ville. p. 350.
Weissembourg Ville de la préfecture de Haguenau. Bucer y débite les nouvelles erreurs & en eſt chaſſé. p. 26. elle ſe déclare pour les Rebelles, & eſt punie. p. 74. l'Evêque de Spire s'affermit dans la Prévôté de l'Abbaye de Weissembourg unie à ſa manſe Epiſcopale. p. 132.
Weymar. Voyez Bernard Duc de Saxe-Weimar.
Wicram oſe le premier prêcher à Strasbourg les erreurs de Luther, eſt interdit. p. 25.
Wilstet Bourg au-delà du Rhin, traité de paix qui s'y conclu. p. 385.
Wimphelingius autheur, ſa naiſſance, ſa vertu, ſon érudition. p. 24.
Wirtzbourg Ville d'Allemagne, il s'y tient une diéte des Etats Catholiques. p. 371.
Wolfangue Capiton. Voyez Capiton.
Worms Ville d'Allemagne, Diétes de Worms. p. 26. 116. 124.

Z. Zan-

Digitized by Google

Z.

Zanchius. Voyez Jerome Zanchius.
Zolkeller eſpéce de Doüane engageé à la Ville de Strasbourg. p. 354.

FIN
DE LA TABLE DU I. TOME. II. P.

ERRATA.
Du 1. Tome de la Seconde Partie.

P. 57. lig. 15. Dracenfels. liſez Drachenfels.
P. 104. lig. 22. Bruche. liſ. Bruſch.
P. 206. lig. 27. Schmitgeld. liſ. Schirmgeld.
P. 274. lig. 1. Witſtein. liſ. Witgenſtein.
P. 288. lig. 2. Donaw. liſ. Dohna.
P. 295. lig. 20. Gutterlhoff. liſ. Gürtlerhoff.
P. 361. lig. 16. puiſſance. liſ. jouiſſance.
P. 406. lig. 12. avec l'Electeur. liſ. avec l'Electrice.

MAG 2023923

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google